

SÉNATORIALES

Julien Bounie et Pascal Coste ont officialisé leur candidature pour les sénatoriales du 27 septembre 2026.

Pages 4 et 5



ET POURQUOI ?

Depuis 1984 une statue rend hommage aux clampes dans le quartier du Trech. On vous explique le pourquoi du comment.

Page 13

La Vie Corrézienne

R 29426 - 4251 - euros 2,00 €

Vendredi 17 juillet 2026
n° 4251 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr



SAINT-PRIVAT

La Xaintrie blanche sur un plateau



Lire en pages 2 et 3

RETOUR SUR LE TOUR



Le rideau est tombé sur l'étape 100% Corrèze qui a permis de relier dimanche, Malemort à Ussel... Côté sportif, on retiendra la victoire de Van der Poël, qui s'est imposé sur les terres de son grand-père Raymond Poulidor. Une journée également marquée par une chaleur historique qui a contraint les organisateurs à amputer la course de plusieurs kilomètres.

Pages 8, 9, 10 et 11

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL Origine CORRÈZE

Marbrerie Haute-Corrèze Mazeyrie
Monuments funéraires
05.55.72.39.06
marbrerie-haute-correze.fr
BUGEAT
MEYMAC

Monuments funéraires
Caveaux traditionnels ou préfabriqués
Rénovation, entretien, etc.
Conseils et projets personnalisés



Un village - La Xaintrie blanche sur un plateau

SAINT-PRIVAT - Cœur battant de la Xaintrie blanche, le village de Saint-Privat vous accueille sur un plateau granitique perché à 600 mètres d'altitude. Camp de base idéal pour les amateurs de sport nature et de vacances au Pays vert, la commune de Sonia Troya affiche de nombreux atouts.



Perché sur un plateau Saint-Privat accueille un millier d'habitants.

Des incendies qui ont ravagé Saint-Privat, notamment le plus dévastateur en 1885, il ne reste plus que l'église, le presbytère, et quelques maisons situés dans le bourg. Des flammes qui ont emporté avec elles une partie des archives de la commune. Pour retrouver la genèse de ce village de Xaintrie blanche située sur un plateau granitique perché entre 500 et 700 mètres d'altitude entre les gorges de la Dordogne et de la Maronne, il faut se plonger dans les livres d'histoire. Une histoire qui rapporte qu'avant de prendre le nom de son saint patron, Saint-Privat se nommait Betugum faisant référence au nom du lieu-dit où était implantée l'église du village. « En l'an 887, un personnage appelé Hugues donne à l'abbaye de Beaulieu, membre de la vicairie d'Argentat, son église fondée en l'honneur martyr Saint-Privat qui fut évêque de Mende au III[e] siècle et implanté au lieu-dit Betugum. Ce Betugum devient un insignifiant "Besug" apparaissant plusieurs fois dans de vieux documents et désignant quelques terrains de l'actuel bourg de Saint-Privat situés autour de l'église. Ce bourg réapparaît vers 1190 sous le vocable unique de son patron », rapporte l'abbé Poulbrière dans son dictionnaire historique et archéologique des paroisses.



L'église dédiée à Saint-Privat a été édifiée au XV[e] siècle.

Saint-Privat fêté le 21 août

Baptisé « Privat-le-Centre » à la Révolution, « peut être car il était situé au centre de la Xaintrie ? », s'interroge l'abbé. Un siècle plus tard un nouvel incendie ravage Saint-Privat. « Il est rebâti plus beau. Ce fut en quelques années un joli bourg positionné sur un plateau découvert légèrement mamelonné qu'arrosent un peu partout de nombreux filets d'eau. Si l'on y trouve parfois des landes monotones, on y voit aussi des sous-bois séduisants, d'ondoyantes boulaies, des futaies de vieux chênes et des poissonneux étangs », analyse l'abbé.

Des croix de chemin remarquables

Un village rebâti autour de son église édifiée au XIII[e] siècle et dédiée Saint-Privat évêque de Mende que l'on célèbre le 21 août. De style roman, elle propose une grosse tour carrée, des clés de voûtes armoriées.
En poussant sa solide porte vous découvrirez également la statue du saint, une piéta et plusieurs meubles en bois sculpté. Un patrimoine religieux complété par une chapelle située dans le hameau d'Artiges. Une randonnée de 12,5 km tracée au départ de l'église permet d'atteindre la bâtisse restaurée à pied ou à vélo au travers du plateau du puy de bassin.



Sonia Troya, maire de Saint-Privat.



De style roman, l'église de Saint-Privat abrite une chaire.



De belles demeures recouvertes en ardoise se dressent dans le bourg.

Terrain de jeu idéal pour la pratique de la randonnée pédestre ou cycliste, Saint-Privat et la Xaintrie blanche se découvrent également au travers du circuit des écoliers long de 17 km qui fait la part belle aux paysages vallonnés bordés de prairies, de forêts et de petites sources qui a favorisé cette terre d'élevage spécialisée dans la vache Salers. Au programme également des demeures bourgeoises, un lavoir fraîchement rénové, une chapelle et plusieurs Croix de chemin dont la Croix de Manet située sur la route de Nadieu. « Camp de base idéal pour la pratique des sports nature Saint-Privat permet de rayonner entre Salers et Collonges-la-Rouge », développe la maire du village, Sonia Troya. De ce village typique vous partirez à la découverte de la vallée de Dordogne avec un passage obligé par Argentat, cité des gabariers, les Tours de merle, les Fermes du Moyen Âge à Saint-Julien-au bois avant de mettre le cap sur le département voisin. « Après cette excursion dans le 15, il faut rapidement revenir à la maison et profiter de la quiétude saint-privacoise », sourit l'élue.



Le camping des Canaux accueille une clientèle d'habitués.

Entre les monts du Cantal et Collonges-la-Rouge

Les touristes pourront s'installer au camping des chanaux et profiter d'un séjour sous tente, en camping-car ou dans un chalet non loin du lac poissonneux. « Pour compléter cette offre d'hébergements des hôtels, de nombreux gîtes ou chambres d'hôtes accueillent les touristes dans les hameaux ou dans le bourg. Autant de lieux idéals pour se ressourcer au pays vert », poursuit l'édile.

Saint-Privat, au départ du Tour du Limousin

Dans le bourg qui réunit un millier d'habitants, la place du champ de foire rénovée en 2023 et délestée du trafic des poids lourds accueille dans un espace végétalisé une halle théâtre du marché hebdomadaire du vendredi. « Et du 21 juillet au 18 août, les lieux s'animent au rythme des marchés de producteurs de pays », ajoute l'élue qui pour la première fois dans l'histoire du village donnera le coup d'envoi d'un étape du Tour du Limousin programmée le 20 août entre Saint-Privat et Égletons.

Thibaut FAUVERGUE



Restauré, le lavoir a retrouvé son lustre d"antan.

Un visage - À Saint-Privat, la Xaintrie Trie

SAINT-PRIVAT - Depuis le mois de février, les habitants de la Xaintrie et au delà peuvent profiter d'une ressourcerie. Un lieu idéal pour offrir une seconde vie à ses objets, dénicher à petits prix des articles mais également prendre soin de la planète tout en tissant du lien social. Une initiative que l'on doit à deux saint-privacoises d'adoption, Sonam Batard et Hannelien Sinke.

Après avoir abrité durant des décennies des spectacles et des conférences, la salle des fêtes du village héberge désormais une ressourcerie. Une deuxième vie pour cet espace mis en vente par la commune. « Ne répondant plus aux normes d'accessibilité, nous avons décidé de nous séparer de cette salle des fêtes et d'en reconstruire une nouvelle financée par le leg reçu par Madame Cremoux-Tatiany », explique la maire Sonia Troya qui a tout de même gardé la main pour s'assurer du devenir du bien communal en organisant une vente aux enchères publiques. Une mise finalement décrochée par Sonam Batard, propriétaire de l'hôtel de la Poste. « Initialement, l'objectif était de transformer les lieux en laboratoire culinaire pour son activité traiteur. Mais faute de personnel suffisant, nous avons abandonné l'idée », retrace la restauratrice.



Hannelien Sinke et Sonam Batard ont initié le projet de ressourcerie.

La bonne recette est finalement née d'une rencontre avec Hannelien Sinke, brocanteuse installée à Saint-Privat.
« De nombreux clients me sollicitent pour se débarrasser d'objets. Mais faute de place suffisante, je dois les refuser. Des remorques entières de meubles, bibelots, électroménagers partaient ainsi à la déchetterie ».

Une présidence collégiale

Un crève-cœur pour le duo qui a trouvé la solution en créant, au 15 rue de la Croix du Peuch, une ressourcerie baptisée *la Xaintrie Trie* portée par l'association éponyme co-présidée par cinq personnes dont les deux initiatrices du projet. « Présenté lors d'une réunion publique, le projet a fait mouche. Et très rapidement, de nombreux bénévoles ont apporté leur pierre pour donner vie à cette initiative », se félicite Sonam.
Depuis le mois de février, l'ancienne salle polyvalente, désormais flanquée de l'enseigne « La Xaintrie Trie », est remplie de meubles, de canapés, de bibelots, de vélos, d'électroménagers, de livres, de jouets, de vêtements… Mais avant d'être mis en vente, les objets sont collectés, sélectionnés, triés, testés et éventuellement rénovés par une soixantaine de bénévoles. « Nous réunissons des objets mais aussi des personnes. Sur place se tisse du lien social, de nouvelles amitiés », analyse Hannelien.
Des dons vendus à des prix symboliques. Une fois toutes ces étapes franchies, les objets sont mis en vente à des prix symboliques. « Nous accueillons tous types de public. Cela va du jeune qui souhaite se meubler à tout petit prix, au chineur », analyse la co-présidente. Des recettes qui viennent financer la location du local et le carburant du véhicule collecteur. « Nous sommes déjà victimes de notre succès et manquons de place. Des travaux d'aménagements sont déjà dans les cartons. À plus long terme, nous souhaitons financer des ateliers de réinsertion », annoncent à l'unisson les deux amies.

Thibaut FAUVERGUE

Ressourcerie de la Xaintrie, 15 rue de la Croix du Peuch à Saint-Privat. Les horaires : dépôt des produits le mardi de 10h à 12h30. Vente les vendredis et les samedis de 9h30 à 13h.

Sénatoriales - Julien Bounie annonce sa candidature, avec Claude Chirac à ses côtés

CORRÈZE - Julien Bounie a annoncé, jeudi 9 juillet en fin de journée, sa candidature pour les sénatoriales du 27 septembre. Soutenu par Corrèze Demain, le conseiller départemental de Brive 2, se lance dans cette nouvelle aventure avec Claude Chirac, qui sera sa suppléante.



Le binôme Julien Bounie-Claude Chirac, qui gardera son mandat départemental en cas d'élection au Sénat, est à nouveau réuni, mais cette fois ci pour les élections sénatoriales du 27 septembre prochain - © C.G.

C'est ce qu'il convient d'appeler une belle unanimité. Alors qu'il annonçait, jeudi en fin d'après-midi, à Brive, sa candidature pour les sénatoriales du 27 septembre prochain, Julien Bounie a en effet reçu le soutien unanime des membres de *Corrèze Demain* réunis à ses côtés. De Frédéric Soulier à Frédérique Meunier, en passant par Daniel Chasseing, Christophe Petit et bien sûr Claude Nougein, tous ont ainsi souligné la légitimité de la candidature du conseiller départemental de Brive-2 et de Claude Chirac, qui sera sa suppléante pour cette élection.

« Un binôme Bounie-Chirac ça a de l'allure »

Sénateur sortant, Claude Nougein, qui a fait le choix de ne pas se représenter après ses deux mandats, juge ainsi « évident que Julien se voit offrir cette possibilité d'entrer au Sénat. C'est une personne de qualité, appréciée de tous et qui a une véritable connaissance des rouages de la chambre haute et des besoins des élus locaux, ce qui lui permettra d'être opérationnel immédiatement. Par ailleurs, le binôme qu'il constituera avec Claude Chirac, que je remercie ici pour son engagement, sera une chance pour notre département, tant tous les deux ont la passion de la Corrèze chevillée au corps ». Frédérique Meunier, la députée corrézienne, ne dit pas autre chose. « Un binôme Bounie-Chirac ça a de l'allure, et c'est un atout pour la Corrèze. C'est sans doute une des meilleures candidatures que l'on pouvait espérer pour la Corrèze. » Pour le sénateur Daniel Chasseing, qui devrait lui aussi laisser son mandat de sénateur en septembre prochain, « Julien est un homme de dialogue, quelqu'un de modeste, à l'écoute et un travailleur acharné ». Président de *l'Association des maires de la Corrèze*, Christophe Petit se dit pour sa part « ravi que ce binôme d'expérience parte dans cette aventure », tout en ayant un mot pour les deux sénateurs sortants « qui ont fait un travail remarquable. » Pour finir, Frédéric Soulier, le maire de Brive, insistait sur la particularité du mandat de sénateur « qui est un mandat de composition, et pas d'opposition », et sur la force d'un binôme « complémentaire, qui connaît la ville et la ruralité, particulièrement représentatif de l'ensemble de la Corrèze. »

Et le candidat dans tout cela ? Pour Julien Bounie, cette candidature au Sénat s'inscrit dans la continuité de son parcours politique, mais également « parce que le Sénat est l'assemblée des territoires et que je pense que c'est celle qui me correspond le plus ».

« Être utile, efficace et présent »

Fort de ses douze années aux côtés du sénateur Claude Nougein, mais également de ses différentes expériences au Département ou dans les mairies de Objat et Malemort, Julien Bounie revendique une véritable connaissance des attentes et des besoins des maires qui lui permettront d'être « utile et efficace, mais aussi présent auprès des élus corréziens, dont je veux porter la voix à Paris. » Pour le candidat au Sénat, cette expérience « me permettra, si les grands électeurs me font confiance, d'être immédiatement opérationnel, sans temps d'apprentissage, avec une connaissance précise des dossiers, des procédures, des interlocuteurs et des leviers à actionner pour faire aboutir les dossiers corréziens. »

« Le redressement du pays passera par les territoires »

Animés par la conviction commune que la France des territoires a un rôle majeur et prépondérant à jouer dans la conduite du pays, Julien Bounie et Claude Chirac entendent donc porter une voix utile, présente et engagée au service des élus corréziens et de la Corrèze. « Le redressement du pays passera par les territoires ou ne passera pas », prévient ainsi Claude Chirac, qui se dit en outre « très heureuse de poursuivre mon engagement en Corrèze, aux côtés de Julien. »

Pour Julien Bounie et sa suppléante, peu de promesses, mais un véritable engagement : « être utile, disponible et efficace », et une priorité, faciliter la vie des élus. « Nous défendrons avec détermination l'autonomie des collectivités. Car un maire, avec son conseil municipal, doit pouvoir décider librement de l'avenir de sa commune, que ce soit en matière d'organisation territoriale, d'urbanisme, de logement ou encore d'équipements publics. Ces choix doivent rester ceux du terrain et non ceux d'une administration déconnectée des réalités locales », martèle Julien Bounie. « Nous nous battrons également pour une répartition plus juste des moyens financiers entre les territoires urbains et ruraux, car les communes rurales doivent pouvoir continuer à investir, aménager, entretenir, construire et préparer l'avenir », poursuit le candidat au Sénat qui, pour finir, appelle de ses vœux une plus grande confiance accordée aux maires, une accélération des réponses et un allégement des contraintes.

Cyril GREGHI

Julien Bounie et Claude Chirac, qui auront Eddie Marcos comme directeur de campagne et Delphine Boisserie comme mandataire financière mèneront campagne du 13 juillet au 20 septembre, période au cours de laquelle ils se rendront dans la totalité des communes corréziennes.

Aire des Présidents - Quand l'A89 raconte l'histoire d'un territoire

CORRÈZE/PUY-DE-DÔME - À l'aire du Chavanon, sur l'A89, deux silhouettes monumentales de Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac offrent désormais une halte où se conjuguent mémoire, art et aménagement. Inauguré le 9 juillet 2026, ce parcours pédagogique met en lumière le rôle décisif de ces présidents dans le désenclavement du Massif central et la naissance de « l'autoroute des Présidents ».

Sur l'aire du Chavanon, à la croisée symbolique de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, s'élèvent deux profils monumentaux qui incarnent la paternité politique de l'A89. Conçues par Pascale et Thierry Delorme et portées par *Vinci Autoroutes* en partenariat avec les conseils départementaux et la *Fondation Valéry Giscard d'Estaing*, ces silhouettes dialoguent avec le paysage et invitent le voyageur à suspendre sa trajectoire pour saisir un pan d'histoire routière française.

Un parcours qui raconte une ambition nationale

Six panneaux pédagogiques jalonnent l'espace pour retracer le fil des décisions publiques : du Plan Massif central lancé en 1975 aux grandes orientations routières des années 1980, en passant par la construction emblématique du viaduc du Chavanon. Le dispositif ne se contente pas de célébrer des figures : il explicite comment politiques publiques, collectivités et concessionnaires ont tissé, par étapes, un maillage destiné à rapprocher les territoires.

De la mémoire à l'utilité publique

Les discours inauguraux ont insisté sur la dimension pratique et symbolique de l'opération. Au-delà de la portée patrimoniale, l'aménagement de cette aire illustre l'idée que la route est une promesse de lien républicain : accès aux services, développement économique, secours plus rapides. La transformation d'un simple lieu de passage en lieu de culture montre aussi comment un équipement moderne peut devenir vecteur de transmission.

Ce projet est le fruit d'une coalition d'acteurs — élus locaux, fondations, exploitant autoroutier — convaincus que la valorisation d'un territoire passe par des initiatives mêlant création et éducation. L'aire du Chavanon se veut ainsi exemplaire : accueil des visiteurs, mise en récit du patrimoine et ouverture aux générations futures par des actions de médiation.

Si cet hommage fixe des visages dans le bronze et le paysage, il invite aussi à réfléchir à la continuité des politiques d'aménagement : comment maintenir et adapter les réseaux pour répondre aux enjeux contemporains — résilience, décarbonation, solidarité territoriale ? L'A89, qui tire son surnom d'une époque de grandes ambitions nationales, devient ici le prétexte pour interroger ce que signifient aujourd'hui relier et rapprocher.



Aux côtés des enfants des deux présidents de la République, Claude Chirac et Louis Giscard d'Estaing, de nombreuses personnalités ont participé à cette inauguration - © David Pinoli pour VINCI Autoroutes

L'aire des Présidents du Chavanon est ainsi plus qu'un mémorial routier : elle est une halte pédagogique, un point d'ancrage pour qui veut comprendre comment la modernité des infrastructures a façonné le quotidien des territoires. Pour un court arrêt ou une visite plus longue, le voyageur repartira non seulement reposé, mais porteur d'une histoire, celle d'un pays qui a choisi de rapprocher ses régions, kilomètre après kilomètre.

Élections sénatoriales - « C'était le bon moment », estime Pascal Coste

TULLE - Dans une interview accordée à "La Vie corrézienne", le président du conseil départemental, Pascal Coste, revient sur les motivations qui l'ont poussé à candidater aux élections sénatoriales de septembre prochain.

Comment est née cette candidature ?
Après quinze ans passés à la tête de la mairie de Beynat et à la présidence de la communauté de communes, puis conseiller général et président de conseil départemental depuis 2015, sans oublier mon expérience de syndicaliste agricole, je souhaite aujourd'hui franchir un nouveau cap dans mon investissement pour la Corrèze en candidatant aux élections sénatoriales de septembre 2026. J'ai la volonté affichée de porter une voix forte au Sénat, de faire entendre la voix de la ruralité.
Dans un contexte d'instabilité politique et de contraintes budgétaires, les collectivités locales sont une chance pour notre pays. Il faut s'en inspirer au niveau national. Tous les jours, elles démontrent qu'avec des bouts de ficelles, on peut renverser des montagnes.
Par ailleurs, trop d'apparatchiks composent aujourd'hui notre parlement qui devrait réunir des élus locaux au parcours politique complet comme le mien et ayant une connaissance aiguisée des réalités du terrain.

> *« J'ai porté le département avec force et conviction pendant douze ans...*

Quand avez-vous pris votre décision ?
Il s'agit là d'une décision mûrement réfléchie prise en avril après plusieurs semaines de consultation qui m'ont permis de légitimer ma candidature, rassurer et évacuer quelques questionnements, dont celui de mon remplacement à la tête du département.
C'est aussi le moment pour moi de passer la main à la tête du département que j'ai porté avec force et conviction pendant douze ans. Si je poursuivais mon aventure ici, j'irais jusqu'aux élections départementales de 2028 avec l'ambition de gagner le département pour six ans de plus, soit au total vingt ans de présidence. Cela fait beaucoup pour un seul homme.
La situation étant maîtrisée et sous contrôle au Département, c'était le bon moment pour moi d'y aller.

> *« Il y a au moins trois ou quatre personnes en capacité de me remplacer...*

Justement, si vous êtes élu, qui pour vous remplacer à la tête de la présidence du conseil départemental ?
Cette question ne m'inquiète pas. Au Département, j'ai la chance d'être entouré par une solide équipe de vice-présidents et de conseillers départementaux que j'ai pris soin d'impliquer, tout particulièrement durant le deuxième mandat. À cela s'ajoute une équipe administrative de très grande qualité. Aujourd'hui, il y a au moins trois ou quatre personnes ayant la capacité et la disponibilité pour me remplacer à la tête du Département. Charge à eux de s'entendre pour faire émerger une candidature unique qui devra ensuite recevoir le soutien de tous. Je ne désignerai pas mon successeur.

> *« Si je ne suis pas élu, j'abandonnerai mon fauteuil de président de conseil départemental...*

Et si vous n'êtes pas élu en septembre, quel sera votre avenir politique ?
Si demain mes pairs ne me donnent pas la légitimité pour représenter la Corrèze au Sénat, je serai de fait illégitime pour présider le conseil départemental. Élu ou pas élu, je resterai conseiller départemental et conseiller régional. Mon rôle sera déterminé avec l'équipe. Mais je ne serai pas calife à la place du calife en téléguidant mon successeur.

> *« Je serai le monsieur casse-bonbons...*

Vous serez suppléé par la maire de Mestes, Aurélie Gibouret-Lambert. Pourquoi avoir fait ce choix ?
Tout comme moi, Aurélie a la Corrèze et le sens de l'intérêt général chevillés au corps. Il était important pour moi de mettre en avant une jeune élue expérimentée qui est maire et vice-présidente de Haute-Corrèze Communauté depuis 2020. C'est aussi l'occasion de donner une voix à



Pascal Coste et Aurélie Gibouret sont candidats au sénat.

la Haute-Corrèze. Si nous sommes élus, ce sera mon relais quand je serai à Paris. Charge à elle de faire remonter les problématiques du terrain.

> *« Trop de lois inutiles doivent être supprimées...*

En cas de succès, quel sénateur serez-vous ?
Comme évoqué précédemment, je souhaite porter une voix forte, capable de défendre nos communes, nos intercommunalités et nos territoires. Une voix capable d'ouvrir des portes, de mobiliser des réseaux, d'aller chercher des financements, de dialoguer avec tous, de dépasser les clivages lorsqu'il s'agit de l'intérêt de la Corrèze. Pour moi, le rôle du sénateur n'est pas simplement de voter la loi. Il faudra avant tout supprimer les lois inutiles et mettre les nouvelles à l'épreuve du terrain. Je compte bien suivre l'application de la loi en poussant la porte des ministères. Je risque d'être le casse-bonbons de l'administration et de veiller au grain.

> *« Mon parti, c'est la Corrèze et cela restera la Corrèze !*

Si vous êtes élu, quel groupe politique rejoindrez vous ?
Je rejoindrai le groupe mené par Gérard Larcher tout en gardant ma voix singulière, fidèle à mon esprit. Je ne candidate pas au Sénat pour servir les intérêts d'un parti. Mon parti, c'est la Corrèze et ça restera la Corrèze !

Vous avez la réputation d'être un élu de terrain au franc-parler. Ne risquez vous pas de vous ennuyer au Sénat ?
De nombreux élus m'ont fait cette réflexion. Plutôt que m'ennuyer, je risque d'ennuyer mes interlocuteurs.

Comment comptez-vous mener campagne ?
Dès aujourd'hui (vendredi, ndlr), je vais entamer durant près de trois mois une série de rencontres des collectivités regroupant des grands électeurs. Durant une heure, je leur présenterai ma démarche.

Propos recueillis par Thibaut FAUVERGUE

Pascal Coste et Aurélie Gibouret-Lambert ont reçu le soutien de Corrèze Demain.

7 jours en bref

Démissions en cascade au sein du Rassemblement national de la Corrèze

Le torchon brûle au sein de la fédération départementale du Rassemblement national de la Corrèze où Valéry Elophe délégué départemental a essuyé la démission de trois membres fraîchement élus à Brive et Saint-Pantaléon-de-Larche. Dans un communiqué adressé presque simultanément, mercredi 15 juillet, Arthur Goudeaux, Catherine Homaitre conseillère, tous deux conseillers municipaux à Brive et Jordan Audiguier conseiller municipal de Saint-Pan,taléon-de-Larche annoncent leur démission. Tous dénoncent des divergences profondes au sein de la fédération, des ambitions personnelles.

Indemnisation des pertes de récoltes suite à l'orage du 25 juin

Le 9 avril 2026, la commission d'orientation et de développement des assurances garantissant les dommages aux récoltes (Codar) a reconnu l'état d'aléa climatique au titre de l'indemnité de solidarité nationale (ISN) pour la perte de récolte concernant la production de pommes sur 157 communes du département (liste à retrouver sur www.correze.gouv.fr). Les exploitants sinistrés et répondant aux critères d'éligibilité peuvent déposer une demande d'indemnisation en ligne sur la plateforme AléaNat du 6 juillet au 6 août inclus. Renseignements : direction départementale des territoires de la Corrèze, service économie agricole et forestière, ddt-seaf-orientation-agricole@correze.gouv.fr.

La SHEM rappelle les règles de sécurité aux abords des ouvrages hydroélectriques

À l'ouverture de la saison estivale, la Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM, filiale d'ENGIE) relance son dispositif de prévention et rappelle les consignes de sécurité à respecter à proximité des cours d'eau équipés d'usines et de barrages hydroélectriques. Lorsque la demande d'électricité augmente, les usines hydroélectriques doivent y répondre et démarrer rapidement leur production. Cette souplesse et cette réactivité nécessitent des lâchers d'eau qui peuvent entraîner la montée rapide du niveau des cours d'eau aux abords des ouvrages hydrauliques. Afin de sensibiliser les estivants aux règles de sécurité à observer et de prévenir les accidents, la SHEM diffuse chaque année des supports d'information et met en place des signalisations spécifiques le long des cours d'eau concernés. Des panneaux jaunes installés sur les berges rappellent qu'il est dangereux de s'aventurer dans le lit des cours d'eau à ces endroits et qu'il convient de rester en sécurité sur les zones prévues à cet effet. Des dépliants d'information multilingues (français, anglais, espagnol et allemand) rappelant les règles de prudence sont également mis à disposition du public dans les mairies, les offices de tourisme et les hôtels et campings. La SHEM complète ce dispositif avec un film pédagogique intitulé « Restez vigilants au bord des rivières », accessible sur son site internet et ses comptes Facebook, YouTube et Instagram.

Au château de Sédières

Du 13 juin au 30 septembre, le château de Sédières invite le public à vivre une saison estivale placée sous le signe de la nature, de la culture et des émotions partagées. **Lundi 20 juillet**, apéro-concert à 19h : Deal'M Band, pop-rock et variété. Porté par quatre musiciens corréziens au chant, à la batterie, à la basse et à la guitare, ce groupe revisite avec passion les plus grands succès français et internationaux des années 1970 à aujourd'hui. **Mercredi 22 juillet**, spectacle jeune public, à 11h et 15h dans la salle de spectacle. « Le Mystère du Colibri », compagnie Tea Time. En écho à l'exposition « Nature », ce spectacle musical entraîne petits et grands dans une aventure aussi joyeuse que poétique. À bord de son navire, la capitaine Bonnie se lance à la recherche du légendaire colibri, symbole d'espoir et d'engagement face aux défis environnementaux. **Samedi 25 juillet**, sieste musicale à 14h, Folkways Duo. Ce duo folk invite le public à une parenthèse douce et chaleureuse au cœur du parc du château. Portées par de belles harmonies vocales et les sonorités authentiques d'instruments traditionnels, leurs compositions et reprises offrent un véritable voyage musical, empreint de simplicité et d'émotion. Renseignements et inscriptions : 05 44 41 90 70 – www.correze.fr/domaine_sedieres.

Sécurité - Les services de l'État mobilisés pour la saison estivale

POMPADOUR - Les services de l'État ont présenté, mardi 7 juillet, leur plan d'action estivale pour faire face aux feux de forêt et à la sécheresse qui menacent la Corrèze.

Ce mardi 7 juillet, sur les terrasses du château de Pompadour, le préfet de la Corrèze, Vincent Berton, a présenté en détails le dispositif estival de l'État. Le département fait face à plusieurs problématiques, dont certaines lui sont spécifiques. Les grands rassemblements, les activités de plein air, les accueils collectifs de mineurs, les sites de baignade, les feux de forêt et l'eau suscitent déjà de réelles inquiétudes, alors que le mois de juillet ne fait que commencer.

Feux de forêt et surveillance des baignades

Le lieutenant-colonel Denis (SDIS) précisait avec gravité qu'en ce moment, 7 à 8 interventions quotidiennes sont à dénombrer sur tout le département. Rien que sur la journée du 6 juillet, 14 camions de lutte contre les incendies ont été mobilisés pour des feux de végétation, souvent d'origine humaine. Il demande que chacun se responsabilise en rappelant quelques recommandations de bon sens : pas de barbecue, ne pas jeter de mégot, éviter le débroussaillage, pas de feux domestiques et rester vigilant sur les chantiers. Le lieutenant-colonel a également présenté le dispositif de surveillance déployé par le SDIS sur 25 plans d'eau en Corrèze.
Malheureusement, il déplore le manque de surveillants (BNSSA) sur le mois d'août qui pourrait entraîner la fermeture partielle de certains sites de baignade.

Gestion critique de l'eau

Chrystel Sgard (DDT) a évoqué une gestion critique de l'eau sur quatre zones du département. En exemple, elle cite la Vézère, dont le débit bénéficie d'un soutien depuis le 12 juin, soit un mois plus tôt qu'à la normale. Aujourd'hui, le département est en vigilance. En conséquence, l'usage non essentiel de l'eau est interdit de 8h à 20h. Pour ce qui est des restrictions d'eau, elle invite les usagers à consulter la plateforme VigiEau. En renseignant son code postal, le site informe du niveau de vigilance de sa zone de résidence et indique les écogestes à adopter.
Mathilde Rasselet, pour la Direction Santé Environnement et Politiques Une Seule Santé (DSEUSS), quant à elle, a mis en évidence le bon état général des eaux contrôlées sur les 33 sites de baignade en Corrèze. Ces contrôles ont lieu tous les quinze jours, et toutes les semaines en cas de détérioration. Aujourd'hui, l'étang du Moulin situé à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel est sous surveillance. Le plan du lac de Ponty, à Ussel, est fermé par manque d'eau. Ceux d'Eygurande et de Saint-Salvadour sont fermés par choix des collectivités. Aude Comiti, directrice adjointe de l'*ARS*, a détaillé les actions renforcées dans les structures d'accueil de personnes âgées, alors que le département enregistre déjà sa deuxième vigilance. Le suivi est alors renforcé et les remontées sont quotidiennes, s'assurant de la prise en charge des résidents, de la continuité des soins, du bon fonctionnement du système de climatisation, ainsi que de l'entretien des groupes électrogènes.

Sécurité routière et opération « tranquillité vacances »

David Brezel, directeur départemental de la police nationale, a fait un focus sur les contrôles de stupéfiants et d'alcoolémie, ainsi que sur l'accidentologie. Il a évoqué deux grands évènements programmés en juillet, le Tour de France et Brive Festival. Il a confirmé la reconduction de l'opération « tranquillité vacances », effective sur inscription auprès de la gendarmerie ou de la police nationale, pour surveiller les maisons inoccupées. Xavier Moine, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Corrèze (DDETSPP), aura également toutes ses équipes sur le pont pour contrôler les restaurants, les campings, les hôtels (respect de la chaîne de froid, origines des produits vendus, ventes mensongères...). Elles garderont également un œil vigilant sur l'encadrement des activités de plein air, en particulier celles à risque (validité des diplômes requis, conditions d'emploi, conformité des équipements...).



Conférence de presse menée par M. le préfet, Vincent Berton – © L. Estrade.

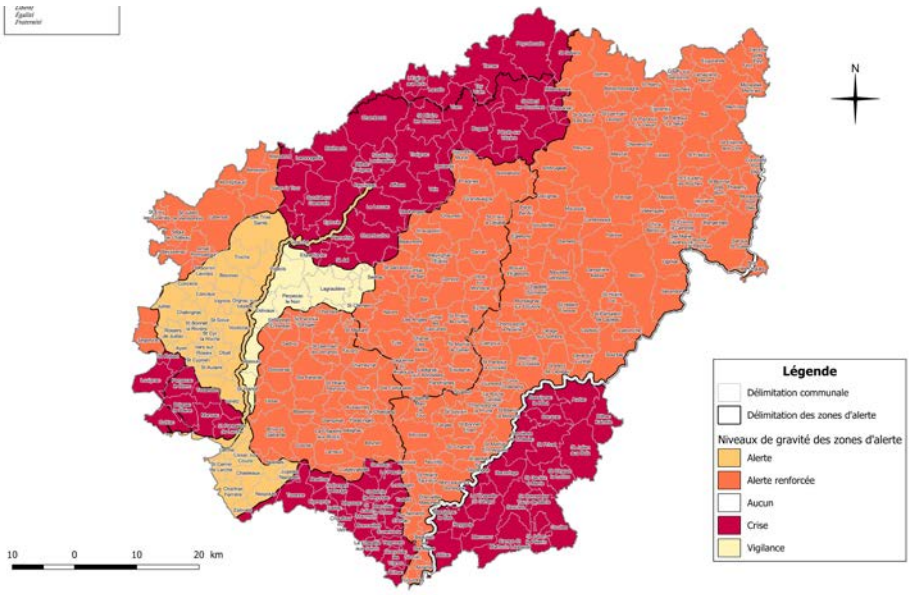
Accueil des mineurs et activités de plein air

Clémence Lacour, cheffe du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport, a mis en avant trois points de vigilance. D'abord, la surveillance des sites de baignade et l'apprentissage de la natation en primaire. Ensuite, les accueils collectifs de mineurs. Elle a rappelé qu'environ 3 000 mineurs étaient accueillis en Corrèze chaque été. Il est donc primordial, en amont, de vérifier l'honorabilité des encadrants et la conformité des structures d'accueil. Des contrôles s'effectuent également dans le secteur très prisé des activités de plein air, comme les centres équestres, les activités de rivières et les sites de plongée ou d'escalade.
Le préfet Vincent Berton a conclu en mettant en avant la transversalité et la collaboration entre ces différents services qui garantissent l'efficacité de l'action de l'État. Ces opérations n'ont pour but que d'assurer la sécurité et la tranquillité de toutes et tous en Corrèze durant la saison estivale.

Sécheresse - La crise gagne du terrain

CORRÈZE - Face à l'épisode de sécheresse, le préfet de la Corrèze renforce les restrictions d'eau dans treize zones du département dès maintenant.

Le temps sec et les températures caniculaires de ces derniers jours ont aggravé une situation déjà très tendue. L'indice d'humidité des sols a notamment atteint un nouveau record bas le 6 juillet. Météo-France annonce le maintien d'un temps sec et chaud dans les jours à venir. Dans ce contexte, afin de préserver les ressources en eau, le préfet de la Corrèze a décidé le passage en crise des deux zones « Dordogne des grands barrages aval rive gauche » et « Dordogne karstique » ; le passage en alerte renforcée des quatre zones « Auvézère », « Corrèze amont », « Corrèze aval » et « Dordogne des grands barrages amont » ; le passage en alerte des deux zones « rivière Vézère » et « Vézère cristalline aval rive droite ». Les zones « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Logne » et « Elle » sont maintenues en crise. La zone « Couze » est maintenue en alerte, et la zone « Vézère cristalline aval rive gauche » est maintenue en vigilance. Les usagers des zones « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Elle », « Logne », « Dordogne karstique », « Corrèze amont », « Corrèze aval », « Dordogne des grands barrages amont », « Dordogne des grands barrages aval rive gauche », « Couze », « Auvézère », « rivière Vézère » et « Vézère cristalline aval rive droite » doivent réduire leurs prélèvements en eau. Chaque geste compte.



Deux zones supplémentaires ont été placées en état de crise.

L'ensemble des mesures de restriction à respecter sont détaillées sur le site national https://vigieau.gouv.fr/, en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.

Justice - Un trentenaire condamné à 30 mois de prison

Un homme âgé de 36 ans a été jugé lundi, par le tribunal correctionnel de Tulle, pour refus d'obtempérer aggravé, refus d'obtempérer, conduite sans permis de conduire, conduite après usage de stupéfiants, conduite sans assurance, détention et transport non autorisé de stupéfiants en état de récidive légale. Le 30 mai, alors qu'il circulait au volant d'un véhicule automobile à Tulle, il avait refusé d'obtempérer aux injonctions de s'arrêter émanant d'un agent de la police municipale de Tulle, contraignant celui-ci à se déporter pour ne pas être heurté. Dans sa fuite, il avait également circulé à contre-sens notamment sur des ronds-points, obligeant des automobilistes à freiner en urgence pour éviter la collision. Le 26 juin, il avait à nouveau commis un refus d'obtempérer dans le centre-ville de Tulle avant d'être finalement interpellé par deux agents de la police municipale. Il avait alors été immédiatement placé en garde à vue. Une perquisition de son véhicule avait également été réalisée et avait permis de découvrir 50 grammes de résine de cannabis. Présenté au parquet de Tulle le 28 juin, il avait été placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention jusqu'à son procès fixé au 13 juillet, dans l'attente de l'analyse du prélèvement salivaire réalisé sur sa personne dans le but de confirmer sa consommation de stupéfiants. À l'issue de l'audience, il a été déclaré coupable de l'ensemble des délits qui lui étaient reprochés et condamné en répression à vingt-quatre mois d'emprisonnement, outre la révocation à hauteur de six mois d'un sursis probatoire auquel il avait été condamné en février 2026 et qui était toujours en cours au moment des faits. Le tribunal a également ordonné la confiscation de son véhicule et lui a fait interdiction de conduire tout véhicule terrestre à moteur pendant une durée de dix-huit mois. Il a été maintenu en détention à l'issue de l'audience.

Jusqu'au 18 août - Les Théâtrales transforment Collonges en scène à ciel ouvert

COLLONGES-LA-ROUGE - Pour la 36e fois, l'été collongeois sera placé sous le signe des Théâtrales. Un festival qui revendique sa différence, misant sur l'engagement de bénévoles fidèles chaque année au plaisir de lever le rideau sur des œuvres éclectiques. Le tout, dans un décor exceptionnel et qui parfois, se fait lui-même acteur...

« C'est quand même génial de pouvoir jouer des pièces dont l'action se déroule au Moyen-Âge entre des châteaux dont les tours nous surplombent ! » Elle a beau veiller sur le festival de théâtre de plein air corrézien depuis des années, Nathalie Delpy n'a pas perdu une once de l'enthousiasme qui l'animait à l'origine de son engagement en qualité d'animatrice culturelle des Théâtrales, qui reviennent cette année du 14 juillet au 18 août. Avec une programmation « qu'on a voulue aussi éclectique que possible, pour que chaque spectateur puisse y trouver son compte ». Mais qu'on ne s'y trompe pas : le choix de l'éclectisme n'empiète en rien sur l'exigence de qualité. « Notre règle, c'est avant tout de ne pas négocier le cachet des artistes en témoignage de respect pour le travail qu'ils accomplissent. Et de réaliser des économies d'échelle sur des frais comme leur hébergement, les repas, pour pouvoir tenir cette ligne. » De fait, une maison du village sert à accueillir comédiens et techniciens, leurs assiettes étant remplies par une noria de petites mains 100 % bénévoles.

« Ici, on prépare les spectacles dans une ambiance familiale »

Un côté familial qui sert de signature au rendez-vous, et qui séduit au-delà des artistes : « Certains spectateurs finissent par rallier les rangs des bénévoles, séduits par l'ambiance qu'ils ressentent entre nous ». Quitte à venir installer scènes et chaises avec leurs enfants, qui finissent eux-mêmes par mettre la main à la pâte. « On n'est pas Avignon, on n'y est même jamais allés pour chercher des spectacles. Notre festival coûte beaucoup moins cher, mais il permet de s'ouvrir à de nouvelles personnes, à l'univers de la scène, sans jamais renoncer à la qualité de la programmation. »



Les Belles-Sœurs ouvriront le bal de ces 36e Théâtrales.

Adaptation de grands classiques et créations

Pour preuve, l'ouverture de cette 36e édition, le 14 juillet à 21h30 au Théâtre de verdure, autour des Belles-Sœurs, de l'auteur doublement moliérisé Éric Assous, par la compagnie toulousaine Grenier Théâtre mise en scène par Claude Hélias. Une comédie de boulevard sans portes qui claquent, une affaire de quiproquos et de mensonges dans lesquels s'enlisent leurs auteurs, trois frères et leurs épouses.

La même compagnie, fidèle de longue date des Théâtrales, reviendra une seconde fois le 21 juillet pour Le Repas des fauves (de Vahé Katcha), et une ambiance très différente. Cette fois, c'est au cœur de la Deuxième Guerre mondiale que vous plongera l'intrigue, en pleine soirée d'anniversaire. Une parenthèse dans l'enfer ? Pas tout à fait : quand les protagonistes sont mis face à leur conscience, la soirée prend une tournure très différente de ce qu'elle aurait dû être…« On rit aussi, mais un rire acide : le scénario bouleverse et impacte nos propres certitudes », détaille Nathalie Delpy, ravie d'accueillir une œuvre qui avait fait un carton voici deux décennies, mais n'était jamais venue interroger le public collongeois. Pour conclure le mois de juillet, la commedia dell'arte s'emparera de la soirée du 29 juillet avec le Faux Magnifico (d'après Flaminio Scala), par l'Académie internationale des Arts et Spectacles, mis en scène par Carlo Boso. Une soirée qui promet de vous laisser sans voix tant la polyvalence des comédiens, aussi à l'aise lorsqu'ils jouent avec des masques qu'en pantomime ou au combat à l'épée, a de quoi sidérer.

Mardi 4 août, le deuxième livre le plus lu au monde, juste derrière la Bible, prendra ses quartiers sur scène, « au sens propre comme au figuré, pour un spectacle interprété par la Cie de l'Esquisse, autour de Cervantès et de son personnage de Don Quichotte, qui avaient apparemment beaucoup de ponts communs.

Cervantès, Victor Hugo et Molière

Un spectacle à livre ouvert, un magnifique hommage, mais je ne vous en dirai pas plus : il faut le voir ! » Viendront ensuite Les Misérables (Cie Amata), d'après l'œuvre de Victor Hugo, particulièrement attendus « parce que jusque-là, on a manqué de chance avec ce spectacle. Programmé puis annulé une première fois à cause de la météo, il l'a été une seconde fois l'an passé parce qu'un comédien était malade ». La soixantaine d'élèves du lycée d'Arsonval, à Brive, auxquels une place a été offerte (hors Pass Culture) pour cette soirée du 11 août, n'ont plus qu'à invoquer Dionysos, dieu du théâtre, pour que rien ne vienne entraver ce moment.

Dernière soirée le 18 août

Et puis l'heure de conclure aura sonné, le 18 août, et c'est à Molière que reviendra l'honneur de baisser le rideau de ces 36e Théâtrales, avec Le Bourgeois Gentilhomme (Cie Mascadart). Molière, invité fidèle de la scène depuis cinq siècles, « et pour lequel certains spectateurs viennent tout spécialement ». Molière, dont on est effaré chaque fois de constater combien ses propos sont modernes. Molière qui incarne si bien ce bonheur de jouer, de rire et de pleurer, que les Théâtrales vous invitent à goûter cette année encore.

Céline KOMPA

Réservation : https://www.theatrales-collonges.org/categorie-produit/billetterie/.



Distinction - L'église de Collonges récolte une dotation de 25 000 euros

COLLONGES-LA-ROUGE - La cité aux vingt-cinq tours a décroché, lundi 6 juillet, le Prix de la mobilisation du concours de la Fondation du patrimoine. Une dotation de 25 000 euros accompagne la récompense, permettant ainsi de restaurer l'église Saint-Pierre de la commune.

Même si elle n'a pas remporté le Grand Prix du patrimoine et du tourisme local, la commune de Collonges-la-Rouge s'est distinguée lors de la troisième édition du concours organisé par la Fondation du patrimoine et Airbnb. L'église Saint-Pierre a obtenu l'un des trois prix de la mobilisation, assorti d'une dotation de 25 000 euros destinée à financer sa restauration.

Organisé en juin, le vote en ligne a réuni près de 70 000 participants. Si les plus fortes dotations ont été attribuées au château médiéval de Château-sur-Epte (Eure), au centre historique minier de Lewarde (Nord) et au pont suspendu de Tonnay-Charente (Charente-Maritime), les organisateurs ont également souhaité récompenser les territoires ayant mené les campagnes de mobilisation les plus marquantes.

« La force d'une mobilisation collective dépasse largement la taille d'une commune »

À ce jeu-là, Collonges-la-Rouge a tiré son épingle du jeu. Plus petite commune parmi les douze sites en lice, elle a multiplié les initiatives pour promouvoir la candidature de son église : création d'un compte Instagram dédié, relais sur les réseaux sociaux, implication des habitants, commerçants, associations, artistes, guides et créateurs de contenu. Une mobilisation qui lui a permis de récolter près de dix fois plus de votes que son nombre d'habitants. « Qui aurait imaginé que la plus petite commune candidate s'imposerait face à des villes bien plus importantes ?, souligne Marie-José Durand-Servoingt, déléguée régionale de la Fondation du patrimoine en Limousin. En rassemblant habitants, associations, artistes et créateurs de contenu autour de son église, Collonges-la-Rouge prouve qu'en matière de patrimoine, la force d'une mobilisation collective dépasse largement la taille d'une commune. » Les 25 000 euros obtenus viendront soutenir le vaste chantier de restauration engagé depuis 2022 sur l'église Saint-Pierre. Les travaux portent notamment sur la couverture, les maçonneries, le mobilier intérieur et les vitraux.



La couverture, les maçonneries, le mobilier intérieur et les vitraux de l'église Saint-Pierre vont être restaurées - © Pépites de France.

Malemort-Ussel - Coups de chaud sur l'étape 100% corrézienne du Tour de France

MALEMORT - Entre Malemort et Ussel, le Tour de France a passé dimanche, une journée entière sur le bitume corrézien. Village départ en fusion, températures records aux conséquences sportives et extra-sportives, cette étape, qui s'est jouée à un rythme effréné, restera sans nul doute longtemps dans les mémoires.



Le départ de Malemort s'est effectué sous une chaleur implacable - © Cyril Greghi

Dès les premières heures de la matinée, aux abords du Village départ organisé sur les bords de Corrèze, sur le terrain Pasteur (à l'emplacement du Festi'Malemort), une foule bigarrée et familiale prend place le long du cordon de barrières déroulé sur l'avenue de la Riante-Borie. Premiers arrivés, premiers installés et premiers servis. Alors que les rayons du soleil surchauffent peu à peu l'asphalte, avec déjà près de 30 °C alors qu'il n'est pas même 10h00, les bras se tendent dans une cacophonie bon enfant, pour glaner, qui un tee-shirt aux couleurs du maillot vert du meilleur sprinteur, qui un bob, ou qui une crème dessert bien fraîche et bienvenue – d'une marque pour laquelle on se lève tous, paraît-il –, d'autant plus que le mercure poursuit sa montée allègrement. À ce rythme, c'est lui qui va décrocher le maillot à pois.

Tandis que les membres de la caravane du Tour font le show et font monter la température dans le public, les « veinards » ayant une invitation attendent (encore) patiemment, et sous un soleil de plomb, l'ouverture du village départ. Si l'ambiance est festive, la chaleur se fait déjà pressante, pour ne pas dire oppressante, et l'organisation millimétrée, pour ne pas dire un brin tatillonne, tend à en agacer quelques-uns. Mais a priori sur le Tour, canicule ou pas, l'heure c'est l'heure : 10h30, ce n'est pas 10h28.

Enfin délivrés par la cloche, le flot d'invités se presse enfin vers les tentes déjà chauffées à blanc des stands de partenaires du Tour et de partenaires locaux. Le grand jeu est alors d'aller chercher un peu de fraîcheur sous les brumisateurs fort à propos répartis sur la vaste esplanade, et de dénicher au plus vite une bouteille glacée, une casquette ou un éventail.

Mais les sourires sont là, et le plaisir de partager ce qui ressemble bien à un moment historique pour la Corrèze, aussi.

Les corps et les esprits échauffés

Le tableau pourrait être idyllique sans cette chaleur exceptionnelle qui martyrise les corps, mais aussi les esprits. Difficile en effet d'occulter la nouvelle tombée la veille, en fin d'après-midi : la réduction d'une trentaine de kilomètres du parcours pour cause de vigilance rouge canicule. Une décision d'ASO, la société organisatrice, dramatique pour près d'une dizaine de communes du sud corrézien, finalement privées de la grande fête que devait être le passage de la grande caravane du Tour sur leurs territoires respectifs. De quoi sensiblement échauffer les esprits sur les réseaux, où nombre de Corréziens n'ont pas eu de mots assez durs pour dénoncer un choix jugé inique.

Tout à son bonheur d'accueillir ce grand moment sportif et populaire sur sa commune, Laurent Darthou n'en oublie d'ailleurs pas d'avoir une pensée désolée pour les « victimes » collatérales de cet épisode caniculaire. « C'est une belle journée, même si bien sûr on est très déçus que le parcours ne passe pas par ces magnifiques villages du sud corrézien. C'est une vraie peine. Mais on a beaucoup de monde ce matin, c'est une grande fête populaire, ce qui correspond totalement à Malemort. »

Pascal Coste boycotte le dispositif protocolaire de l'étape

Une déception semble-t-il partagée par Pascal Coste, le président du Département, grand abonné des manifestations malemortoises. Courroucé par la décision de modifier le parcours de la 9e étape, il a en effet choisi de ne pas s'associer aux dispositifs protocolaires et à cette étape. « Je suis de ceux qui assument leurs décisions. Je suis aussi de ceux qui croient à la transparence, à la loyauté et à la vérité.

Ce qui me peine aujourd'hui, ce n'est pas seulement la modification du parcours, ce sont les Corréziens qui se sont investis avec cœur depuis des mois et qui méritaient davantage de considération. Je serais présent devant mon écran comme beaucoup... et en fin d'après-midi à la fanzone à Naves pour remercier les équipes départementales et les bénévoles qui ont fait un gros travail, et celles et ceux qui sont venus en bénéficier. Il ne faut pas oublier que nous sommes la formidable cheville ouvrière du terrain de jeu du Tour de France, qui permet le succès de cet événement.

Enfin, je tiens à adresser toute ma reconnaissance à celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire de ce dimanche un grand moment pour la Corrèze. Leur engagement, lui, mérite le respect », a exprimé dans un communiqué de presse le président du conseil départemental.

Un départ sous une chaleur écrasante

Le peloton s'est donc élancé sans Pascal Coste mais sous un soleil implacable, et devant des milliers de spectateurs, depuis l'avenue de la Riante-Borie, avant de se diriger pour quelques hectomètres dans la cité gaillarde voisine, puis d'emprunter la route de Beynat pour un périple somptueux de 155 km jusqu'à Ussel. Entre les courbes boisées et les horizons ouverts, l'étape malemortois-usseloise aura en effet offert des paysages magnifiques. Mais la beauté s'est teintée d'un avertissement : le changement climatique impose désormais de nouvelles contraintes au sport et à l'organisation d'événements en extérieur. Si le spectacle a tenu toutes ses promesses, il a aussi souligné la nécessité d'anticiper encore davantage la sécurité sanitaire et logistique des courses à l'avenir. Il n'empêche, l'étape 100 % corrézienne restera dans les mémoires comme une étape où le courage physique a rencontré la rudesse du climat, tandis que Malemort et Ussel auront prouvé leur capacité d'accueil et de résilience. Entre festivités et précautions, la Corrèze a su faire front.

Cyril GREGHI



Malgré la chaleur, Romain Grégoire prend le temps de signer des autographes - © Cyril Greghi



Tous les moyens étaient bons pour se rafraîchir un peu - © Cyril Greghi

Scenario parfait - « Poupou » doit être fier

HAUTE-CORRÈZE - Des Monédières à Ussel, la Haute-Corrèze a brillé sur l'étape corrézienne du Tour de France, dimanche 12 juillet, remporté par Mathieu van der Poel, petit-fils de Poulidor, tout un symbole. Récit d'une journée sportive et festive.

L'étape 9 du Tour de France s'annonçait historique. À raison, puisque ce parcours 100 % Corrèze a tenu toutes ses promesses : celle d'une fête populaire d'envergure, d'une mise en lumière inédite du département et d'une performance sportive au rendez-vous.
« Dans le jargon cycliste, on s'attend à un gros chantier parce que c'est une étape où ça monte et ça descend sans arrêt. Et puis c'est à la veille d'une journée de repos. L'échappée ira forcément au bout », avait annoncé, il y a quelques semaines, le directeur du Tour de France Christian Prudhomme en se rendant au sommet du Mont Bessou à Meymac.
Le Mont Bessou, justement, c'est là que tout s'est joué sportivement sur cette neuvième étape. C'est dans ces pentes que le Néerlandais Mathieu van der Poel a accéléré. Une offensive qui a permis de former un groupe de quatre costauds, face à un public venu nombreux sur le sommet du Limousin. Ici, à près de 1 000 mètres d'altitude, l'ambiance était montée progressivement, tout comme la chaleur au fil de cette journée.


Les coureurs ont cravaché pour rallier l'arrivée, à Ussel.

Le petit-fils de Poulidor s'impose

Après la traversée de Meymac, le peloton de la Grande Boucle s'est offert un nouveau bain de foule à Saint-Angel où le public était aussi au rendez-vous dans la commune qui a remporté le « maillot jaune » du Département de la Corrèze pour la décoration de son bourg. À Ussel, c'est une journée riche et festive qui a animé le centre-ville. Partout, du rond-point du Pont des Salles à la place Voltaire, associations et bars de la ville avaient installé des buvettes et proposaient des animations pour patienter sous le soleil de plomb. Il faut dire que certains étaient là dès très tôt le matin pour être à la meilleure place. Dès midi, l'ambiance est montée sur les derniers mètres de la course. Sur l'avenue Thiers, Marion Rousse, Laurent Jalabert et les autres chroniqueurs ont animé l'émission d'avant-départ devant un public rassemblé sur le trottoir. Puis le défilé a commencé sur le chaud bitume : clubs de vélo (à pied, vigilance rouge oblige), distribution de goodies, sapeurs-pompiers qui arrosaient les spectateurs... jusqu'au moment tant attendu du passage de la caravane publicitaire.
Il ne restait alors plus longtemps à Mathieu van Der Poel et aux échappés pour débarquer dans la capitale de Haute-Corrèze. La montée finale vers Ussel, un faux plat montant, a alors favorisé les puncheurs.
Et van der Poel n'a pas attendu les 150 derniers mètres : il a lancé son sprint de loin, profitant de sa puissance pour surprendre ses compagnons d'échappée. Derrière, le peloton a déboulé à toute vitesse, mais il a échoué à seulement quelques secondes des échappés. Cette arrivée a récompensé l'audace de Mathieu van der Poel qui lève les bras sous le regard de l'Aigle romaine de la place Voltaire. Tout un symbole ici, en Limousin, sur les terres de son grand-père Raymond Poulidor.
Après les podiums sur une place Voltaire aux allures de fournaise, la foule s'est dispersée. Au coucher du soleil, les barrières se sont démontées, la peinture s'est effacée et les routes ont retrouvé leur calme. Mais en Corrèze, il restera le souvenir d'une journée où le Tour de France a écrit une nouvelle page de son histoire, sous les acclamations de milliers de spectateurs.

« Une expérience qui restera gravée »

À la fin de ce week-end intense, le maire Jean-Pierre Guitard résume : « C'est une expérience qui restera gravée autant pour moi que pour l'équipe municipale, les Ussellois et les Corréziens. Je suis très impressionné par la machine ASO qui installe l'arrivée du Tour de France. C'est super bien préparé. On a assisté à l'arrivée des camions le samedi soir, à l'installation dimanche matin et au démontage, c'est impressionnant ».L'édile conclut : « C'est une journée qui passe à 100 à l'heure ! Je remercie les équipes municipales qui ont fait un travail énorme, ainsi que les services de secours, les commerçants, les associations... et aussi les élus de la mandature précédente qui ont amorcé ce travail ».

Jérémy TRUANT (CLP)

UN ACCIDENT PRÈS DE L'ARRIVÉE

À quelques minutes de l'arrivée des coureurs à Ussel, un chauffeur d'un véhicule de presse a été victime d'un malaise dans le dernier virage, avenue Thiers. La voiture a percuté huit spectateurs situés derrière les barrières. Tous ont été pris en charge par le poste de secours avancé et deux ont été transportés vers le centre hospitalier d'Ussel. Ces deux dernières victimes sont, depuis, sorties de l'hôpital dont une Toulousaine avec une fracture à la jambe.

Grande Boucle - Jour de fête au mont Bessou

MEYMAC - Le 12 juillet, la Haute-Corrèze a rayonné grâce aux fresques géantes et animations au sommet du mont Bessou lors du passage du Tour de France.

La municipalité de Meymac, Haute-Corrèze communauté et le parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin s'étaient associés le dimanche 12 juillet pour organiser l'accueil du public lors du passage du Tour de France au sommet du mont Bessou, point culminant du Limousin. Installé sur le cône de vision du groupement syndical forestier du mont Bessou, en copropriété entre la commune et le département de la Corrèze, un ensemble de symboles et d'animations mettait en valeur les richesses de la Haute-Corrèze devant plusieurs millions de téléspectateurs.

Une grande fresque

Il fallait une image symbolique forte pour marquer cet événement exceptionnel. La mission de sa réalisation a été confiée à Caroline Platter, artiste peintre, aquarelliste et créatrice d'univers. Elle aime le Tour de France et les œuvres à la fois monumentales et éphémères. Elle signe là sa quatrième participation, après avoir réalisé une fresque gigantesque d'un peu plus d'un hectare en 2020 à Saint-Léonard-de-Noblat en Haute-Vienne pour rendre hommage à Raymond Poulidor (1936-2019), l'enfant du pays. À Meymac, les dimensions restent plus modestes, en raison d'une topographie du terrain très irrégulière. Sur un espace de 40 x 35 mètres, elle a développé le slogan « À votre tour en Haute-Corrèze », avec un coureur en train de grimper et le blason de la ville de Meymac avec ses trois rivières : la Luzège, la Vézère et la Triouzoune.
Elle a utilisé des bâches agricoles blanches, destinées à être récupérées et recyclées, et de la peinture naturelle à l'eau. Des agrafes métalliques de 14 cm de long enfoncées en biais, également récupérables, maintiennent ces bâches. Une fois enlevées, elles laisseront pendant encore quelques temps l'empreinte de l'œuvre, qui demeurera visible du haut de la tour qui permet d'accéder aux 1 000 m symboliques.

Une carte du ciel

Pour valoriser la réserve internationale de ciel étoilé (RICE), le PNR a dévoilé une bâche sur la tour des 1 000 m. Ce label contribue à enrichir la destination touristique du territoire en proposant une identité « nuit ». Celle-ci se traduit par une mise en valeur de la culture propre au territoire : la Voie lactée peut y être vue à l'œil nu. Sur une hauteur de 25 m, elle présente les diverses constellations visibles depuis le mont Bessou, un point d'observation qui bénéficie d'une absence de pollution lumineuse et donc du noir absolu. Cette bâche spéciale résiste aux vents en laissant passer l'air. Les étoiles qui constituent les constellations s'illuminent grâce à un système fluorescent non polluant.
Enfin, un panneau situé au sommet de la tour rappelle le rôle du conseil départemental dans la venue et l'organisation de cette étape 100 % corrézienne.

Un moment fort

Il fallait être courageux pour assister au passage du Tour sur le mont Bessou, fermé à la circulation automobile. La plupart des spectateurs devaient parcourir un peu plus de deux km à pied avec 220 m de dénivelé. Heureusement, un système de navettes facilitait l'accès pour ceux ou celles qui éprouvaient des difficultés à marcher sous la canicule. La course franchissait le point culminant après l'ascension d'un raidillon de 900 mètres de long à plus de 7 % de pente. Elle permettait à Mathieu van der Poel de montrer sa maîtrise de cette étape.
Les spectateurs par milliers pouvaient suivre ce passage soit à l'ombre des arbres de la forêt, soit devant un écran géant.


Mathieu Van der Poel (ADC) signe un passage remarquable au sommet du Mont Bessou

Un grand concert

Comme « en France, tout finit par une chanson »*, les organisateurs avaient invité Baptiste Ventadour, originaire d'Ussel, pour un concert exceptionnel. Les spectateurs ont pu admirer son talent dans le registre chanson française et folk. Il a livré des classiques et les dernières créations de son EP. Ce concert signe le départ d'une tournée en France avec cinq rendez-vous estivaux. L'artiste termine son second album à paraître en fin d'année. Il va prochainement développer des collaborations pour chanter avec d'autres musiciens et ainsi enrichir son répertoire. Le succès de ce rendez-vous au mont Bessou tenait également à la présence de services de sécurité, à l'aide d'agents municipaux, à la communication délivrée par les services du parc naturel régional, par ceux de Haute-Corrèze communauté et par le *collectif dynamique Meymacois* (CDM) pour la restauration et la buvette.

** Beaumarchais (1732-1799).*

Pascal Coste - « ASO a une dette envers la Corrèze »

CORRÈZE - L'affaire Festina en 1998, une étape sous Covid-19... le département de la Corrèze n'a décidément pas de chance lorsqu'il doit accueillir le peloton du Tour de France. Pour l'étape du 12 juillet, c'est la météo qui a joué à un vilain tour, l'étape étant amputée de 30 km pour cause d'alerte canicule rouge. Rouge de colère Pascal Coste l'a été lui aussi, ce dernier regrettant de ne pas avoir été prévenu concernant le raccourcissement de l'étape 100 % Corrèze. Il a bien fait comprendre son mécontentementen ne prenant pas part aux différents dispositifs protocolaires, ni à l'étape, préférant la « fanzone » de Naves.



Le président du conseil départemental, Pascal Coste, a boycotté l'étape à la dernière minute - photo d'archives.

Bonjour monsieur le président, quelle a été votre réaction suite à l'annonce du raccourcissement de cette étape 100 % Corrèze ?
Avoir le Tour de France en Corrèze, c'est un moment extraordinaire. Je pense que cela a été, pour une partie des Corréziens – si on enlève les 30 kilomètres supprimés – un instant exceptionnel. On a un record d'audience, à 6,2 millions de téléspectateurs, soit un million de plus que l'étape du Périgord. Hormis la voiture de presse qui a heurté les barrières à Ussel, il n'y a pas eu d'incident.
Le Tour de France est une formidable machine sportive et économique, mais il ne faut pas qu'il oublie la considération qu'il doit avoir pour toutes celles et ceux qui font, au quotidien, son succès : que ce soit le patrimoine, les paysages, le public, les bénévoles, les départements et les communes... Donc, avant d'annuler une partie de l'épreuve, je pense qu'il faudrait avoir un peu de considération pour eux.
Ils n'en ont pas eu en me prévenant 10 minutes avant l'annonce générale du Tour, alors que, depuis le matin même, leurs équipes montaient leur coup sans nous en parler. C'est scandaleux. La température était similaire à Périgueux et à Sarlat la veille. Donc pourquoi en Corrèze ? L'organisation, avec le préfet, a pris cette décision sans nous consulter.

Vous décriez donc surtout la manière ?
Ce qu'on dit là, c'est que ça suffit. Arrêtons de prendre les décisions d'en haut. Il y a la même situation avec l'*Aquaterra*. C'est symptomatique. Ils ont dû annuler la partie corrézienne, alors qu'il fait aussi chaud dans le Puy-de-Dôme et dans le Cantal.
Pour ce qui est des feux d'artifice, c'est interdit ici, mais à Paris, c'est autorisé. Il faut bien que tous ces décideurs, toutes ces bourgeoisies qui nous gouvernent, puissent s'amuser et voir un feu d'artifice à Paris ! Les bals des pompiers, c'est pareil. On supprime parce qu'on a peur qu'ils boivent de l'alcool. Mais enfin, les gens sont capables de se réguler !

> *« J'ai découvert une facette de Christian Prudhomme que je n'imaginais pas...*

À Naves, à la fan zone, il y avait 4 000 personnes sur toute la journée et le soir. Il n'y a pas eu une seule intervention. Les gens n'ont pas besoin de tous ces bien-pensants parisiens, relayés par l'État, pour nous faire la leçon et nous dire comment on va vivre tous les jours. Ça suffit. Donc je pose la question : est-ce qu'on va interdire les marchés ? Est-ce qu'on va interdire de sortir ? Mais qu'est-ce qu'on va encore interdire dans ce pays, dans ce département ?

Pour revenir sur le Tour de France, n'avez-vous pas pu proposer des solutions alternatives ?
On ne peut pas. Le directeur du Tour m'a appelé seulement dix minutes avant l'annonce pour me dire : « On va supprimer ça, je te le dis parce que le préfet attend que je te l'annonce pour te rappeler », et le préfet qui explique : « On va faire une cellule de crise et on va gérer ». Les agents ont dû redéplacer les barrières sur la 921 et démonter toute la signalétique en place. La veille, les communes ont appelé, une par une, la sous-préfecture ou la préfecture, et on leur a répondu qu'il n'y aurait pas de mesure prise.

Vous entretenez de bonnes relations avec Christian Prudhomme, cela n'a pas pesé dans la balance ?
Je pense qu'il est très pris dans la course, mais j'ai découvert une facette de Christian Prudhomme que je n'imaginais pas. Il a fait une erreur, il le reconnaît lui-même. Je pense qu'ils ont subi une pression des équipes. Tadej Pogačar, d'ailleurs, a remercié l'organisation pour ce changement. Il a poussé son coup de gueule en arrivant à Ussel... S'il n'est pas capable de rester sur un vélo l'été, il faut changer de métier. Cela va amener Christian Prudhomme à réfléchir. Je pense qu'il portera plus de considération à ceux qui créent le terrain de jeu, et qu'il expliquera au préfet, qu'à un moment, il faut avoir un principe de réalité.

> *« Nous enverrons la facture à ASO...*

Avez-vous pu discuter avec les maires de Turenne, Collonges... ?
J'ai passé ce dimanche 12 juillet, jusqu'à environ 16h, avec les oubliés du Tour. Je me suis rendu sur place, les ai vus dès le soir de l'annonce... J'ai souhaité leur témoigner ma solidarité. Notre délégué au sport a donc remis le maillot jaune et m'a remplacé sur toute la partie protocolaire. Maintenant, ASO a une dette envers la Corrèze et j'espère qu'ils sauront rapidement l'honorer.

Peut-on estimer la perte financière pour ces communes oubliées ?
Je ne sais pas encore. Nous allons faire le point et nous enverrons la facture à ASO, dès que le Tour sera terminé. On va rassembler tous les frais des communes et des associations et espérer qu'ils fassent un geste. On attend le Tour avec impatience.

Propos RECUEILLIS PAR JULES ROMAN

Annulation - La météo a joué un vilain Tour...

MEYSSAC - La commune s'était préparée avec ferveur au passage du Tour de France dimanche 12 juillet. Mais les organisateurs ont supprimé 30 km de parcours, la veille au soir, en raison de la canicule.

À Meyssac, tout était prêt pour accueillir la caravane publicitaire et les champions cyclistes. Les commerçants avaient décoré leurs vitrines avec originalité et les employés municipaux avaient accroché des vélos fleuris aux arbres de l'avenue de l'Auvitrie. Alors, pourquoi ces visages renfrognés ? La veille, en début de soirée, les organisateurs de l'épreuve ont annoncé par communiqué leur décision de raccourcir le parcours d'une trentaine de kilomètres, expliquant : « Cette décision est rendue nécessaire par les conditions météorologiques exceptionnelles. Elle vise à permettre le déroulement de l'épreuve dans des conditions compatibles avec le niveau de vigilance rouge canicule ». Ce coup de rabot a supprimé la partie du circuit traversant les villages du sud du département, dont Meyssac.

> *« Nous attendions ce moment avec impatience*



Là ou devait se masser une foule immense, le néant...

Vers 9h30 est arrivé Pascal Coste, le président du conseil départemental, avec sa tête des mauvais jours. Il a expliqué faire le tour des villages privés de l'épreuve, furieux d'avoir été mis devant le fait accompli juste avant le communiqué officiel, sans concertation. Il a également annoncé qu'il allait boycotter le protocole des organisateurs, prévu au départ de Malemort et à l'arrivée à Ussel. Inutile de préciser que la maire Stéphanie Ciscard était dépitée. Elle nous a adressé le message suivant en début de soirée : « Comme beaucoup de Meyssacoises et Meyssacois, j'ai ressenti une immense déception en apprenant, seulement la veille, que le Tour de France ne passerait finalement pas dans notre commune. Depuis des semaines, nous attendions ce moment avec impatience. Notre village s'était préparé à accueillir cet événement exceptionnel, a-t-elle indiqué. Ce qui est difficile à accepter, c'est pourquoi seulement 30 km et sur le bas de la Corrèze. Cette déception est encore plus grande car cette étape avait été présentée comme une étape »100 % Corrèze« .
Or, en supprimant le passage sur huit communes du bas de celle-ci, à la dernière minute, cette appellation perd aujourd'hui tout son sens. » Le même jour, *Les Entrepreneurs Corrèze* (ex-CGPME) ont exprimé leur « plein soutien et solidarité envers les commerçants, artisans, restaurateurs et professionnels du tourisme directement touchés par cette modification de dernière minute ».
Cette modification du parcours constitue, selon eux, un manque à gagner conséquent en pleine saison touristique. Ils invitent l'ensemble des Corréziens et des visiteurs du département à témoigner de leur soutien en privilégiant les commerces de proximité de ces communes.

Une série de déconvenues

Comme le disait Jacques Chirac : « Les emmerdes, ça vole toujours en escadrille ». Ce n'est pas Meyssac qui dira le contraire. Alors que quelques jours avant, la commune apprenait que le feu d'artifice du 13 juillet était supprimé, le bal des pompiers a été également annulé ce dimanche même, le préfet ayant déclaré l'alerte rouge canicule. Le lendemain soir, la brocante du 14 juillet subissait le même sort.
Le caporal-chef David Quinty, pompier volontaire du Sdis meyssacois, explique : « Nous avons pu annuler toutes les commandes passées en prévision de la petite restauration prévue pour la soirée. Sa suppression nous prive de 5 % de la cagnotte de notre amicale. Mais, ce n'est pas ce manque qui nous embête le plus. C'est l'esprit même de cette soirée dont nous sommes privés. Cette mesure d'annulation nous paraît toutefois sage compte tenu de cette alerte canicule rouge. Et, je peux vous dire qu'en ce moment nous en vivons concrètement les conséquences. Nous avons été sollicités pour des incendies et ces douze derniers jours, nous sommes intervenus 25 fois pour des personnes en difficulté. »

Christian BRUS (CLP)

En images - Au détour du Tour



Les aficionados font toujours preuve d'imagination pour leurs pancartes – © Cyril Greghi



En terre limousine, qui d'autre que Mathieu van der Poel, le petit-fils de Raymond Poulidor, aurait pu s'imposer ? – © ASO/Charly Lopez



Dans la côte du Maugein, cinq hommes ont tenté de tromper la vigilance du peloton – © Thibaut Fauvergue



La chasse aux goodies est lancée – © CG



Tout roule pour Laurent Darthou – © CG

Solidarité - Des vélos pour les enfants des Restos

A l'occasion du passage du Tour de France à Malemort ce jour, l'agence Century 21 Jaubert et Regaudie, représentée par son directeur, François Regaudie, a offert des vélos aux enfants de l'association Les Restos du coeur, en présence du Responsable départemental de l'association, André Leccigne. La remise a eu lieu dimanche sur le podium départ.

Parrainée par le quintuple vainqueur du Tour, Bernard Hinault, cette initiative s'inscrit dans le cadre du dispositif solidaire « Un enfant, un vélo », créé par Century 21 en 2017 et destiné à collecter des vélos en agences pour les offrir à des enfants d'associations locales partenaires au moment du Tour de France. Cette initiative a déjà permis d'offrir plus de 1 300 vélos lors des précédentes éditions.

Derrière cette initiative solidaire se dessine une promesse simple mais puissante : offrir aux enfants des moments d'évasion et de liberté. Comme le confirme Bernard Hinault : « Offrir un vélo à un enfant dont les parents n'ont pas toujours les moyens d'en acheter un, c'est lui offrir bien plus qu'un objet. C'est lui ouvrir un chemin vers l'autonomie et la découverte. »



L'opération « Un enfant, un vélo » est parrainée par Bernard Hinault.

Tour de France en bref

Plus de 130 téléphones portables collectés

À Malemort et Ussel, le passage du Tour de France a été l'occasion d'une mobilisation écologique et solidaire. Les deux villes se sont engagées aux côtés de l'organisme *Ecosystem* pour organiser une grande collecte de téléphones portables.

Les résultats ont été dévoilés sur le podium : 132 téléphones ont été collectés par les deux communes. La Ville de Malemort en a rassemblé 80 entre le 5 juin et le 9 juillet, tandis qu'Ussel en a collecté 52 entre le 5 juin et le 10 juillet.

Les appareils collectés ont été offerts à une structure d'*Emmaüs*, pour être reconditionnés ou, à défaut, dépollués et recyclés. Les appareils reconditionnables sont ensuite donnés à des associations, au bénéfice de personnes en situation de précarité.

Près de 200 kg de nourriture pour la banque alimentaire

Pendant toute la durée du Tour de France, Sodexo France, restaurateur officiel du Tour de France depuis trente-cinq ans, et son réseau philanthropique mondial *Stop Hunger* mettent en place, pour la deuxième année consécutive, une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité. Pour l'étape entre Malemort et Ussel, plus de 196 kilos de denrées – fruits, légumes, salades, pain et sandwiches – ont été remis à la Banque Alimentaire de Brive.

NAISSANCES

BRIVE-LA-GAILLARDE

07 JUILLET
› Alba Sauvage, de Pierre Sauvage et Charlène Gomes.

CHENAILLER-MASCHEIX

13 JUILLET
› Elena Brousse, de Benoît Brouse et Manon Tavares.

MALEMORT

08 JUILLET
› Kayan Hassanzada, de Mohammad Hassanzada et Zamira Rezaei.

MARTEL

12 JUILLET
› Aurore, Eliane Lameira do cabo, de Anthony Lameira do cabo et Lindsay Laurent.

PAZAYAC

09 JUILLET
› June, Patricia, Catherine Bodart, de Yorick Bodart et Agathe Oldra.

RIGNAC

10 JUILLET
› Gabin, Jérémy Bergeret, de Jérémy Bergeret et Mathilde Coste.

SAINT-CYR-LA-ROCHE

09 JUILLET
› Eden Audebert, de Joan Audebert et Morgane Rey.

SEILHAC

13 JUILLET
› Julia Crivisier, de Joël Crivisier et Elsa Leyrat.

TULLE

09 JUILLET
› Kinsley Cauret benoni, de Franck Benoni et Tchelcy Cauret.

USSAC

09 JUILLET
› Hortense, Marie, Jeanne Lagarde, de Antoine Lagarde et Marie-Luce Dousseaud.

USSEL

04 JUILLET
› Maylan, de Marjorie Welter.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

11 JUILLET
› Pierre, Charles, Alexandre Beyne et Emmanuelle Marie Serre.

13 JUILLET
› Jonathan, Pierre, François Burg et Gwendoline Bleriot.

DÉCÈS

ARNAC-POMPADOUR

09 JUILLET
› Félix, Georges Astorg époux Simonne Cournil, 92 ans.

BÉTAILLE

10 JUILLET
› Maurice Feix époux Janine Mauroux, 89 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

› 09 juillet
› Brigitte Sylvie Foujanet, 72 ans. Robert Jacques Lavelle veuf Colette Rocan, 88 ans. Janine, Yvette Martin veuve Georges Dejean, 85 ans.

10 JUILLET
› Frédérique, Clotilde Thibaudeau épouse Bruno Célerier, 59 ans. Colette Valentin veuve Jacques Antoni, 80 ans.

11 JUILLET
› Denise Marie Hélène Bros veuve Urbain Pagès, 85 ans.

13 JUILLET
› Georges Alexis Albert Pillot veuf Huguette Feste, 100 ans.

CHAMBERET

09 JUILLET
› Pierrette, Jeannine Tereygeol veuve Gervais Vacher, 96 ans.

COLLONGES-LA-ROUGE

09 JUILLET
› Alphonse, Jean Besse veuf Marie-Louise Bouillaguet, 95 ans.

FAVARS

13 JUILLET
› Anne-Marie De barros épouse Americo Vieira, 78 ans.

AVIS DE DÉCÈS

PANDRIGNES
CHÂTENAY-MALABRY

La famille LALLITTE-BERTRAND a la tristesse de vous faire part du décès de

MADAME
MONIQUE BERTRAND
née Lallitte

survenu à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le mercredi 8 juillet 2026, à l'âge de 97 ans. Un dernier hommage lui sera rendu le vendredi 17 juillet 2026, à 10h30 en l'Eglise de Pandrignes (Corrèze).

Choix Funéraire Corrézien (05.87.09.09.09).

LAGRAULIÈRE

09 JUILLET
› Christiane, Jeannine Martinie veuve Jean Nicaud, 98 ans.

MALEMORT

07 JUILLET
› Jacqueline, Marie, Madeleine Lateyroux veuve Charles Pouch, 96 ans.

12 JUILLET
› Claude Louis Leblond époux Andrée Rousseau, 89 ans.

SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

12 JUILLET
› Christiane, Andrée Braidy, 90 ans.

SEILHAC

11 JUILLET
› André, Marcel Dignac veuf Marie Brousse, 91 ans.

TULLE

13 JUILLET
› Roger Malagnoux veuf Marie Chassagne, 93 ans.



Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice
au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h

RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Et pourquoi ?

Un coin des clampes à Tulle

TULLE - Dans le quartier historique du Trech, les commères ont leur statue. Rendez-vous à l'intersection de la rue du Fouret et de l'avenue Charles-de-Gaulle où deux clampes, cabas sous le bras, échangent les derniers potins. Mais pourquoi cette gloire minérale ?

Si les murs ont des oreilles, ceux du quartier du Trech doivent sans conteste siffler. Depuis des décennies, les Trechoises et les Trechois s'adonnent à leur sport favori : clamper. Un terme emprunté à l'occitan qui signifie bavarder, commérer, colporter les potins du voisinage et autres informations croustillantes. « Une pratique particulièrement répandue sur les marchés où des femmes, souvent de forte corpulence, se retrouvaient jadis chaque samedi pour discuter au milieu des étals, encombrant par la même occasion le passage. Ainsi est née l'idée d'adresser un clin d'œil à ces commères en les mettant à la une de notre journal local *l'Escunlou* », se souvient Jacques Marthon, le président de l'association *la Commune Libre du Trech*.

Une statue à la gloire des commères

Une pratique tellement répandue et reconnue que la ville de Tulle, désireuse d'embellir le quartier du Trech, a fait ériger sur les conseils de l'association *La Commune libre du Trech* l'unique statue à la gloire de cette pratique. Il est revenu à Pierre Digan le soin de sculpter dans un bloc de granit de Compeix deux clampes grandeur nature surplombant une fontaine. Depuis 1984, deux commères, cabas sous le bras, qui semblent avoir fait halte à l'intersection de la rue du Fouret et de l'avenue Charles-de-Gaulle pour échanger sur les derniers ragots glanés au marché de la cathédrale. Autant de pain béni, d'informations croustillantes que les pipelettes vont colporter à une autre clampe qui, elle, va s'empresser de rapporter l'information secrète à la voisine en amplifiant le contenu précédent. Inauguré le 27 juin 1984, « le coin des clampes » est devenu l'emblème de ce quartier animé depuis des décennies par l'association *La Commune libre du Trech*. Une équipe de gais lurons qui font perdurer au travers d'un cabaret, de fêtes, d'expositions, l'esprit trechois ayant pour devise « Boire, aimer, dormir ».

Clamper dans le dictionnaire ?

Une pratique du « clampage » portée à son paroxysme dans la célèbre affaire du Corbeau qui a agité la préfecture corrézienne de 1917 à 1922. Une vague de lettres anonymes signées « L'Œil de tigre » déferle alors sur Tulle pour dénoncer les faits et les gestes des uns et des autres, semant ainsi la suspicion sur toute la ville jusqu'à ce qu'Angèle Laval, employée de la préfecture corrézienne, ne soit démasquée.

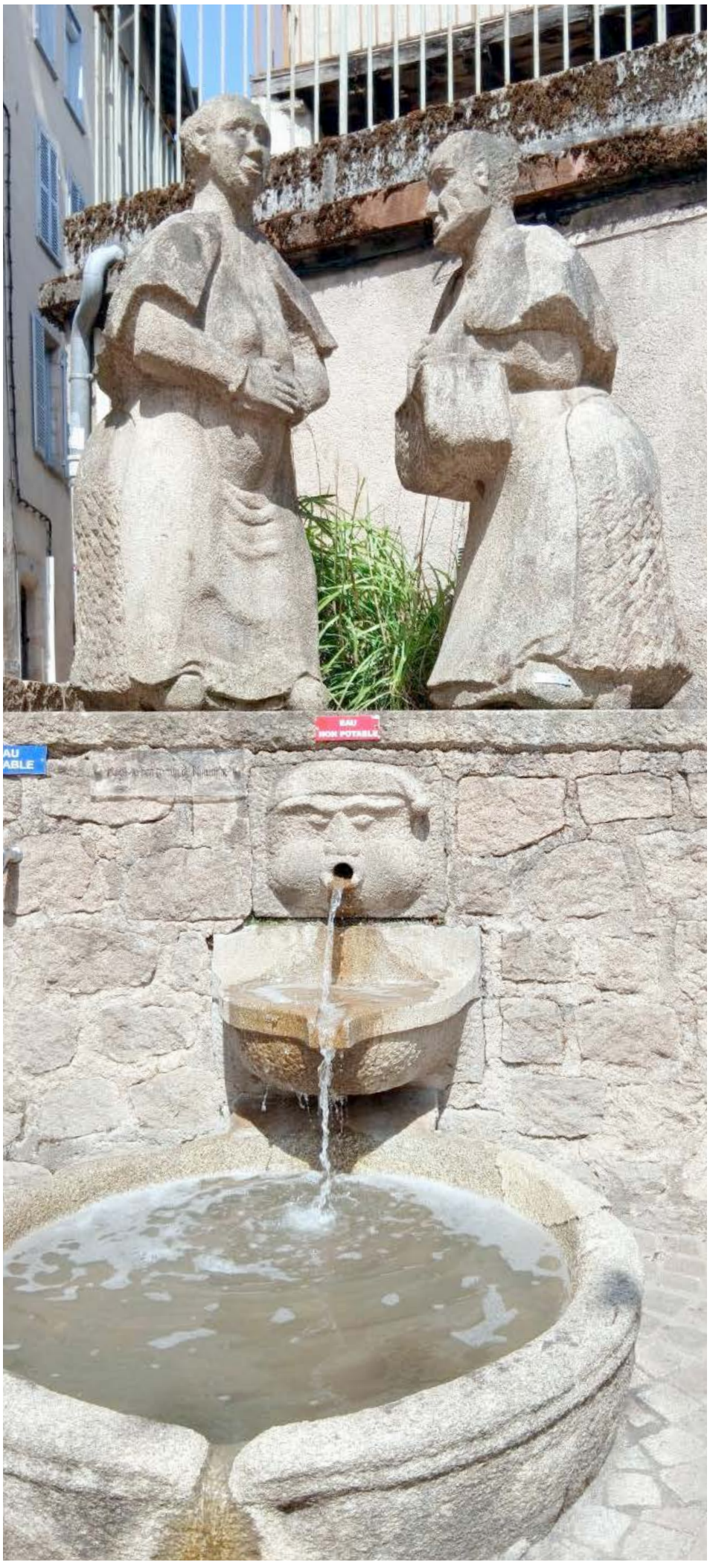
Les clampes sur la scène du cabaret du Trech

« Nos clampes à nous ne colportent pas de mauvaises nouvelles », tempère Jacques Marthon qui chaque année les met à l'honneur lors du célèbre cabaret du Trech dont une édition dédiée en 2012. « Chaque année, des femmes jouent le rôle de clampes, personnage idéal pour rapporter l'information de la veille et parfois actualiser nos textes », confie le président qui ne désespère pas de faire entrer le verbe clamper dans le dictionnaire. « Je compte bien profiter de la venue de l'académicienne Dominique Bona, à la Foire du livre de Brive pour plaider ma cause ».
En attendant, les curieux ont rendez-vous rue Fouret pour connaître les derniers potins. « C'est devenu le passage obligé des touristes avides d'anecdotes en visite dans le Trech », lance-t-on du côté de l'office de tourisme.

Thibaut FAUVERGUE



Une statue à la gloire des clampes du quartier du Trech.



Les clampes attendent les bavards rue du Fouret.

Tulle agglo - Une enquête citoyenne pour construire le schéma directeur cyclable

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités durables, Tulle agglo engage l'élaboration de son Schéma Directeur Cyclable, un document stratégique qui définira les orientations et les aménagements nécessaires au développement de la pratique du vélo sur l'ensemble de son territoire. Afin de construire un projet au plus près des attentes des usagers, Tulle agglo lance une enquête publique destinée à recueillir les avis, les besoins et les habitudes de déplacement des habitants et des personnes fréquentant le territoire. Cette démarche vise à mieux comprendre les usages actuels et les attentes en matière de déplacements à vélo, qu'il s'agisse des trajets du quotidien (travail, études, achats) ou des déplacements de loisirs. Elle permettra également d'identifier les principaux freins à la pratique cyclable et de définir les aménagements, les services et les actions qui rendront le vélo plus attractif, plus confortable et plus sûr.

L'enquête s'adresse à tous les usagers du territoire, qu'ils soient cyclistes réguliers ou occasionnels, piétons, automobilistes, utilisateurs des transports en commun, personnes ne pratiquant pas le vélo, jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite, visiteurs ou touristes. Les contributions recueillies viendront nourrir la réflexion pour élaborer un réseau cyclable cohérent, sécurisé et adapté aux besoins du territoire. L'enquête est ouverte jusqu'au 6 septembre 2026 inclus. Les personnes souhaitant participer peuvent répondre au questionnaire en ligne à l'adresse suivante : https://enquete.plandemobilite.fr/index.php/136685.
Tulle agglo invite l'ensemble des habitants et usagers du territoire à prendre quelques minutes pour participer à cette consultation citoyenne. Chaque contribution permettra d'imaginer les mobilités de demain et de construire un territoire plus accessible, plus sûr et plus durable.

En bref

Le pont des angles en fête les 18 et 19 juillet

Organisée par le PCF, la fête du Pont des Angles se déroulera les 18 et 19 juillet. Au programme soirée moules frites DisCOCOthèque. Dimanche 19 juillet : débat à partir de 10h anniversaire des 90 ans du Front Populaire en présence de Patrick Apel-Muller, ancien directeur de la rédaction de l'Humanité. Concert avec Irish Poitin l'après-midi. Présence de stands : Mouvement de la Paix, ARAC, La Courtine 1917, Centre d'Analyse des Mouvements Populaires,...Entrée libre.

Perturbations de circulation dans le quartier de Souilhac : jusqu'au 29 août

Par mesure de sécurité, le Conseil départemental doit procéder à des travaux d'aménagement dans le quartier de Souilhac, afin de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules avenue Alsace-Lorraine et rue du 4-Septembre. Jusqu'au 29 août, le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone des travaux, entre le rond-point de Souilhac et le rond-point de la Poste. Jusqu'au 25 juillet, la circulation des véhicules est interdite avenue Alsace-Lorraine dans le sens rond-point de Souilhac vers le rond-point de la Poste. Exception : du 12 au 14 juillet, dans le cadre du Tour de France, la circulation sera maintenue. Du 26 juillet au 28 août (24h/24h), la circulation des véhicules est interdite à tous les véhicules du rond-point de Souilhac à l'intersection de la rue du Docteur-Faugeron. Du 27 juillet au 31 juillet de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur le rond-point de Souilhac jusqu'au rond-point de la Poste inclus. Du 24 août au 28 août de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du 4-Septembre. Lors de ces travaux, des déviations seront mises en place : pour tous les véhicules légers circulant en direction du centre-ville : rue Pauphile, rue de l'Estabournie, rue Henry-Dunant. Pour tous les véhicules poids lourds, prendre l'itinéraire conseillé vers Tulle Sud.

Tulle met en place le Pass'été Jeunes pour les jeunes tullistes !

Jusqu'au 28 août, la ville de Tulle propose aux jeunes de 12 à 17 ans de nombreuses animations gratuites tout au long de l'été : multisports, piscine, ateliers graff, jeux collectifs et bien d'autres activités. Toutes les animations sont encadrées par un animateur du service jeunesse de la Ville de Tulle. Gratuit, sur inscription au 06 77 03 67 57. Programme complet : www.ville-tulle.fr.

Un été au Chambon ça se prépare !

Pendant les grandes vacances, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs du Chambon a préparé un programme varié, ludique et adapté à chaque tranche d'âge : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 9 ans et plus. Renseignements et inscriptions au 05 55 26 52 80 ou par courriel acentreloisirs.chambon@ville-tulle.fr. Programme complet : www.ville-tulle.fr.

Deux sculpteurs burkinabés à l'honneur

En parallèle à la XIIIe biennale internationale de sculpture de Marc-la-Tour, l'association *Fragments* organise une exposition d'œuvres des sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma à la médiathèque de Tulle. Elle est visible gratuitement jusqu'au 15 septembre. Renseignements auprès de *Fragments* au 06 45 36 42 05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Mais aussi...

- La cérémonie commémorant la Journée Nationale à la Mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'Hommage aux Justes de France se tiendra

La Vie Corrézienne
15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes : EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.
RÉDACTION · sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.
PUBLICITÉ · b.dupaquier@laviecorrezienne.com - 06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.
CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal BAC DE TRI

En paroisses

Vendredi 17 juillet. Sainte Marcelline, sainte Charlotte, saintes Carmélites de Compiègne 17h30 messe et adoration à St Jean-Baptiste. 17h30 messe à Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze). 18h chapelet à Laguenne

Samedi 18 juillet. St Frédéric, 10h messe et confirmations de gens du voyage à St Joseph (messe ouverte à tous). 18h30 messe à Albignac (pour Lucienne Machemy). 18h30 messe à St Mexant (pour Jeanne Chavigné, Raymonde Desseauve, Marie-Marthe Soleilhavoup). 18h30 messe à St Salvadour

Dimanche 19 juillet. 16è dimanche du temps ordinaire ; St Arsène, 9h30 messe à Naves (pour Georgette Lévêque, Irène Madelmont). 11h messe à St Jean-Baptiste (pour Bernard Picard). 11h messe à Beynat. 11h messe à Corrèze (pour Thierry Lacroix, Joël Serre, Michèle Chezalviel). 11h messe à Seilhac. Baptême de Margot Vergne à Seilhac

Lundi 20 juillet. St Élie, 14h chapelet à Ste Fortunade. 18h30 messe à St Jean-Baptiste

Mardi 21 juillet. St Victor, St Laurent de Brindisi, 18h30 messe à St Jean-Baptiste

Mercredi 22 juillet. Ste Marie-Madeleine, 18h30 messe à St Jean-Baptiste

Jeudi 23 juillet. Ste Brigitte de Suède, co-patronne de l'Europe, 18h30 messe à St Jean-Baptiste

Vendredi 24 juillet. Ste Christine, St Charbel Maklouf, 17h30 messe à Notre-Dame du Pont du Salut (Corrèze). 17h30 messe et adoration à St Jean-Baptiste

Samedi 25 juillet. St Jacques, apôtre, 18h30 messe à St Clément. 18h30 messe à Ste Fortunade (pour Pierrette Capitaine). 18h30 messe à St Germain les Vergnes (pour Marie-Thérèse Bouige, Hélène Eyssartier). 18h30 messe à Sérilhac. Baptêmes : Tiana Baron à St Jean-Baptiste, Mendy Paulo à Naves

Dimanche 26 juillet. 17è dimanche du temps ordinaire ; Ste Anne et St Joachim, parents de la Vierge Marie, 9h30 messe à St Jean-Baptiste. 9h30 messe à Chaumeil. 10h à Aubazine : conférence sur les grands-parents par Fr. Éric Bidot, puis à 11h messe animée par la Route Chantante (pour Clémente Bamos). 11h messe à St Jean-Baptiste (pour Liliane Deslouis, Anne-Marie Massoulier et la famille Daumard-Massoulier, Paul Cluzeaud, Léo et Lydie Serre). 11h messe à Corrèze (pour Georges Vialle). 11h messe à Seilhac. Baptêmes : Éléanore et Mathilde Grech à Aubazine

Saint-Hilaire-Peyroux - La commune célèbre ses nouveaux arrivants

Vendredi 3 juillet, les habitants de Saint-Hilaire-Peyroux étaient invités à partager un moment de convivialité à l'occasion de la toute première fête communale organisée par la municipalité. Cette soirée a notamment permis d'accueillir les nouveaux habitants de la commune. Les élus municipaux se sont présentés et ont pris le temps d'échanger avec eux, afin de favoriser leur intégration dans la vie locale.
La municipalité avait également souhaité valoriser les savoir-faire du territoire en donnant la parole aux talents locaux. Plusieurs créateurs et artisans ont ainsi présenté leurs réalisations : sculptures à partir d'objets du quotidien, patchwork, création de chapeaux, peintures, vannerie et autres créations artisanales ont suscité la curiosité des visiteurs tout au long de la soirée. L'association *Danse Passion* a proposé trois démonstrations qui ont rythmé la soirée avant que le DJ et le karaoké ne prennent le relais pour prolonger l'ambiance festive.
Les participants ont partagé un buffet préparé par Gubert Traiteur, propice aux rencontres et aux échanges. « Nous souhaitions créer un rendez-vous convivial où chacun puisse se rencontrer, accueillir les nouveaux habitants et mettre en valeur les richesses de notre commune. Cette première édition a pleinement répondu à cet objectif », souligne la municipalité.
Au vu de la participation et des retours très positifs des habitants, cette première fête communale pourrait bien devenir un rendez-vous annuel incontournable à Saint-Hilaire-Peyroux.



Le karaoké a participé à la bonne ambiance de la soirée.

Saint-Hilaire-Peyroux

Marché de producteurs le samedi 18 juillet. *L'Hilairoise 19* fixe le rendez-vous au samedi 18 juillet à partir de 18h, place René Maury, dans le bourg, pour le premier Marché des producteurs de Pays de l'été.
En partenariat avec la Chambre d'agriculture et Corrèze Tourisme, cette soirée mettra à l'honneur les producteurs locaux. Les visiteurs pourront faire leurs achats directement auprès des producteurs et déguster leurs produits sur place dans une ambiance conviviale.
Des tables, des bancs et des barbecues seront mis à disposition du public afin de partager un moment chaleureux en famille ou entre amis. N'oubliez pas vos couverts ! La soirée sera animée par DJ Seb, qui accompagnera cet événement festif.

Cornil - Remise de calculatrices avant le collège

À Cornil, à l'occasion de leur départ en 6e, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice spéciale collège, offerte par la municipalité. Le maire Pascal Fouché a remis ce cadeau en présence de la directrice Mélanie Mulder.
Au dos est inscrit « cap sur la 6e, bonne réussite, commune de Cornil », accompagné du blason, une manière pour les élus d'encourager les jeunes dans la suite de leur parcours scolaire.



Une partie des élèves de CM2 qui ont reçu la calculette spéciale collège.

Cornil - « Chamboule tout » à la maison médicale

À l'occasion de son départ vers la Normandie, Juliette Gounet, psychologue exerçant à la maison médicale de Cornil, a convié l'ensemble des personnels de santé et des élus pour partager un moment de convivialité. Mme Gounet a exprimé le plaisir qu'elle a eu de travailler dans cette structure et souhaite que la bonne ambiance qui y règne, perdure.
Cette rencontre a permis de faire la connaissance des nouveaux venus : le docteur Cristina Fronteanu, installée depuis le 1er juillet, en remplacement du docteur Annie Eyrolle qui a exercé quarante ans sur la commune. Cristina Fronteanu est accompagnée de Loraline, assistante médicale qui accueillera les patients.
Alexandre Machera, psychologue, prend le relais de Juliette Gounet à la maison médicale. C'était l'occasion aussi de rencontrer Tristan Boissarie, le nouveau pharmacien.
Pascal Fouché, maire de Cornil, après avoir remercié Mme Gounet pour son travail et son dynamisme, lui a demandé en plaisantant de ne pas oublier ses origines corniloises par son grand-père Jean Bontemps et lui a souhaité le meilleur pour la suite de sa carrière.
Il a également souhaité la bienvenue aux nouveaux professionnels, se félicitant de leur arrivée dans cette structure médicale initiée par la municipalité.
Une cérémonie d'accueil des nouveaux professionnels sera prochainement organisée à la mairie. Ce sera l'occasion de remercier Annie Eyrolle pour toutes ces années de présence auprès des habitants de Cornil en tant que médecin.



Juliette Gounet (robe bleu marine et blanc) a convié l'ensemble des personnels de santé et des élus pour partager un moment de convivialité.

Cornil - Les mais des nouveaux élus



Parmi les élus, Carine Vacher se tient aux côtés de Jérôme Catinaud et son arbre d'élu.

À chaque élection, les mais réapparaissent mais cette année, en raison de la canicule, ils ont pris la forme de petits arbres à replanter plus tard, lorsque le temps le permettra. Et ce fut le cas dans la commune de Cornil comme ailleurs.
Cette tradition qui perdure dans le sud-ouest est l'occasion d'honorer les nouveaux élus, c'est ce qui a dernièrement été fait à Jourzat pour Carine Vacher et Jérôme Catinaud.

Cornil - Le FCCF nourrit de grandes ambitions



Nicolas Zajac, 5e en partant de la gauche.

Vendredi 3 juillet, au Roc Blanc de Cornil, s'est réunie l'assemblée générale du Football Club Cornilois Fortunadais. Ce moment important de l'année a permis de dresser le bilan de cette saison historique et de se tourner avec ambition vers les défis qui attendent les joueuses et joueurs pour la nouvelle saison.
Tour à tour, les éducateurs et les coachs ont présenté leur travail avec leurs équipes respectives et les résultats obtenus.
Le président, Nicolas Zajac, a remercié l'ensemble des licenciés, éducateurs, arbitres, bénévoles et dirigeants, mais aussi les partenaires, élus et supporters. Il a précisé qu'il fait bon vivre dans ce club où des activités sont proposées aux jeunes, tout au long de l'année, en dehors du football. Nicolas Zajac a ensuite rappelé les valeurs du FCCF : passion, convivialité, partage, respect.

Gimel-les-Cascades

Secrétariat de mairie. Il est fermé jusqu'au mercredi 29 juillet inclus. Durant cette fermeture, une permanence est assurée les mardis et jeudis de 18h à 19h et les samedis de 10h30 à 12h30.

Restrictions de circulation. À compter du 20 juillet prochain, la circulation des véhicules sera interdite sur la VC de la Gare, entre ce lieu-dit et le lotissement de la Croix du Doubs, en raison de travaux de voirie, confiés par *Tulle Agglo* à l'entreprise Eurovia.

Secrétariat de mairie. Il est fermée jusqu'au mercredi 29 juillet inclus. Durant cette fermeture, une permanence sera assurée les mardis et jeudis de 18h à 19h et les samedis de 10h30 à 12h30.

Spectacle vivant son et lumière. Les vestiges du château médiéval du bourg s'apprêtent à recevoir, une nouvelle fois, la troupe de 70 bénévoles de l'association Son et lumière de Gimel. Les cinq représentations de ce nouveau spectacle entièrement remodelé et intitulé *Dans les yeux de nos grands-mères*, sont fixées aux vendredi 17, samedi 18, jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 juillet, à 22h.
Le spectacle comprend plusieurs tableaux historiques retraçant des pages de l'histoire locale de façon antéchronologique, depuis notre époque jusqu'à la Révolution de 1789.
Tarifs : adulte 10 €, étudiants 7 €, enfants de 5 à 14 ans 5 €. Renseignements et possibilité de réservations au 06.86.38.64.00 (mail : sonetlumiere.gimel@orange.fr ; site internet : sonetlumiere-gimel.fr).

Gimel-les Cascades - Gaston Vuillier mis à l'honneur

Samedi dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition sur Gaston Vuillier (1845-1915), élaborée par l'association *Les Amis de Gimel* en association avec la municipalité. Autour d'Alain Sentier, maire, et d'élus municipaux, étaient présents, entre autres, Henriette Vinatier, présidente, et des membres du bureau de cette association.
Le maire a rappelé que Gaston Vuillier, grand peintre reporter du XIXe siècle, fut un acteur de premier plan dans la diffusion du dessin de voyage. Découvrant Gimel en 1892, il s'attacha à ce site auquel il consacra toute la dernière période de sa vie ; il aménagea un parc pour la visite des cascades et joua un grand rôle dans la défense du site face à deux projets industriels. En 1912, il réussit à obtenir son classement, faisant ainsi des cascades de Gimel un des premiers sites classés en France.
La municipalité a d'ailleurs récemment aménagé les abords du castel que Gaston Vuillier s'était fait bâtir dans le bourg, pour le mettre à l'honneur.
La mairie de Gimel-les-Cascades possède plusieurs dizaines d'œuvres de cet artiste, dont celles données à la commune par sa famille qui sont présentées à cette occasion.



Le maire Alain Sentier a rappelé les liens forts qui unissaient l'artiste et Gimel- © Picasa

L'exposition aborde le peintre-illustrateur, mais aussi son action de défense du site des cascades. Sont aussi présentées des œuvres d'artistes peintres, amis de Gaston Vuillier, venus en Corrèze le soutenir dans son combat et qui en ont profité pour peindre paysages et scènes de vie.
L'exposition se déroule du 11 au 30 juillet 2026, avec une ouverture assurée les dimanches de 10h à 12h et de 15h à 19h, et tous les autres jours de 15h à 19h, à la salle d'exposition (près de l'église). Entrée libre.

Marc-la-Tour - La XIIIe biennale internationale de sculpture approche

L'association Fragments organise la XIIIe Biennale internationale de sculpture à Marc-la-Tour, du 1er au 9 août.
Durant neuf jours, l'événement mettra à l'honneur l'Australie, le Mexique, le Burkina Faso et la Palestine.
À l'occasion de cette grande fête de la sculpture, des sculpteurs, ainsi que d'autres artistes et artisans, investiront le village pour partager leur savoir-faire avec le public à travers des démonstrations, des expositions et des ateliers pédagogiques.
Plusieurs stages de pratique artistique seront également proposés à tous les publics. Sculpture sur pierre, sculpture sur bois, modelage de la terre ou encore initiation au bronze à la cire perdue permettront aux participants de découvrir différentes techniques aux côtés de sculpteurs confirmés, parmi lesquels Yves Connier, meilleur ouvrier de France, Sylvain Yerbanga, artiste burkinabé, Béatrice Chastagnol et Joël Thépault.
Fragments mettra également en avant d'autres artistes internationaux, tels que Thomas Martin Ringer, sculpteur australien, Fabian Migueles et Adrian Peña Mina, sculpteurs mexicains, Jasem Shuman, sculpteur palestinien, ainsi que Faustin Tougma, sculpteur burkinabé.
En réunissant des artistes et des savoir-faire de plusieurs continents, tout en jumelant différents ateliers Fragments créés dans le monde avec l'atelier français, la biennale internationale de sculpture affirme « une conception de l'art comme espace de transmission et d'ouverture culturelle ».
Au programme notamment de nombreuses animations gratuites : le 1er août, l'inauguration à 11 h 30. Tous les jours, le public pourra assister à la réalisation de sculptures sur place. À 9 h, 12 h, 14 h et 18 h. Par l'Atelier Marc-la-Tour. Également, de 18 h à 20 h seront proposés : exposition, buvette, boutique, librairie à la mairie de Marc-la-Tour.
Autre animation, le 8 août, à 20 h 30, un concert blues avec Anna Boulic chanteuse, harpiste, australienne, au jardin de sculpture. Prix libre.
Le 9 août, de 9 h à 18 h, place à un marché d'artistes et artisans d'art au village. À 17 h, concert de la chorale schola cantorum à l'église. À 18 h 30, action de jumelages avec les sculpteurs et tirage de la grande tombola artistique. À 19 h, ce sera la clôture de la biennale.



Rendez-vous incontournable, la XIIIe biennale se déroule du 1er au 9 août à Marc-la-Tour.

Des stages et expositions

Dans le cadre de cette biennale, l'association Fragments propose plusieurs stages jusqu'au 9 août. Après celui avec Sylvain Yerbanga, artiste burkinabé, place à un stage de modelage terre, du 28 au 31 juillet, avec l'artiste Béatrice Chastagnol. Tarif : 200€. Puis, un stage de sculpture sur pierre du 1er au 5 août et du 5 au 9 août, avec Yves Connier, sculpteur et meilleur ouvrier de France (MOF). Tarif : 350 €. Et un stage de sculpture sur bois, du 5 au 8 août, avec le sculpteur Joël Thépault. Tarif : 200 €. Les stages se déroulent de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
En parallèle, à la biennale, Fragments organise deux expositions gratuites. Une, jusqu'au 15 septembre, à la médiathèque de Tulle agglo avec les sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma. Et une autre à la médiathèque d'Argentat avec les sculpteurs de Marc-la-Tour jusqu'au 19 septembre.
Pour toutes ces animations, renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillages-culpte.blogspot.com.

Sainte-Fortunade - La Fnaca en assemblée générale départementale

Le comité départemental de la Fnaca s'est réuni à la salle polyvalente de Sainte-Fortunade le 25 juin dernier. 106 responsables avaient répondu présents.
Le président Guy Lefebvre a ouvert la réunion. Après une minute de silence observée à la mémoire des disparus, les sujets à l'ordre du jour ont été abordés.
Le compte rendu du dernier conseil national a été détaillé. Avec notamment le rappel que le siège national FNACA quitte Paris en septembre 2026 pour s'installer à Macon. Toutes les décisions et les divers renseignements sur la nouvelle organisation paraîtront au journal L'Ancien d'Algérie.
Il a ensuite été décidé de verser une cotisation forfaitaire à l'UDAC de 130 000 €.
Le compte rendu financier a été présenté par Robert Claux trésorier départemental. La dotation au fonds social sera reconduite pour 2026.
Le remboursement des frais de déplacement des responsables passera à 0,5 € par km dès la prochaine réunion. Une manifestation pour le 60e anniversaire de la création du comité départemental réunissant les adhérents aura lieu en septembre ou octobre prochain.
Depuis 1993, 323 diplômes d'honneur ont été décernés en Corrèze. Cette année, il y aura huit nouvelles promotions : Gabriel Iannarillli,



Le bureau départemental dévoile les orientations 2026.

porte-drapeau Brive, Jean Rebière porte-drapeau Bort-les-Orgues, Yvette Mourigal vice-présidente Meyssac, Jean Bach porte-drapeau comité, trésorier comité Tulle, Roger Borderie porte-drapeau Aubazine, Michel Siscard qui est à l'origine du comité de Brive et de la Corrèze, Gabriel Benedicto, secrétaire départemental, président comité Cornil, Chantal Contamin vice-présidente départementale, responsable des veuves.
Les diplômes ont été remis lors de manifestations spécifiques.
La réunion s'est terminée par la remise, par le président de cette distinction aux promus et responsables Jean Bach et Gabriel Benedicto.
Les participants se sont retrouvés autour d'un repas convivial au Domaine de Lachaud à Sainte-Fortunade

Sainte-Fortunade - Une fête de l'école très suivie



Les parents sont venus massivement profiter du spectacle des enfants.

Jeudi 3 juillet la fête des écoles a rassemblé de très nombreuses familles dans la cour de récréation pour un très beau spectacle sur le thème « voyage autour du monde ». De l'Irlande aux États-Unis au rythme de la country en passant par le Japon jusqu'à Tahiti, les élèves ont fait voyager le public à travers des danses, des musiques et des costumes haut en couleur sous les applaudissements nourris des spectateurs. L'école a tenu à remercier les bénévoles de l'APE et le personnel communal qui ont oeuvré à la réussite de ce moment fort de fin d'année.

Sainte-Fortunade - Un bilan et des perspectives au SFCTT

Le *Sainte-Fortunade-Cornil tennis de table* (SFTT) a tenu son assemblée générale le 3 juillet dernier en présence des licenciés, des bénévoles et des élus des communes de Sainte-Fortunade et Cornil.
Le président Jean-Michel Delbe a ouvert la séance en présentant un rapport moral très encourageant, évoquant notamment le tournoi annuel organisé malgré la canicule. Xavier Ancelle a dressé un bilan très positif de la saison 2025-2026, marqué par trois montées d'équipes toutes confirmées lors de la seconde phase.
Le club poursuit sa progression et comptera vingt-trois licenciés pour la saison à venir, avec cinq équipes engagées en championnat.
Le trésorier Denis Lajoinie a présenté des comptes équilibrés confirmant la bonne santé financière du club.



Le staff du SFCTT a présenté les bilans de la saison 2025-2026.

Les représentants des communes ont salué le dynamisme du club et renouvelé leur soutien pour accompagner son développement.
L'assemblée générale s'est conclue dans une ambiance conviviale, illustrant la dynamique qui anime le club à la veille d'une nouvelle saison.

Argentat-sur-Dordogne - Un après-midi rempli de musique et de bonne humeur

Récemment, les résidents de l' EHPAD d'Argentat ont eu le plaisir d'assister à un concert totalement improvisé et spontané grâce à deux stars du jour ! Au programme : harmonica, chansons, danse, rires et beaucoup d'émotion. Très vite, les résidents se sont laissés emporter par l'ambiance festive, chantant, tapant des mains et esquissant quelques pas de danse.
Ces instants simples, mais précieux, illuminent le quotidien et rappellent que le bonheur se cache souvent dans les moments les plus spontanés



Ambiance détendue et musicale à l'Ehpad d'Argentat.

Sainte-Fortunade - La route barrée à partir de Malfage

La route communale reliant Le Malfage au Mazet est fermée en raison de la chute d'une grande branche retenue en équilibre par les fils Enedis et les fils du téléphone. Les services techniques municipaux ont indiqué par deux panneaux la fermeture de la route et ont dégagé les branchages rasant la route. Mais en attendant les réparations des services d'Enedis pour garantir la sécurité, la route est barrée.
Cette branche est en fait une partie du fût de l'arbre qui est un résineux. Ce sont les vents violents en tourbillon qui ont eu lieu dans la nuit du 10 au 11 juillet qui sont responsables de ce dégât. La fourniture d'électricité n'est pas interrompue sur le secteur.



Le fût de l'arbre est en équilibre au dessus de la route.

Argentat - Deux expositions pour conclure l'année de Corps en tête

L'année de *Corps en tête* s'est terminée en beauté avec deux expositions le dimanche 21 juin à Argentat. Il s'agissait des résultats de deux cours prodigués pendant l'année.
La première était issue des séances menées par Dorian Escaré et consacrées à la bande dessinée et aux mangas. Elles ont donné lieu à des créations d'élèves enfants et adolescents. Un véritable atelier d'artiste était recréé et expliquait les étapes du travail des auteurs et autrices en herbe : scénario, storyboard, dessin, encre de Chine, mise en couleurs avec Liza Benoit…
Laure-Hélène Bourgeois, quant à elle, continue à animer les cours d'arts plastiques autour du portrait, de la nature, de l'abstrait ou de l'imaginaire… Elle a aussi permis à ses élèves, débutants ou confirmés, de travailler avec la céramiste Jocelyne Guérin : de magnifiques dragons en faïence et photophores en porcelaine en témoignaient.
Par ailleurs, les visiteurs pouvaient admirer des œuvres réalisées à l'acrylique, au pastel, à l'huile,



Le travail des élèves de Laure-Hélène Bourgeois et Dorian Escaré a été montré.

en collage, aux feutres, au stylo, à l'aquarelle…
Les cours de ces deux professeurs reprendront à la rentrée de septembre.

Sainte-Fortunade

Ball-trap. La société de chasse Fortunadaise organise son traditionnel ball-trap le samedi 25 et le dimanche 26 juillet au stade Albaret de Sainte-Fortunade.

Marché de pays. Le troisième marché de pays de l'été se déroulera vendredi 17 juillet dans le parc du château à parti de 17h. L'animation sera confiée à Fiesta'80.

Albussac

Nouveau né. Naissance à Tulle, le 2 juillet, d'Alban Rougie, fils de Christelle Bouyoux et de Germain Rougie.

Neuville

Assemblée générale de la société de chasse. La société de chasse de Neuville tiendra son assemblée générale le dimanche 9 août 2026 à 10h30 à la salle des fêtes. Ordre du jour : bilan de la saison écoulée, point financier, renouvellement du bureau, questions diverses.

Argentat-sur-Dordogne - Une visite théâtralisée autour de l'histoire locale

Jeudi 23 juillet est proposée une visite théâtralisée autour des guerres de religion et de la période du protestantisme, solidement ancrée à Argentat.
Le trajet, initié par le personnage d'Adèle – joué par l'excellente comédienne Juliette –, permet l'évocation du protestantisme dans la cité ainsi que la diffusion de ses idées inhérentes. Ces idées nouvelles sont prétextes à la découverte des lieux emblématiques d'Argentat où a été professée la foi nouvelle.
Ici s'est passé un épisode célèbre, là un incendie ravage l'église. Quant au temple protestant, il connaît des emplacements divers, selon les aléas des troubles. Les protestants remportent des victoires, subissent des défaites, trouvant influence et progrès dans leurs actions ou au contraire éprouvant leurs limites.
Mais au dix-septième siècle, la révocation de l'édit de Nantes, la Contre-Réforme catholique mettent un terme à l'essor du protestantisme. Dès lors, les Argentacois adhèrent de façon privilégiée au catholicisme. La représentation se poursuit avec l'ensemble vocal des *Gojats del porti* qui interprète des chants en langue d'oc. Notons la participation des *Échos Limousins*, qui accompagnent la visite, ainsi que la prestation de Jérémy Mériau, très efficace en passe-rue joueur de vielle.



Cette visite théâtralisée retrace, entre autres, l'histoire du protestantisme à Argentat.

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde. L'été à Argentat-sur-Dordogne, vous pouvez joindre votre médecin régulateur du samedi 12h au lundi 8h en appelant le 08 10 19 19 55.
Pharmacie : dimanche 19 juillet et lundi 20 juillet, pharmacie Caze : 05 55 28 00 10. Mardi 14 juillet : pharmacie Briancon : 05 55 28 11 37.
Cabinets infirmiers : Cabinet infirmier Barrière – Pelissier – Maurand – Pejoine, 48, avenue Joseph Vachal, 19400 Argentat. Tél. : 05 55 28 84 37 (gardes tous les week-ends). Cabinet infirmier Céline Courcelaud - Isabelle Valeix : 05 55 91 40 04. Infirmière Graffouliere Marie, 32, avenue François Mitterrand, 19400 Argentat. Tél. : 06 85 38 62 44. Infirmières Delcroix Marie – Pierre, secteur Albussac : 05 55 28 94 16. Infirmières de l'association *Centre de soins MSA Argentat* : 05 19 64 03 07.

Programme de la salle de cinéma « Le Turenne ». Vendredi 17 juillet à 15h : *Des Minions et des monstres*. Vendredi 17 juillet à 21h : *Disclosure Day*. Samedi 18 juillet à 21h : *Fils de personne*. Lundi 20 juillet à 15h : *Des Minions et des monstres*. Lundi 20 juillet à 21h : *Disclosure Day*. Mardi 21 juillet à 21h : *Compostelle*. Mercredi 22 juillet à 16h : *Les Parfaits*. Jeudi 23 juillet à 21h : *Supergirl*. Vendredi 24 juillet à 15h : *Toy Story 5*. Vendredi 24 juillet à 21h : *Le Garçon qui faisait danser*.

Casting. Pour sa prochaine pièce, « Mémé la givrée », la troupe de théâtre amateur d'Argentat-sur-Dordogne *La Joyeuse Clique*, recherche une actrice ou un acteur, débutant ou pas ! Textes et costumes fournis. Bonne humeur et engagement requis. Si l'aventure vous tente, venez vous divertir et faire rire. Appelez Michel au 06 75 34 90 43 ou envoyez un message à lajoyeuseclique@gmail.com.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Dimanche 19 juillet. 16e dimanche du temps ordinaire. 10h30 : messe à Saint-Privat ; 11h00 : messe à Argentat.
Mercredi 22 juillet. Veillée de prière (Mgr E. Bidot) à la chapelle Saint-Géraud.
Dimanche 26 juillet. 17e dimanche du temps ordinaire. 10h30 : messe à Saint-Privat ; 11h00 : messe à Argentat.
Pour contacter la paroisse. Appeler le 05 32 58 55 80 ; paroisseargentat@gmail.com

Monceaux-sur-Dordogne

Marché des producteurs de pays. Le marché de producteurs de pays du jeudi 23 juillet sera géré par l'*Association Familles Rurales* et la *Gym de Monceaux*. Une quinzaine de producteurs et artisans seront installés autour de la belle place de l'église, des « habitués » avec quelques nouveaux. La gamme est large, vous permettant de composer votre repas, soit pour manger sur place, grâce aux tables mises à disposition par nos bénévoles, soit pour l'apporter chez vous. Possibilité de faire cuire votre viande achetée sur ce marché. Profitez de la soirée dans une ambiance conviviale et sympathique. N'oubliez pas vos couverts.
De 18h à 20h, animations pour enfants : poneys, tyrolienne delta. Soirée musicale avec Rémi Sallard / Gulapia. Contact : g.amac@orange.fr 06 69 42 27 77, 06 71 26 25 74

Corrèze

Les marchés festifs font leur retour à Corrèze. Juillet marque le retour des festivités à Corrèze. Après la fête nationale du 14 juillet, les marchés festifs seront de retour les lundis 20 juillet, 3 août et 17 août. Le premier d'entre eux aura donc lieu le 20 juillet, à partir de 17h, à la halle derrière la mairie. Une douzaine d'exposants vous proposeront leurs produits que vous pourrez déguster sur place grâce à la présence du *Club Sports et Culture de Corrèze* qui vous proposera la cuisson de vos viandes, des crêpes, une buvette, etc. Une animation musicale vous accompagnera pendant votre pause gourmande. À cette occasion, Sébastien Salesse sera votre partenaire de soirée. Les exposants espèrent que vous serez nombreux à leur rendre visite, avec le *CSC Corrèze* prêt à vous accueillir. N'oubliez pas vos couverts pour une restauration sur place.

Vide-greniers, grillades et musique. La commune de Corrèze s'apprête à vivre une journée particulièrement animée le samedi 25 juillet. Elle est organisé par Corrèze Animation et Les Bouleaux d'Argent. Vide-greniers de 8 h à 18 h sur la place de la mairie. L'emplacement est fixé à 5€ les 3 m, mais reste gratuit pour les habitants de Corrèze., Inscriptions auprès de Mathieu (06.84.87.34.17), avec présentation d'un document d'identité. En parallèle, les propriétaires du 6 avenue de la Gare proposeront un vide maison. Soirée grillades, avec buvette, à partir de 19h, à la halle. Au menu : 2 chipolatas et une barquette de frites pour 5,5€. Suivi d'une animation musicale. Réservations conseillées auprès d'Irène (06.01.85.44.12).

Eyrein "La Table d'Eyrein", un nouveau restaurant au cœur du village

Eyrein a célébré ce 10 juillet 2026 un moment fort pour la vie du village : l'inauguration du restaurant multiservices *La Table d'Eyrein*, un lieu pensé comme un espace de convivialité, de rencontres et de dynamisme local. Porté par la commune et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels, ce projet marque une étape importante dans l'aménagement du territoire. La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Corrèze et de l'Agglomération, ainsi que de nombreux élus locaux et plus de 200 personnes venues d'Eyrein et des alentours. (Marie-Pierre Le Mignon, maire d'Eyrein, et son conseil municipal, le député François Hollande, le sénateur Chasseing, Stéphanie Vallée, représentante du conseil départemental et de nombreux maires voisins ont assisté à cette cérémonie.)
Les discours ont rappelé l'importance du soutien financier apporté par ces institutions, indispensable à la concrétisation du projet.
« Ce restaurant est le symbole d'une ambition partagée : celle de faire vivre Eyrein et ses environs », a précisé la maire d'Eyrein. « Faites vivre *La Table d'Eyrein*. Franchissez sa porte, venez partager un repas, un café, un moment de convivialité ». Les intervenants ont salué le travail des entreprises, artisans, maîtres d'œuvre et de toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du lieu avec professionnalisme et savoir-faire. Une reconnaissance particulière a été adressée aux porteurs du projet, Madame et Monsieur Van Hecke, dont l'investissement personnel, la patience et l'énergie ont été soulignés à plusieurs reprises.



Une inauguration réussie pour la Table d'Eyrein.

Un lieu de vie pour tous

La Table d'Eyrein se veut plus qu'un restaurant : un espace où les habitants, anciens comme nouveaux, pourront se retrouver, échanger, découvrir et tisser du lien. Dans une commune rurale, ce type de commerce joue un rôle essentiel dans la vitalité locale, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et l'accueil des visiteurs.
L'inauguration s'est conclue par une déclaration forte : « Vive *La Table d'Eyrein*, vive Eyrein, et vive la ruralité vivante et entreprenante ! »
Un message qui résume l'esprit du projet : valoriser le territoire, encourager l'initiative locale et offrir aux habitants un lieu chaleureux où la vie du village peut battre pleinement.

Bar

Marchés de producteurs. Le comité des fêtes et la société de chasse de Bar organisent des marchés de producteurs et d'artisans, place de la mairie, les jeudi 23 juillet, ainsi que les 6 et 20 août, à partir de 18 h 30. Ces soirées estivales mettront à l'honneur les saveurs locales et le savoir-faire des artisans du territoire. Les visiteurs pourront flâner entre les étals, découvrir des produits du terroir, échanger avec les exposants et profiter d'une ambiance conviviale au cœur du village.
Une buvette et des grillades seront proposées sur place, permettant de prolonger la soirée autour d'un moment gourmand et chaleureux.

Chaumeil

Fête de la myrtille. Le dimanche 26 juillet, Chaumeil fête la myrtille... et accueille aussi son traditionnel comice agricole ! De 9h à 18h, place au 90 exposants, producteurs et artisans corréziens, et associations locales. Animations gratuites proposées pour toute la famille, atelier cuisine avec le chef Régis Raffy, les échasses de Bernardino, les jeux en bois le maquillage et le tatouage éphémère, la musique de Lou Parça et sa rosalie. En avant première, présentation diapo réalisée par l'association Histoire et patrimoine de Corrèze sur Antoinette Cougnoux, écrivaine de livres en français et occitan, et parolière de Jean Ségurel accordéoniste que tous les Corréziens connaissaient. Et dès 11 h, le public pourra se régaler avec la célèbre tarte aux myrtilles, préparée avec les myrtilles des producteurs locaux. Près de 1 900 parts de tarte aux myrtilles fraîches seront servies ! Renseignement 06.89.11.72.31.

Gala de l'accordéon. Le jeudi 6 août à Chaumeil, les Amis de Jean Ségurel organisent le traditionnel gala de l'accordéon. Venez danser, de 9h à 19h sans interruption, sur le terrain municipal où sera installé un parquet. Côté son, place à l'orchestre de Rémi Sallard accompagné de plus d'une trentaine de musiciens ! Entrée, 10 €. Possibilité de réserver vos plateaux repas avant le 24 juillet. Tél. au 06.79.10.52.80. Mail : amisjeansegurel@orange.fr.

Comice agricole. Suivant un ordre préétabli entre les différentes communes de l'ancien canton de Corrèze, c'est à Chaumeil que revient l'honneur d'accueillir l'édition 2026 de cette manifestation. Le commisse aura lieu à la sortie du bourg, route de St-Augustin, sur une parcelle mise à disposition par un éleveur que la municipalité tient à remercier. En effet, ce même dimanche 26 juillet, le centre-bourg vivra au rythme de la fête de la myrtille. Organiser les deux manifestations le même jour reste un défi ambitieux, mais l'occasion de faire se rencontrer le grand public et les éleveurs était trop belle.
Ainsi, gens avertis ou simples curieux pourront admirer quelques-uns des plus beaux spécimens de la race limousine (bovins et ovins). Quelques nouveaux éleveurs, convaincus par l'ambiance chaleureuse et amicale de la manifestation apporteront de la nouveauté. Élus municipaux et membres du comice se sont réunis une nouvelle fois ce jeudi 25 juin pour régler les derniers détails afin d'accueillir éleveurs et animaux dans les meilleures conditions. Règlement, fiche de participation... sont disponibles en mairie et auprès du président du comice.

Sarran

Concert. Les amateurs de chants corses ont rendez-vous à Sarran le mardi 21 juillet pour un concert exceptionnel du duo Fiuminale, à 20h30, à l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Formé par Maxime Merlandi et Jean-Philippe Guissani, Fiuminale perpétue avec talent la grande tradition du chant corse. Forts de plus de quarante années de scène et de plus de 2 000 concerts en France et à l'étranger, les deux artistes proposent un répertoire mêlant émotion, puissance et authenticité. Le concert est organisé en partenariat avec le comité des fêtes de Sarran. Tarif unique 16 €, placement libre. Les billets disponibles à la mairie de Sarran (05.55.21.33.05), sur place dès 19 h ou en ligne sur www.fiuminale.com. Renseignements au 04.95.37.64.21.

Sarran - Les Marchés de producteur de pays de retour pour l'été

Depuis plus de vingt-cinq ans, les marchés de producteurs de pays rythment l'été à Sarran. Organisés par la commune en partenariat avec la Chambre d'agriculture, ils sont devenus le rendez-vous incontournable pour les habitants comme pour les visiteurs, mêlant produits locaux, convivialité et animations.
L'inauguration a eu lieu jeudi en présence des élus et partenaires : Nicolas Jaubert, Chambre d'agriculture, Agnès Audureau, maire de Sarran et son conseil municipal, Jean-Marie Taguet, et Agnès Audeguil, conseillers départementaux.
Une inauguration marquée par la volonté commune de soutenir les circuits courts et de valoriser le travail des producteurs du territoire.
Six associations seront mobilisées chaque jeudi soir pour assurer l'organisation des marchés, et se relaieront chaque semaine.
Les marchés ont lieu tous les jeudis à partir de 18h, du 9 juillet au 20 août, dans la cour de l'école, dans une ambiance chaleureuse et familiale en compagnie de sept producteurs locaux : la ferme de Brossard, les glaces du jardin nouveau à Grandsaigne, la charcuterie Copains comme cochons, les burgers, quiches du Lopin de Serre, la ferme de Pradinas et son fromage



La saison des marchés de producteurs de pays a commencé à Sarran avec ses producteurs et partenaires

de brebis, le rucher des bruyères, un stand de l'office de tourisme Égletons Monédières.
Des produits locaux sont également vendus à la buvette, comme ceux de M^me^ Maligne, productrice à Saint-Pardoux-Corbier, dont le jus de pommes est proposé. Les visiteurs peuvent également déguster les frites de M. Billières, producteur à Queyssac-les-Vignes, ainsi que les bières artisanales du brasseur *Fin Amor*, installé à Égletons.
Pour compléter l'offre estivale, la commune souhaite encore accueillir des producteurs de melons et de pêches, afin de diversifier les étals et répondre à la demande des visiteurs.
Entre produits fermiers, savoir-faire local et animations associatives, les marchés de producteurs de pays de Sarran continuent de cultiver l'esprit de proximité et de partage qui fait leur succès depuis plus de deux décennies.

Égletons - Un raccordement pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Alors que la commune d'Égletons est confrontée depuis plusieurs jours à un épisode de canicule exceptionnel, le nouveau raccordement au réseau du Syndicat du Puy des Fourches-Vézère démontre déjà toute son utilité.
Les ressources issues des captages communaux ne suffisent plus à satisfaire les besoins et une partie de l'alimentation en eau potable est désormais assurée grâce à l'eau prélevée dans la Vézère, traitée puis acheminée jusqu'au réseau communal. Une illustration concrète de l'importance de cet investissement de près de 4 millions d'euros.
Vendredi 26 juin, la commune a inauguré la station de pompage du Puy de la Buse, sur la commune de Vitrac-sur-Montane, en présence de nombreux élus, représentants de l'État, partenaires financiers, entreprises et habitants.
Le maire d'Égletons, le président du Syndicat du Puy des Fourches-Vézère, le président du Conseil départemental de la Corrèze, le représentant de l'agence de l'eau Adour-Garonne et le sous-préfet d'Ussel ont successivement pris la parole pour saluer l'aboutissement d'un chantier attendu de longue date.
Tous ont rappelé que la gestion de l'eau constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les collectivités. Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, cette interconnexion permet de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable de la commune tout en préservant les ressources locales et les milieux aquatiques.

Un ouvrage stratégique au service des habitants

L'opération a consisté à créer une station de pompage au Puy de la Buse et à réaliser près de 12 km de canalisation jusqu'au réservoir du Puy Foissac. L'eau est prélevée dans la Vézère, traitée avant d'être acheminée jusqu'au réseau communal. Le dispositif offre une capacité maximale de 1 500 m³ par jour, suffisante pour répondre aux besoins de la commune durant les périodes d'étiage. Il est destiné pour répondre aux besoins de la commune durant les périodes d'étiage. Il est destiné à être mobilisé uniquement lorsque les ressources locales deviennent insuffisantes.
Quelques jours seulement après sa mise en service, cette nouvelle infrastructure est déjà sollicitée en raison de la baisse du débit des captages communaux provoquée par les fortes chaleurs.
La maîtrise d'œuvre de cette opération a été



Ce raccordement au puy des Fourches a été inauguré en présence du maire d'Égletons.

assurée par Socama Ingénierie. Les travaux de la station de pompage ont été réalisés par Saur, tandis que les travaux de canalisation ont été confiés à un groupement d'entreprises spécialisées. Le montant total de l'opération s'élève à 3,95 M€ HT.
Ce projet a bénéficié d'un accompagnement financier déterminant de l'agence de l'eau Adour-Garonne (65 %) et du Conseil départemental de la Corrèze (14 %), le reste (21 %) étant pris en charge par la commune.
Les différents intervenants ont salué la mobilisation de l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui ont permis de mener à bien cette opération structurante pour le territoire.
Les participants ont pu découvrir le fonctionnement général de l'ouvrage grâce aux explications apportées sur site par le responsable de la maîtrise d'œuvre. Cette présentation a permis de mieux comprendre les différentes étapes du captage de l'eau dans la Vézère, de son pompage, de son traitement et de son acheminement jusqu'au réseau communal.
La commune a tenu à a dresser ses remerciements à l'ensemble des entreprises intervenues sur ce chantier, au maître d'œuvre, aux partenaires financiers ainsi qu'aux services de l'État et au Syndicat du Puy des Fourches-Vézère pour leur engagement dans la réussite de cette opération.
Au-delà de l'inauguration d'un nouvel équipement, cette réalisation marque une étape importante dans l'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique et dans la sécurisation durable de l'alimentation en eau potable des habitants.

Sarran - Le duo Fiuminale en concert à l'église



Le duo corse se produit à Sarran le 21 juillet.

Les amateurs de chants corses ont rendez-vous à Sarran le mardi 21 juillet pour un concert exceptionnel du duo Fiuminale, à 20 h 30, en l'église Saint-Pierre-ès-Liens.
Formé par Maxime Merlandi et Jean-Philippe Guissani, Fiuminale perpétue avec talent la grande tradition du chant corse. Forts de plus de quarante années de scène et de plus de 2 000 concerts en France et à l'étranger, les deux artistes proposent un répertoire mêlant émotion, puissance et authenticité.
Leur parcours, marqué notamment par l'aventure du quatuor Barbara Furtuna et des collaborations avec de prestigieux artistes et ensembles internationaux, leur a permis de se produire sur les plus grandes scènes du monde.
À travers leurs voix qui se répondent et s'unissent, Fiuminale invite le public à un véritable voyage musical et intérieur. Chaque concert est un moment de partage où les harmonies et la sobriété de l'interprétation créent une atmosphère intime et vibrante.
Le concert est organisé en partenariat avec le comité des fêtes de Sarran. Billetterie : tarif unique 16 €, placement libre. Les billets seront disponibles à la mairie de Sarran (05.55.21.33.05), sur place dès 19 h ou en ligne sur www.fiuminale.com. Renseignements au 04.95.37.64.21.

Égletons - Paulette Fuentes fête ses 100 ans avec bonheur



Bien entourée, notamment de sa famille et du maire, Paulette souffle sa 100e bougie.

Une atmosphère de fête et une vive émotion régnaient en ce début d'été dans la salle commune de l'Ehpad d'Égletons. Entourée de sa famille, de résidents, du personnel soignant, du maire Charles Ferré et du président du conseil d'administration Jean-Marie Taguet, Paulette Fuentes a soufflé sa centième bougie rejoignant le cercle très fermé des centenaires de l'établissement.
Des fleurs, un magnifique gâteau et surtout de larges sourires ont présidé à cette belle après-midi.
À cette occasion, Paulette Fuentes, née Chastagnol, commerçante bien connue des Égletonnais, a reçu de sa petite fille Céline un cadeau très original, un livre retraçant ses premières années jusqu'à l'âge de dix ans. À cet âge Paulette vivait avec ses parents au buffet de la gare, lieu animé à cette période d'avant-guerre.

Égletons - Plus de quatre cents voix réunies pour les Chor'éziennes

La troisième édition des Chor'éziennes a réuni samedi 4 juillet plus de quatre cents choristes venus de seize chorales corréziennes et du chœur *Artmilles*. Malgré la chaleur estivale, la musique, le plaisir de chanter et les retrouvailles entre choristes ont largement pris le dessus.
La journée a débuté à l'Espace Ventadour autour d'un café d'accueil, avant une répétition de deux heures dirigée par Cécile Mathevet Bouchet, cheffe du chœur *Artmilles*.
Plus de quatre cents voix ont alors répété les cinq chants communs qui allaient conclure cette journée exceptionnelle.
Après un pique-nique partagé place du Foirail, les chorales ont investi le centre-ville. Réparties par groupes de trois, elles ont fait vivre les rues et les places d'Égletons au fil de concerts gratuits, offrant au public un véritable voyage musical jusqu'en fin d'après-midi.
À l'Espace Ventadour, le concert du chœur *Artmilles* a rythmé la soirée. Entre les différentes œuvres de l'ensemble invité, les cinq chants communs, interprétés par les quelque quatre cents choristes réunis, ont offert au public des moments de grande intensité, témoignant du plaisir partagé de chanter ensemble.
La journée s'est prolongée autour d'un apéritif



Malgré la chaleur, les choristes ont enchanté le public de ces troisièmes Chor'éziennes.

et d'un repas convivial, permettant à chacun de partager encore quelques chansons, quelques souvenirs... et déjà l'envie de se retrouver.
La Chorale de Sarran remercie les chorales participantes, le chœur *Artmilles* et sa cheffe Cécile Mathevet Bouchet, les bénévoles, les partenaires, les sponsors ainsi que la Commune d'Égletons et ses services techniques.
Grâce à l'engagement de tous, cette troisième édition confirme que les Chor'éziennes sont devenues un rendez-vous musical incontournable en Corrèze.

Égletons - Les élèves de CM2 armés pour leur entrée en sixième



Le maire a remis à chaque élève un kit d'entrée en 6e.

Mardi 23 juin, une cérémonie conviviale s'est déroulée au réfectoire de l'école Simone Veil afin de marquer la fin de l'année scolaire des élèves de CM2 et leur prochain départ vers le collège.
À cette occasion, le maire, Charles Ferré, accompagné de Marie Boniau Duparay, adjointe aux affaires scolaires, et d'Astrid Léonard, directeur général des services, a remis aux futurs collégiens plusieurs cadeaux symboliques pour les accompagner dans cette nouvelle étape de leur parcours scolaire.
Chaque élève a ainsi reçu un kit d'entrée en 6e comprenant une clé USB et des écouteurs, ainsi qu'un livre et une place de cinéma. Cette dernière a vocation à encourager les jeunes à fréquenter le cinéma de proximité et à découvrir la richesse de la programmation du cinéma L'Esplanade.
Entourés de leurs enseignants et de leurs familles, les élèves ont reçu les félicitations de la municipalité pour le chemin parcouru à l'école primaire. Le maire et son adjointe leur ont souhaité une belle réussite pour leur entrée au collège et les années à venir.
Ce moment, à la fois simple et chaleureux, s'est terminé autour d'un goûter partagé entre les élèves, leurs proches et l'équipe enseignante, offrant à chacun l'occasion d'échanger une dernière fois avant les vacances d'été et le grand saut vers le collège.

Égletons

Exposition. Benoît Peyrat expose *« Les veilleurs du Plateau »* jusqu'au 18 juillet à la galerie de l'office de tourisme d'Égletons. Entrée libre et gratuite. Née d'une observation patiente des métamorphoses du paysage, cette série photographique explore ces instants suspendus où le monde semble osciller entre présence et effacement, entre nuit et jour, entre apparition et disparition. Réalisées sur le Plateau de Millevaches, les images captent une lumière discrète et fugace qui ne s'impose jamais, mais se révèle par touches successives. Photographe originaire du cœur du Plateau de Millevaches, Benoît Peyrat développe un travail centré sur les paysages de mon territoire natal.

Anniversaire. Chamalot-Résidence d'artistes fête cette année les 20 ans de sa création. Pour célébrer cette anniversaire, un concert est organisé le jeudi 6 août à 19 h à la Résidence d'artistes à Chamalot, 3, route du Pilard sur la commune de Moustier-Ventadour. Il s'agit d'un concert de guqin, un instrument de musique traditionnel chinois à cordes pincées, avec Dina Montagnes. Entrée libre, réservation souhaitée au 06.79.36.90.14. Et à l'issue, buffet participatif : boissons, tapas et desserts sont les bienvenus.

Concert médiéval. Le Centre de Découverte du Moyen-Âge (CDMA) d'Égletons accueille le mercredi 29 juillet, à 20h, la Compagnie Ambraluna, qui présentera son spectacle Per Viam pour un voyage au cœur des musiques du Moyen Âge. Ce concert, gratuit et ouvert à tous, s'inscrit dans la programmation estivale du Centre de Découverte du Moyen-Âge. Pour rappel, le CDMA est ouvert en juillet et en août, du mardi au dimanche, de 10 h à 12h et de 14h à 18 h. Tout public au 05.55.93.29.66, https://cdma.egletons.fr.

Baignade au lac du Deiro. Cet été, le lac du Deiro accueille de nouveau les habitants et les estivants pour une saison placée sous le signe de la détente, des loisirs et de la convivialité. Baignade surveillée jusqu'au 30 août tous les jours, sauf le lundi, de 13h à 19h, permettant au public de profiter du plan d'eau en toute sécurité. La buvette du lac sera ouverte tous les après-midis en juillet et août. Préserver un site naturel : la commune rappelle que les chiens sont interdits sur l'espace de baignade afin de garantir la qualité sanitaire du site. Des cendriers de plage sont mis gratuitement à disposition des visiteurs afin de préserver ce cadre naturel.

Imaginez l'affiche du prochain Festival Si'Trouille. La bibliothèque invite les habitants à participer à un concours de création graphique afin d'imaginer l'affiche officielle de la prochaine édition du Festival Si'Trouille, son rendez-vous annuel consacré aux jeux de société, qui se déroulera du 23 au 25 octobre. Ouvert à tous les créatifs, ce concours offre l'opportunité de voir son visuel devenir l'identité graphique de l'événement. Les participants sont invités à laisser libre cours à leur imagination pour représenter l'esprit convivial et ludique du festival. Le règlement ainsi que les modalités de participation sont disponibles sur le site internet de la bibliothèque (egletons.bibenligne.fr). La bibliothèque espère recevoir de nombreuses propositions et encourage tous les amateurs de dessin, d'illustration et de création numérique à tenter leur chance ! Gratuit, tout public. Date limite d'envoi : 31 août 2026. Renseignements au 05.55.93.99.92 ou à bibliotheque@mairie-egletons.fr.

Moustier-Ventadour

Société de chasse. L'assemblée générale de la société de chasse communale se tiendra ce samedi 18 juillet à 10h à la salle des fêtes de Moustier-Ventadour. Les chasseurs, les propriétaires fonciers, les agriculteurs ainsi que toutes autres personnes sont invités.

Laval-sur-Luzège - Un concours de pétanque de haute volée

Samedi 11 juillet, à partir de 14h00, la société communale de chasse organisait son traditionnel concours amical de pétanque au Poteau du Gay. Seize doublettes sont venues avec le beau temps pour se rencontrer sur le terrain aux abords de la mairie-salle polyvalente dans une très bonne ambiance.
Plusieurs trophées, coupes et différents lots ont récompensé chaque finaliste.
Résultats du concours : Dans le concours principal, Gilles Rivière et Maxime Sirieix l'emportent face à l'équipe Alexandre Chèze et Elie Fayet. Dans le concours complémentaire, Noémie Guillarme et Loïc Fernandes l'emportent face à l'équipe de Stéphane Gourdoux et Sébastien Denis. Enfin, le concours consolation voit Frédéric et Mathis Sirieix l'emporter face à l'équipe Philippe Lanoir et Denis Traverse.
Le prochain concours de pétanque aura lieu le vendredi 15 août 2026 à partir de 14h00. Vous êtes attendus nombreux !



Les parties ont été acharnée.

Soursac

Repas. L'Amicale des sapeurs pompiers organise un repas bœuf à la broche le samedi 18 juillet à 20h30. Au menu : apéritif, melon jambon, bœuf aligot, fromage, chou pâtissier, café. 18€ adulte. 8€ enfant. Buvette. Soirée dansante en plein air. Tombola.

Pèlerinage. Le mercredi 22 juillet, à la chapelle de Lamirande, à Soursac. Accueil à 9h30. Départ à 10h. À 11h, bénédiction de la statue. Messe présidée par Éric Bidot évêque de Tulle en présence de Mgr Jean Christophe Lagleize, président de la commission diocésaine d'art sacré. Contact. Marion Anglard au 06.51.84.48.09 ; Françoise Monange 06.70.95.32.79.

Mercœur

Fermeture. Le secrétariat de la mairie de Mercœur sera fermé le mardi 24 juillet. En cas d'urgence, vous pouvez contacter André Poujade, maire au 06 72 48 17.72 ou Claudine Bornet, 1re adjointe au 06.48.83.90.33.

Randonnée. Une balade aura lieu sur la commune le vendredi 24 juillet, dans le cadre des Balades Secrètes en Corrèze organisées par le conseil départemental. Laissez-vous séduire par Mercœur. Ce village de caractère, vous invite à remonter le temps à travers son église Saint-Martin (XIIIe–XVe siècles). Poursuivez la découverte avec ses superbes fonts baptismaux, sa paisible tourbière de la Bissière et ses nombreuses fontaines et croix. Une escapade nature et histoire à partager en famille.

Altillac Les Marchés Festifs reviennent les 17 juillet et 14 août

Les associations altillacoises donnent rendez-vous au public les vendredis 17 juillet et 14 août, à partir de 18h, sur le site de l'ancien camping d'Altillac, à proximité du stade de football. Installé au bord de la Dordogne, dans un cadre ombragé et convivial, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable de l'été.
Ces deux soirées mettront à l'honneur les artisans et producteurs locaux, qui proposeront leurs produits, leurs spécialités et leur savoir-faire dans une ambiance chaleureuse et festive. L'occasion de découvrir les richesses du territoire tout en privilégiant les circuits de proximité. Le public pourra également admirer une exposition de véhicules anciens, profiter d'animations musicales tout au long de la soirée, se restaurer sur place grâce aux différents stands proposés par les associations, partager un verre à la buvette ou encore rejoindre la piste de danse pour prolonger la soirée. Ouverts à tous et entièrement gratuits, les marchés festifs d'Altillac sont une invitation à se retrouver en famille ou entre amis, dans un esprit de convivialité et de partage, tout en soutenant le dynamisme des associations locales. Elles espèrent accueillir un public nombreux pour faire de ces deux rendez-vous de véritables temps forts de l'été, au cœur d'Altillac.



De beaux moments de convivialité cet été encore à Altillac.

Goulles

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. La mairie informe les administrés que, du 9 au 27 juillet inclus, le secrétariat de mairie sera ouvert selon les horaires suivants : fermé les lundis et mercredis et ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 10h et de 14h à 16h. En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 05.55.28.70.84 ou adresser un courriel à mairie@goulles.fr. En cas de besoin, il est également possible de contacter la Maison des Services au 05.55.28.04.39. Merci de votre compréhension.

Balades secrètes en Corrèze. Mardi 28 juillet, dans le cadre de l'opération « Balades secrètes en Corrèze », la commune, en partenariat avec le Département de la Corrèze, vous invite à participer à une marche placée sous le signe de la découverte du patrimoine, de la nature et de la convivialité. Le départ est fixé à 9h devant l'auberge des Tours, au cœur du bourg, pour un parcours de 7,5 kilomètres, d'un niveau de difficulté moyenne. Les participants pourront s'inscrire sur place entre 8h et 8h45. Une occasion de découvrir le patrimoine local et de se laisser captiver par le mystère qui plane sur les Tours de Carbonnières, dont la légende sera contées. Café de bienvenue et apéritif pour les marcheurs avec à l'arrivée la présence de producteurs locaux à la salle polyvalente à partir de 12h.

La Roche-Canillac - Dix ans déjà pour l'épicerie « La Terre du Milieu »

Voilà une décennie que Myriam et Thierry Gracieux insufflent un vent de renouveau à La Roche-Canillac. En ouvrant « La Terre du Milieu », une épicerie qui avait longtemps fermé ses portes, ce couple originaire de Donzenac a ravivé le cœur du village et redonné vie à son commerce de proximité.
L'aventure débute par une recherche immobilière : Myriam, alors Atsem, et Thierry, dessinateur projeteur en génie civil, cherchaient une maison, lorsqu'une annonce avec photo fit resurgir un vieux rêve, celui de tenir une épicerie. Dès leur visite à La Roche, malgré l'état de la bâtisse à rénover, leur décision fut prise. Ils s'engagèrent alors sur un chemin semé d'embûches, affrontant pendant six mois des négociations ardues avec les banques, car souvent perçus comme des rêveurs naïfs. C'est grâce à la solidarité des Canillacois qu'ils obtinrent un financement et purent concrétiser leur projet.
N'ayant pas trouvé de logement communal, ils louèrent un toit chez un particulier pendant cinq ans avant d'acquérir une maison à Gros-Chastang. Pendant que Myriam donnait vie à son commerce, Thierry nourrissait sa passion pour la Terre du Milieu, l'univers mythique de Tolkien (*Le Seigneur des anneaux*), inspiration qui donna son nom à leur épicerie, située au cœur même du village.
Au-delà d'un simple commerce, Myriam et Thierry ont enrichi la vie locale par l'organisation régulière d'événements festifs. Amateurs de fêtes médiévales, ils ont instauré à La Roche plusieurs manifestations plongeant le village dans l'ambiance du Moyen Âge, accompagnées de deux soirées irlandaises, hommage à leur attrait pour cette musique envoûtante.
Pour célébrer ces dix années d'engagement, ils ont offert, samedi dernier, aux habitants de la commune, un concert de Salomé Lucy Rex, harpiste et chanteuse, agrémenté d'un apéritif devant leur commerce désormais emblématique. Ainsi, « La Terre du Milieu » est devenu bien plus qu'un simple magasin : un lieu de convivialité, de partage et de culture fidèle aux passions et à la volonté animatrice de ses créateurs. Cette décennie témoigne de leur détermination, de leur ancrage dans le village et de leur rôle essentiel dans la dynamisation de La Roche-Canillac.



Myriam et Thierry à côté de Salomé Lucy Rex.

Clergoux - Lucienne Arnoult, une vie consacrée au service des autres

Certaines destinées illustrent avec force les valeurs de dévouement, d'engagement et de solidarité. Celle de Lucienne Arnoult, née Auberty, en est un bel exemple. Originaire de Coudert, sur la commune de Clergoux, elle appartient à ces personnalités discrètes dont le parcours mérite d'être salué.
En 1963, elle quitte son village natal pour commencer sa carrière d'institutrice. Au fil des années, elle transmet son savoir aux enfants de Blois, Vendôme, Choue et Montoire-sur-le-Loir, avant de poursuivre son activité à Marcilly. Soucieuse de toujours progresser, elle continue parallèlement sa formation à l'École normale et participe, avec ses collègues, à la création du syndicat scolaire à la fin des années 1960.
Dans les années 1970, Lucienne Arnoult choisit de mettre ses compétences au service de la collectivité en devenant secrétaire de mairie, une fonction qu'elle exercera jusqu'à son départ en retraite. Son engagement municipal ne s'arrête pas là : elle occupe ensuite le poste de première adjointe durant trois mandats, avant de poursuivre son implication comme conseillère municipale jusqu'aux dernières élections.
Attachée aux liens humains et au partage, elle continue aujourd'hui encore à faire vivre la convivialité locale en présidant *le Club des Anciens*. Chaque année, elle contribue à l'organisation de nombreuses animations : pièces de théâtre, après-midi récréatifs, galette des rois ou encore repas annuel. Autant de rendez-vous qui permettent de rassembler les générations et de maintenir un esprit de proximité.
Pour saluer cet engagement exemplaire, Lucienne Arnoult a reçu la médaille de l'Assemblée nationale ainsi que la médaille d'or de sa commune. Deux distinctions qui récompensent plusieurs décennies consacrées aux autres, avec fidélité, simplicité et humanité.
Si son parcours professionnel et familial l'a menée au-delà de son village d'origine, ses racines demeurent profondément attachées à Clergoux. Cette reconnaissance est une belle occasion de rendre hommage à une Couderchoune dont la vie témoigne d'un engagement remarquable.



Lucienne, entourée de sa famille, a reçu la médaille de l'Assemblée et celle d'or de Clergoux.

Clergoux - Une balade à Sédières

Samedi 4 juillet, la Fédération des chasseurs de la Corrèze proposait une sortie découverte entièrement dédiée aux mammifères de nos forêts, dans le cadre exceptionnel du Domaine de Sédières. Cette animation a réuni une quarantaine de personnes, dont de nombreux enfants, autour de Mathieu Presset, animateur nature et véritable connaisseur des milieux naturels corréziens. Il a captivé l'audience avec une leçon de vie passionnante sur les espèces qui peuplent ces espaces boisés.
Après un regroupement au pied du majestueux château du Domaine, la balade a débuté aux abords d'un des nombreux lacs qui parsèment ces 130 hectares de forêts, étangs et cours d'eau vifs. Grâce à une approche naturaliste, le guide a partagé ses connaissances sur la reproduction végétale et animale, les phases de gestation et périodes de naissance chez les mammifères, leur alimentation et la nidification des oiseaux. Un moment saisissant : un héron saluant discrètement le groupe en prenant son envol depuis la pointe du lac, renforçant le sentiment d'immersion dans cet écosystème préservé. Un atelier pédagogique a suivi, illustré par des photos exceptionnelles prises par Mathieu, mettant en lumière les grands mammifères locaux – sanglier, cerf, chevreuil – ainsi que divers oiseaux.

Double exposition jusqu'au 30 septembre

Comme un clin d'œil, le Domaine de Sédières accueille, jusqu'au 30 septembre, une double exposition mettant en valeur la nature sous deux regards artistiques singuliers. D'un côté, Kendra Haste, sculptrice diplômée du prestigieux *Royal College of Art* de Londres, expose pour la toute première fois en France. Son travail se distingue par une technique remarquable : elle crée ses œuvres animalières à partir de fils d'acier et de grillage, donnant vie à des formes d'une grande finesse et d'un réalisme saisissant. Ses sculptures capturent l'essence même des animaux représentés, mêlant fragilité et puissance.



La belle exposition au château de Sédières.

De l'autre, Pierre-Luc Poujol, artiste peintre au style unique, s'inspire directement de la nature pour réaliser ses toiles. Utilisant branches et feuilles comme pinceaux, il fait jaillir des coulures et projections qui évoquent à la fois la lumière filtrée par les feuillages et les zones d'ombre mystérieuses de la forêt. Ses œuvres invitent à une immersion poétique dans l'atmosphère dense et changeante des sous-bois corréziens.
Une œuvre emblématique attire particulièrement l'attention : un impressionnant aigle aux ailes déployées, dont l'ombre projetée au sol semble fondre lentement sur sa proie. Cette pièce, à la fois puissante et esthétique, résume parfaitement l'esprit de cette double exposition, mêlant animalité sauvage et sensibilité artistique. La visite est guidée avec un savoir-faire remarquable par Aurore Coutal, agent d'accueil du Domaine, qui accompagne les visiteurs à travers les différentes salles, expliquant les choix des artistes et leurs techniques.
Cette journée au Domaine de Sédières a su combiner harmonieusement découverte naturaliste et expression artistique. Une occasion idéale de prolonger cette immersion entre faune, flore et art dans ce lieu d'exception.

Clergoux - Deux matinées découvertes autour du massage avec Belle & Bulles

Le vendredi 31 juillet et le samedi 1er août, deux matinées découverte massages de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous, seront proposées au local communal (ancienne Poste), face à la boutique Les Colibris. À cette occasion, Mathilde Jacquet, esthéticienne à domicile, accueillera les participantes pour des massages découverte de vingt minutes, proposés à des tarifs exceptionnellement réduits. Une belle opportunité de s'offrir un moment de détente, de découvrir son savoir-faire et de profiter d'une parenthèse de bien-être. Les places étant limitées, la réservation est obligatoire.
Installée à Clergoux depuis 2025, Mathilde Jacquet a créé sa micro-entreprise *Belle & Bulles* en 2021. Titulaire d'un CAP puis d'un Bac professionnel Esthétique à Bordeaux, elle a ensuite suivi plusieurs formations en massage afin de se spécialiser dans cette discipline. Aujourd'hui, elle met son expertise au service de ses clientes en proposant des soins personnalisés directement à leur domicile.
Mathilde intervient dans un rayon d'environ 25 kilomètres autour de Clergoux, notamment sur les secteurs de Tulle et d'Égletons. Elle réalise des soins du visage et du corps, des épilations ainsi que des massages du visage et du corps. Toutes ses prestations sont exclusivement réservées aux dames. Entièrement équipée, elle se déplace avec tout le matériel nécessaire et adapte ses horaires, du lundi au vendredi, en fonction des disponibilités de ses clientes.
Renseignements et réservations : Mathilde Jacquet au 06 49 48 10 93, par courriel à mathildejacquet19@gmail.comousurFacebook:*Belle&Bulles*.



Mathilde vous attends le 31 juillet et le 1er août dans l'ancien local de la poste.

Marcillac-la-Croisille

Messe. La messe sera célébrée en l'église de Marcillac-la-Croisille le samedi 18 juillet à 18h.

Compétition de ski nautique. Le Ski Club Nautique Marcillacois organise sa compétition de ski nautique le samedi 25 et dimanche 26 juillet sur le plan d'eau de Marcillac-la-Croisille. Le programme est le suivant : samedi matin, slalom. Samedi après-midi, figures, slalom. Dimanche matin, slalom. Dimanche après-midi, slalom

Gumond

Fête de Gumond. Le samedi 1er août , dès 8h, vide-grenier et marché artisanal. Contact : 06 86 89 32 42. Jeux d'enfants de 11h à 15h : promenades à poney. À partir de 12h, food truck, crêpes, glaces. 13h30, concours de pétanque, 12 euros par équipe. 19h30, repas sur réservations au 06 86 89 32 42. 22h30, petit feu d'artifice. 23h, bal avec Night Club Party Club. Vous êtes attendus nombreux en espérant que la météo ne viendra pas ruiner les efforts des bénévoles qui se dépensent sans compter.

Saint-Martin-la-Méanne

Fermeture. La Poste est fermée jusqu'au 25 juillet. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 27 juillet. Durant la période de fermeture, le point de contact le plus proche est le bureau de poste d'Argentat situé 2 avenue Victor Hugo, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

Piscine municipale. Pendant les mois de juillet et août, l'achat des tickets d'entrée pour la piscine municipale se fera uniquement à l'accueil de la piscine.

Clergoux - Opération pass en poche

Mardi 30 juin après midi, la traditionnelle remise des pass pour les enfants de CM2 s'est déroulée dans la cour de l'école de Clergoux. Comme chaque année la municipalité, offre un bon d'achat d'une valeur de 100 € en collaboration avec les communes adhérentes à ce coup de pouce et ayant des enfants scolarisés à Clergoux, ce afin d'aider les familles à acheter les fournitures scolaires nécessaires pour l'entrée au collège. Cette année sept élèves ont reçu ce précieux sésame. Un demeurant à Gumond, quatre à Clergoux et deux à La Roche-Canillac. En complément, l'Éducation nationale dans le cadre de l'opération Cet été je lis les élèves se sont vus remettre une œuvre littéraire destinée à les accompagner durant les vacances.
Le choix du ministère s'est porté sur une sélection



Les 7 écoliers avec les élus et leur institutrice.

des *Métamorphoses d'Ovide*. Quant à leur institutrice, elle redoublera sa classe dès septembre pour la vingtième fois.

Espagnac - Un programme estival entre douceur, convivialité et découverte

La mi-juillet s'annonce active pour les marcheurs de *Rando Doustre*, avec plusieurs rendez-vous accessibles à tous, mêlant paysages variés, ambiance estivale et animations locales. Voici le programme de la semaine du 17 au 24 juillet 2026.
Vendredi 17 juillet – Lagarde-Enval : la rando douce du vendredi. Les marcheurs ont rendez-vous à 9h30, au parking de l'Étang de Lagarde-Enval, pour une rando douce de six à sept kilomètres, idéale pour une reprise tranquille ou pour ceux qui préfèrent un rythme modéré. Cette sortie, animée par Anne-Marie, permettra de profiter des chemins ombragés et des abords de l'étang, particulièrement agréables en plein été. Samedi 18 juillet – Espagnac : marche d'été et rando nocturne contée. Le samedi, place à une soirée originale à Espagnac, avec la traditionnelle Marche d'Été. Au programme : une rando nocturne contée, un encadrement assuré par les bénévoles de *Rando Doustre*, et la préparation du repas de la Marche, moment convivial très attendu. Une sortie qui mêle marche, patrimoine, histoires locales et ambiance chaleureuse, parfaite pour vivre la randonnée autrement.
Mercredi 22 juillet – Champagnac-la-Prune : une randonnée plus sportive. Le mercredi, direction Champagnac-la-Prune pour une randonnée plus soutenue : 10 km, difficulté moyenne (* *), départ à 9h, place de l'Église, animée par Martine. Un parcours idéal pour les marcheurs réguliers, offrant de beaux panoramas sur les collines environnantes. Vendredi 24 juillet – Lagarde-Enval : retour à la rando douce. La semaine se clôture avec une nouvelle rando douce à Lagarde-Enval, toujours au parking de l'Étang, à 9h30. Comme le 17 juillet, Anne-Marie guidera un groupe sur un parcours accessible et convivial de six à sept kilomètres. Prévenir de votre présence : 06 87 87 93 27.

Marcillac-la-Croisille - La Guinguette de Lilette revient du 22 juillet au 6 août

L'association *Le Cri du Papier* annonce le retour de la Guinguette de Lilette pour la saison 2026. Du 22 juillet au 6 août, le hameau de Teyssonnière, à Marcillac-la-Croisille, vivra au rythme des concerts, spectacles et animations tout public. Un programme éclectique, festif et accessible, qui confirme la Guinguette comme l'un des rendez-vous culturels incontournables de l'été en Haute-Corrèze. Jeudi 23 juillet, la Guinguette démarre fort avec une soirée musicale mêlant douceur folk et énergie afro latine. 20h30 – Tristan Hawk (folk) Seul en scène, Tristan Hawk propose une folk sensible et évolutive, jouant sur les couleurs sonores, les variations d'accords et les rythmes énergiques. Concert de Komasi (afro-latin) Le power trio franco-africain bouscule les frontières musicales : groove, multilinguisme, afrobeat psychédélique et cumbia mandingue composent un voyage vibrant et généreux. Samedi 25 juillet : le trad québécois en fête. 20h30 – Excavation & Poésie (trad festif – Québec) Le groupe québécois revisite la tradition avec une énergie communicative. Leur néotrad engagé et festif promet une soirée dansante où la gigue sera reine.
Dimanche 26 juillet : randonnée, lecture théâtrale et soirée rock. Une journée complète mêlant



Tristan Hawk en concert le 23 juille à la Guinguette de Lilette.

nature, littérature et musique. 15h – Randonnée en partenariat avec *les Jardins de Georges* Départ à l'église de Saint-Pardoux-la-Croisille, arrivée à 16h30 à la Guinguette. Buvette et pâtisseries sur place. 17h – Lecture théâtrale « Moi, Méduse » (tout public dès dix ans) D'après le roman de Sylvie Baussier, interprété par Clémence Lalie. Une plongée sensible dans l'humanité cachée des monstres mythologiques. 18h – Randonnée retour Départ de la Guinguette, arrivée à 18h45 à l'église. 20h30 – Salut Les Keupons (reprises yéyé rock) Guitares fuzzées, rythmiques nerveuses et énergie brute : le trio revisite les hymnes yéyé dans une version rock décoiffante.

Saint-Paul

Découvrez Saint-Paul autrement. L'association *La Pierre Fontaine* invite le public à des balades commentées gratuites, d'une distance de quatre kilomètres et d'une durée d'environ deux heures. Venez explorer Saint-Paul d'une manière originale. Au fil du parcours, vous aurez l'occasion de traverser le jardin pédagogique d'Aigueperses, de découvrir la flore et la faune, les ardoises corréziennes, la fontaine bienfaisante, ainsi que l'église du village. Cette balade vous plongera également dans l'histoire de Saint-Paul, notamment celle de la famille Hugo, sans oublier de nombreuses anecdotes qui témoignent de la richesse culturelle de ce village dans un écrin naturel préservé.
Les rendez-vous sont fixés à la Mairie à 9h30 les mardis 21 et 28 juillet, ainsi que les mardis 4 et 11 août 2026. Contact : 06.70.25.40.56

Gros-Chastang - Le théâtre s'empare du parc communal

Le parc communal de Gros-Chastang a une nouvelle fois démontré qu'il est devenu un véritable lieu de rendez-vous culturel. Dimanche soir, une centaine de personnes s'y sont retrouvées pour assister à une représentation du GIEQ Théâtre Compagnonnage Lyon, proposée dans le cadre du Festival de la Luzège, à l'initiative de l'association *Que Fasem Aqui*. La soirée avait débuté dans une ambiance chaleureuse autour d'un pique-nique préparé par Bastien, La Roulotte Gourmande et Marine Lopin de Serre, avant de laisser place au spectacle.
Sur scène, les comédiens ont livré une prestation de grande qualité. Leur énergie, leur enthousiasme communicatif et leur talent ont rapidement conquis le public. Les rires, les émotions et les applaudissements nourris ont témoigné du plaisir partagé tout au long de la soirée.
Le maire s'est félicité de voir le parc communal accueillir désormais de nombreux rendez-vous culturels. « Aujourd'hui, voir enfin cet espace s'animer aussi régulièrement est une véritable satisfaction. Ces moments rassemblent les habitants, attirent des visiteurs et participent pleinement au dynamisme de notre commune », se réjouit Jean-Marc Chirier.
Il a adressé ses sincères remerciements à l'association *Que Fasem Aqui*, dont l'investissement permet de proposer des animations de grande qualité, ainsi qu'aux bénévoles, aux partenaires, aux artistes et à tous ceux qui contribuent au succès de ces rendez-vous. L'été culturel est loin d'être terminé.



Le public venu nombreux a été conquis par la troupe.

St-Martin-la-Méanne - Les futurs collégiens mis à l'honneur

La municipalité de Saint-Martin-la-Méanne a dernièrement organisé une cérémonie pour clôturer l'année scolaire, dans la cour de l'école primaire.
Odile Stefanini-Meyrignac, maire, a pris la parole pour remercier l'équipe éducative et le personnel communal en charge de l'école. Elle a rappelé que l'école est un espace où les enfants apprennent à vivre ensemble.
Puis, elle a mis à l'honneur les six élèves qui intègrent le collège à la rentrée en leur adressant ses meilleurs vœux de réussite. Chacun d'eux a reçu de ses mains deux cadeaux : *Les Métamorphoses d'Ovide*, œuvre inscrite au programme de français de 6e et offert par l'Éducation nationale, et un livre choisi de manière personnalisée pour chaque futur collégien.
La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.



Les CM2 ont reçu deux cadeaux avant leur rentrée au collège.

St-Martin-la-Méanne - Une pause pour les gymnastes



Les gymnastes de Lou Cantou reprendront les cours le 1er septembre.

L'activité gymnastique du club *Lou Cantou*, de St-Martin-la-Méanne, s'est terminée le mercredi 30 juin.
À l'issue de ce dernier cours, les adhérentes ont partagé un moment convivial autour d'un repas au Relais du Doustre, à Saint-Bazile-de-la-Roche.
Les cours reprendront le mardi 1er septembre, pour une nouvelle saison.
Pour plus d'informations, contacter Martine Cadilhac au 06.87.86.73.78.

Saint-Paul - Les visages du syndicalisme agricole



Le public très intéressé par le sujet.

Le mardi 7 juillet, une soixantaine de personnes ont assisté à Saint-Paul à la conférence « *Visages du syndicalisme agricole, unité ou diversité ?* ».
Philippe Brunet, professeur émérite de sociologie à l'université Gustave Eiffel et chercheur au Lisis, est revenu sur les aspects de l'histoire du mouvement syndical afin de mieux comprendre les enjeux actuels et les tensions qui traversent le secteur agricole en France, avec un accent particulier sur la Corrèze. Pour clore cette soirée, les participants ont poursuivi les échanges autour du verre de l'amitié. *La Pierre Fontaine* donnera rendez-vous pour sa prochaine conférence sur un autre thème d'actualité : « L'Intelligence artificielle : actualité et perspectives » le samedi 14 novembre prochain, à 17h.

Saint-Julien-aux-Bois - C'est la fête au Sagiran !

Tous les premiers week-ends d'août, le centre équestre western du Sagiran à Saint-Julien-aux-Bois organise sa fête annuelle ouverte à tous. Cette année, les 1er et 2 août sont proposés : concours officiels, spectacle équestre réalisé par les cavaliers du club, country, repas, bar et soirée… En 2026, pour la première fois, le concours constitue la dernière étape du challenge western Nouvelle-Aquitaine. De nombreux cavaliers seront présents, puisqu'il faut participer à trois concours du circuit pour être classé.

Au programme :

Le samedi 1er août, toute la journée, se déroulera le grand retour des concours western FFE (Fédération française d'équitation) : showmanship, trail in hand, ranch riding, etc. Au programme également : exposants, diverses animations et bar. À partir de 18h, apéritif offert suivi d'un spectacle country par le *Sagiran Country Style* où le public sera convié à participer à quelques danses accessibles à tous.
À 19h, spectacle équestre conçu et réalisé par les cavaliers, de tout niveau et de tous âges : voltige, feu, cascades… Un moment fort en émotion reposant sur la complicité et la confiance entre cavaliers et chevaux. Suivront un repas composé de produits locaux, à 18 euros, puis une soirée festive.
Le dimanche 2 août, toute la journée, l'Xtrem Trail, très spectaculaire concours où les chevaux franchissent des obstacles naturels. e couple cheval/cavalier qui va le plus vite et qui franchit le plus d'obstacles sans faute l'emporte.



Concours officiels, spectacle équestre ou encore country attendent les participants.

Pour tout renseignement : Manue Jean 06.37.59.57.01, Ellen Kindt 06.52.85.98.16. Réservation repas : 06.84.85.62.25.

Saint-Privat

Service de garde médecin. Composer le 15.
Pharmacie Suder. La pharmacie se situe à Servières-le-Château, tél. : 05 55 28 48 80.
Cabinet Sci Infirmières. Le cabinet se trouve à la maison de santé, 17 rue de la Gane, 19 220 Saint-Privat, tél. : 05 55 28 47 22. Sandrine Aubreyrie, infirmière. Elle exerce à la maison de santé, 17 rue de la Gane, 19 220 Saint-Privat, tél. : 06 88 32 63 86.

Assemblée générale des chasseurs. La société de chasse de Saint-Privat organise son assemblée générale annuelle le samedi 25 juillet à 10h30 au local sis à La Combe des Anges. Ordre du jour : rapport moral du président – approbation du règlement intérieur – présentation du bilan financier 2025-26 et du prévisionnel 2026-27 – questions diverses.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Animation. L'*Amicale laïque* organise brocante et vide-grenier dimanche 19 juillet, manifestation annuelle à laquelle s'ajoute un vide-garage à la cité EDF. Réservez vos emplacements auprès de M. Bernat au 06 73 26 77 90. Exposants, fouineurs et acheteurs, soyez les bienvenus !

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 18 juillet.18h30 messe à l'église de Saint Salvadour
Dimanche 19 juillet. 16ème dimanche ordinaire. 11h, Messe à l'église Notre Dame de Seilhac.
Mercredi 22 juillet. 15h, Chapelet à l'église de Saint Clément.
Service diocésain. Contacter le 05.55.26.71.72.

Seilhac

Les personnes vulnérables invitées à s'inscrire sur le registre communal. Afin de renforcer la protection des personnes les plus fragiles en cas d'événements exceptionnels, la commune rappelle l'existence du registre communal des personnes vulnérables. Ce dispositif permet à la municipalité d'identifier les personnes susceptibles de nécessiter une attention particulière lors de situations telles que les épisodes de canicule, les périodes de grand froid, les crises sanitaires ou encore les catastrophes naturelles. Peuvent s'inscrire sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus ; les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ; les personnes en situation de handicap ; toute personne isolée ou fragilisée souhaitant bénéficier d'un suivi en cas de situation exceptionnelle. L'inscription, entièrement volontaire, gratuite et confidentielle permet aux services municipaux de prendre contact avec les personnes inscrites lorsque les circonstances l'exigent afin de s'assurer de leur situation et, si nécessaire, de leur apporter une aide adaptée. La demande d'inscription peut être effectuée directement par la personne concernée, par son représentant légal ou encore par un proche avec son accord. Se rapprocher de la mairie pour obtenir des renseignements complémentaires ou procéder à leur inscription. Pour toute information : Mairie de Seilhac. Tél. 05.55.27.06.27. Courriel : accueil@ville-seilhac.com. Site internet : www.ville-seilhac.com.

Seilhac - Les gymnastes prennent une pause



Les gymnastes partagent le verre de l'amitié avant la pause estivale.

La saison 2025-2026 de l'activité gym séniors du club l'automne seilhacois s'est terminée le mercredi 1er juillet. À cette occasion, les pratiquants ont clôturé la saison autour d'un verre.
La saison 2026-2027 débutera le mercredi 16 septembre toujours à la maison d'accueil spécialisée (Mas) de 10h30 à 11h30.
Le club sera également présent au village associatif le 5 septembre au matin ; il y sera possible de renouveler son inscription.

Beaumont L'univers de Listhéna à la chapelle du Puy-Grand

L'*Association des Amis de la Chapelle du Puy-Grand* propose au public de découvrir le travail d'une jeune artiste treignacoise : Sarah Médecin, ou « Listhéna » de son nom d'artiste. Autodidacte, elle crée aussi bien avec des techniques traditionnelles qu'en techniques mixtes ou à l'aide d'outils numériques.
Son nom d'artiste est né de sa présence sur Internet et sur les réseaux sociaux (@listhena.art), où elle présente ses créations sous l'identité de Listhéna, un personnage fantastique qu'elle a elle-même imaginé et dessiné.
Au fil du temps, Listhéna est devenue un personnage à part entière qui, bien qu'il partage certains traits de caractère avec Sarah, possède sa propre personnalité et sa propre histoire. Cet univers – un monde mêlant réalisme et fantastique – est déjà perceptible dans une partie des œuvres qui seront exposées à la Chapelle du Puy-Grand, à Beaumont, le samedi 18 et le dimanche 19 juillet.
Par ailleurs, ce parcours visuel sera accompagné, le dimanche, d'un moment musical : à partir de 16h, Bertrand, étudiant à Limoges, interprètera des œuvres contemporaines au violon.
L'exposition sera ouverte de 14h à 19h le samedi 18 juillet et le dimanche 19 juillet.



Listhéna exposera à la Chapelle du Puy-Grand,18 et 19 juillet – © Listhéna.

Treignac - Jean-Jacques Nanot vient présenter le film sur son père

Jean-Jacques Nanot va venir présenter, le mercredi 22 juillet à Treignac, le film sur son père, Henri Nanot, natif de La Porcherie en 1921.
Paysan-poète, il est entré dans la Résistance, tout en dénonçant les guerres en général et les violences qui en découlent. En 1957, il est accusé de l'attentat aux abords de la demeure du secrétaire d'État Marcel Champeix de Masseret. Il est condamné à cinq ans de prison. Henri Nanot ne cessera de clamer son innocence : quelques personnalités le soutiennent comme André Breton et Jehan Mayoux, poètes surréalistes. Il décède en 1962 à l'âge de quarante-deux ans, suite aux traitements inappropriés infligés lors de son incarcération. Depuis trente ans, son fils Jean-Jacques se bat pour réhabiliter la mémoire de son père. Avec Me Michel Labrousse, du barreau de Tulle, il tente de lancer une procédure pour un procès en révision.
Il était déjà venu à Treignac, en 1988, invité par Daniel Borzeix, en présence de René Rougerie qui venait de publier *Henri Nanot (1921-1962), un amour fou de liberté*.
Cela se passera salle de l'Horizac, 2 rue de Comborn, près de l'église, mercredi 22 juillet à 20h30, participation libre, avec la participation d'Annie Chenieux. Réservation : 06 80 42 86 02.



Jean-Jacques Nanot consultant les journaux de l'époque, toujours à la recherche d'un indice lui permettant de lancer une procédure de révision du procès de son père.

Treignac - Le savoir nager et rouler au centre de loisirs

À Treignac, depuis le mois de mai, trente enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement *La Courte-Échelle* participent chaque mercredi à un cycle d'apprentissage de la natation. Les séances se déroulent dans les piscines de Bugeat et de Chamberet.
Cette initiative, menée en collaboration avec les communes de Treignac, Chamberet et Bugeat, la communauté de communes de Vézère-Monédières-Millesources et la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze, a permis aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique. Une quinzaine d'entre eux ont même obtenu leur test savoir-nager.
En parallèle, les enfants ont pratiqué le vélo avec l'Ufolep.
Le centre de loisirs a tenu à remercier Laurent, le maître-nageur, et Martin, l'éducateur vélo.



L'apprentissage de la nage, comme la pratique du vélo, une saine occupation pour les enfants.

Treignac

Horaires d'été. L'épicerie solidaire *Les P'tites Cagettes* adapte ses horaires pour l'été. Pendant les mois de juillet et août, l'épicerie de la place des Farges sera ouverte les lundis, de 8h30 à 12h30 ; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 ; les dimanches de 9h à 12h30.

Micro-Folie. Mercredi 22 juillet de 14h à 17h, après-midi jeux-vidéo (tout public) à l'espace Guy Merle.

Sortie découverte. La vallée de la Vézère en amont du village de Treignac, le 21 juillet de 9h30 à dix-huit heures. Rendez-vous à 9h30 au parking de la Maison de l'Arbre de Chamberet. Le matin : observation de la flore sur le massif au Puy de la Monédière, commentée par Jean Claude Chataur. L'après-midi, rendez-vous à 14h au parking de la Ferme de la Monédière : parcours commenté, par Cédric Guillaume, agriculteur, d'environ deux heures trente, au sommet des Monédières, au cœur des landes à bruyères et à myrtilles. Accès gratuit – Tout public – Prévoir un pique-nique. Inscription obligatoire pour l'après-midi auprès du PNR au : 06 77 83 91 31. Inscription pour la journée au 07 86 74 39 18.

Chamberet - La fête de l'école a battu son plein



Les enfants de l'école de Chamberet et l'équipe éducative ont clôturé l'année scolaire par leur spectacle de fin d'année qui a remporté un franc succès. Autour du thème des voyages et des vacances, les élèves des différentes classes ont offert des tableaux variés et colorés agrémentés de chants.

Les enfants ont offert un bien beau spectacle.

Un public nombreux a apprécié et applaudi chaleureusement la prestation des enfants.
Les élèves de CM2 qui quittent l'école primaire pour le collège ont reçu des cadeaux, entre autres, une calculatrice offerte par l'APE.
L'Association des Parents d'Élèves a ensuite proposé des jeux en bois, maquillage, structure gonflable et même le concours d'un magicien pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Sans oublier une buvette et de la restauration pour clôturer dans une bonne ambiance cette année scolaire. Bonnes vacances à tous !

Madranges

Concours de pétanque. Ce samedi 18 juillet à partir de 13h30, Madranges Vélos Loisirs organise un concours de pétanque en doublettes square René Vareille allée du terrain de jeux. Début du concours à 14h. Inscriptions : 7 € par personne. Buvette sur place. Remise des prix et récompenses vers 18h30. Réservations à l'avance au 05.55.98.21.84.

Chamberet

Apéro concert à Chamberet. En partenariat avec la Mairie de Chamberet, le Café des Sports organise un apéro-concert le jeudi 23 juillet 2026 à partir de 20 heures. Animation assurée par l'orchestre DEAL'M. Buvette et restauration sur place, 7 Boulevard Masmonteil à Chamberet.

Lacelle

Loto. Le traditionnel loto est dans le pré se déroulera dimanche 19 juillet à 15h, place de la Gare. Organisée sous chapiteau, à l'ombre des tilleuls, cette manifestation conviviale réunira les amateurs de loto dans une ambiance chaleureuse. Les participants pourront tenter leur chance pour remporter de nombreux lots composés de produits du terroir : paniers garnis de légumes, viande, fromages et autres gourmandises, en provenance de producteurs et artisans de Lacelle et des communes voisines.

Meilhards

Rencontres littéraires. L'association *culture et traditions* organise une journée le dimanche 19 juillet de 9h à 17h, dans la salle polyvalente de Meilhards. Au programme : dédicaces, causeries, lectures de textes... Les auteurs : Liliane Fauriac qui présentera son livre *Sur les chemins de St Jacques en Limousin,* Simone Bartou, Nelina Martins, Martine Naudin, Maeva Rama, Ferdine Rayyaye, Arlette Roubertou, Gislaine Rudent, Pierre Rudent, Nicolas Barbou des Places, Gérard Brutus, Jean Louis Caylat, Pierre Fremont, Noel Gueraud, Claude Mouret, Jean-Jacques Nanot. Le repas de midi est prévu et réservé aux auteurs et aux organisateurs. Participation aux frais de repas de 10€ demandée aux auteurs.

Apéro concert. Samedi 25 juillet à la guinguette, au plan d'eau de la Besse, à Meilhards. Organisé par l'APE Meilhards la Porcherie. Repas à partir de 19h. Planche apéro pour 4, 18€. Grillades, frites, glace 12€. Buvette avec la Microbrasserie la Débrouille. Concert à 21h avec le groupe les Vikings (reprises pop-rock). Sur réservation jusqu'au 20 juillet. Tél. au 06.77.97.89.65.

Uzerche - Le club de basket à l'heure du bilan

L'assemblée générale du *Basket Club Uzerchois* s'est déroulée récemment à Uzerche, en présence de Mme Chambras, maire d'Uzerche, de Mme Rosine Robinet, conseillère départementale d'Uzerche, ainsi que d'une nombreuse assistance. La présidente Aurélie Hauguel a présenté son rapport moral et dressé le bilan de la saison 2025/2026 : le club enregistre une augmentation du nombre de licencié(e)s et d'excellents résultats dans toutes les catégories, jeunes comme séniors. Lors des finales de la Coupe de la Corrèze à Uzerche, deux équipes du club ont remporté le trophée : les séniors féminines et les U18 filles. Les séniors filles retrouveront la saison prochaine le championnat régional 3 avec un nouvel entraîneur.
Au début du printemps, le club a pu accéder au gymnase Micheline Buisson entièrement rénové (toiture, éclairage, parquet, vestiaires). L'équipe loisirs a également participé à plusieurs rencontres amicales dans une ambiance conviviale, surtout après les matchs.
Différentes détections sur les catégories d'équipes de jeunes ont été organisées en prévision de la saison 2026/2027. La journée portes ouvertes aura lieu à la rentrée en septembre.



Le bureau a dressé un bilan positif.

L'organisation des finales de la Coupe de la Corrèze, qui s'est déroulée sur deux jours à Uzerche et a été gérée par le club, a été un véritable succès. Le bilan financier présenté par le trésorier a été détaillé et laisse apparaître un léger déficit. Malgré cela, le budget du club pour cette saison est équilibré. Le club participera cet été à un marché de pays festif à la Papèterie et gérera la buvette, les grillades et les frites.
Un vin d'honneur et un buffet froid ont été servis au gymnase Micheline Buisson pour clôturer cette assemblée générale et cette saison.

Uzerche

Services de garde. À Uzerche, médecin, composer le 15 ; pharmacie de garde, composer le 32 37.

Cinéma. Vendredi 17 juillet à 21h : *Les Parfait(s) : arnaques en famille*. Samedi 18 juillet à 21h : *Des Minions & des monstres*. Lundi 20 juillet à 21h : *Pédale rurale*. Mercredi 22 juillet à 15h : *Des Minions & des monstres*. Mercredi 22 juillet à 21h : *Backrooms* (interdit aux moins de douze ans, avertissement). Jeudi 23 juillet à 21h en version originale : *Eruption*. Vendredi 24 juillet à 10h : *Des Minions & des monstres*.

Les Mardis d'Uzerche. Le mardi 21 juillet, dans la cour Jean-Jaurès à Uzerche, se tiendra à partir de 21h un Mardi d'Uzerche : *Dans l'ombre des oiseaux*, par Kadavresky. Cirque poétique, tout public. Durée : quarante minutes. Buvette et restauration sur place à partir de 19h.

Uzerche aux lampions, visite nocturne. Mercredi 22 juillet à partir de 21h30 aura lieu une visite guidée nocturne. Rendez-vous à 21h30 à la porte du château Bécharie. Tarif : 9 euros par adulte, 6 euros (6-15 ans), gratuit pour les plus petits. Renseignements auprès de l'office de tourisme au 05.55.73.15.71.

Pétanque. Jeudi 23 juillet, au quai Julian-Grimau d'Uzerche, aura lieu un concours de pétanque en doublettes ouvert à tous. Inscriptions sur place jusqu'à 19h45, limité à 60 équipes. Jet du but à 20h précises. 10 euros par équipe. Possibilité de restauration sur place. Renseignements : 06.80.63.66.13.

Marché de pays. Un marché de pays festif aura lieu le vendredi 17 juillet à partir de 17h sur l'esplanade de la Papeterie d'Uzerche. Cette soirée sera animée par *Tout'la machine à danser*. Renseignements à la mairie d'Uzerche au 05.55.73.17.00.

Vide-greniers & 48 heures de l'automobile. Les samedi 18 & dimanche 19 juillet auront lieu dans le quartier de la Peyre les 48 heures de véhicules de collection et vide-grenier. Restauration et buvette sur place sous barnums. Renseignements : 05.55.98.43.04 de 9h à 13h30 (les lundis, mardis, jeudis & vendredis) ou par mail : uzerche-auto-retro@orange.fr

Les Trois Saints - Une fête d'école très réussie

Vendredi 3 juillet, les élèves des quatre classes des Trois-Saints se sont retrouvés comme chaque année pour la fête de l'école dans la cour ombragée de Saint-Ybard.
Cette année, les quatre enseignantes ont mis en œuvre un projet pluridisciplinaire commun sur le cirque.
Les élèves ont ainsi découvert l'univers fascinant du cirque à travers de nombreuses activités en lecture, en écriture, en sport et en arts plastiques. Ils ont également eu le plaisir d'assister à un spectacle de cirque à Brive au mois d'avril.
Ce projet a pu voir le jour grâce à une aide de la Drac, et aux dons de l'association des parents d'élèves. Il a permis aux élèves à la fois d'enrichir leur vocabulaire grâce à leurs lectures (albums, romans, documentaires), de produire des écrits et de pratiquer des activités physiques spécifiques accompagnées par les professionnelles agréées de l'association À'Tous Cirk.
Pendant quatre-vingt-dix minutes, de la petite section au CM2, les enfants seuls ou à plusieurs ont présenté des numéros de jonglage, d'équilibre, d'acrobatie ou de clown sous les applaudissements des familles et des amis de l'école venus découvrir les prouesses des élèves.



Les écoliers ont présenté des numéros de cirque devant leurs parents et les autres classes.

La soirée, organisée par l'APE, s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive. Une restauration sur place avec food-trucks et commerçants locaux a satisfait les papilles des nombreux participants.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Animation - « Les jeudis de l'été » continue sur la route du succès

USSEL - Voilà déjà trois jeudis soirs animés sur la place de la République. Comme chaque année, les Jeudis de l'été sont de retour avec toujours la même recette qui fonctionne !

C'est devenu un rituel désormais. Chaque jeudi soir de juillet et août, la place de la République, à Ussel, voit ses pavés s'animer, sous le regard de la maison ducale des Ventadour.
L'association *Bouge ta ville* remet le couvert pour une nouvelle saison – la quatrième édition – de ces « Jeudis de l'été » dont le succès ne se dément pas. La recette est simple comme bonjour : des producteurs locaux, boulangers, brasseurs… s'installent sur la place dès 17h ; un groupe de musique commence à ambiancer les visiteurs et les bénévoles de deux associations usselloises se retrouvent derrière le comptoir pour tenir la buvette et un petit snack. En amont, ce sont ces mêmes bénévoles qui transforment la place en installant des chapiteaux, des tables, des bancs… Durant toute la saison, une quinzaine d'associations se relaient pour assurer les « Jeudis de l'été ». Elles partagent les bénéfices de ces soirées qui sont un succès, à en croire les trois premiers jeudis. Le 23 juillet, animation Jean-Paul Leniaud, organisée par le *Ski club Ussel* et le *Haute-Corrèze Tennis de Table* ; le 30 juillet, animation DJ set, organisée par l'*Amicale des joueurs de l'USU* et l'*Amicale des éducateurs de l'USU* ; le 6 août, animation Amazone, organisée par l'*Ussel Athlétic club* et *H3C Compétition* ; le 13 août, animation DJ set et soirée fluo, organisée par l'*Amicale La Garenne* et le *club de Poker d'Ussel* ; le 20 août, animation Le feu aux poudres, organisée par l'*Ussel Badminton Club* et l'*Ussel basket club* ; le 27 août, animation Blugoja (soul), organisée par l'*Amicale des pompiers d'Ussel* et *Black Biker Shito Karaté*.



Chaque jeudi, la place s'anime - © Jérémy Truant (CLP)

Jérémy TRUANT (CLP)



Ussel en bref

Trail Diège et Collines

Rendez-vous le 30 août pour une huitième édition du *trail Diège et Collines*. La première course débutera à 9h, sur le site de Ponty. Inscrivez-vous pour la course que vous souhaitez faire : 9,5 km - 15 km - 24 km. Le tarif préférentiel débute dès à présent et ce, jusqu'au 15 août, midi. Ensuite, les tarifs seront majorés de 5€ du 16 août au 28 août à 20h. Les inscriptions se font uniquement sur le site : jorganize.fr et pour plus de renseignements, rendez-vous sur elanussel.fr

Plan canicule

À l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées et handicapées. L'objectif est de faire intervenir rapidement les services d'aide si besoin. Si vous êtes âgé, handicapé, isolé, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui sur le registre de la mairie en demandant un formulaire au Centre communal d'action sociale (mairie, 26 avenue Marmontel, 19200 Ussel ; tél. 05.55.46.54.11). En cas de fortes chaleurs et donc de déclenchement du plan canicule, ce service aura soin de vous contacter régulièrement pour voir si vous avez besoin d'aide et vous donner les recommandations nécessaires.

En paroisses

Espace missionnaire de Haute-Corrèze
Samedi 18 juillet. Messes à 18h à Marcillac, à Bugeat et à Saint-Victour.

Dimanche 19 juillet. Messe à 9h15 à Chaveroche ; messe à 10h30 à Neuvic ; messes à 11h à Egletons, à Meymac et à Ussel.

Mardi 21 juillet. Messe à 15h à l'Ehpad d'Eygurande ; messe à 18h à Ussel.

Mercredi 22 juillet. Fête de Sainte Marie-Madeleine à Soursac (Lamirande), présidée par Mgr Bidot : pèlerinage à 10h, bénédiction de la statue et messe à 11h ; messe à 18h à Ussel.

Jeudi 23 juillet. Messe à 18h à Ussel.

Vendredi 24 juillet. Adoration à 15h à Bugeat ; messe à 18h à Freyte ; messe à 18h à Egletons et à Ussel, puis adoration.

Samedi 25 juillet. Mariage à 15h à Egletons ; mariage à 17h à Clergoux ; messes à 18h à Sornac et à Saint-Bonnet-près-Bort.

Dimanche 26 juillet. Messe à 9h15 à Courteix ; messe à 9h30 à Maussac (fête patronale) et à Lapleau ; messe à 10h30 à Neuvic ; messes à 11h à Egletons, à Meymac et à Ussel.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook **LA VIE CORRÉZIENNE**

Destination Santé

Moustiques : comment protéger efficacement les enfants ?

Face aux moustiques, tous les produits ne se valent pas, surtout pour les enfants. Entre répulsifs, vêtements et idées reçues sur les huiles essentielles, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) rappelle les bons réflexes pour les protéger en toute sécurité. Avec l'été, les moustiques reviennent en force et peuvent transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. Pour protéger les enfants, la première mesure consiste à limiter la présence des moustiques. L'Anses recommande d'éliminer toutes les eaux stagnantes – coupelles de pots de fleurs, gouttières, réservoirs mal couverts – afin de supprimer les lieux de ponte. Des vêtements couvrants et des moustiquaires, notamment pendant les siestes et la nuit, permettent également de réduire efficacement le risque de piqûres.

Quand utiliser un répulsif ?
Si ces mesures ne suffisent pas, un répulsif cutané peut être utilisé. Contrairement à un insecticide, il ne tue pas les moustiques mais les éloigne. Tous les produits ne conviennent toutefois pas aux enfants. Les répulsifs contenant du DEET, de l'IR3535 ou de l'icaridine sont considérés comme efficaces et sûrs lorsqu'ils disposent d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) et que les consignes d'utilisation sont respectées. Mieux vaut les acheter en pharmacie. Chez les moins de 12 ans, le produit doit toujours être appliqué par un adulte. Il ne doit jamais être utilisé sur une peau irritée, près des yeux ou de la bouche, ni sur les mains des jeunes enfants. En cas d'application d'une crème solaire, celle-ci doit être mise en premier, puis le répulsif appliqué une vingtaine de minutes plus tard.

Quels produits éviter ?
Les répulsifs à base d'huiles essentielles, les bracelets anti-moustiques ou les dispositifs pour poussette ne sont pas recommandés. Leur efficacité n'est pas démontrée et certaines huiles essentielles peuvent provoquer des irritations, des réactions allergiques ou des effets toxiques chez l'enfant. Même prudence avec les appareils à ultrasons et les autres solutions « gadgets », dont l'efficacité n'a pas été prouvée.

Bort-les-Orgues - L'ensemble Battaglia en concert vendredi 24 juillet

Vendredi 24 juillet, à 21h, l'église de Bort-les-Orgues accueillera un concert de l'association *Au Bord des Orgues*. Au programme : l'ensemble « Battaglia », composé de Jean-Marie Cousinié, trompettiste à l'Orchestre national des Pays de la Loire, de Gilles Mercier, trompettiste à l'Orchestre philharmonique de Radio France, et de François Clément, organiste titulaire émérite de l'orgue de la cathédrale de Clermont-Ferrand.

Une histoire d'amitié musicale

L'ensemble « Battaglia » naît d'une histoire d'amitiés et de complicités musicales. Formé à l'issue de leurs études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, en 1988, le trio se reforme en 2011 et développe un répertoire original et varié. L'association entre orgue et trompette ne se présente plus, tant l'accord des couleurs des instruments fait de cette formation un incontournable de la musique d'église.
Avec deux trompettes, le répertoire s'enrichit et permet d'écouter des concerti baroques, originellement écrits pour hautbois ou violon, mais aussi des œuvres pour deux voix qui sont autant de découvertes.

Un programme hors des sentiers battus

L'ensemble propose ainsi un programme très original, complètement en dehors des sentiers battus de ce type de formation, où se mêleront des œuvres de Lawes, Monteverdi, Haendel, Bononcini, Rameau, mais aussi de l'incontournable Jean-Sébastien Bach.



Jean-Marie Cousinié et Gilles Mercier (trompettistes), et François Clément (organiste) composent l'ensemble « Battaglia ».

Pratique. Participation aux frais : 10 € et gratuité pour les moins de 15 ans. Église ouverte dès 20h30. Renseignements complémentaires au 05.55.96.81.85 et sur le site de l'association : http://auborddesorgues.e-monsite.com où l'on peut, dès à présent, voir et écouter les artistes mais aussi connaître le programme détaillé de la prestation.

Bort-les-Orgues - C'est parti pour les travaux du réseau de chaleur

La ville engage un projet structurant pour la transition énergétique locale avec la création du réseau de chaleur Bort-les-Orgues énergies renouvelables.
Ce réseau de chaleur permettra d'alimenter une vingtaine de bâtiments en énergie majoritairement renouvelable, grâce à une chaufferie biomasse complétée par une chaudière gaz d'appoint, garantissant performance énergétique, sécurité d'approvisionnement et réduction des émissions de CO_2.
Une réunion publique d'information à destination des habitants et usagers avait eu lieu en octobre dernier afin de présenter le projet, son fonctionnement et ses bénéfices pour le territoire. Les travaux de construction de la chaufferie, comprenant une unité biomasse et une chaudière gaz d'appoint, viennent de débuter sur une parcelle de l'ancien camping municipal Beausoleil, route de Ribeyrolles.
Voici le calendrier du projet : août 2026-décembre 2027 : travaux de pose du réseau de chaleur avec un système d'hydro-accumulation pour optimiser la production et la distribution de chaleur. Octobre 2027 : mise en service de la chaufferie, en amont de la saison de chauffe 2027-2028. Le réseau de chaleur Bort-les-Orgues énergies renouvelables s'inscrit dans une démarche de développement durable, de valorisation des ressources locales et de maîtrise des coûts énergétiques sur le long terme.



La construction de la chaufferie vient de débuter sur une parcelle de l'ancien camping.

Bort-les-Orgues

Messe dominicale. Une messe sera célébrée en l'église de Bort-les-Orgues, dimanche 19 juillet, à 11h.

Animations estivales. La mairie de Bort-les-Orgues organise deux nocturnes commerciales, les mercredis 22 juillet et 5 août. Deux braderies auront lieu par ailleurs rue de Paris, les samedis 25 juillet et 8 août.

Visites guidées nocturnes du Château de Val. Chaque mardi, du 21 juillet au 18 août inclus, le comité des fêtes de Bort-les-Orgues propose des visites guidées nocturnes du Château de Val, avec ambiance tamisée et personnages d'époque dans les diverses pièces de la bâtisse. Une autre façon de découvrir le château et son environnement à la tombée de la nuit, où le calme et la fraîcheur enveloppent l'édifice du XV[e] siècle. Pas de réservations. Ouverture des portes à 20h. Départ de la première visite à 20h30, puis ensuite départ toutes les quarante minutes environ jusqu'à 23h. Tarif : 8 € par adulte et 5 € jusqu'à 12 ans. Renseignements supplémentaires au 06.37.42.37.71.

L'Aquaterra n'est pas passé par la Corrèze. Redirigé en urgence après le placement de la Corrèze en vigilance rouge canicule, l'Aquaterra de Bort-les-Orgues (trail, swimrun, randonnées) a dû dérouler sa quinzième édition dans le Cantal et le Puy-de-Dôme.
Lundi 13 juillet, Éric Herault s'est imposé sur la distance reine des 85 km et le duo Guillaume Poullain-Anthony Berthou lors de la manche du championnat de France de swimrun.
Cette épreuve de sports nature réunissant plus de 2 000 participants n'aura donc finalement pas mis un pied en Corrèze cette année...

Sécheresse - Veolia pointe une situation critique à Bort et sur le Plateau bortois

Face à une situation critique à Bort-les-Orgues et sur le Plateau Bortois, en Corrèze, Veolia, délégataire du service d'eau, et le Syndicat d'eau appellent l'ensemble des usagers à adopter dès à présent des gestes économes en eau. Suite à l'arrêté préfectoral du 3 juillet dernier relatif à la situation de sécheresse en Corrèze, les dix communes du Plateau Bortois (*) sont placées en niveau d'alerte. Cette décision fait suite à la baisse des ressources en eau observée sur le territoire et vise à préserver durablement l'alimentation en eau potable des habitants.
Les principales mesures applicables sont les suivantes : interdiction d'arrosage des jardins potagers de 13h à 20h, interdiction de l'arrosage des pelouses et des espaces verts de 8h à 20h, interdiction du lavage des véhicules, interdiction du remplissage des piscines privées.
« La situation est critique sur les communes du Plateau Bortois et pourrait se dégrader dans les jours qui viennent », indique Veolia. Ces mesures ont donc pour objectifs de préserver les réserves disponibles et d'éviter un renforcement des restrictions, voire des ruptures d'alimentation en eau potable.
Dans ce contexte, Veolia et le Syndicat d'eau appellent l'ensemble des usagers à adopter dès à présent des gestes économes en eau. Les usages prioritaires doivent être réservés à la consommation humaine (boisson, préparation des aliments) ainsi qu'aux besoins sanitaires et d'hygiène.
Le Siaep du canton de Bort-les-Orgues appelle au civisme. Chaque geste compte pour préserver cette ressource essentielle. Le Syndicat invite chacun à suivre l'évolution de la situation et à respecter les dispositions prévues par l'arrêté préfectoral.

(*) Communes concernées : Bort-les-Orgues, Confolent-Port-Dieu, Margerides, Monestier-Port-Dieu, Saint-Bonnet-près-Bort, Saint-Julien-près-Bort, Saint-Victour, Sarroux, Thalamy, Veyrières.

Bort-les-Orgues - Travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Les travaux sur les réseaux de l'avenue du général Leclerc à Bort-les-Orgues ont commencé il y a quelques jours. Ils font suite à ceux déjà réalisés en 2024 et 2025 sur la route de Champs-sur-Tarentaine (RD 979). Ils prévoient la mise en séparatif des réseaux.
Désormais, les eaux pluviales seront rejetées en aval, dans la Dordogne, en empruntant les canalisations de la route de Champs.
Les réseaux d'eaux usées et d'eau potable ont aussi été retraités. Le montant du chantier s'élève à plus de 500 000 euros (HT) avec des aides de l'État et de l'Agence de l'eau.
Les travaux seront achevés dans les prochaines semaines.



Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de l'avenue du général Leclerc sont en cours.

Margerides

Vide-grenier et bourse d'échange de pièces autos. Les associations *Créa Balades de Margerides* et l'association *Les Marges Raides* s'unissent pour organiser un vide-grenier ainsi qu'une bourse d'échange de pièces automobiles le dimanche 26 juillet, de 8h à 18h. Petite restauration et pâtisseries sur place. Inscriptions et renseignements au 06 85 51 67 14.

Sarroux-Saint-Julien

Concours de belote. Un concours de belote, organisé par le *Foyer rural du Plateau Bortois*, aura lieu salle Henri-Bonnet à Sarroux, dimanche 26 juillet, à 14h. Un lot pour chaque participant. Pâtisseries et buvette sur place.

Saint-Victour

La commune en fête samedi 18 juillet. La fête patronale de Saint-Victour, organisée par le Comité des fêtes, aura lieu le samedi 18 juillet. À 18 heures, messe ; à partir de 20h, méchoui pour 18 € par adulte et 11 € pour les moins de 12 ans, puis bal disco gratuit. Réservations pour le repas au 06 88 77 67 09 ou au

Messe. Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Victour, samedi 18 juillet, à 18 heures.

Viam

Marchés de producteurs. Tous les samedis de 16h à 19h, jusqu'en septembre.

Baignade. Surveillée tous les jours de 14h à 19h, jusqu'au 16 août.

Ambrugeat

Kayak en nocturne. Vendredis 17, 31 juillet et 14 août de 21h à 23h au lac de Sèchemailles, organisé par la station sport nature de Haute-Corrèze. Tarif 15 €, 10 € moins de 12 ans la séance. Réservation au tél : 06.24.12.85.72.

La foulée du lac. Dimanche 19 juillet, la foulée meymacoise organise plusieurs activités au départ de la plage verte du lac de Sèchemailles : randonnée entre 8h30 et 10h, 13,2km, trail à 9h, 21km, courses à pied à 9h30, 10km, 11h, 5km, course enfants à 11h45 10/11 ans, 1,5km et 12/13 ans, 3km. Buvette, stand jeux en bois, atelier vélos. Inscriptions sur place ou sur www.kligego.com.

Forêt de la Cubesse. Jeudi 23 juillet de 9h30 à 12h30 découverte de la forêt, des espèces animales et végétales qui peuplent le site Natura 2000. À partir de 5 ans, sur réservation auprès du Parc naturel régional au 06.31.74.84.59. Balade d'environ 4km, chaussures de marche recommandées. Lieu précis du rendez-vous indiqué à l'inscription.

Meymac - Philippe Brugère réélu président du PNR de Millevaches

Les élus du comité syndical du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin se réunissaient pour la première fois depuis les élections municipales ce mercredi 1er juillet à la salle des fêtes de Meymac.
Philippe Brugère remerciait les délégués de la précédente mandature, les élus du bureau, les vice-présidents, qui l'ont accompagné depuis 2020. Il a également insisté sur la qualité du travail des agents du Parc et l'engagement des partenaires financiers et des acteurs locaux.
Dans un premier temps, les douze membres du nouveau bureau syndical étaient élus. Il se compose de : Didier Beaumont, Frédéric Bertrand, Sophie Bezeau, Jean-Pierre Bosdevigie, Philippe Brugère, Olivier Cagnon, Laurent Delefosse, Catherine Hornebeck, Olivier Legrain, Sylvie Masson, Bernard Pouyaud et Frédéric Woringer.
Dans un second temps, l'élection du président voyait deux candidatures : celle de Philippe Brugère à sa succession et celle d'Olivier Legrain, délégué de la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources. En obtenant 79,31 % des voix, Philippe Brugère est reconduit dans ses fonctions.
Le président remerciait donc l'assemblée pour



Philippe Brugère a été reconduit comme président du Parc naturel régional (PNR).

sa confiance et assurait de son engagement total pour l'action du Parc.
Le bureau syndical se réunira prochainement afin d'élire les vice-présidents et de déterminer les délégations de chacun.

Meymac - L'astro fête avait invité les messagers de l'Univers

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est reconnu Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) depuis le 30 novembre 2021, label décerné par l'association internationale *Dark-Sky*.
Depuis cette date, de nombreuses animations mettent en valeur ce patrimoine et parmi celles-ci, l'astro-fête contribue à vulgariser des données scientifiques pas toujours à la portée du grand public.
Les animations revenaient aux chercheurs en activité ou émérites de l'Institut d'astronomie de Paris associés au Club d'astronomie de Haute-Corrèze avec le concours d'agents du PNR, de bénévoles de l'association *Animey* et de la municipalité.

Des conférences pour comprendre

Pour cette 3e édition, les 3 et 4 juillet, les chercheurs proposaient deux conférences au plus près des étoiles sur le Mont Bessou en répondant aux questions : comment décrypter les images astronomiques et qu'elles sont les dernières nouvelles du cosmos ? Au cinéma le Soubise, une autre série de conférences traitait des messagers secrets du cosmos.
L'univers n'est, semble-t-il, pas un espace tranquille mais bien dans un état de bouleversement permanent depuis sa naissance il y a 13,8 milliards d'années. Ces fracas inter-stellaires, inter et intra-galactiques présentent l'avantage de provoquer des lumières et des ondes qui traversent l'Univers et nous arrivent comme des messagers. La difficulté réside dans leur lecture : effectivement, la majorité des lumières ne sont pas visibles à l'œil humain et il faut en passer par toute une somme d'observations et d'expérimentations pour tenter de les déchiffrer.
Il n'empêche qu'avec du temps et de la persévérance, les chercheurs arrivent à trouver l'âge d'une étoile, son stade de vie grâce à sa couleur et sa distance à la Terre. Il en va de même avec les galaxies et les trous noirs. L'évolution de notre Univers depuis sa naissance et sa fin probable dans quelques milliards d'années sont aujourd'hui mieux connues. Une petite déception pour ceux ou celles qui s'attendaient à recevoir des messages d'extra-terrestres ou même des indications de lieux où la vie serait possible sur une autre planète.
Une cartographie de l'Univers a même été dres-



L'astro fête à l'heure du réglage des télescopes avant la nuit noire

sée, notamment grâce à la mission Planck et son observatoire spatial. Elle a permis de comprendre la structure de l'Univers à ses débuts et la formation des structures comme les galaxies et les amas de galaxies. Si les conférences amenaient quelques bribes de propositions de réponses, il reste encore beaucoup de questions et de travail pour les astronomes et cosmologues.

Des animations pour les jeunes

En marge de ces conférences, il était possible d'observer avec des lunettes astronomiques et des télescopes le Soleil, les planètes les plus proches et quelques étoiles.
Une exposition sur le satellite télescope en opération « Euclid » de l'Agence spatiale européenne, permettait de comprendre les observations qui indiquent l'accélération de l'expansion de l'Univers. Un jeu de piste « Grabuge dans les étoiles » intéressait les plus jeunes ainsi qu'un planétarium gonflable, des contes sous les étoiles, un concours de dessins, des stands et animations par le PNR de Millevaches.
Enfin, une première : la projection d'aurores boréales en 3D dans la salle des fêtes avec des explications sur le phénomène et sur la méthode pour aboutir à ce résultat.
Les chercheurs de l'Institut d'astronomie de Paris qui ont contribué au bon déroulement de cette astro-fête : François Bouchet, Frédéric Daigne, Yohan Dubois, Irina Dvorkin, Kumiko Kotera, Daniel Kunth, Clothilde Laigle, Jean Mouette, Alain Riazuelo et les membres du Club d'astronomie de Haute-Corrèze : Michel Bonavitacola, Alain Bonilauri, Valentin Quique, Gisèle Rolland.

Meymac - Une flotte de véhicules insolites a sillonné la Haute Corrèze

La 8e édition du festival « Roue libre en folie » faisait une halte samedi 4 juillet sur la place de l'église à l'occasion d'un rallye des cent bornes.
Partis de Saint-Augustin avec une pause à Bugeat pour finalement se rendre à Treignac, une trentaine de véhicules déambulaient de manière conviviale en empruntant sur une centaine de kilomètres le réseau des voies vertes pâles.
Ces véhicules divers et variés se composaient de : micro-voitures, triporteurs, cyclecars, minimotos, mobylettes, thermiques ou électriques de 1900 à nos jours.
L'association Zigzaguez en Corrèze, organisait ce rassemblement en partenariat avec la Communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. L'association se donne comme objectifs la valorisation, la promotion, le développement touristique et culturel en lien avec la mobilité et le patrimoine roulant d'hier et d'aujourd'hui.
Engagées pour la mobilité durable et inclusive via le Programme Tims, les collectivités partenaires soutiennent l'événement pour sa contribution à montrer la pertinence des véhicules légers électriques comme moyen de déplacement d'avenir dans nos territoires ruraux.
De plus ce programme vise à réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilités plus sobres tout en permettant aux personnes en précarité mobilité d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

Des véhicules de demain

Certes l'exposition de vieux véhicules réveillait de la nostalgie mais l'occasion était surtout donnée de découvrir des véhicules innovants



70 ans séparent les Vespas 400 des modèles électriques.

qui circuleront sous cette forme ou encore plus modernisés dans les années à venir.
Plusieurs versions de véhicules légers intermédiaires électriques étaient présentées par l'association innovation véhicules doux avec des options différentes en fonction des usages envisagés.
Par exemple ce modèle fabriqué entièrement en France d'un poids de 440 kg, roule à 80 km/h au maximum, d'une autonomie moyenne de 100 km convient à de courts trajets et peut transporter deux personnes et 150 kg de matériaux.
Cet autre modèle nécessite de pédaler mais dispose d'une solide assistance électrique qui soulage les mollets.
Cet exemplaire entièrement électrique reprend la forme d'une célèbre petite voiturette allemande de la fin des années 1950, début des années 1960. Aujourd'hui suivant la puissance de son moteur électrique elle dispose d'une autonomie de 90 à 230 km.
Le festival se poursuivait le dimanche 5 juillet à Saint Augustin avec de nombreuses animations.

Contact Zigzaguez en Corrèze : 20 rue des vieux métiers 19390 Saint Augustin ou tél. au 06.43.85.18.51. présent sur les réseaux sociaux.

Meymac - Les chiens de troupeaux visent les championnats de France

L'association corrézienne d'utilisateurs de chiens de troupeau (Acuct 19) organisait dimanche 5 juillet le concours de qualification pour les championnats de France des chiens de troupeaux, épreuve sur génisses limousines à Lontrade. 21 compétiteurs venant des départements de la Corrèze, du Cantal, de la Dordogne, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées se mesuraient pour, en fin d'épreuves, n'en retenir que 3.
L'*Acuct 19*, forte de 102 adhérent(e)s, est une association créée en 1998 et gérée par des éleveurs pour des éleveurs. Ses objets visent la promotion et le développement de l'utilisation de chiens pour la manipulation et la conduite des animaux ainsi que la protection des troupeaux. Elle contribue à l'éducation et à la formation des chiens, quelles que soient leur race et l'espèce sur laquelle ils travaillent, à la diffusion de chiens adaptés au travail par un choix raisonné des reproductions, aux démonstrations sur troupeaux, aux rencontres et aux concours et à la confirmation de chiens.
Son président, Stephen de Peyrelongue, précisait : « Une exploitation doit disposer d'au moins 2 chiens de troupeau et il faut au moins deux ans pour en former un. Pour ma part, j'en ai 5. Nous avons été invités à Lontrade car pour cette qualification il fallait une exploitation avec au moins 50 génisses. Effectivement, les 5 bêtes, pour leur bien-être, sont remplacées après chaque passage des candidats ».

L'épreuve

Sous les ordres de leur maître situé à l'opposé du champ, le chien doit suivre un parcours le plus droit possible et ramener cinq génisses. Sur ce parcours, un parc de contention, des bottes de paille entre lesquelles ils faut passer et pour finir l'embarquement dans une bétaillère. Le temps



Les génisses accomplissent leur parcours encadrées par le chien.

est chronométré et les épreuves sont surveillées par un jury. Cette épreuve se déroulait dans le cadre du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et permettait de valoriser le travail des dresseurs et les capacités exceptionnelles des animaux. Il n'est rien demandé de plus au chien que ce qu'il fait chaque jour dans son travail d'assistance à l'éleveur.
Estelle, agricultrice dans la région de Maurs dans le Cantal, travaille au sein d'un groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) qui élève 90 vaches de la race limousine et 25 laitières. Au sein de l'exploitation, elle se charge des 2 chiens de race border collie qui conduisent les troupeaux et qui se révèlent des partenaires de travail essentiels et même des alliés incontournables.
Les résultats
1er Alain Carnus (Aveyron) avec Rex 93 points, 2e Arnaud Constantin (Cantal) avec Rony de Lindsay 93 points et 3e Laurent Eymat (Corrèze) avec Rubis 85 points. Ces éleveurs sélectionnés iront disputer le titre de champion de France le 30 août prochain à Indevillers dans le Doubs.

Site ACUCT 19 : https://www.acuct19.com/

Meymac - Le marché des producteurs de pays et festif confirme son succès

Les organisateurs du marché avaient invité, mercredi 8 juillet, les élus pour une inauguration et pour une rencontre avec les producteurs de pays. Nicolas Jaubert, responsable des circuits courts à la chambre d'agriculture de la Corrèze, se chargeait de la présentation de chacun d'eux. La chambre d'agriculture de la Corrèze, la municipalité de Meymac et le Collectif dynamique meymacois (*CDM*), groupement des associations, liés par une convention tripartite, s'attachent à ce que les usagers trouvent des produits de qualité les plus locaux possibles et puissent passer un bon moment au son de musiques diverses et variées. Le principe reste simple : les consommateurs achètent des produits sur le marché puis ils confient la cuisson au *CDM* et s'installent pour les déguster à proximité des animations. Le succès de ce marché qui accueille de l'ordre de 2 000 personnes chaque mercredi, tient principalement à son organisation orchestrée par le *CDM* qui mobilise plusieurs dizaines de bénévoles, issus des clubs sportifs de la commune. Le président Gérard Roche se félicite de ce succès : « Nous innovons chaque année pour parfaire le service, déjà dans la disposition du bar et des stands cuissons pour les rendre plus accessibles et éviter les longues files d'attente. Pour l'animation, 2 groupes se succèdent : l'un en première partie chargé de lancer la soirée et un 2e qui maintient l'ambiance festive. Pour guider les nouveaux convives, nous avons fait appel à l'espace jeunes qui donnera toutes les explications sur le principe de ce marché, sur le tri des restes et sur l'indication des emplacements des conteneurs récupérateurs de déchets et d'emballages ».



Les élus, les représentants : de la chambre d'agriculture, de la FNCOF et du CDM ont inauguré le marché.

Cette année et pour sa 27e édition, 18 producteurs proposent les produits suivants : fromage de brebis de Meymac, sorbets fermiers de Grandsaigne, confitures monastiques de Meymac, fruits d'Allassac, melons de Castelnau-Montratier (46), poissons transformés de la pisciculture de Courteix, myrtilles et confitures de Besse d'Ambrugeat, légumes divers et variés d'Objat, fromage de chèvre de Lamazière-Basse, vins de paille et corréziens de Nonard, pain de paysan-boulanger de Peyrelevade, tisanes et huiles essentielles de Lamazière Basse, canard, foie gras et volailles fermières de Sainte Féréole, viande de production à la ferme de Laval d'Ussel, charcuterie de Saint Yrieix-le-Déjalat, miel de Lestard, escargots de Giat (63) et, nouveauté, plats cuisinés, beignets et légumes de Sarran avec desserts. Les produits alcoolisés sont à consommer avec modération.

Un stand de l'espace jeunes avec vente de crêpes et un autre du service tri des déchets de Haute-Corrèze communauté apportent de précieux conseils.

Les personnalités suivantes assistaient à ce tour de marché : Philippe Brugère, maire et président du PNR Millevaches en Limousin, Joël Bésanger, 1er adjoint, Camille Privat, agricultrice et présidente des circuits courts à la chambre d'agriculture, Denis Rigon, délégué départemental de la *FNCOF* et Christophe Virolle, administrateur, Sophie Bonnélie, directrice de l'office de tourisme Haute-Corrèze et Gérard Roche, président du *CDM*.

Le marché des producteurs se tient tous les mercredis de juillet et août de 17h à 20h et le marché festif jusqu'à 23h sur la place de l'église. Site : https://correze.chambres-agriculture.fr/territoire-1/circuits-court-et-agritourisme/marches-de-producteurs-de-pays

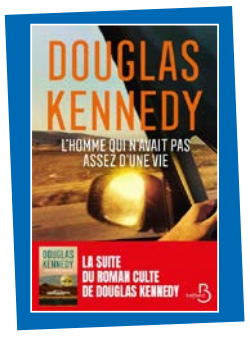
LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



VERTIGES
Rebecca Taylor McKay
SONATINE



MA VOISINE
Lydee Walker
LES ESCALES



L'HOMME QUI N'AVAIT PAS ASSEZ D'UNE VIE
Douglas Kennedy
BELFOND

En lisant ce livre, vous allez commencer par vous imaginer qu'il s'agit d'une histoire assez banale. Celle de deux amoureux, Clara et Spencer, qui passent leur lune de miel en Italie, dans un très bel hôtel près de Positano. Et qui, entre bains de soleil et cocktails face à la mer, se lient d'amitié avec un autre couple. Presque du Françoise Sagan. **Les choses ne sont néanmoins pas aussi parfaites qu'elles en ont l'air.**

Ma voisine ? Une mère idéale. Une épouse irréprochable. La perfection incarnée. Enfin... C`est ce que je croyais. Cinq enfants modèles, du pain fait maison qui cuit au four tous les matins, un vrai mariage d`amour avec son petit ami du lycée : ma voisine est la parfaite femme au foyer. Alors pourquoi est-elle si froide avec moi ? Pourquoi ses enfants ne vont-ils pas à l`école ? Pourquoi la famille ne se rend-elle jamais en ville ? **Ma voisine cache quelque chose. Moi aussi.**

Il suffit d'une vie pour disparaître, il en faut plusieurs pour trouver la rédemption. Vingt-huit ans après la révélation de L'Homme qui voulait vivre sa vie, Douglas Kennedy nous entraîne dans une course poursuite effrénée à travers les paysages grandioses du Montana, sur les traces d'un homme aux mille visages, insaisissable et désespéré. **Depuis le décès brutal de son épouse, Andrew Tarbell aimerait se rapprocher de son fils, Jack, avec qui il entretient une relation difficile.**

Meymac - Des pédalo'apéros sur le lac tout l'été !



La base nautique de Sèchemailles et ses pédalos.

La base nautique de la Station sports nature Haute-Corrèze, située tout près de la plage du lac de Séchemailles à Ambrugeat-Meymac, est ouverte tous les jours de l'été de 14h à 19h. VTT, VTT à assistance électrique, kayak, stand up paddle et paddle géant (jusqu'à huit personnes), pédalo avec toboggan et course d'orientation y sont proposés.

Nouveauté cette année, la *Station sports nature Haute-Corrèze* et le restaurant de Séchemailles s'associent pour proposer une toute nouvelle expérience au lac de Séchemailles : les Pédalo'apéros.

Tous les vendredis à 19h : une heure trente de pédalo, une planche apéro, une bouteille de vin ou une bouteille de bière au coucher du soleil… (25 € par personne, sur réservation au 05 87 14 03 55 ou au 06 24 12 85 72).

Maussac

Fête de la Saint-Jacques. Elle se déroulera au stade de Maussac samedi 25 juillet. À 18h, marché festif : artisans, producteurs, concert Karin' K, buvette, restauration. Dimanche 26 juillet, à partir de 7h, vide-grenier. 2 € le mètre. Animations enfants et musicales. À 13h30, concours de quilles : 10 € par équipe. Buvette, restauration, structure gonflable et tombola les deux jours. Réservation auprès de Karine, au 06 43 81 29 33.

Meymac

État civil. Décès d'André Degoumois à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Musical'été. Samedi 18 juillet à 20h30, en l'église Saint-Léger, concert de musique baroque du quartet Les Kapsher'girls. Vendredi 24 juillet à 20h30, en l'église Saint-Léger, concert de musiques anciennes et traditionnelles scandinaves par le groupe The Curious Bards. Tarif par séance 15 €, réduit 12 €. Billetterie à l'office de tourisme.

Vide-greniers. Dimanche 19 juillet de 9h à 17h, place des Porrots, organisé par l'association *Animey*. Food truck et vente de glaces sur place.

Monastère du Jassonneix. Dimanche 19 juillet à 18h, à l'église du monastère, musique sacrée, piano et voix. Uniquement sur réservation au tél. : 06 08 84 06 58. Mercredi 21 juillet, à 15h, visite du monastère par Marcel Parinaud et sœur Joëlle. Réservation au tél. : 07 81 63 84 42. Jeudi 23 juillet à 15h au chalet du monastère, conférence « Les moines de Tibhirine : Heureux ceux qui cherchent la paix » par Marie Dominique Minassian.

Balade estivale. Lundi 20 juillet, à 19h15 à Lavaur, ascension nocturne du Mont-Bessou organisée par *Animey*. Observation de la faune sauvage et cynégétique. Inscriptions à l'office de tourisme au tél. : 05 19 60 00 30. 3 € par personne, gratuit pour les moins de 16 ans, lampe de poche à prévoir.

Visite du chai. Mardi 21 juillet à 15h, 1 sente d'Audy, Pierre Ouzoulias fait visiter le chai des moines Larose. Billetterie obligatoire auprès des bureaux d'information touristique de Tourisme Haute-Corrèze ou en ligne sur le site internet.

Tous à l'opéra. Mardi 21 juillet, à 18h30, concert des œuvres de Haendal, Mozart, Donizetti, Lehar, Strauss, Offenbach. Avec Géraldine Casey soprano et Yun-Mi Kwon piano. Salle Frédéric Chopin à Lavaur, participation libre, réservations obligatoires au tél. : 06 08 84 06 58.

Médiathèque. Mercredi 22 juillet de 14h à 17h, un conseiller numérique vous accompagne pour résoudre des problèmes de blocage sur ordinateur, tablette ou smartphone. Gratuit et tout public. De 16h30 à 18h, apprenez l'art du dessin à la japonaise « Été trop kawaï », dès 5 ans et sur réservation. Jeudi 23 juillet, de 14h30 à 16h, jeu de piste « Super héros en action ». Gratuit et dès 7 ans. Réservation au tél. : 05 55 72 31 47.

Histoire des négociants en vins. Jeudi 23 juillet à 10h30, visite commentée par Marcel Parinaud, billetterie obligatoire auprès des bureaux d'information touristique de Tourisme Haute-Corrèze ou en ligne sur le site internet. Rendez-vous au bureau d'information touristique de Meymac 1 place de l'hôtel de ville.

Visite d'estive. Jeudi 23 juillet, de 17h à 19h, découverte du métier de berger à la tourbière du Longeyroux organisée par le PNR et l'*Association pour le Pastoralisme sur la Montagne Limousine*. À partir de 7 ans, gratuit. Inscription obligatoire par SMS au 06 66 90 54 82 ou par courriel à contact@pastolimousin.fr. Lieu de rendez-vous communiqué aux inscrits quelques jours avant l'événement. Chiens interdits.

Apéro art et histoire. Jeudi 23 juillet à 18h30 au musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles place du bûcher sur le thème « Revenons à nos moutons » animé par le pays d'art et d'histoire. Réservation sur www.pahcorrezeventadour.com ou par tél. : 05 87 31 00 57.

Péret-Bel-Air

Vide-grenier. L'association *comité des fêtes* organise le samedi 2(juillet un vide-grenier dans le centre du bourg, rue de l'église Saint-Pierre. Accueil des exposants à partir de 7h, gratuité des emplacements. Petite restauration sur place, buvette. Inscription au 07 82 49 82 06.

Meymac - Le festival Musical'été est très attendu

La programmation du festival revêt une importance capitale. Le choix des spectacles et concerts doit être diversifié de façon à intéresser un public le plus large possible.
Depuis douze ans, la coordination de cette sélection revenait à Lionel Rousset, adjoint en charge de la culture. Le bilan est sans appel : la mission a été accomplie. Durant toute cette période, les festivaliers ont bénéficié de spectacles de qualité avec des artistes de renom et financièrement accessibles, faisant de Musical'été un rendez-vous incontournable. Aujourd'hui, une nouvelle équipe, coordonnée par Alain Vassort, adjoint en charge de la culture, prend le relais avec la même ambition, au service de la culture et des amoureux de la musique et du théâtre dans un esprit de partage.
Le festival 2026 propose cinq rendez-vous : le 18 juillet, concert d'ouverture en l'église avec Kapsbers' Girls « Chai fai tù » et un programme de villanelles chantées et de pièces pour guitare et viole de gambe dans l'Italie du début du XVII[e] siècle.
Le 24 juillet, en l'église, concert de Curious Bards. Sublimation propose un répertoire méconnu venu des pays scandinaves composé au XVIII[e] siècle avec des instruments originaux. Le 2 août, dans les jardins de l'abbaye (repli au cinéma en cas de mauvais temps), concert d'Olivier Ker Ourio Quartet, l'un des meilleurs harmonicistes chromatiques de jazz de la planète. Le 9 août, théâtre dans les jardins de l'abbaye *Figaro divorce* par la compagnie *La Luzège*. Le 16 août, le concert de clôture au cinéma le Soubise avec les ensembles Albane Carrère et Contraste rendra un hommage à *Barbara, ma plus belle histoire d'amour*. Les concerts débutent à 20h30 et le théâtre à 19h30.
Le programme papier est disponible en mairie et dans les bureaux d'information touristique de Bort-les-Orgues, Meymac, Neuvic et Ussel. Tarif concert plein 15 €, tarif réduit 10 €, tarif théâtre 10 €, abonnement trois spectacles 40 €, abonnement cinq spectacles 50 €. Billets en vente dans les bureaux d'information touristique, au 05.19.60.00.30 ou sur place quarante-cinq minutes avant le début du spectacle.



Alain Vassort coordonne dorénavant la programmation du festival.

Combressol

Concours de pétanque. Organisé par *Combressol anim'*, concours de pétanque en doublettes en trois parties (8 € par équipe), le vendredi 17 juillet à 20h30 à l'étang de la Ville en Bois à Combressol. Buvette et crêpes.

Palisse - Départ en fanfare du festival Millesources & Dordogne



Le public a apprécié le répertoire mêlant jazz, swing américain et jazz manouche – © Photo NY.

Le Festival *MilleSources & Dordogne* a ouvert sa 30[e] édition dans une ambiance chaleureuse réunissant habitants, partenaires, élus, bénévoles et festivaliers autour d'un premier temps fort.
À 18h, la salle polyvalente accueillait la présentation de la saison animée par Nathalie Yéramian, directrice artistique du festival, accompagnée par le guitariste néerlandais Wim Hoogewerf. Ce dernier a offert un fil musical faisant dialoguer les concerts de juillet et d'août avec un récital construit autour de la guitare classique et des musiques du monde : de Jean-Sébastien Bach à Manuel de Falla, avant de découvrir ou redécouvrir l'univers du compositeur brésilien Dilermando Reis. Les œuvres de Roshanak Maghsoudlou, Heitor Villa-Lobos, Fernando Sor, Şerif Muhiddin Targan ou les célèbres *Maria Elena* des Los Indios Tabajaras ont illustré avec sensibilité les différentes escales musicales de cette édition anniversaire.
Nathalie Yéramian a rappelé ce qui fait l'identité du festival depuis trente ans : la découverte de la musique classique, de nouvelles générations d'interprètes et l'ouverture à d'autres traditions musicales avec des lieux patrimoniaux remarquables – chapelles, églises, villages – intimement liés à la vallée de la Dordogne qui inspire son itinérance et l'esprit de rencontre.
La municipalité de Palisse a ensuite convié les participants à un cocktail et la soirée s'est ainsi poursuivie dans le parc du bourg avec « À la croisée des chemins », le concert proposé par la compagnie *Du souffle aux cordes*. Autour de Marie Estrade et de ses musiciens, le public a savouré un répertoire mêlant jazz, swing américain et jazz manouche, avec Berili Lagraine, Angelo Debarre, Django Reinhardt, dans une atmosphère festive et enthousiaste.
Une ouverture réussie pour un été riche en découvertes musicales, en rencontres et émotions, sur les routes de la Haute-Corrèze et de la vallée de la Dordogne.

Commandez votre magazine VAGABONDAGES 2026

DES RENCONTRES QUI FONT *VIBRER* NOTRE TERRITOIRE



MAGAZINE
CO-RÉALISÉ PAR
La Vie Corrézienne
Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

JE COMMANDE ..... EXEMPLAIRE(S)
du magazine Vagabondages 2026

Je souhaite :

☐ Le(s) recevoir à mon domicile à l'adresse ci-dessous.
Dans ce cas, je rajoute 6,70€ de frais de port.

☐ Passer le(s) récupérer dans les locaux du journal aux horaires d'ouverture pour économiser les frais de port.

Achetez-le aussi en **PDF !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné
de votre chèque à l'ordre de La Vie Corrézienne :
GROUPE COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
LA VIE CORRÉZIENNE - LIBRE RÉPONSE 88293 - 33529 BRUGES CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Rugby - Des retrouvailles en J1, le derby en septembre... Le CA Brive connaît son calendrier

BRIVE - La Ligue nationale de rugby a dévoilé, ce jeudi 9 juillet, le calendrier de la saison 2026-2027 de Pro D2. Le CA Brive est désormais fixé et retrouvera les prés fin août, en accueillant Valences-Romans, l'ancienne équipe d'un certain Fabien Fortassin...

Que les semaines ont dû paraître longues aux supporters du CA Brive depuis la fin de la saison dernière. Le 23 mai, les Corréziens avaient vu leur aventure s'arrêter en barrage sur la pelouse de Provence Rugby (défaite 39-21). Depuis, le club a tourné une page avec l'arrivée du duo d'entraîneurs Grégory Patat - Fabien Fortassin, ainsi que de quelques nouvelles recrues. Tous ont repris le chemin de l'entraînement le 1er juillet. Des semaines de préparation durant lesquelles joueurs et staff devront rapidement trouver leurs automatismes. Car le temps presse. La Ligue nationale de rugby a dévoilé, ce jeudi 9 juillet, le calendrier de la saison 2026-2027 de Pro D2, et les Brivistes n'auront pas le droit à un démarrage en douceur.

Pour leur première sortie, les Noir et Blanc recevront Valence-Romans, les 26 ou 27 août. Cinquième de Pro D2 la saison dernière, le club drômois avait séduit par la qualité de son jeu... sous la houlette de Fabien Fortassin. L'ancien manager retrouvera donc très vite son ancien club dans un contexte forcément particulier, quelques mois seulement après une séparation qui avait fait couler beaucoup d'encre.

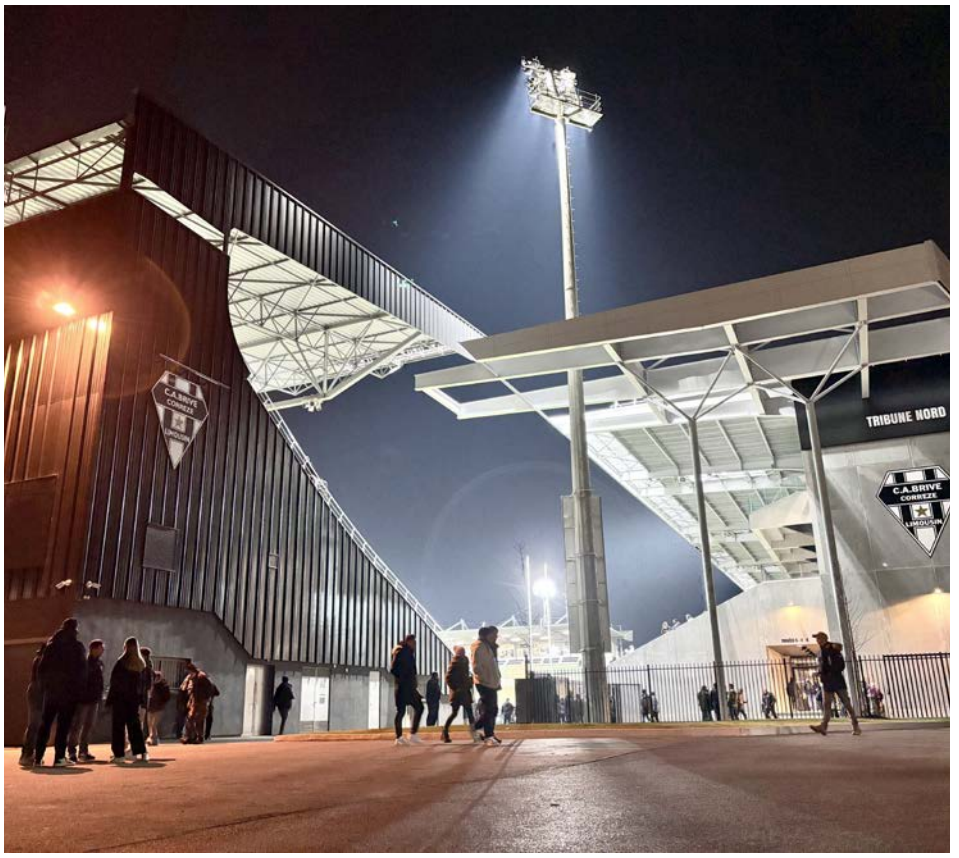
La semaine suivante, Brive se déplacera sur la pelouse d'Agen (3 ou 4 septembre) pour le premier choc à l'extérieur de la saison. Deux rendez-vous qui donneront déjà le ton des ambitions corréziennes.

Un premier bloc solide

Journée 3 (10 ou 11 septembre) : Brive - Nice. Face au promu, les Brivistes devront s'imposer avant un premier déplacement délicat dans le Cantal.
Journée 4 (17 ou 18 septembre) : Aurillac - Brive. Le derby du Massif central promet une belle bataille.
Journée 5 (24 ou 25 septembre) : Brive - Colomiers. Un duel de phases finales avant l'heure. Les Corréziens pourront se mesurer à une équipe très joueuse.

La suite du calendrier

Journée 6 (8 ou 9 octobre) : Montauban - Brive.
Journée 7 (15 ou 16 octobre) : Brive - Grenoble.
Journée 8 (22 ou 23 octobre) : Narbonne - Brive.
Journée 9 (29 ou 30 octobre) : Nevers - Brive.
Journée 10 (5 ou 6 novembre) : Brive - Dax.
Journée 11 (19 ou 20 novembre) : Oyonnax - Brive.
Journée 12 (26 ou 27 novembre) : Brive - Biarritz.
Journée 13 (3 ou 4 décembre) : Béziers - Brive.
Journée 14 (10 ou 11 décembre) : Provence Rugby - Brive.
Journée 15 (17 ou 18 décembre) : Brive - Soyaux-Angoulême.
Journée 16 (7 ou 8 janvier) : Colomiers - Brive.
Journée 17 (14 ou 15 janvier) : Brive - Agen.
Journée 18 (21 ou 22 janvier) : Nice - Brive.
Journée 19 (28 ou 29 janvier) : Brive - Narbonne.
Journée 20 (11 ou 12 février) : Grenoble - Brive.
Journée 21 (18 ou 19 février) : Brive - Provence Rugby.
Journée 22 (25 ou 26 février) : Brive - Béziers.



Le Stadium accueillera des retrouvailles spéciales dès la première journée – © JR.

Journée 23 (4 ou 5 mars) : Valence-Romans - Brive.
Journée 24 (25 ou 26 mars) : Brive - Nevers.
Journée 25 (1er ou 2 avril) : Soyaux-Angoulême - Brive.
Journée 26 (8 ou 9 avril) : Brive - Oyonnax.
Journée 27 (15 ou 16 avril) : Dax - Brive.
Journée 28 (22 ou 23 avril) : Brive - Aurillac.
Journée 29 (6 ou 7 mai) : Brive - Montauban.
Journée 30 (13 ou 14 mai) : Biarritz - Brive.

Jules ROMAN

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 17 juillet

Allassac : Marché toute la matinée sur la place de la République.

Visite du barrage EDF du Saillant de 10h à 12h. Pourquoi le barrage est implanté à cet emplacement ? Qui est à l'origine de sa construction... Réservation obligatoire au 05.55.24.08.80.

Chabrignac : Balades secrètes en Corrèze : sur les pas de l'Impératrice, à la Halle à 9h.Plongez dans une balade pleine d'histoire et d'émotion à Chabrignac, sur les traces fascinantes de l'Impératrice Nam Phuong. Réservation : 05.55.93.77.46.

Juillac : Marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Lissac-sur-Couze : Zumba de 19h00 à 20h00 sur l'arrière plage du Moulin. Gratuit. Tous les vendredis, du 16 juillet au 23 août, venez découvrir et initiez vous à la Zumba, avec « Harmony Danse ».

Malemort : Festi'Barbecues de 19h à 0h30 au théâtre de verdure (autour de la Mairie). Entrée gratuite.

Objat : Les vendredis du kiosque : groupe Wild Lyz de 21h à 22h30. Concert avec le groupe « Deal M »: Trio ou Duo qui interprète des tubes Français et internationaux des années 80 à nos jours. Buvette sur place.

Saint-Pantaléon-de-Larche : Les vendredis St Pa' : restauration et animation musicale à partir de 18h. Marché festif sous la halle avec la participation de toutes les associations de St Pardoux l'Ortigier. Renseignement : 06.88.16.37.50.

Turenne : « Visitez Turenne, Plus Beau Village de France et prenez-en plein la vue » à 10h30. Pendant 1h30, partez pour une découverte approfondie de ce village chargé d'histoire.

Voutezac : Fête des pêches à Voutezac du 17 au 19 juillet. Trois jours et soirées musicales et plein d'animations pour petits et grands. Manèges gratuits, Repas, trail, expo, rando, pétanque. Spectacle son et lumière à 22h30 et le feu d'artifice le dimanche soir. Renseignement: 07.66.31.22.19.

Samedi 18 juillet

Brive : Stages de Stand-Up-Pauline Sutter les 18 et 19 juillet de 10h à 17h. Renseignement : 06.67.27.89.66.

Le samedi en musique : concert de Luna Nova. Esplanade Bernard Murat de 10h à 12h du 11 juillet au 22 août. De quoi profiter du soleil, se détendre en terrasse et regarder les artistes en prenant un verre.

Ciné-goûter : un petit air de famille au cinéma Rex à 16h. À partir de 3 ans.

Dampniat : Mousta'chut : visite découverte à 10h avec M. Beynet (conseiller municipal).

Saint-Robert : Festival de Saint-Robert : 54e ouverture du festival & vernissage de l'exposition. Le festival de Saint-Robert est un festival de musique classique aux confins du Limousin et du Périgord qui accueille depuis sa création en 1972 des artistes de renommée internationale. Réservation sur : https://www.festival-saint-robert.com/fr/PracticalInfo.

Segonzac : Eclectica festival de musique : Morenica à 20h30. Morenica revisite les musiques traditionnelles en français et en occitan à travers un prisme résolument contemporain. Bar éphémère (avec petites gourmandises) ouvert à partir de 17h (jusqu'à 2h du matin maximum). DJ sets pour prolonger chaque soirée dans une atmosphère estivale et festive. Réservation sur : https://www.helloasso.com/associations/eclectica-festival.

Varetz : Visite de la commanderie des templiers à 11h. La commanderie de Mons à Varetz, domaine devenu privé suite à la vente comme bien national à la Révolution et ayant appartenu à quelques familles, ce site ne se visitait pas jusqu'en 2023. Tarif unique : 12 €, réservation obligatoire.

Dimanche 18 juillet

Allassac : Stand Up Paddle à Garavet-Allassac à 14h et 15h. Deux séances d'une heure de 14h à 15h et de 15h à 16h les mardis et dimanches pour des groupes de 10 personnes. Réservations obligatoires : 05.55.84.73.54.

Brive : Dimanche Detox : concert gratuit Dea'M - La Halle Gaillarde de 10h à 14h. Tous les dimanches matins du 12 juillet au 23 août. Cours de yoga gratuit de 10h à 11h et apéro concert de 12h à 14h.

Lissac-sur-Couze : Cours du Lac du Causse : Taïchi tous les dimanches du 16 juillet au 23 août, à partir de 19h00, sur la Plage du Moulin. Gratuit et sans inscription.

Guinguette du Causse à la plage du Moulin à Lissac à partir de 19h. Buvette associative, restauration et concert festif, gratuit à partir de 19h.

Malemort : Marché.

Objat : Marché.

Évènement - La Braderie anime le centre-ville fin juillet



Ce sera le moment de réaliser de bonnes affaires – © Atelier Ombeline.

Les 24 et 25 juillet, le centre-ville de Brive retrouvera son ambiance estivale à l'occasion de la Braderie des commerçants, organisée par *Brive Commerçante*.
Pendant deux jours, les rues commerçantes brivistes se transformeront en terrain de bonnes affaires. Les commerçants proposeront des remises exceptionnelles, des fins de séries et des offres exclusives dans une ambiance conviviale.
Mode, décoration, accessoires, artisanat, produits locaux… Les visiteurs pourront flâner dans les rues du centre-ville tout en profitant des nombreuses offres proposées par les commerces.
Les traditionnelles Tablées Gourmandes reviendront le samedi 25 juillet, de 12h à 14h. Les restaurants participants installeront leurs terrasses au cœur des rues commerçantes pour régaler les visiteurs. Une parenthèse gourmande qui permettra de déjeuner en plein air avant de poursuivre sa journée shopping.

Brive en bref

Près de 40 logements supplémentaires en construction

Sogeprom a officiellement lancé, le 24 juin, les travaux du Clos Méridien. Cette opération de réhabilitation d'envergure permettra de transformer l'ancien bâtiment des PTT en une résidence de 38 logements, du T1 au T5, adaptés à une diversité de parcours résidentiels : étudiants, jeunes actifs, familles, seniors ou investisseurs. L'opération bénéficie d'un emplacement recherché, à proximité immédiate des Halles Gaillardes, des commerces, des services, des établissements scolaires et des espaces verts.

Des ateliers pour passer un été sans déchet

En proposant des ateliers, l'association *Zéro Déchet Brive* œuvre pour montrer qu'un mode de vie écolo-nomique (écologique et économique) est possible. Du jeudi 16 au dimanche 19 juillet, l'association tiendra un stand au *Lovely Brive Festival*. Après une première participation réussie avec plus d'un millier de personnes qui sont passées au stand en 2025, la coopération est renouvelée avec toujours des jeux pour comprendre l'empreinte carbone, un atelier créatif et des défis. En partenariat avec la boutique *DaybyDay, Zéro Déchet Brive* sera présente à la Braderie du centre-ville vendredi 24 et samedi 25 juillet avec un stand de rue devant le magasin, au niveau du 23 rue Gambetta. Stand gratuit. Plus d'informations : zerodechetbrive@gmail.com, Facebook et Instagram.

La ville ouvre les inscriptions aux écoles municipales de sport

Encadrées par des éducateurs diplômés, les Écoles Municipales de Sport permettent de découvrir et de s'initier à différentes activités physiques avant une éventuelle pratique en association ou en club sportif de la ville. Elles s'adressent aux enfants nés à partir de 2022, aux adolescents ainsi qu'aux adultes. Les cours débuteront à partir de la semaine du lundi 7 septembre, à l'exception de l'équitation, dont les séances commenceront la semaine du 5 octobre ainsi qu'au patinage, avec un démarrage prévu la semaine du 21 septembre. Pour cette nouvelle saison, plusieurs disciplines viennent enrichir l'offre proposée aux jeunes la gymnastique, la boxe éducative, la course d'orientation ou encore les sports de sable. Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne sur www.brive.fr ou auprès de la Direction des Sports, 13 rue du Docteur Massénat.

Une formation pour les aidants

L'association France Alzheimer Corrèze proposera, à Brive les jeudis 23 et 30 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h, une session de « Formation des aidants » pour soutenir les aidants non professionnels (familles, amis, voisins). Cette formation gratuite a pour objectif d'apporter des informations sur la maladie d'Alzheimer ainsi que des outils concrets pour comprendre la personne malade et adapter son accompagnement. Elle sera coanimée par une psychologue et Christelle, bénévole de l'association. Possibilité de financement de la garde de la personne malade le temps de la formation. Inscriptions obligatoires au 05.55.17.70.76 ou via contact19@francealzheimer.org.

La baignoire d'Archimède

Du 4 juillet au 29 août, exposition photographique « Silencio » de Romann Ramshorn, « une vaste épopée sur les terres espagnoles » à la baignoire d'Archimède,
21 rue du Lieutenant Colonel Farro. Pendant des années, Romann Ramshorn a associé la photographie au voyage lointain et au dépaysement avant son retour en Corrèze. Membre de l'agence Millenium à Londres depuis 2008, il pratique l'argentique et le noir et blanc. Samedi 11 juillet à 16h, et samedi 29 juillet à 16h, le photographe proposera une visite commentée et la dédicace de l'un de ses ouvrages. Les tirages exposés seront également accessibles à la vente. Horaires d'ouverture : lundi 14h-19h et du mardi au samedi 10h-19h.

Le retour des Tickets à grailler !

Lancés il y a deux ans, ces petits tickets permettent des dégustations chez les commerçants partenaires pour découvrir des produits locaux. Un ticket contre une dégustation pour 9,90 € – l'enveloppe contient cinq tickets à grailler. Nouveauté de cette année, les tickets sont acceptés chez 15 commerçants partenaires. Liste des commerçants partenaires : Distillerie Bellet, Cave du Pic Vert, La Banou, L'atelier de Nico, Mlle Libellule, Lou Père Benoit, Maison Lepetit, La Combe de Job, Le Comptoir de Clément, Fromagerie Miane, Chocolaterie Lamy, Carlier traiteur, Maison Golfier, Elou cookies, Chocolaterie Vimbelle. Contact : 05.55.24.08.80.

En paroisses

Vendredi 17 juillet. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 7h30, Saint-Sernin, pas de messe. 9h30, Saint-Pantaléon, pas de messe. 12h, Saint-Martin, messe pour Jeannie Tancerel †. 18h, Rosiers, pas de messe ni d'adoration (reprise en septembre).

Samedi 18. 10h30, Sainte-Féréole, baptême de Valentin et Elina Lamy, Rafael Da Silva Carvalho et Mayween Petit Perutie. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions, et messe à 12h.

11h, Ussac, baptême de Mia Foussat. 18h, messe anticipée aux Chapélies et Estavel (pas de messe anticipée à Larche).

Dimanche 19. 9h30, Favars, messe pour Marie-Thérèse et Jacques Merle †, Jean-Pierre Wattebled †. 9h30, messe à Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon (pour Clément Paillot †). 12h15, baptême de Théa Clemenard à Saint-Martin, et Héloïse Lebourgeois à Saint-Pantaléon. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions et vêpres, et messe à 18h30.

Cosnac - Les jeunes du centre de loisirs sont rentrés à bon port

Ravis de leur séjour à Biscarrosse les enfants du Centre de Loisirs de Cosnac sont bien arrivés en gare de Brive ! Mais avec plus d'une heure de retard et après bien des péripéties. En cause, leur train stoppé à Périgueux en raison d'une menace d'éboulement sur la voie suite à un gros orage.
C'est finalement en bus qu'ils ont donc retrouvé la Corrèze, fatigués mais tellement heureux. Les Parents, M. Le Maire et son adjointe Sandra Luciathe, ont été informés régulièrement des retards et de la situation comme, tout au long du séjour, des activités vécues avec joie et enthousiasme
Ils ont tous deux tenu à féliciter sur place les deux animatrices, Mia et Salomé, sous la direction d'Estelle, qui ont géré parfaitement séjour et situations imprévues dans un cadre sécuritaire maximal.
Après une bonne nuit de sommeil bien méritée, les mésaventures seront vite oubliées et laisseront place aux plus beaux souvenirs, de ceux que l'on oublie jamais, et que les enfants auront plaisir à nous raconter.



Malgré quelques péripéties, les jeunes du centre de loisirs sont bien rentrés de leur séjour à Biscarosse.

Cressensac - Le Sénateur Daubet à la rencontre des nouveaux élus

Le sénateur du Lot, Raphaël Daubet, est venu à Cressensac pour une réunion qui s'est tenue en mairie lundi 6 juillet dernier. Une partie de la nouvelle équipe municipale de la commune l'a accueilli pour une rencontre placée sous le signe du dialogue et du développement local. On notait parmi les sept élus présents, Franck Roche, maire, et Mesdames et Messieurs : Jenny, Boussac, Arlie, Tassain, Derouineau et Mila, plus l'attachée parlementaire du sénateur Daubet.
Cette rencontre fut l'occasion pour les élus de présenter plusieurs projets importants pour la commune ou dossiers d'actualités, afin de bénéficier du retour d'expérience du parlementaire. Au sujet du développement économique de notre secteur, M. Daubet a souligné que l'Office de Tourisme faisait de bonnes choses pour promouvoir notre région. Cressensac est la porte d'entrée de la région Midi-Pyrénées et même de l'Occitanie aujourd'hui.
Il faudrait rendre plus attractive cette entrée dans le nord du Lot, principalement entre l'aéroport et l'agglomération de Cressensac. Il a été aussi question de la zone d'activités qui devrait se faire près de l'emprise de l'aéroport sur des terrains situés à Cressensac appartenant aux collectivités territoriales et depuis très longtemps en friche. Une réunion sur ce sujet est prévue en septembre. Le sénateur Daubet a fait part de son souhait d'être présent et peut-être aussi d'inviter M. Soulier, le maire de Brive et président de l'agglo de Brive.
Fort de son parcours d'élu de terrain, le sénateur a partagé plusieurs exemples concrets d'initiatives, comme à Saint-Céré. Il faut développer l'économie de notre secteur, le problème invoqué des dolines sur ces terrains près de l'aéroport n'est pas un problème. Les zones de Brive, situées à l'ouest et au nord de son territoire, sont saturées. Un développement peut être envisagé sur Nespouls ou Cressensac !



Un élu de l'opposition « constructive » remet un dossier au sénateur Rapahël Daubet.



Malemort - Festi'Barbecues : le rendez-vous convivial et gourmand de l'été

C'est le rendez-vous de l'été à Malemort, tous les vendredis jusqu'au 4 septembre, de 19h à 00h30. Et cette année, préparez-vous à une grande nouveauté : vous l'attendiez tous !
Deux espaces, deux ambiances pour encore plus de plaisir vous attendent en effte cette année ! Retrouvez vous ainsi autour de la mairie pour des soirées gratuites, ouvertes à tous. En famille, entre amis ou entre voisins, chacun y trouve sa place ! La vie à Malemort, c'est ce riche mélange intergénérationnel qui nous tient à cœur. Apportez votre pique-nique, profitez des barbecues sur place ou laissez-vous tenter par le marché sous le Corrézium.
Les familles profitent d'un espace convivial avec tables, bancs et musique festive, tandis que les amateurs de danse vibrent sur les sons des années 80. Les ados ont leur piste réservée rien que pour eux avec DJ. Le tout dans un espace fermé, sécurisé et pensé pour que chacun passe une soirée sereine. Ici, on oublie le stress du quotidien, on lâche prise, on vient se détendre, rire, danser, partager et créer de beaux souvenirs d'été. Ambiance estivale et conviviale avec : DJ, bandas, espace guinguette, marché alimentaire sous le Corrézium, Soirées à thème tout au long de l'été. Venez comme vous êtes et repartez avec le sourire !

Dampniat - Quand le bourg se fait conte

Dans le cadre du projet *Adage Quand le bourg se fait conte,* une balade contée a investi les alentours du bourg de Dampniat, autour de l'école.
Malgré une chaleur étouffante qui collait la poussière aux talons, pas moins de deux cents personnes ont bravé le soleil pour venir écouter et voir le spectacle offert par les enfants. Et quel spectacle !
Les enfants ont consacré de nombreuses heures à la préparation de cet événement. Accompagnés par Christophe Caron, artiste plasticien, ils ont conçu et réalisé de A à Z l'intégralité du décor : de la découpe du bois à la pose de la dernière vis, en passant par la peinture et les finitions. Un véritable travail d'équipe, mené avec passion et minutie.
Ce sont deux contes qui ont été proposés au public, réparti en deux groupes pour profiter pleinement de la balade.
Le premier groupe, emmené par Philippe, a suivi les plus jeunes (GS-CP-CE1) qui ont conté *Le Petit Poucet*. On a retrouvé avec émotion ce petit bonhomme pas plus haut que trois pommes, semant des cailloux blancs pour retrouver son chemin, bravant la forêt sombre et l'ogre aux dents longues.
Les enfants ont su faire revivre cette histoire intemporelle avec des voix tremblantes et des regards complices, plongeant les spectateurs dans l'univers merveilleux et inquiétant de Perrault.
Le deuxième groupe, guidé par Mathieu, a suivi les plus grands (CE2-CM1-CM2) pour *Jack et les araignées aux yeux rouges.* Une histoire inventée, mêlant aventure et frissons, où le jeune Jack, courageux mais tête brûlée, doit affronter une grotte hantée par d'étranges araignées aux prunelles écarlates. Entre suspense et rebondissements, les grands ont captivé leur auditoire, jouant avec les silences et les sursauts pour tenir le public en haleine jusqu'à la dernière réplique.
En guise de conclusion musicale, tous les enfants, réunis, ont entonné sur l'air de Joe Dassin



Les écoliers avaient réalisés le décor avec une grande créativité - © RG

une chanson retraçant les grands événements de l'année scolaire. Un moment léger, joyeux et vraiment sympa qui a mis du baume au cœur de chacun. Puis vint l'instant solennel : après un petit discours chargé d'émotion, le maire et les élus présents ont remis aux élèves qui feront leur entrée en 6e le traditionnel cadeau offert par la mairie. Un grand moment d'émotion, gravé dans les mémoires.

La Chapelle-aux-Brocs - La modification du tracé du Tour a fait la joie des Chapellois

En attendant que « Patoche » anime le Pont du Cayre avec son plus petit cabaret du monde, c'est le passage du Tour de France qui a créé l'effervescence dans ce quartier de la Chapelle-aux-Brocs, en ce chaud dimanche de juillet. Beaucoup de Chapellois et d'habitants des communes voisines se sont regroupés sur la D921 pour voir passer et applaudir la caravane publicitaire et le peloton du Tour. Les riverains de la départementale, au fond de leur jardin, étaient aux premières loges.
Même « mamie Simone », 97 ans, bien installée à l'ombre, n'a rien raté de ce moment historique. Si huit communes corréziennes privées du passage étaient déçues, les Chapellois ont accueilli avec joie la nouvelle de voir passer le Tour sur leur territoire, au Pont du Cayre et sous le beau village de Germane.



Passage de la caravane, moment aussi attendu que le passage des coureurs.

Brignac-la-Plaine - Si la commune m'était contée en exposition

L'association *Familles rurales* invite à découvrir son exposition consacrée au village de Brignac intitulée « *Si Brignac m'était conté* », qui se tiendra dans la salle des fêtes, du samedi 18 juillet au dimanche 16 août. Elle est ouverte au public les samedis de 18h à 20h ainsi que les dimanches de 10h à 12h.
Cette exposition va permettre au public de partager une partie de l'histoire passée de la commune à travers de nombreux documents consultables. Ces documents couvrent principalement les années 1920 à 1954 et proviennent des archives de *l'Auvergnat de Paris*, journal dont il sera possible de découvrir l'histoire dans le livret de l'exposition.
Dans ces articles sur Brignac, vous allez pouvoir constater combien ce journal fourmille d'anecdotes sur la vie du bourg, de ses hameaux environnants, sur les métiers de nos aïeux, les naissances et les décès, comme les mariages et baptêmes, les réussites scolaires. Et aussi de découvrir les accidents domestiques, petits et



Une exposition à découvrir à partir du samedi 18 juillet.

grands, qui affectent les habitants, les constats sur la qualité des récoltes agricoles, les visites d'officiels qui honoraient le village, tous les grands projets et travaux menés par les municipalités, et puis tant d'autres choses à découvrir...
L'inauguration de l'exposition aura lieu le samedi 18 juillet, à 18h, à la salle des fêtes, autour d'un petit pot agrémenté d'un buffet.

Objat - Un 14 juillet perturbé par les interdictions liées à la canicule

À l'occasion des cérémonies du 14 juillet à Objat, une gerbe a été déposée au monument aux morts. Il aura fallu attendre patiemment 9h40 que la sirène de la ville s'arrête et que la *Banda d'Objat* ouvre le ban pour que le maire démarre son allocution. « Mesdames, messieurs, chers concitoyens, chers amis. En ce 14 juillet, nous voici réunis devant notre monument aux morts pour célébrer la fête nationale et pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Le bleu, le blanc, le rouge ne sont pas seulement les couleurs de notre drapeau. Ces couleurs sont le symbole de notre histoire, de notre liberté, de notre République et surtout de cette fraternité qui doit nous rassembler aujourd'hui plus que jamais. »
Le maire a poursuivi : « Lorsque retentit la Marseillaise, et que nous la chantons, c'est toute la France qui se souvient de son histoire, de ses combats, et de celles et ceux qui ont fait le choix du courage, du dévouement et de l'engagement. »
Il a rendu hommage aux sapeurs-pompiers : « Ce courage, mesdames, messieurs, nous le retrouvons encore aujourd'hui chez tant de femmes et d'hommes qui servent notre pays. Et je veux tout spécialement aujourd'hui avoir une pensée toute particulière pour nos sapeurs-pompiers. Depuis plusieurs jours, ils sont mobilisés sans relâche pour lutter contre les incendies, ces incendies qui frappent la France entière. Mesdames, messieurs les sapeurs-pompiers, bravo ! Et respect pour ce que vous faites et je voudrais qu'on les applaudisse. »

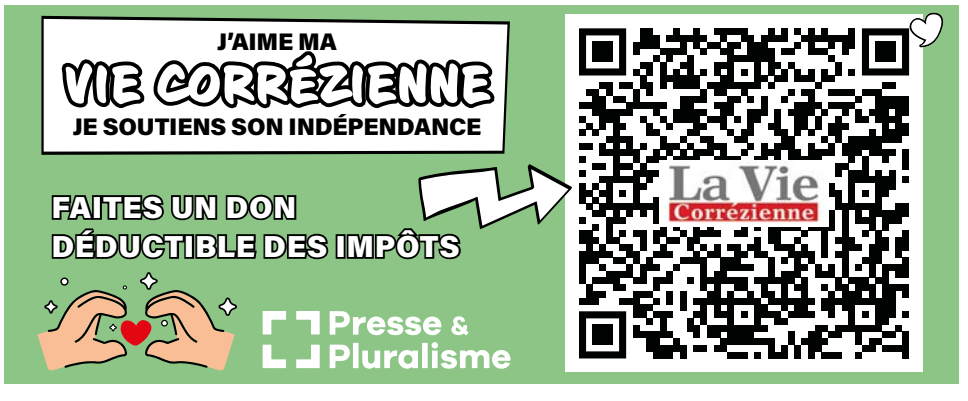
En colère contre les interdictions

Rappelant l'histoire de cette journée, il a déclaré : « Le 14 juillet est la fête nationale et fait référence au 14 juillet 1789 avec la prise de la Bastille et au 14 juillet 1790 avec la fête de la Fédération qui célébrait la réconciliation, l'unité de la nation autour des valeurs, des valeurs de liberté, égalité, fraternité.



Dépôt d'une gerbe au monument aux morts
Photo DR

» « Lorsque le 14 juillet est devenu fête nationale en 1880, on a voulu en faire une journée officielle, populaire, avec ses défilés, bals, feux d'artifices, etc. Eh bien cette année, c'est loupé. Chez nous, à Objat, le défilé est bien là mais les interdictions nous privent du bal des pompiers, interdit ici mais pas ailleurs, ainsi que du feu d'artifice. »
« Ceci nous prive, nous, la France d'en bas. Par contre, la France d'en haut, je parle de Paris. À cette France-là, on n'interdit rien. Je suis un peu en colère, mais bon, je ne suis pas d'accord. Quand même, s'il y a canicule, il y a quand même des grands événements qui ont eu lieu, par exemple le Tour de France. »
« Nous sommes capables de mettre en place toute la sécurité, toute la protection. Monsieur le Président de la République, laissez-nous, lâchez-nous, nous sommes des élus responsables, nous avons fait nos preuves. Notre feu d'artifices n'illuminera pas notre ciel ce soir et je vais vous faire une confidence : je vais proposer au conseil municipal d'organiser un feu d'artifice au moment du marché de Noël, on ne pourra plus dire qu'il y aura la canicule. Donc nous allons y réfléchir, mais qu'est-ce que cela serait beau d'avoir la magie de noël dans le ciel. Alors, mes chers collègues, osons et pourquoi pas. »



Saint-Robert - la commune accueillera la 6e édition des Allumés à l'hiver 2027

C'est désormais officiel : Saint-Robert accueillera début 2027 la prochaine édition des *Allumés*, la fête des lumières participative et itinérante portée par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. La décision a été prise par les élus du syndicat intercommunal, qui ont retenu la candidature de la commune pour cette sixième édition, après Salagnac, Vigeois, Chanteix, Ussac et Juillac.
Ce samedi 4 juillet, Wilfried Leymarie, chef de projet du Pays d'art et d'histoire, est venu présenter les grandes lignes de l'événement devant le conseil municipal, en présence des élus, des responsables associatifs et de plusieurs habitants.
L'objectif des *Allumés* est de faire découvrir autrement le patrimoine d'une commune grâce à une grande fête populaire organisée sur deux soirées, à la tombée de la nuit. Le temps d'un week-end, les rues du village sont transformées par un parcours lumineux composé de centaines de bougies et de photophores. Tout au long du circuit, une trentaine d'installations artistiques mettent en lumière un monument, un personnage, une anecdote ou un épisode de l'histoire locale. Musique, parade et stands de restauration, généralement animés par les associations, viennent compléter cette déambulation nocturne.

Un projet mobilisateur

La particularité de cette manifestation réside dans sa dimension participative. Les œuvres présentées ne sont pas réalisées par des artistes seuls, mais par les habitants eux-mêmes, accompagnés par une dizaine d'artistes locaux aux pratiques variées : peinture, graffiti, vannerie, couture, assemblage d'objets recyclés ou encore arts plastiques. Ces ateliers, ouverts à tous sans condition d'âge ni de niveau artistique, débuteront à l'automne. L'objectif n'est pas de savoir créer, mais de participer à une aventure collective au service de la mise en valeur du patrimoine.
Le projet mobilisera également les écoles du territoire. Les huit classes des écoles d'Ayen, de



Saint-Robert se tient prête pour accueillir les Allumés cet hiver - © Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise

Perpezac-le-Blanc et de Louignac ont déjà répondu avec enthousiasme à l'invitation. Chaque classe découvrira le bourg de Saint-Robert lors d'une visite patrimoniale avant de concevoir, avec l'aide d'un artiste, une création qui sera présentée lors de la manifestation.
Plusieurs pistes de travail ont d'ores et déjà été évoquées pour inspirer les futures installations : le Moyen Âge, l'art roman, l'histoire du chemin de fer, mais aussi la faune et la flore locales.
Le lancement concret du projet interviendra au mois d'octobre avec les premières réunions publiques destinées à présenter la démarche et à inviter les habitants à rejoindre les différents ateliers.
En ouvrant la réunion, le maire, Jean-Pierre Luçon, s'est réjoui que Saint-Robert ait été choisi pour accueillir cette nouvelle édition. Il a salué la présence de représentants de l'ensemble des associations communales et rappelé qu'il avait lui-même découvert les *Allumés* lors de l'édition organisée à Salagnac en février dernier. Une manifestation qu'il juge particulièrement intéressante pour sa capacité à fédérer les habitants tout en mettant en valeur l'histoire et le patrimoine de la commune.

Renseignements : Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, Syndicat intercommunal, Manoir des tours, 24 rue de la Grande Fontaine à Allassac. Tél. 05 55 84 95 66 ou sur www.vezereardoise.fr

Segonzac - Un rendez-vous estival fort sympathique

Samedi 11 juillet, le Comité des fêtes, présidé par Jacquo, organisait le repas annuel, à la date habituelle de la fête votive. Malgré la chaleur, pas moins de 70 personnes avaient répondu présent, pour partager ce délicieux repas préparé par les bénévoles. Dans le four communal, le pain avait été cuit, puis un cochon de lait cuisiné admirablement. Ce rassemblement annuel permet aux natifs de la commune de revoir des anciens copains de l'école, des voisins et de partager les souvenirs communs. Le maire, Jean-Louis Beauvieux, enchanté de cette soirée, a pu exprimer sa gratitude à toutes les personnes présentes. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont démenés sans compter. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée conviviale à Segonzac.



Un bon moment de convivialité à Segonzac - © C.M.

Communautés locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 17 juillet. 15h, Ehpad de Varetz, messe, 17h50 Objat église, vêpres et messe pour une action de grâce.
Samedi 18 juillet, 14h30, Eyburie, mariage d'Emmanuelle Serre et Pierre Beyne Markarian, 18h, Donzenac, St Viance et St Ybard, messes, 18h, Objat, messe pour la famille Lagarde-Lambert-Lafon.
Dimanche 19 juillet, 9h10 Ayen, Laudes, 9h30, messe pour Renée Bosredon (11éme anniversaire) et Prosper (2éme anniversaire), pour Denise et Gabriel Soulier et accueil du baptême de Louis Delmas, 9h30, Sadroc, messe, 11h, Allassac chap. Ste Marguerite, messe pour Jean Desthieux pour Odette Deguilly née Boisnard, pour Odette et Gaston Limoges, 11h, Uzerche SP et Varetz, messes.
Lundi 20 juillet, 17h30, Objat église, chapelet, 18h05 messe, 20h, St Ybard, concert du Festival de la Vézère.
Mardi 21 juillet, 10h, Uzerche SE, chapelet et messe, 18h, Donzenac, messe, 18h05 Objat église, messe, 20h, Vigeois, concert du Festival de la Vézère.
Mercredi 22 juillet, 15h, Le Glandier à Vigeois, messe, 18h, Allassac, messe.
Jeudi 23 juillet, 18h, Donzenac chap.des Pénitents, messe, 18h05 Objat église, messe.
Vendredi 24 juillet, 17h50 Objat église, vêpres et messe

Saint-Robert - Le western en haut de l'affiche à Saint-Robert

Des amateurs de cinéma ainsi que de nombreux Saint-Robertois se sont retrouvés à la salle André Rousseau le samedi 27 juin, à 18 h, autour d'Hélène Daire qui a eu l'excellente idée d'exposer les affiches collectionnées par Philippe Daire alors qu'il était étudiant en médecine. Ce dernier, docteur à Saint-Robert des années 1970 aux années 2000 était un amateur de westerns américains.
Pendant des années, il a glané de nombreuses affiches des œuvres de Cécil B. DeMille, d'Haward Hawks ou John Ford.
Il s'agit d'un véritable trésor qui plonge de nombreuses générations dans la nostalgie de leur enfance, quand ils jouaient aux cow-boys et aux Indiens ou de leur jeunesse, lorsqu'ils étaient en admiration devant John Wayne ou Gary Cooper. Cette collection d'affiches de cinéma est une première à Saint-Robert où on a l'habitude de voir une
large palette de toiles accrochées aux cimaises ainsi que de nombreuses sculptures.
Avec cette exposition, nous sommes non seulement au cœur de la conquête de l'Ouest avec des références aux scènes incontournables des westerns mais nous sommes aussi immergés dans l'Amérique du XXe siècle.
En effet, Philippe Daire, décédé il y a deux ans, était très sensible à l'histoire des États-Unis et avait conservé des affiches slogans de l'Etat américain qui sollicitait les efforts de sa population pendant la Première et la Seconde guerre mondiale. Ces documents très édifiants sont une véritable leçon d'éducation civique défendant les valeurs liées à la liberté et la démocratie. Cette exposition est à la fois un bel hommage à Philippe Daire et, en même temps, un rendez-vous avec l'histoire alors que nous allons célébrer les 250 ans de l'Indépendance des 13 colonies américaines qui se sont libérées du joug anglais le 04 juillet 1776 à Philadelphie, l'Indépendence Day fêté chaque année aux Etats Unis.
Il faut remercier chaleureusement Hélène Daire d'avoir eu cette belle initiative de présenter ces affiches jusqu'au 10 juillet prochain à Saint-Robert. Elle qui œuvre avec discrétion et abnégation pour plusieurs associations de la commune, qui va toujours de l'avant pour impulser des projets novateurs au plus grand bonheur des habitants de ce plus beau village de France et de ses visiteurs.



Hélène Daire a proposé une exposition des affiches de westerns américain de Philippe Daire.

Beaulieu - Le Projet Alimentaire Territorial franchit une nouvelle étape

Le Projet alimentaire territorial (PAT) de la Vallée de la Dordogne corrézienne vient de franchir un cap important : il a obtenu la labellisation de niveau 2, accordée pour cinq ans par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Nouvelle-Aquitaine. Cette reconnaissance salue la maturité du projet et l'engagement du territoire en faveur d'une alimentation locale, durable et de qualité. Elle marque surtout l'entrée du PAT dans une phase pleinement opérationnelle, tournée vers des actions concrètes et le renforcement des partenariats locaux.
C'est dans cette dynamique que le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Vallée de la Dordogne corrézienne a organisé, le mercredi 24 juin, une rencontre à la Ferme de Blandine, à Saint-Bonnet-Elvert. L'événement a réuni les membres du *Collectif des cuisiniers de la Vallée de la Dordogne corrézienne* – ces cuisinières et cuisiniers des restaurants scolaires du territoire qui s'engagent au quotidien pour proposer aux enfants une alimentation de qualité, privilégiant les produits locaux et de saison – ainsi que plusieurs partenaires locaux.

Développer les circuits courts

La matinée a débuté par la visite de cette exploitation certifiée en agriculture biologique. Les participants y ont découvert une ferme aux productions résolument diversifiées : veaux de lait sous la mère, élevage de chèvres et de cochons, maraîchage, ainsi que culture de petits fruits rouges. Une diversité qui témoigne du dynamisme de l'agriculture locale et des nombreuses possibilités d'approvisionnement qu'elle offre à la restauration collective. Cette immersion sur le terrain s'est prolongée par un temps d'échanges entre les différents acteurs présents.



Les cuisiniers scolaires en visite à la ferme.

Les établissements déjà engagés dans une démarche d'approvisionnement local ont partagé leurs retours d'expérience. L'ensemble des participants a réfléchi collectivement aux moyens de renforcer les coopérations entre producteurs, collectivités et cuisines de restauration collective. Au cœur des discussions : le développement des circuits courts, un véritable levier pour soutenir une agriculture de proximité, garantir aux producteurs une juste rémunération et sécuriser des débouchés durables. Les échanges ont également souligné l'importance de proposer aux enfants une alimentation de qualité, issue des productions locales et respectueuse des saisons. Cette rencontre, organisée avec le concours de la Communauté de communes *Xaintrie Val'Dordogne*, de la Ferme de Blandine, et avec la participation d'*Agrobio 19*, illustre la volonté du PETR Vallée de la Dordogne corrézienne de fédérer les acteurs du territoire autour d'une alimentation plus locale, plus durable et bénéfique à l'ensemble de la filière agricole.

Contact PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne Rue Émile Monbrial, 19120 Beaulieu-sur-Dordogne Ligne directe : 05 55 91 99 13 Mail : pat@valleedordogne.org

Beaulieu - Une fresque née d'une belle rencontre au Secours populaire

Suite à une rencontre avec la professeure Céline Lelièvre lors d'une visite d'un des locaux du Secours populaire de Beaulieu, au 24, avenue Lobbé, l'idée de réaliser une fresque a germé naturellement.
Séduite par ce projet, la professeure d'arts plastiques Charlène Giscard Tailler a aussitôt mobilisé les élèves de 3e A et de 3e B.
Chaque classe s'est vue attribuer un thème différent. À savoir : Ensemble changeons le monde, et Tout ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise. Ces deux messages forts incarnent parfaitement les valeurs de solidarité et d'union portées par le Secours populaire.
Pour l'association, cette initiative permet de faire connaître ses actions auprès des enfants et des jeunes du territoire. Pari réussi pour Lily Rose, une élève passionnée de dessin, qui a trouvé dans ce projet une façon ludique et engagée de pratiquer sa passion.
Par ailleurs, le Secours populaire de Beaulieu annonce un changement d'adresse pour sa petite boutique de brocante. Devenue trop exiguë au 40, avenue de Gaulle, celle-ci a déménagé au 25, avenue de Gaulle.



Des élèves de 3es, Annick Bentz, et Charlène Giscard Tailler, ont réalisé une belle fresque.

Dans ce local plus vaste, les visiteurs pourront désormais découvrir une sélection plus importante de petits meubles, vaisselle fine, objets de décoration, tableaux et livres divers. Comme toujours, l'ensemble des bénéfices est reversé au profit des nombreuses actions de solidarité menées localement et dans le monde par le Secours populaire. La réalisation de cette fresque est une belle initiative qui allie art, éducation et engagement citoyen.

Beaulieu - L'adjudant Philippe Opigez quitte la gendarmerie

C'est avec émotion et reconnaissance que la brigade de Beaulieu-sur-Dordogne a vu partir l'un de ses piliers.
L'adjudant Philippe Opigez a officiellement quitté l'institution après vingt années de service au sein de la gendarmerie nationale.
Le major Christophe Boinot a tenu à saluer publiquement « une personne de qualité, rompu aux qualités d'enquêteur ».
Arrivé à Beaulieu en 2024, Philippe Opigez a rapidement fait ses preuves en faisant bondir le taux de résolution des enquêtes locales. Son expérience acquise précédemment dans la Moselle et en région parisienne, alliée à un véritable sens du terrain, a été unanimement saluée par ses collègues et sa hiérarchie.
Au cours de sa carrière, l'adjudant Opigez a été blessé trois fois dans l'exercice de ses fonctions et a reçu huit félicitations. Autant de marques de reconnaissance qui témoignent de son engagement et de son professionnalisme. C'est avec sa compagne Ludivine que Philippe a posé ses valises à Beaulieu-sur-Dordogne. Le couple est immédiatement tombé sous le charme de cette commune et de ses environs.
À seulement 40 ans, Philippe ressent aujourd'hui le besoin de tourner la page après des années rythmées par la pression, les astreintes et les horaires exigeants du métier de militaire. Il souhaite désormais se consacrer pleinement à sa vie de famille et à ses enfants, tout en s'investissant dans la vie associative locale.
Ludivine, qui possède un passé de haut niveau



Les autorités rendent hommage à l'adjudant Philippe Opigez après 20 ans de service.

en volley-ball, pourrait bien être à l'origine d'un beau projet : la création d'un club de volley à Beaulieu. Une idée qui enthousiasme déjà l'adjudant, désireux de transmettre son énergie et son esprit d'équipe à la jeunesse locale. La présence nombreuse de ses collègues, amis et élus lors de son pot de départ, ainsi que les nombreux discours élogieux, ont marqué les esprits. Tous ont souligné l'humilité, la disponibilité et l'efficacité de cet homme de terrain apprécié de tous. Philippe Opigez quitte l'uniforme avec le sentiment du devoir accompli. Il entame désormais une nouvelle aventure civile, porté par le soutien de ses proches et l'attachement profond qu'il porte à sa terre d'adoption, Beaulieu-sur-Dordogne. Toute la rédaction s'associe à ces hommages et lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, une très belle et épanouissante nouvelle vie.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Messe anticipée. Le samedi 18 juillet à 18h, à l'abbatiale de Beaulieu.
Messe. Le dimanche 19 juillet à 11h, à l'église de Meyssac.
Vêpres. Le dimanche 19 juillet à 17h, à l'abbatiale de Beaulieu. Elles seront animées par monseigneur Éric Bidot.
Laudes et messe. Du lundi 20 au samedi 25 juillet à 8h, à l'abbatiale de Beaulieu, avec Route chantante *Gaudi Vestrii* et monseigneur Éric Bidot.
Prière chantée. Le mardi 21 juillet à 19h, à l'église de Curemonte.
Permanence du secrétariat. Le mercredi 22 juillet de 14h à 17h, à la maison paroissiale. Pas de messe à 17h.
Prière chantée. Le jeudi 23 juillet à 19h, à l'église de Lostanges.
Laudes et messe. Le samedi 25 juillet à 8h, à l'abbatiale de Beaulieu.
Mariage. Le samedi 25 juillet à 16h30, à l'église de Saint-Julien-Maumont. Union de Claudine Boutang et Jean Vina.
Concert spirituel. Le samedi 25 juillet à 17h, à l'abbatiale de Beaulieu.
Messe anticipée. Le samedi 25 juillet à 18h, à l'église de Meyssac.
Messe. Le dimanche 26 juillet à 9h, à l'église de Noailhac. 11h, à l'abbatiale de Beaulieu.

Beaulieu - Un nouveau commandant à la tête de la brigade de gendarmerie

Le major Christophe Boinot a officiellement pris ses fonctions à la tête de la communauté de brigades du Midi corrézien, dont le siège est situé à Beaulieu.
À 52 ans, ce gendarme expérimenté connaît parfaitement le territoire, puisqu'il occupait jusqu'à présent le poste d'adjudant-chef à Meyssac.
Originaire de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, Christophe Boinot s'est engagé très tôt dans la gendarmerie. Après son service militaire au sein des chasseurs alpins, il obtient le concours de maréchal des logis et intègre son premier poste en montagne à Guillaumes (Alpes-Maritimes).
Il rejoint ensuite Seyne-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence) en tant qu'officier de police judiciaire (OPJ).
En 2008, promu maréchal des logis chef, il est affecté à Sousceyrac puis prend le commandement de la brigade de Bretenoux.
En 2016, il intègre l'École de gendarmerie de Tulle en tant que formateur, avant de retrouver le terrain en 2023 à Meyssac avec le grade d'adjudant-chef.
Sa promotion au grade de major marque aujourd'hui une nouvelle étape de sa carrière : la direction d'une communauté de brigades forte de vingt personnels couvrant le secteur du Midi corrézien.
Installé avec sa famille, le major Boinot est entouré de son épouse Sarah, secrétaire de mairie à Curemonte, et de leurs quatre enfants. Homme de terrain et sportif accompli, il pratique le VTT, le trial, la randonnée en pleine nature et



Le major Christophe Boinot.

la pêche dès que sa vie de famille nombreuse lui en laisse le temps.
Réputé pour ses qualités de communicant, le nouveau commandant place au cœur de ses priorités la lutte contre la délinquance locale, en particulier les cambriolages et les violences intrafamiliales. Il entend renforcer la proximité avec la population et maintenir une présence visible et rassurante sur l'ensemble du territoire.
La nomination du major Christophe Boinot s'inscrit dans une volonté de continuité et de renforcement des effectifs sur ce secteur rural de la Corrèze. Souhaitons-lui pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Beaulieu - Une belle dynamique pour l'US Beaulieu rugby

La canicule étouffante de ce samedi soir en aura peut-être découragé certains, mais il en fallait bien plus pour entamer l'enthousiasme des fidèles de l'U.S. Beaulieu Rugby.
Réunis pour l'assemblée générale annuelle, les dirigeants, bénévoles et supporters ont assisté à un bilan globalement très positif, dressé avec fierté par le président Stéphane Raynaud. Si, sur le plan purement comptable, les résultats sportifs de l'équipe senior ont été parfois mitigés cette saison, la santé globale du club est au beau fixe. Fort de ses 94 licenciés, l'U.S. Beaulieu brille particulièrement par sa politique de formation. Le grand motif de satisfaction de l'année vient en effet du programme école ouverte, qui affiche une dynamique : 35 enfants foulent aujourd'hui la pelouse. chiffre qui a quasiment doublé en l'espace de trois ans, puisqu'ils n'étaient que 17, trois ans auparavant.
Cette vitalité et le travail de fond des éducateurs portent leurs fruits bien au-delà du terrain. Le club a ainsi vu son label club engagé renouvelé avec succès. Une distinction qui vient récompenser les actions concrètes de l'U.S.B. dans cinq domaines clés : l'inclusion, la santé, la citoyenneté, l'éducation et l'écologie. L'assemblée générale a également été l'occasion de dessiner les contours sportifs de la prochaine saison.
Stéphane Reynaud a officiellement présenté le nouvel entraîneur, Olivier Lascoux. Ce dernier officiera sur le banc en duo avec Antoine Sabut, formant un binôme de techniciens très attendu pour redynamiser le jeu bellocois. Pour clore cette soirée, le maire de la commune, Dominique Cayre, a pris la parole en saluant la longévité exceptionnelle de ce club vieux de 118 ans. L'édile a tenu à féliciter chaleureusement les forces vives de l'association. Au-delà des scores du week-end, il a souligné l'importance cruciale de l'US Beaulieu dans la vie locale, saluant sa capacité à perpétuer, génération après génération, un authentique et précieux « esprit de village ».
Le verre de l'amitié a ensuite permis à tout le monde de se rafraîchir et de lancer officiellement la saison 2026-2027.



Émilie Raynaud, Stéphane Raynaud, Céline Jaulhac a dressé un bilan positif de la formation.

Chenailler-Mascheix

Offre municipale. Suite au départ de l'agent communal de la commune de Chenailler-Mascheix, le conseil communal est à la recherche d'un remplaçant.
Pour les modalités de recherche, les personnes intéressées peuvent consulter le site internet : http://www.emploi - territorial.fr

Vallée de la Dordogne corrézienne - 30 nouvelles balades à découvrir

Grande nouveauté pour les randonneurs ! La Vallée de la Dordogne corrézienne dispose désormais de son propre topo-guide, *Vallée de la Dordogne corrézienne* édité par Chamina. Cet ouvrage, porté par l'Office de Tourisme *Vallée de la Dordogne* en partenariat avec les communautés de communes *Midi Corrézien* et *Xaintrie Val'Dordogne*, vient enrichir l'offre de randonnée sur ce territoire aux paysages d'exception.
Ce nouveau topo-guide propose trente circuits de trois à quatorze kilomètres, accessibles à différents niveaux de marcheurs. Familiales, patrimoniales ou plus nature, ces balades permettent de découvrir la diversité du territoire : des berges de la rivière aux crêtes boisées, en passant par des villages pittoresques et des sentiers plus confidentiels. Le guide est le résultat d'un travail de terrain approfondi : recensement, vérification et qualification des itinéraires, avec l'expertise du Bureau des Accompagnateurs de la Montagne Limousine. Chaque parcours est détaillé avec des descriptifs précis, les informations pratiques, le balisage, les points d'intérêt et une cartographie IGN au 1:25 000. « Ce nouveau topo-guide marque une étape importante pour la mise en valeur de la Vallée de la Dordogne. Il vient reconnaître la richesse de nos paysages et l'énorme potentiel randonnée de ce territoire. Nous voulions un guide pratique, sérieux, mais aussi inspirant,



La Vallée de la Dordogne corrézienne dispose désormais de son propre topo-guide – photo d'illustration.

qui donne envie de prendre les chemins, en toute saison », déclare Camille Lachèze, directrice de l'Office de Tourisme *Vallée de la Dordogne*. Avec cette publication, la Vallée de la Dordogne invite habitants et visiteurs à ralentir, observer et (re) découvrir pas à pas ses paysages, son patrimoine et son art de vivre.

La Chapelle-aux-Saints - La conférence du lundi accueille Ameline Bardo

Lundi 20 juillet à 17h30, le cinéma l'Uxello de Vayrac accueillera la seconde conférence estivale des Lundis de la Chapelle-aux-Saints, proposée par l'association *La Chapelle-aux-Saints Archéologie Patrimoine*. Ameline Bardo, primatologue et anthropologue, y explorera le thème « Dans la main de Neandertal : gestes, forces et savoir-faire », une plongée dans l'intelligence manuelle de nos lointains cousins.
Spécialiste de la manipulation chez les primates, Ameline Bardo étudie les liens entre les gestes, la morphologie et la biomécanique des mains, afin de mieux comprendre l'évolution des capacités de manipulation chez les hominines fossiles. Ses travaux contribuent à revisiter l'image longtemps véhiculée d'un Néandertalien peu habile. Les recherches récentes montrent au contraire une grande diversité de gestes, une précision insoupçonnée et une véritable maîtrise des manipulations nécessaires à leur quotidien. Au fil de la conférence, l'évolution de la morphologie de la main néandertalienne servira de fil conducteur pour éclairer leurs activités, de la fabrication d'outils aux gestes de subsistance. En croisant les données archéologiques avec les approches biomécaniques, la chercheuse montrera comment force et finesse se combinaient pour permettre à ces populations de s'adapter



Aux origines du geste : comprendre la main pour comprendre l'humain

à leur environnement, révélant une technicité bien plus riche que ce que l'on imaginait.
Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site de la *Casap* www.danslespasdeneandertal.fr. Contact : 06 09 25 56 62

Tudeils - Hommage a été rendu à Saint-Jean Baptiste

Malgré la canicule, la messe interparoissiale a bien eu lieu à Tudeils. Occasion d'un hommage rendu à saint Jean-Baptiste, une tradition perpétuée depuis la fin du XIX^{e} siècle par les habitants, suite à une disette les privant des fruits de la terre. Après l'office, la procession qui se tient habituellement sur les hauteurs de Tudeils s'est déroulée à l'ombre de l'église pour un moment de recueillement suivi de la bénédiction par le père Simon, curé de la paroisse.
Une trentaine de personnes ont ensuite rejoint la salle polyvalente pour échanger et participer à un apéritif offert par le comité paroissial, moment de convivialité partagé et heureusement dans une salle récemment climatisée !



Le père Simon, curé de la paroisse, a procédé à une bénédiction à l'ombre de l'église.

Beynat - Une remise des prix pour le concours des maisons fleuries

Le dimanche 28 juin au matin a eu lieu la cérémonie de remise des prix du concours communal des maisons fleuries. Il s'agissait de l'ultime action de l'année menée par les jeunes du conseil municipal des enfants de Beynat, la dernière également d'un mandat débuté en novembre 2024.
Huit participants étaient inscrits pour cette édition, répartis dans trois catégories différentes : « fenêtres, façades ou balcons fleuris », « maison avec jardin ou cour visible de la rue » et « jardin potager ».
Le jury, composé des jeunes, de l'élue déléguée à la jeunesse Angélique Gantheil, de la conseillère municipale Christine Carbonneil, de l'agent technique Vincent Barathon, spécialiste du fleurissement, et de l'animateur Yann Lomenech, avait fait le tour des maisons le mercredi 17 juin. Ils avaient alors noté les maisons sur la base de l'impression d'ensemble, la diversité, l'harmonie des formes et des couleurs, l'originalité et la créativité et, enfin, l'attention portée au respect de l'environnement et de la biodiversité. Au-delà de l'aspect notation, ce fut l'occasion d'apprécier les différents types de fleurissements réalisés par les uns et les autres selon leur sensibilité.
Voici le palmarès : 1er prix « fenêtres, façades ou balcons fleuris » : Alain Pautrot. Prix de participation : Michèle Laffaire et Huguette Labouchet. 1er prix « maison avec jardin ou cour visible de la rue » : Sonia Lachaud. Prix de participation : Odette Coste, Aimée Auriat et Josette Reynier. 1er prix « jardin potager » : Laurence Queuil. Prix de participation : Josette Reynier.



Tous les participants au concours ont été récompensés pour leur investissement.

Tous les participants ont été récompensés par un diplôme avec la photo de leur fleurissement, mais aussi par des compositions florales ou des cartes-cadeau pour les premiers prix.

Beynat - Le 26 juillet auront lieu les cérémonies du Perrier et des Murels



L'espace mémoriel du monument du Perrier

Dimanche 26 juillet auront lieu les traditionnelles cérémonies à Beynat et à Albussac, rendant respectivement hommage aux cinq maquisards morts dans une embuscade au lieu-dit Le Perrier le 29 juillet 1944 et aux combats des Murels qui se sont déroulés le 31 juillet de la même année.
Rendez-vous est donné à 10h au monument du Perrier à Beynat pour la première partie des commémorations, suivie à 11h de la cérémonie au monument des Murels.
À l'issue de ces deux cérémonies, un vin d'honneur sera offert à la mairie d'Albussac.

Beynat - L'évêque de Tulle en viste pastorale



Le patrimoine local a été au coeur de la visite pastorale de l'évêque.

Le mardi 16 juin, la communauté locale Beynat/Aubazine a eu le plaisir d'accueillir l'évêque de Tulle M^{gr} Éric Bidot pour une visite pastorale. Il était accompagné de père Roland et Père Joël. Après des laudes à en l'église, l'évêque a eu l'occasion de visiter le centre muséographique du cabas de Beynat, un des emblèmes de la commune. Guidé par le président de l'association du cabas Michel Marcus, ce fut un moment privilégié de découverte et de rencontres avec la présence de cabatiers passionnés. L'homme d'Église est d'ailleurs reparti avec un authentique cabas de Beynat.
Ce dernier a ensuite rencontré le maire Jean-Michel Monteil avant un déjeuner pris sous la glycine du jardin partagé, derrière le presbytère.
Une promenade digestive a ensuite conduit l'évêque sur le site du Moulin de Cors, lieu de naissance de Saint Pierre Dumoulin Borie, où se trouve la chapelle qui lui est dédiée, et qui reste un lieu de mémoire.
Puis, la rencontre avec les acteurs pastoraux, a permis à chacun d'exprimer les réussites et les difficultés rencontrées dans l'exercice des missions confiées au sein de la communauté. La journée s'est conclue par une messe avec la participation des paroissiens.

Communauté locale de Beynat-Aubazine

Vendredi 17 juillet : messe à 18h30
Samedi 18 juillet. 18h30, Albignac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 19. 11h, Beynat, messe dominicale.
Samedi 25. 18h30, Sérilhac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 26. 11h, Aubazine, messe.

Beynat

Exposition « Art voyageur et sagesse ancestrale ». Ce dimanche 19 juillet de 9h à 18h, Fanny, alias Plumazul, proposera une exposition-vente à la maison du cabas (150 rue du Cabas).
Ce sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir son univers et ses diverses créations : attrape-soleil, peintures originales, cartes, « Ojos de Dios » (tissages), objets illustrés, puzzle, t-shirt, sacs, carnets… Elle exposera également le dimanche 23 août au même lieu et aux mêmes horaires. Contacts : 07 45 83 47 94 ou plumazul.luz@gmail.com

Repas grillades. Le dimanche 26 juillet à partir de 12h, *l'Amicale des anciens élèves de l'école du Parjadis* propose un repas festif dans sa salle du Parjadis. Au menu : kir, charcuterie, grillades/aligot, fromage/salade, flognarde aux pommes (un quart de vin et café compris). Tarif : 22 € (18 € pour les adhérents de l'association). Tombola, buvette. Une soupe à l'oignon sera offerte en soirée. Inscriptions : 06 73 36 03 15.

Amis de Beynat. La sortie culturelle à Aubusson, organisée par *les Amis de Beynat*, initialement prévue le vendredi 24 juillet, est reportée au vendredi 18 septembre. Deux raisons expliquent ce changement : le risque de canicule en juillet sur une journée entière, mais aussi l'absence de guide en juillet et en août à la Cité internationale de la tapisserie, principal lieu de visite. Ce report entraîne également le décalage du voyage en Bourgogne prévu en septembre 2026, désormais programmé au printemps 2027. Pour obtenir de plus amples informations et se préinscrire à la sortie à Aubusson du 18 septembre, vous pouvez contacter l'association par mail (michel-marcus@orange.fr) ou par sms (06.82.59.15.02). Le tarif devrait avoisiner les 60 € (tout compris) et les places sont limitées à une trentaine.

Collecte de sang. Ce vendredi 17 juillet, de 15h30 à 19h, au foyer rural Pierre Demarty, l'EFS (Établissement Français du Sang) organise une collecte de sang avec ou sans rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr. Ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et se munir d'une pièce d'identité. N'hésitez pas à faire ce petit geste qui pourra peut-être sauver des vies. Les donneurs contribuent à cette solidarité médicale indispensable.

Aubazine - La cantinière Corinne Brugeaud part à la retraite



Entourée des élèves et de l'équipe pédagogique Corinne Brugeaud, retraitée - © École

Les enfants, les enseignants et tout le personnel de l'école ont célébré le départ en retraite de Corinne Brugeaud, cantinière depuis trente-cinq ans, qui a rendu de bons et loyaux services à l'école primaire de la commune d'Aubazine.

Cathy VILLÉGER (CLP)

Lanteuil - Une escapade bourbonnaise pour les aînés



Les participants ont bénéficié d'un guide pour les visites de la journée.

Le club *les Châtaignes* a, dernièrement, organisé une journée d'escapade bourbonnaise avec ses amis du club de la Chapelle-aux-Brocs. Ce jour-là, le départ s'est effectué de Lanteuil. Les participants ont ensuite pris la direction de Pontgibaud.
Le groupe a effectué un petit arrêt à l'aire des Volcans où les attendait un guide pour la journée. Ensuite, direction Vichy à la découverte de plusieurs parcs, des thermes, etc. Puis direction Charroux où les excursionnistes ont partagé un excellent repas et effectué la visite de Charroux avec sa cité et ses rues anciennes, sa moutarde renommée, ses façades en pierre sculptées (du XV^{e} au XVII^{e} siècles) avant de prendre le chemin du retour pour Lanteuil.
Au final, cette journée instructive a été très agréable malgré la chaleur.

Sérilhac - Deux marchés nocturnes avec Sérilhac en Fête

L'association *Sérilhac en fête* organise deux marchés nocturnes à Sérilhac, dans le bourg, les samedis 25 juillet et 15 août, à partir de 18h30. Pensés comme de véritables rendez-vous estivaux, ils permettront aux habitants, vacanciers et visiteurs de profiter d'une agréable soirée mêlant découvertes, animations, musique et gourmandise : l'occasion de mettre en lumière les producteurs locaux, les artisans, les créateurs et les exposants du territoire dans une ambiance conviviale et familiale.
Pour le premier rendez-vous du samedi 25 juillet, le fauconnier Philippe Hertel et son équipe *Vol libre* proposeront, à 18h30, un spectacle de rapaces, temps fort qui avait déjà marqué les esprits l'année dernière. À noter que, afin d'assurer le bon déroulement de la représentation qui aura lieu place de l'Église, les chiens ne sont pas admis pendant la durée du spectacle. Le samedi 15 août, c'est l'association *Donzenac Passion Mécanique et Collection* qui viendra exposer ses véhicules anciens.
Producteurs locaux, exposants, animations musicales (Patrice Fleury en juillet et the Robertson's en août), buvette et restauration (grillades) sur place seront proposés à l'occasion de ces deux marchés.
Un feu d'artifice offert par la municipalité illuminera le ciel de Sérilhac pour clôturer cette saison le samedi 15 août.

Albignac

Journée de pêche. Ce dimanche 19 juillet, *La Festignacoise* et l'Amicale des chasseurs d'Albignac proposent une journée festive sur le site de l'étang des Saules avec un concours de pêche dès 7h30 le matin et un concours de pétanque à 14h l'après-midi. Entre ces deux temps forts, un repas sera proposé au tarif de 20 € (10 € pour les moins de 12 ans) avec au menu : melon et jambon de pays / lasagnes maison, fromage et tarte aux pommes. Buvette sur place. Renseignements et réservations : 06 21 13 92 12 – 07 88 10 12 73

Donzenac - Les mécaniques anciennes font le show.

Comme chaque année, l'association *Donzenac Passion Mécanique et Collection* (DPMC) avait investi dernièrement la pelouse ombragée du parc de sports, le long du ruisseau le Maumont et le gymnase Max-Dumond, pour exposer sa riche collection de mécaniques anciennes.
Tracteurs, automobiles, mobylettes, venant de temps plus ou moins anciens, côtoyaient des vieux outils, souvent oubliés, ou des cartes postales représentant le Donzenac du début du siècle dernier.
Le battage à l'ancienne, le pressage de la paille, ou la machine à fléaux, véritable ancêtre de la batteuse, ont constitué tout au long de ces deux jours une attraction inédite, suscitant la curiosité de tous et un peu de nostalgie chez les plus anciens. Puis le succès de la fabrication du pain



L'odeur du pain sortant du four, préparé et cuit par le boulanger Jacques Villani, a attiré bien des amateurs.



Le maire (à gauche) participe à l'hommage rendu par Denis Reynier à Alain Pouch en présence de sa famille et de l'actuel président de DPMC, Alexandre Relier(à droite).

et de sa cuisson n'a pas connu de pause. « Avec de la patience, j'ai enfin pu acheter une tourte de pain. Son odeur me donne envie de l'entamer très vite », déclarait une visiteuse qui avait attendu plusieurs fournées avant d'obtenir le précieux aliment.
La chaleur n'avait pas découragé les très nombreux visiteurs qui ont pu profiter de l'ambiance familiale et conviviale avec plus de cinq cents repas servis pendant le week-end à l'ombre des grands arbres du parc.
La mémoire d'Alain Pouch, décédé en mars 2025, et cofondateur de l'association avec Denis Reynier, a été honorée lors de l'inauguration de la fête en présence de toute sa famille et du maire de Donzenac, Jean-François Chevreuil.

Donzenac - Les Poï'z débarquent aux pans de Travassac

En plus des 600 parcours de géocaching dans la région que proposent « Tèrra Aventura », l'application de géocaching limousine met en avant aussi une poignée de parcours éphémères. Cette année, « les Zamélas » posent leurs valises aux Pans de Travassac, du 1er au 23 août.
« Les dernières intempéries ont endommagé le toit de la maison de Zaméla. Heureusement, Zouti est prêt à lui prêter main-forte, mais ils auront besoin de votre aide ! » Les participants sont invités à arpenter les rues du village de Travassac pour découvrir les célèbres Pans de Travassac, les secrets de l'ardoise et ce savoir-faire qui a marqué le patrimoine corrézien.
Ce parcours éphémère permet ainsi aux promeneurs de débloquer un succès virtuel et de compléter leur collection de badges réels avec le badge collector de Zaméla spécial 15 ans de Terra Aventura. L'itinéraire a été imaginé par l'équipe de joueurs Les Crocos d'Isle, lauréate du concours de Créateur de Cache Tèrra Aventura, en partenariat avec Gites de France Nouvelle-Aquitaine.

Toutes les infos sur le parcours : https://www.brive-tourisme.com/fr/blog/terra-aventura-parcours-ephemere/.

Allassac - Les jeunes élus allassacois ont séjourné 3 jours en Bretagne

Les membres du Conseil municipal des enfants d'Allassac ont, récemment, découvert Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, dans le Finistère, à l'occasion d'un séjour d'échange avec leurs homologues bretons.
Accompagnés de Fernande Joubert, maire-adjointe d'Allassac et présidente du comité de jumelage Allassac / Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, les jeunes élus ont effectué le voyage en bus avant d'être accueillis chaleureusement par les familles de la commune, chez lesquelles ils ont été hébergés durant les trois jours.
Le séjour a débuté par une soirée d'accueil réunissant habitants et élus. Les jeunes allassacois ont pu découvrir les traditions bretonnes grâce aux prestations des groupes de danseurs et de sonneurs locaux qui ont offert un moment festif.
Au fil des journées, les enfants ont découvert les richesses du territoire en visitant Morlaix, son ancienne manufacture ainsi que l'île Callot, tout en partageant plusieurs activités avec les jeunes élus bretons. Ces moments d'échange ont permis de renforcer les liens entre les deux communes et de faire vivre concrètement le jumelage qui les unit depuis l'an dernier.
Le séjour s'est achevé autour d'une traditionnelle soirée crêpes, avant le retour en Corrèze.



Durant le voyage, les enfants ont pris le bateau pour se rendre sur l'île Callot.

Allassac - Objectif Passion expose ses œuvres à la Tour César

Jusqu'au 31 août, la Tour César accueille une exposition photographique proposée par l'association *Objectif Passion*, invitant le public à découvrir les talents de ses membres à travers deux thèmes distincts.
La première partie de l'exposition, présentée du 1*er* au 28 juillet, est consacrée au thème « Patrimoine corrézien, Allassac et sa région ». Les visiteurs pourront admirer une sélection de clichés mettant en valeur les paysages, les monuments, la faune, la flore et les richesses du territoire. À partir du 28 juillet et jusqu'au 31 août, l'exposition laissera place aux œuvres des membres de *Objectif Passion*, offrant un aperçu de la diversité de leurs inspirations et de leurs sensibilités artistiques. L'exposition est accessible tous les jours, de 10h à 13h et de 15h à 19h (selon tarifs de visite de la tour).
L'association *Objectif Passion* accueille tout au long de l'année les curieux, les débutants comme les photographes confirmés. Ses membres se réunissent chaque mardi à 20 heures, à la salle du Foyer Culturel d'Allassac, pour des soirées conviviales mêlant apprentissage et échanges.
Les participants bénéficient de formations techniques illustrées d'exemples concrets, de conseils adaptés à tous les niveaux, ainsi que d'analyses d'images permettant de progresser dans une ambiance bienveillante. L'association organise aussi régulièrement des sorties photographiques afin de mettre en pratique les techniques abordées.

Contacts : 06 22 24 10 10 ou objectif.passion@yahoo.com



Le président de l'association, Didier Vernay, avait invité l'ensemble des adhérents et les partenaires à l'inauguration de l'exposition.

Allassac - Les bénévoles préparent la Fête des Moissons de Saint-Laurent

À quelques jours de la traditionnelle Fête des Moissons, *les Amis de l'Histoire Agricole* s'activent sur leur site de Saint-Laurent. Les samedi 25 et dimanche 26 juillet, l'association ouvrira une nouvelle fois les portes de son exposition sur l'activité agricole d'autrefois. Pendant ces deux jours, les visiteurs pourront assister à des démonstrations de battage et de fenaison à l'ancienne, revivre les techniques agricoles d'autrefois et découvrir une importante exposition de vieux matériels agricoles soigneusement restaurés et entretenus par les membres de l'association.
Le moment le plus attendu sera sans doute le traditionnel repas de la batteuse, organisé le samedi à partir de 20h00. Fidèle à l'esprit des repas d'antan, il proposera un menu généreux composé d'un potage campagnard accompagné de pain de seigle et de gruyère, d'une tête de veau, d'un trou corrézien, d'un rôti de porc confit avec haricots blancs, carottes et poitrine fumée, d'un duo de fromages et salade, d'une flognarde aux pommes et d'un café. Le pain, cuit au feu de bois, viendra compléter ce repas préparé dans la plus pure tradition. Le repas est proposé au tarif de 26 €. Les réservations sont ouvertes au 06 26 13 84 06.
En coulisses, les bénévoles multiplient les permanences pour préparer la fête. Ces derniers mois, ils ont également poursuivi l'aménagement de leur local avec la création d'un espace destiné à accueillir adhérents et visiteurs.



Les Amis de l'Histoire Agricole proposeront diverses démonstrations au public durant les 2 jours de la fête.

Allassac - Parents et ados se sont affrontés à la soirée du point jeunesse



Une trentaine de participants a répondu à l'invitation pour une soirée mêlant jeux et repas.

Afin de renforcer les liens entre les familles, les adolescents et l'équipe d'animation, une première soirée parents-ados a récemment été organisée au point jeunesse d'Allassac. Une initiative qui a rencontré un beau succès, réunissant 35 participants encadrés par trois animatrices.
La soirée a débuté par plusieurs jeux en équipes mêlant parents et adolescents. Ces activités ont permis de créer une dynamique de groupe et de favoriser les échanges entre les participants. Un second défi a ensuite opposé l'équipe des parents et des animateurs à celle des adolescents. Chacun s'est prêté au jeu dans la bonne humeur.
La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet préparé par la cuisinière du groupe scolaire par Sarah Larenie, à partir de produits locaux. Les participants ont profité de cette pause pour échanger sur sa cuisine, les producteurs du territoire et les produits qu'elle sélectionne.
Cette soirée a également été l'occasion de présenter aux familles le projet pédagogique du séjour camping de cet été. L'équipe d'animation a détaillé le programme de cette semaine, avant de répondre aux questions des parents concernant l'organisation et le déroulement du séjour. À la fin de la soirée, plusieurs participants ont exprimé le souhait que ce type de rencontre soit renouvelé, confirmant le succès de cette première édition.

Allassac - Le club de football prépare la nouvelle saison sportive

La deuxième assemblée générale du nouveau club Allassac Saint-Viance s'est tenue à Saint-Viance en présence d'élus des deux communes, de partenaires, de joueurs et dirigeants. Après avoir voté les rapports d'activités et financiers puis procédé à l'élection du comité directeur, différentes orientations ont été évoquées pour la prochaine saison.
Les infrastructures mises à disposition par les communes vont être agrémentées de différents aménagements et rénovations.
Une attention particulière sera portée à l'école de foot actuellement intégrée au groupement Jeunesse sportive Vézère Ardoise afin d'accueillir les jeunes pousses de 4 et 17 ans et de les sensibiliser à la pratique du football.
L'objectif sportif des séniors est d'accueillir trois équipes dont deux compétitives et une permettant de progresser de prendre du plaisir.
« Nous souhaitons un effectif élargi afin d'élever l'exigence et de faire progresser l'ensemble du groupe », explique Carlos De Almeida, entraîneur. Une équipe vétérans donne à chacun l'opportunité de prolonger sa passion pour le football.
« Dans le cadre du fonctionnement et des perspectives d'avenir, le "club partenaires" sera élargi. De plus, nous accueillerons toutes celles et ceux qui souhaitent, en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences, participer à la vie du club sous la forme de différentes missions », ajoute Christian Pouch, président de l'ASV FC.

Contacts : Carlos De Almeida au 06.89.78.20.00. allassacsaintviancefc@yahoo.com.



Élus, membres et partenaires d'Allassac et de St-Viance réunis pour assister à l'assemblée générale.

Allassac

Visite en train Allassac-Uzerche. Mercredi 22 et 29 juillet, à 17h, rendez-vous devant la gare d'Allassac. Durée: 2h. Tarifs: 10€/5€. Réservations au 05.55.24.08.80. Par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise.

Visite du barrage du Saillant. Vendredi 17 juillet, 10h, rendez-vous devant l'usine. Durée : 2h. Également, les vendredis 24 et 31 juillet, 7, 14 et 21 août. Gratuit. Réservation au 05.55.24.08.80. Par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise.

Escape game. Les amateurs d'énigmes pourront relever le défi de l'escape game Le Manoir hanté, au Manoir des Tours. L'histoire remonte à plus d'un siècle, lorsque le bâtiment abritait une école. Quelques élèves chapardeurs ont dérobé l'Ardoise d'or avant de la dissimuler dans un lieu secret. Les participants disposeront de 45 minutes pour aider les professeurs fantômes à retrouver le précieux objet et permettre à leurs âmes de trouver enfin le repos. Du lundi 3 au vendredi 14 août, hors week-end. Horaires : 9h30, 11h, 13h30, 15h et 16h30. Équipes de 2 à 8 joueurs. Les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Tarifs : 15 € (plein tarif) et 10 € pour les - de 12 ans.

Fête de village à La Chapelle. Dimanche 19 juillet, 11h, messe. 12h, apéritif musical avec la participation de la Banda *Les Balles O'Nez* d'Allassac (offert par la municipalité).

Festival de la Vézère. Concert d'Aurélien Pascal et Raphaël Feuillâtre jeudi 23 juillet, à 19h, site des ardoisières. Duo violoncelle et guitare. Infos et réservations : www.festival-vezere.com

Sadroc - Une visite théâtralisée qui redonne vie à l'histoire locale

Les jeudis 23 juillet et 13 août à 21h, le Pays d'art et d'histoire organise, en partenariat avec le Foyer rural et festif de Sadroc, une visite théâtralisée dans le bourg de Sadroc. Cette visite entraîne les participants dans une véritable enquête mêlant patrimoine, théâtre et voyage dans le temps. L'occasion de découvrir des lieux habituellement fermés au public.
Nous sommes en 1681 et c'est la stupeur à Sadroc ! Le sculpteur Jean Pourcher a été assassiné. Mais cette affaire n'a rien d'ordinaire : le meurtrier serait un voyageur temporel qui a laissé des indices à travers les époques. À quelle période de l'histoire se cache-t-il ? Suivez une enquête policière pas comme les autres.
Des comédiens amateurs redonnent vie aux personnages qui ont marqué l'histoire locale. De scène en scène, les indices s'accumulent, faisant voyager le public : l'église, l'évêque de Limoges, l'ancien château, la châtaigne, l'école, les anciens commerces... La mise en scène, elle,



C'est à une véritable plongée dans les tunnels de l'histoire de Sadroc que le public est convié.

est assurée par Séverine Garde-Massias de la Compagnie *Théâtre sur le fil*. Rendez-vous à 21h devant l'église de Sadroc. La visite dure environ une heure trente. Tarifs : 7 € (plein tarif), 3,50 € (tarif réduit) et gratuit.

Sadroc Une belle soirée pour clore la saison de gymnastique

Participantes, animatrices, élus et représentant de Familles Rurales se sont retrouvés autour d'un moment chaleureux et convivial pour clore cette belle saison de gymnastique. Les organisateurs adressent à ce titre un grand merci à toutes les personnes présentes, ainsi qu'à toutes celles qui ont participé à la préparation de cette soirée en apportant de délicieuses spécialités à partager.
« Ces moments de convivialité sont précieux et contribuent à faire vivre notre groupe. Nous remercions Monsieur Chavagnac pour son soutien au nom de Familles Rurales, dont l'engagement participe au développement d'une belle dynamique sur notre territoire. Le conseil municipal est toujours à nos côtés pour faire évoluer notre section gym depuis la création du premier cours de gym douce en 2022 et pour continuer à faire vivre notre commune. Un immense merci aussi à Catherine et Magali, nos deux animatrices, pour leur investissement, leur professionnalisme, leur créativité, leur énergie et leur bonne humeur. Grâce à elles, les cours proposés rencontrent un véritable succès



La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous de cette soirée de clôture.

et les retours des adhérentes sont très positifs. »
La saison prochaine s'annonce déjà prometteuse avec de nouvelles inscriptions et toujours la même envie de partager, de bouger et de créer du lien. « Merci à toutes et à tous pour cette belle année sportive et humaine. Nous vous souhaitons un bel été et avons hâte de vous retrouver pour une nouvelle saison. »

Sadroc - La commune jumelée avec la 9e compagnie

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie de jumelage entre la 9e compagnie du 126e Régiment d'Infanterie et la commune de Sadroc.
Présidée par le colonel Antoine Naulet, chef de corps du 126e Régiment d'Infanterie, cette cérémonie s'est tenue en présence de Stéphane Bruxelles, maire de Sadroc, et du capitaine Éric Rouquier, qui a officiellement pris le commandement de la 9e compagnie.
Un public nombreux avait fait le déplacement pour assister à cet événement exceptionnel. Familles des militaires, élus des communes voisines, membres du conseil municipal, présidents d'associations et nombreux administrés se sont réunis pour partager ce moment fort, symbole des liens étroits qui unissent l'armée et la Nation.
Cette cérémonie solennelle a été marquée par plusieurs temps forts : la remise du fanion à la 9e compagnie, la prise de commandement du capitaine Éric Rouquier, puis la signature officielle du Pacte de jumelage en mairie entre la commune de Sadroc et la 9e compagnie. Un défilé militaire dans les rues de la commune est ensuite venu clôturer la partie officielle de cette journée, avant de laisser place à un moment de convivialité et de partage.
Par ce pacte de jumelage, la commune de Sadroc et la 9e compagnie s'engagent à développer ensemble le rayonnement des valeurs de la République et à promouvoir des actions communes en faveur de la citoyenneté, du patriotisme et de l'esprit de défense.
Ce partenariat permettra notamment à la 9e compagnie de participer à des manifestations organisées sur le territoire communal, ainsi qu'aux cérémonies du devoir de mémoire, telles que les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, ou encore l'hommage rendu à la stèle du Malpas en mémoire de Léon Mounié, assassiné le 9 juin 1944 par des éléments de la colonne Das Reich.
Pour la commune de Sadroc, ce jumelage constitue un immense honneur et une véritable marque de confiance. L'adhésion unanime et enthousiaste du conseil municipal à ce projet témoigne « de l'attachement profond de la commune aux valeurs de la République, à la transmission de la mémoire, ainsi qu'au soutien apporté à celles et ceux qui s'engagent au service de la France ».

Sadroc - De belles histoires pour commencer les vacances



Un joli moment de lecture.

Les vacances ont débuté sous la belle glycine pour écouter les histoires de la bibliothèque de Sadroc. À l'ombre et à la fraîche, les petits, regards émerveillés, sont partis à travers des voyages merveilleux sur la route des vacances, dans l'aventure d'un doudou perdu et à la chasse au loup. Ce temps de balade imaginaire s'est achevé par un petit rafraîchissement bien venu. Prochaines lectures offertes, à la rentrée, le samedi 19 septembre à 10h30.

Saint-Viance - Un séjour d'été réussi pour les ados avec Saint-Vlance Loisirs

Dans le cadre de son accueil de loisirs, l'*Association Saint-Viance Loisirs* a organisé, comme chaque été, un séjour destiné aux adolescents de 11 à 16 ans. Une édition particulièrement appréciée qui a rencontré un vif succès. Face au nombre important d'inscriptions, l'association a même dû augmenter sa capacité d'accueil, passant de 24 à 29 participants.
Encadrés par Marie, Guillaume, Brice et Jonathan, les 29 jeunes ont vécu huit jours d'aventure sous tente, du 4 au 11 juillet, au camping Capfun de Duravel, dans le Lot. Au programme : baignades dans un vaste espace aquatique composé de trois piscines chauffées, d'un toboggan multipistes et du célèbre Crazy Cone, mais aussi de nombreuses activités au choix, telles que la moto, le laser game ou encore une initiation à la pêche en partenariat avec une association locale.
En raison des fortes chaleurs, l'équipe d'animation a adapté l'organisation du séjour afin de garantir le bien-être des jeunes. Les activités sportives étaient programmées le matin, jusqu'à 11h00, tandis que les après-midis étaient consacrés à des temps de détente et de baignade. Un brumisateur géant avait également été installé sur le campement pour permettre à chacun de se rafraîchir. Tout au long de la semaine, les adolescents ont participé à de nombreux jeux et animations : jeux de connaissance, Poule-Renard-Vipère, thèque, ambassadeur, sans oublier les activités proposées par le camping comme les tournois de football, le « Troc Patate » ou encore les courses de toboggan.
Les soirées ont constitué l'un des temps forts du séjour, favorisant la convivialité et la cohésion du groupe. Le fil rouge de la semaine était le jeu des « Traîtres du camp », qui a rythmé les journées jusqu'à son dénouement final. Les jeunes ont également participé à des veillées organisées par les animateurs (jeux de société, mini-golf, soirée mimes, veillée bleue avec plusieurs défis, piscine nocturne) ainsi qu'aux animations du camping : soirée « Nord contre Sud », soirée mousse et spectacle des animateurs, ponctué par la retransmission du quart de finale France–Maroc.
L'*Association Saint-Viance Loisirs* remercie ses



Une bien belle semaine de vacances avec l'association Saint-Viance Loisirs.

partenaires pour leur soutien financier, notamment la Caisse d'allocations familiales de la Corrèze, la Mutualité sociale agricole et la municipalité, qui ont contribué à la réussite de ce projet. Un nouveau séjour est déjà programmé. Du 29 au 31 juillet, un mini-camp de trois jours et deux nuits sera organisé à la Base Sports Loisirs de Voutezac pour les jeunes de 10 à 15 ans. Limité à douze participants, ce séjour sous tente permettra de prolonger les vacances dans un cadre naturel et convivial.
À travers ces camps, l'*Association Saint-Viance Loisirs* poursuit un objectif essentiel : permettre au plus grand nombre de jeunes de vivre une expérience de vacances, de gagner en autonomie et de partager des moments de découverte, de convivialité et de vivre ensemble.

Saint-Viance

Le vide-greniers de Saint-Viance est de retour. Samedi 15 août à Saint-Viance, l'Espace de Vie Sociale de l'Association Saint-Viance Loisirs vous donne rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la convivialité, des bonnes affaires et des belles découvertes ! Accueil des exposants à partir de 7h. Ouverture au public de 9h à 18h. Que vous soyez chineur, collectionneur ou simplement en quête d'une agréable sortie en famille, venez flâner dans les allées et dénicher de véritables trésors ! Buvette et restauration sur place, assurées par le Comité des Fêtes, pour vous permettre de profiter pleinement de la journée. Renseignements : 05 55 84 42 30 ; 07 78 87 82 63. Exposants et visiteurs,vous êtes attendus nombreux pour faire de cette journée un beau moment de partage et de convivialité !

Repas estival et festif. Envie de passer une belle soirée d'été ? Samedi 25 juillet à partir de 19h, sous la halle de Saint-Viance, l'Espace de Vie Sociale de l'Association Saint-Viance Loisirs vous invite à son Repas estival ! Au programme, une ambiance festive avec un karaoké ! Que vous soyez chanteur confirmé ou simplement amateur de bonne humeur, venez partager un moment convivial en famille ou entre amis. Au menu : melon, chipolatas & merguez, salade composée de pâte, salade & fromage, glace, apéritif offert, café compris. Le repas est préparé par la Boucherie Peis. Buvette sur place tout au long de la soirée. Renseignements : 05 55 84 42 30 ; 07 78 87 82 63. Venez nombreux partager une soirée chaleureuse, gourmande et festive !

Juillac

Rendez-vous avec *Rencontres et loisirs*. Le concert prévu le 28 juin qui avait été reporté aura lieu le 4 octobre à 15h30 à la salle des fêtes avec les mêmes acteurs : la chorale de La Bachelerie, de Concèze et de Juillac.
Vous êtes attendus nombreux pour une après-midi enchantée. Par ailleurs, le dimanche 22 novembre, *Rencontres et loisirs* organise à la salle des fêtes un repas limousin à 12h, suivi d'un thé dansant animé par Nathalie Legay. Pensez à réserver au 06 48 68 39 73.

Juillac - Une fête nationale dignement fêtée



La commémoration du 14 juillet à Juillac - © C.M.

Le 14 juillet incarne les valeurs républicaines et, à cette occasion, les emblèmes nationaux comme le drapeau tricolore, la Marianne et l'hymne national *la Marseillaise* sont mis à l'honneur. La fête nationale illustre aussi le lien entre le peuple et l'armée tout en offrant un moment de rassemblement et de convivialité pour les Français et les francophiles à travers le monde. C'est le symbole de la liberté, de l'égalité et de l'unité nationale.
Aujourd'hui, cette fête est marquée par des défilés militaires, des feux d'artifice (quand les conditions climatiques le permettent), des bals populaires et des concerts. Hier à Juillac, autour du monument aux morts, étaient donc réunis de nombreux habitants, la gendarmerie, les pompiers avec leurs véhicules, les élus présents, la fanfare et les porte-drapeaux. M. le maire a prononcé un discours poignant sur cette fête et la situation actuelle. Puis les personnes présentes ont été invitées à partager le verre de l'amitié « chez Corinne ».

Juillac - Les choristes fêtent la fin de saison

Jeudi 4 juillet, les membres de la chorale de Juillac À choeur joie se réunissaient autour d'un repas gastronomique, pour clôturer le travail de l'année, en présence de la chef de chœur Denise Batier.
La chorale donne à présent rendez-vous le 6 septembre pour la rentrée avec un nouveau répertoire pour préparer les nombreux rendez-vous fixés avec les chorales voisines.
Bon été à toutes et à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre quel que soit votre niveau ou votre expérience: Renée Longuechaud 06.48.68.39.73.



Ce repas a conclu l'année de la chorale - © CM.

Chabrignac - Un premier concert réussi

La chanson française était à l'honneur dernièrement à Chabrignac avec un concert très réussi. La musique a en effet pris ses quartiers sous la halle de la commune pour une soirée placée sous le signe de la convivialité.
Malgré la chaleur, le public a répondu présent pour ce rendez-vous musical et s'est régalé des interprétations pleines d'énergie d'un quatuor talentueux. Sur scène, ces musiciens complices ont su charmer leur auditoire.
Yan, à la guitare et au chant, a guidé ses musiciens de sa voix. Picot a donné le tempo à la batterie ; Laurent a enrichi le rythme aux percussions, Sébastien apportant une touche de douceur et d'originalité avec son ukulélé. Les personnes présentes n'ont pas été que spectateurs, elles ont été rapidement entraînés par l'enthousiasme du groupe, le répertoire faisant la part belle aux classiques de la chanson française. Entre écoute attentive et reprise en chœur des refrains, la magie a opéré.
Le prochain concert des mardis musicaux est prévu le 21 juillet à partir de 20h30, avec une soirée de chansons françaises, mais aussi avec les tubes du moment, avec le duo « Baume et Palais ». Gratuit.



Les musiciens s'en sont donné à cœur joie pour faire participer le public - © B.F

La Vie Corrézienne est fière de son label
Origine CORRÈZE

Concèze - Une fête de la framboise sous le signe du prestige et de l'histoire



Le traditionnel ruban inaugural a été coupé par miss S/M Limousin 2026 en ouverture de la 30e fête de la framboise

C'est avec émotion et une grande fierté que la commune de Concèze a célébré la 30e édition de son emblématique Fête de la Framboise. Un événement devenu incontournable, qui met à l'honneur ce petit fruit rouge qui fait la renommée et a créé l'identité du village.
Les festivités ont été ouvertes en présence de nombreux élus qui ont apporté leur soutien à cette tradition. Emma Bergeron, miss S/M Limousin 2026 a eu l'honneur de couper le ruban, apportant une touche d'élégance à cette inauguration. Puis Cathy Trarieux, présidente du *COFF*, a pris la parole pour un petit moment de nostalgie. Présentant la rétrospective de ces trois décennies, elle a rappelé le nombre important de bénévoles qui se sont investis dans l'aventure au fil des années, eux qui sont ô combien nécessaires pour mener cette festivité à son terme. Elle n'a pas omis de souhaiter un bon rétablissement à Christian Vayne qui, avec Georges Macary, ont été les premiers maillons de cette œuvre.
Les différents intervenants ont rendu un bel hommage à la framboise, véritable emblème économique et culturel de la commune. Les élus sont ensuite partis déambuler parmi les exposants, prenant le temps de les saluer chaleureusement. Puis leurs pas les ont conduits vers la star incontestée de la fête, la célèbre tarte géante, inscrite depuis 1997 au livre Guinness des records de France.
Dans un geste symbolique, les officiels ont déposé les toutes dernières framboises sur un espace qui leur était dédié. Puis ils ont flâné à travers un marché riche en découvertes. Comme les échassiers landais, héroïques sous leur toison de laine de mouton ; le stand des *Croqueurs de pommes* ; les points de ventes de fruits rouges, pris d'assaut par les gourmands.
Philippe Fert, sculpteur sur bois, a présenté une impressionnante exposition de ses œuvres en bois de récupération, la majorité du temps offert par des démolisseurs, auquel il donne une seconde vie avec talent.
Le clou de la déambulation était bien sûr l'église, qui a offert un écrin de beauté aux compositions florales, aux tableaux de peintres locaux et à une exposition de coupures de journaux retraçant l'historique de cette manifestation.
C'est au milieu de cette exposition que la chorale, *le Chœur de la Ruche*, dirigée par Philippe Fert, a donné un magnifique concert, offrant une belle parenthèse musicale au public.
Environ 350 convives ont ensuite profité de la fraîcheur de la salle polyvalente pour prendre un repas festif, servi avec talent et le sourire par une équipe de bénévoles chapeautée par Laurence Comby. Cette 30e édition s'est achevée en beauté, avec une démonstration rythmée des majorettes, la vente de la gigantesque tarte et le tirage de la tombola. Un anniversaire réussi, alliant goût, art et musique.

Vignols - Clap de fin pour les élèves de CM2



Les élèves ont reçu un bon d'achat à dépenser à la librairie du Parc à Objat.

À Vignols, vendredi dernier, jour des vacances scolaires, les enfants de CM2 se sont vu remettre un bon d'achat à dépenser à la librairie du Parc à Objat. Ce cadeau leur a été offert par les trois maires du regroupement pédagogique : Alexandra Doussaud pour Vignols, Sarge Pallot pour Saint-Solve et Georges Schiano Di Lombo pour Lascaux. Les élus les ont félicités pour leur année scolaire et leur ont souhaité le meilleur pour leur première année au collège. Les enfants, de la maternelle aux plus grands, ont ensuite interprété des chants appris au cours de l'année scolaire.

Vignols - Une antenne France Services dans la commune

Labellisée Maison Services au Public en 2020, puis aujourd'hui France Services, la structure qui trouve sa place dans le bourg de Vignols se veut : « un enjeu majeur de notre territoire rural ; celui de l'accès aux services publics pour les habitants très attachés à la proximité et à un accompagnement humain ».
Véronique et Fanny, les deux salariées, aident en priorité un public sénior mais aussi des actifs dans leurs démarches administratives, parfois complexes liées aux impôts, retraite, CAF, titres sécurisés, cartes grises etc.
Les Vignolais représentent un tiers du public accueilli, les autres usagers sont en provenance de communes situées à moins de 12 km.
Cette maison France services a dernièrement vécu une inauguration en raison de sa rénovation. Le nouvel agencement des locaux permet : « un meilleur accueil du public grâce à un engagement de l'État pour les aides accordées, la Poste, l'ensemble des partenaires, les élus, les artisans, le bureau d'étude et tous ceux qui font vivre ce lieu au quotidien ». Le sous-préfet, tout comme le sénateur ont rappelé l'importance d'un tel lieu dans notre monde rural où toutes le démarches aujourd'hui se font en ligne.
La cérémonie s'est terminée pour la coupe du ruban avant de se retrouver dans la salle de la mairie pour un pot de l'amitié.



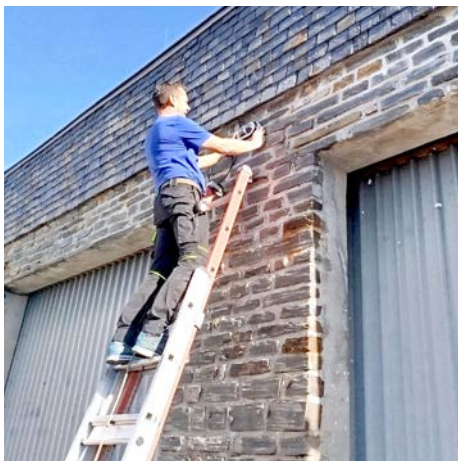
Les personnalités locales ont inauguré la rénovation de la maison France Services.

Voutezac - Une exposition originale proposée à la mairie

Bryophytes, hépatiques, voilà des vocables qui ne font pas partie de notre vocabulaire d'usage. Et pourtant, ce sont des espèces que les mycophiles ou que les promeneurs dominicaux ont à portée de main, ou plutôt de pied, lors de leurs incursions sylvestres. Elles recouvrent en effet, au point de les cacher, les murailles séculaires et les troncs des arbres de nos forêts.
Les mousses, puisque c'est de cela qu'il s'agit, sont au nombre de 1 400 espèces sur l'ensemble de notre pays. Elles lèveront beaucoup de leurs mystères grâce à l'action conjuguée, cet été, de *Voutezac-Patrimoine ASVS* et de l'*association française de bryologie*.
L'association patrimoniale voutezacoise s'est entendue avec Isabelle Charissou afin de faire découvrir ces éléments naturels essentiels à l'équilibre écologique de nos forêts et qui méritent grande attention.
Une exposition visible en mairie, aux heures d'ouverture, du 17 juillet au 30 septembre présentera de nombreux documents illustrés et explicatifs sur toutes ces variétés qui jonchent le sol de nos espaces naturels. Le vendredi 17 juillet, à 10h, dans le cadre de la fête de la pêche, une balade commentée, sur un itinéraire judicieusement choisi, fera découvrir les mousses que l'on peut rencontrer dans le bourg même de Voutezac. Cette initiative sera renouvelée le vendredi 14 août de 17h à 19h et sera suivie d'un diaporama à la salle polyvalente des Rosiers.
Autant que les explications qui enrichiront les visiteurs et les participants aux balades, ces actions auront atteint leur but si chacun respecte, à l'avenir, ces éléments essentiels de notre biodiversité, par ailleurs mis à mal par les atteintes de la vie actuelle (asséchement des zones humides, dérèglement climatique et coupes rases).

Voutezac - Neuf caméras de vidéosurveillance installées

La commune de Voutezac a procédé à l'installation de neuf caméras de vidéosurveillance sur plusieurs sites stratégiques du territoire.
Ce dispositif a pour objectif de renforcer la protection des habitants, des équipements publics et des commerces, tout en contribuant à la prévention des actes de vandalisme, des vols et des incivilités.
Des évènements récents et une augmentation des faits confortent ce projet. Le coût total de cette opération s'élève à 108 555 euros. Cette installation a bénéficié d'une subvention couvrant 50 % du montant, accordée par le Conseil départemental de la Corrèze, permettant ainsi de réduire significativement la charge financière supportée par la commune.
Les caméras ont été installées sur des emplacements soigneusement sélectionnés afin d'assurer une couverture efficace des secteurs les plus fréquentés et des points sensibles. Elle est en accord également avec les installations des communes limitrophes permettant un maillage relativement efficace.
Elles sont réparties sur les sites suivants : Ceyrat, Meillac, l'école, la mairie, le city stade, la boulangerie, les bâtiments communaux, le marché de pays au Saillant. Ce système de vidéoprotection fonctionne dans le strict respect de la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.
Les images enregistrées sont exclusivement destinées à faciliter les interventions des forces de l'ordre en cas d'incident et à contribuer à l'identification des auteurs d'infractions. Elles sont reliées au centre de Naves. En aucun cas, elles ne servent pour une quelconque verbalisation des usagers de la route. Par cette réalisation, la municipalité réaffirme sa volonté d'offrir un cadre de vie plus sûr et plus serein à l'ensemble de la population, tout en préservant l'attractivité et la tranquillité de la commune.



Les neuf caméras ont été installées sur des emplacements soigneusement sélectionnés.

Mansac - Dernière réunion de l'année pour le conseil municipal des enfants

Lors de la dernière réunion de l'année scolaire du conseil municipal des enfants (CME), la maire, Isabelle David, Régine Porte, adjointe à la vie scolaire, et Aurélie Delmas, conseillère déléguée, ont reçu les élus du CME dans la salle d'honneur de la mairie. Elles ont remis leur médaille aux nouveaux élus de CE2.
Ce fut également l'occasion de remercier les deux élus de CM2, qui terminent leur mandat avant leur entrée en 6e et de leur souhaiter une belle réussite au collège comme dans leurs futurs engagements citoyens.



Les enfants prennent leur rôle de conseillers au sérieux.

Mansac - Un départ de feu au stade

Samedi 4 juillet, vers 14 h 30, un départ de feu a eu lieu sur le terrain qui borde le stade de rugby de Mansac. Des jeunes ont immédiatement donné l'alerte et prévenu les pompiers et les habitants de la maison voisine.
La pelouse desséchée qui brûlait rapidement a communiqué le feu à la haie, à la clôture et aux arbres qui se sont enflammés comme des torches. L'intervention de trois casernes de pompiers et celle d'un jeune agriculteur qui a raclé le sol avec la lame de son tracteur ont permis de circonscrire l'incendie. Il était temps, car les flammes atteignaient déjà le bas des murs de la maison voisine du stade et un tiers de la pelouse du stade de rugby. C'est près d'un hectare qui a brûlé. La maire Isabelle David et son adjoint rapidement sur place ont rencontré les habitants voisins et les gendarmes. Plus de peur que de mal, mais la prudence et la vigilance restent nécessaires par ce temps de canicule.



Le terrain près du stade de Mansac reste noirci avec des arbres calcinés. Le feu a été arrêté juste au pied de la maison.

Mansac

Vie paroissiale. À Mansac, les inscriptions au catéchisme du CE2 à la 6e se font auprès de votre paroisse.

Pèlerinages. Le 13e pèlerinage à Notre-Dame de Fournet, à Saint-Cernin-de-Larche, aura lieu le samedi 15 août à 20 h, avec Mgr Bidot, sur le plateau de Saint-Cernin-de-Larche.
Pèlerinage diocésain à Lourdes du 17 au 21 août avec Mgr Bidot : s'inscrire rapidement, pour les malades et les pèlerins.
Pèlerinage à Lourdes avec le pape, dimanche 27 septembre. Départ le dimanche tôt le matin, retour tard le soir. Messe en plein air, aller-retour dans la journée, 65 €.
Pèlerinage en VTT du 27 au 31 juillet.

Visite de la collégiale Saint-Martin. Visite guidée de la collégiale Saint-Martin de Brive de 10 h à 12 h : le mardi 21 juillet et le mardi 28 juillet, le lundi 10 août et le lundi 24 août. Le jeudi, visite guidée de 10 h à 12 h.

Conférence. Conférence au Jassoneix le mardi 4 août à 15 h avec Don Denizot, recteur de Montligeon, sur le thème « Quelle espérance face à la mort ? ».

Offices. Messe à l'Ehpad de Mansac jeudi 6 août à 15 h 30. Vendredi 24 juillet à 9 h 30, messe à Saint-Pantaléon-de-Larche. Samedi 25, messe à 18 h à Mansac. Dimanche 26 à 11 h, messe à Saint-Pantaléon-de-Larche.

Examens. Ariane Vachet a obtenu les félicitations du jury au brevet avec mention très bien et 19 de moyenne générale. Elle est admise au lycée de Vitrolles, langues étrangères, à la rentrée.

Amicale de la chasse. L'amicale de chasse de Mansac a tenu son assemblée générale. Le bureau est composé ainsi : Jean-Pierre Laborie, président ; Stéphane Grolière et Loïc Chassaing-Puychauffray, vice-présidents ; Alain Pauly, trésorier ; Roger Vialle, trésorier adjoint ; Patrice Granger, secrétaire ; M. Chapuis, secrétaire adjoint. Ouverture de la chasse générale le deuxième dimanche de septembre et dimanche 15 août pour le sanglier. Ouverture à 8 h et fermeture le soir une heure après le coucher du soleil suivant le lieu. Le repas annuel de la chasse est prévu le 11 avril à 12 h à la salle polyvalente.

Repas méchoui. Le méchoui du comité a été repoussé en raison de la canicule.

Mansac by night. Le samedi 18 juillet, à la Rivière-de-Mansac, place du 14-Juillet, la mairie et les associations organisent une grande soirée Mansac by night avec un marché artisanal nocturne à partir de 18h, un karaoké de 19h à 21h, un DJ set animé par Chris de 21h à 1 heure. Et tout au long de la soirée, buvette, grillades, frites, gâteaux. L'entrée est gratuite.

Balade sensorielle. L'association *Les Chemins de Mansac* propose des balades sensorielles les 28 juillet (19h30), 7 août (19h) et 17 août (18h30). Ce parcours de 4 km en zone Natura 2000 inclut un pique-nique au bord de la Vézère, une dégustation locale et une observation des étoiles. Accessible à tous, y compris aux poussettes, la sortie dure environ quatre heures. Prévoyez eau et vêtements adaptés. Rendez-vous au parking face à la pharmacie.

Saint-Pantaléon-de-Larche

Campagne de fauchage. La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a lancé une nouvelle campagne de fauchage depuis le lundi 13 juillet. Cette mission sera effectuée par l'entreprise Fraysse. Après un premier passage effectué au mois de mai, cette seconde intervention concernera principalement les axes situés autour du parc des sports et du centre-ville.
Dégagement des panneaux de signalisation, poteaux et glissières de sécurité : tout sera mis en œuvre afin de sécuriser et maximiser la visibilité des usagers.

Lubersac - Lub'danse prépare son 30e anniversaire

L'association *Lub'Danse* a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale, suivie de son traditionnel repas de fin de saison. Une journée qui a permis de dresser un bilan très positif avant de dévoiler les nombreux projets à venir.
Sans surprise, elle s'est déroulée dans la continuité. Aucun changement n'est intervenu au sein du conseil d'administration ni du bureau.
La saison écoulée a accueilli 79 adhérents, dont une vingtaine de nouveaux danseurs, plus jeunes, venus rejoindre les rangs. Un signe encourageant pour une association qui continue de séduire les passionnés de danse, quel que soit leur niveau.
La prochaine saison débutera le 10 septembre. Au programme, les cours habituels mais aussi trois stages qui viendront enrichir l'année : bachata en octobre, salsa en janvier et rock en mars.
Mais le grand rendez-vous sera sans conteste celui du 8 novembre. À cette date, *Lub'Danse* fêtera ses trente ans à la salle des congrès de Saint-Yrieix-la-Perche, avec l'orchestre Alain Michel. Une soirée anniversaire qui s'annonce déjà comme l'un des temps forts de la saison.



Après avoir dansé, on chante !

L'assemblée générale a laissé place au repas de fin de saison où, malgré une chaleur particulièrement éprouvante, personne n'a boudé son plaisir. Entre les danses et une pause karaoké très appréciée, la piste est restée animée jusqu'au bout de la soirée.

Arnac-Pompadour - Hubert salué par ses nombreux collègues !



Collègues d'hier et d'aujourd'hui ont souhaité une heureuse retraite à Hubert - © JFP

Après quarante-deux années de service auprès de la population, entre réunions, budgets et dossiers à gérer en urgence, Hubert Bouysse, l'emblématique secrétaire de mairie d'Arnac-Pompadour, a pris son envol pour la destination convoitée par tous : la retraite !
Avant ce voyage important, il a convié tous ses collègues de la commune et ceux de la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour lors d'une escale qu'il avait soigneusement organisée. Étaient également présents le corps enseignant et d'heureux retraités ex-collègues. Hubert a su, avec humour et parfois une touche d'émotion, rappeler les nombreux souvenirs et anecdotes de ces quatre décennies en s'inspirant de l'ouvrage de Georges Pérec *Je me souviens*. Boissons et petites gourmandises ont permis de prolonger cette sympathique réunion à l'image de ce nouveau retraité à qui tous souhaitent une heureuse retraite !

Lubersac - L'U.C.L à l'honneur lors du National UFOLEP

Du 10 au 12 juillet se disputait en Charente, à Foussignac, le National UFOLEP de cyclisme sur un circuit relativement roulant, dont la principale difficulté était une montée de près d'un kilomètre affichant une pente moyenne de 5 %. Une ascension qui a rapidement fait la sélection et permis aux meilleurs de se distinguer.
Malgré des conditions particulières, les couleurs de *l'Union cycliste lubersacoise* ont une nouvelle fois brillé grâce à de belles performances individuelles. La plus belle satisfaction est venue de Jean-Luc Masdupuy, auteur d'une remarquable course récompensée par une 3e place dans la catégorie des hommes de 50 à 59 ans, lui permettant de monter sur le podium national.
Chez les féminines, Maria Gardette est passée tout près d'une médaille en décrochant une excellente 4e place chez les 30-39 ans, au terme d'une course parfaitement maîtrisée. Dans la même catégorie, Sarah Fidanza signe également une très belle 5e place.
Les autres représentantes corréziennes ont également porté haut les couleurs du département : Florence Gaut termine 4e chez les 50 ans et plus, Émilie Delmas prend la 6e place chez les 40-49 ans, tandis que Laurine Pardoux et Elisa Lascaux se classent respectivement 13e et 19e chez les 20-29 ans.
Chez les hommes de plus de 60 ans, Jean-Marc Villette réalise une solide prestation en prenant la 45e place. Mentionnons également, Francis Champeau (33e), Thierry Prat (36e), Jean-Paul Giusti (58e), Stéphane Monéger (65e) et Richard Tissandier (69e).
En raison de l'alerte rouge déclenchée samedi, toutes les épreuves programmées à partir de 12 heures ont été annulées. Une décision qui a privé une grande partie des représentants corréziens de leur participation, sans qu'ils puissent défendre leurs chances.
À souligner également, la belle performance collective du comité de la Corrèze, qui décroche la 3e place du classement féminin des 40 ans et plus, récompensant l'ensemble des résultats obtenus dans cette catégorie.
Malgré ce contexte inédit, l'organisation de cette édition du National UFOLEP a été unanimement saluée. Un engagement qui mérite d'être chaleureusement applaudi.



Le Lubersacois Jean-Luc Masdupuy accède à la 3ème place du podium.

Arnac-Pompadour - Radio Pac partenaire du festival de jazz de Souillac

Récemment, Hubert, dans son émission *Jazzez-vous !* sur radio Pac et Bram FM, recevait Robert Peyrillou, président du festival Sim Copans/Souillac en Jazz, qui va se dérouler du 17 au 25 juillet, et Jean-Pierre Kuntz, responsable du festival off, afin de présenter la 50e édition de ce festival qui s'avère être un des cinq plus anciens de France, catégorie jazz.
Pour cette édition anniversaire, les rendez-vous habituels bien sûr : concerts gratuits dans les lieux publics de Souillac, rando jazz, expositions, projection d'un film, concerts payants en soirée avec des grands noms du jazz international (Youn Sun Nah en duo avec Bojan Z ; un hommage à Miles Davis par Erik Truffaz et Antonio Lizana et sa formation en réinterprétant à leur manière *Sketches of Spain* ; un quartet réunissant Emile Parisien, Linda May Han Oh, Yaron Herman et Parbhu Edouard ; la bandonéiste Louise Jallu, entre autres). Mais aussi des éléments exceptionnels pour fêter dignement ce 50e anniversaire : la parution d'un superbe ouvrage retraçant les cinquante ans du festival, largement illustré, la parution d'un timbre-poste à l'effigie du festival, une conférence sur le thème du jazz en milieu rural…
Bref, une édition exceptionnelle présentée lors de cette émission à retrouver dans le podcast sur radiopac.fr et également à vivre le jeudi 23 juillet dès 14h pour un direct de deux heures avec de nombreux invités. Radio Pac est un partenaire privilégié du festival *Souillac en Jazz*.



Robert Peyrillou et Jean-Pierre Kuntz ont présenté le festival de Jazz de Souillac - © Pac

Lubersac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de Pompadour jusqu'au 24 juillet.

Piscine communautaire. Ouverte au public jusqu'au dimanche 30 août : du mardi au dimanche de 10h40 à 13h et de 14h à 19h. Ticket valable la journée.

Exposition de peinture. L'atelier de peinture de Lubersac expose ses travaux à la Conserverie du 15 juillet au 21 août. Concours de dessin (3 à 16 ans) le mercredi 29 juillet à 14h. Vernissage le mercredi 22 juillet à 18h30.

Billard. Samedi 25 juillet de 10h à 18h, journée spéciale jeunes à partir de 10 ans. L'école de billard du pays de Lubersac-Pompadour est joignable au 07 70 78 77 35. N'hésitez pas à venir découvrir le billard carambole et blackball.

Citation. « Le changement climatique n'est pas un problème binaire, mais graduel : il est trop tard pour l'éviter mais il est encore possible d'en limiter l'ampleur. C'est tout l'enjeu de la lutte contre le changement climatique. » François Gemenne.

Communauté locale de Lubersac - Arnac-Pompadour

Samedi 18 juillet : 16h30, baptême de Lyhana et Denisia Saipele à Lubersac, église Saint-Étienne. À 18h00, messe anticipée du dimanche à Montgibaud.
Dimanche 19 juillet : à 11h00, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.
Mercredi 22 juillet : à 18h00, messe en l'honneur de sainte Marie-Madeleine à Saint-Pardoux, chapelle de Corbier.
Samedi 25 juillet : à 11h30, baptême de Noëly Loustaud-Lachaux à Concèze. – À 16h00, mariage de Patrick Christoux et d'Olena Pleten à la prieurale d'Arnac-Pompadour. – À 18h00, messe anticipée du dimanche à Ségur-le-Château.
Dimanche 26 juillet : à 11h00, fête des grands-parents et des personnes âgées et messe à la prieurale d'Arnac-Pompadour, suivie du verre de l'amitié.
Récitation du chapelet à la chapelle Notre-Dame du Rubeau de Lubersac : à 16h00, chaque lundi du mois, puis tous les lundis pendant le mois de mai.
Adoration silencieuse : à 18h00 à la chapelle Notre-Dame du Rubeau de Lubersac le troisième lundi de chaque mois.

Site de la paroisse : paroisse-pompadour-lubersac.wifeo.com
Abbé Eurico Sampaïo : Presbytère de Lubersac. Tél. : 05 55 73 56 59 – Courriel : delubersac.paroisse@sfr.fr

Pompadour - Au Sire, une journée pour célébrer l'histoire, les métiers et l'avenir

Le 30 juin dernier, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) a célébré à Pompadour les 50 ans du Sire, le Système d'information relatif aux équidés. Cette journée anniversaire, placée sous le signe de la découverte et de la convivialité, a réuni agents, anciens collaborateurs, familles, élus et partenaires autour de ce service national implanté à Pompadour depuis ses origines.
La matinée a débuté par des visites du Sire pour faire découvrir le fonctionnement de ce service. Répartis en plusieurs groupes, les participants ont suivi un parcours immersif au cœur des services. Après une présentation générale assurée par Sabrina Sciarra, directrice du pôle Traçabilité à l'IFCE, les agents ont présenté leurs activités, leur organisation et les enjeux de leur quotidien.
Ces visites ont permis de mieux comprendre la diversité des missions portées depuis Pompadour : instruction des démarches, relation avec les usagers, traitement de situations complexes, gestion des données, outils numériques ou encore accompagnement des évolutions réglementaires. Elles ont également mis en lumière la complémentarité des compétences mobilisées chaque jour pour assurer la continuité d'un service national de référence.



Sabrina Sciarra, directrice du pôle Traçabilité de l'IFCE, entourée des responsables de service du pôle : de gauche à droite, Marie-Laure Massias, Romain Dhollande, Benoît Denis, Emmanuelle Fontalive, Émilie Goulas et Sandra Bouysse – © I. de Renzis / IFCE.

Revenir sur 50 ans d'histoire

Les participants se sont ensuite retrouvés pour un temps de prises de parole institutionnelles. Ludovic Pacaud, directeur général de l'IFCE, est revenu sur la création du Sire, né officiellement en 1976 pour centraliser et fiabiliser les informations relatives aux équidés. Il a rappelé la continuité entre cette ambition initiale et les transformations aujourd'hui engagées : mieux gérer, sécuriser et partager les données, dans un contexte où les usages numériques et les attentes des usagers continuent d'évoluer.

Alain Tisseuil, maire de Pompadour et président du conseil d'administration de l'IFCE, a replacé le Sire dans la longue histoire du cheval à Pompadour, depuis la marquise de Pompadour jusqu'à la création du service. Il a également salué la mémoire de M. Jussiau, dont l'engagement a contribué au rayonnement de la filière équine, avant de rappeler la place particulière qu'occupent aujourd'hui le château, le Haras national, l'hippodrome et le Sire dans l'identité du territoire.
Nicole Chabannier, secrétaire générale de la préfecture de la Corrèze, a souligné la dimension de service public portée par le Sire. Elle a insisté sur les enjeux de modernisation, de dématérialisation et de simplification des démarches, au service des usagers et d'une action publique plus accessible.
Engagée depuis 2024, une feuille de route de modernisation se poursuit aujourd'hui. Simplification des démarches, sécurisation des données, développement de nouveaux services en ligne et amélioration des échanges avec les partenaires font partie des chantiers en cours.



Ludovic Pacaud, directeur général de l'IFCE, et Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour et président du Conseil d'administration de l'IFCE – © I. de Renzis / IFCE.

Arnac-Pompadour

Grand concours de pêche. L'association *Le Roseau Pompadour* organise, le samedi 18 juillet, son traditionnel grand concours de pêche sur l'étang du Saupiquet (près du casino). Concours de pêche en deux parties ouvert à tous. Inscription dès 7h30. Début du concours 8h30. Tarif : adultes 8 € ; enfants 4 € (nombreux lots de valeur). Après-midi : concours à l'américaine sur inscription au 07 80 58 44 63 avant le 11 juillet (tarif 20 € par équipe). Un lot à chaque participant. Repas le midi sur réservation au 07 80 58 44 63. Sur place : buvette, buffet et bourriche.

Spectacle équestre. Strada, le tout nouveau spectacle conçu par la compagnie Christophe et Max Hasta Luego, met en scène de nouveaux artistes, de nouveaux chevaux, des danseuses et des musiciens, à la nuit tombée, sur les splendides terrasses du château de Pompadour.
Un rendez-vous rare, que la Corrèze ne réserve qu'aux amateurs de sensations. Dates 2026 : Juillet : 16, 21, 23, 28 et 30 / Août : 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 25 et 27. Ouverture des portes 21h. Début du spectacle à la tombée de la nuit / Entrée : 18 € / Entrée enfant (-12 ans) : 12 € / Gratuité : -3 ans. Les préventes sont fortement recommandées. + d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/.../spectacles-equestres.html

Cabaret équestre. Le Cabaret équestre, c'est l'événement créé pour faire plaisir et se faire plaisir. Les meilleurs artistes font écho aux mets les plus raffinés ! Laissez-vous emporter par les plus beaux tableaux équestres de Strada, sublimés par la magie d'un dîner d'exception, imaginé et préparé avec finesse, par le talentueux chef Christophe Besse. Musiciens en live, danseuses et cavaliers vous offrent une soirée unique, dans le cadre majestueux des terrasses du château de Pompadour. Durée du spectacle : trois heures. Dates 2026 : Juillet : 18 / Août : 8, 9, 21, 22 et 29. Ouverture des portes 20h / Entrée : 65 € / Entrée enfant (-12 ans) : 50 € / Les préventes sont fortement recommandées. + d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/even.../cabarets-equestres.html

Soirées de la Marquise. Du Moyen Âge à nos jours, laissez-vous conter Pompadour. Un Best of des plus belles saynètes, des tout premiers « Pompadour aux Lampions », jusqu'aux plus récentes soirées ! À partir de 20h30 / Accueil au portail de l'Orangerie (boutique). Parcours théâtralisé en périphérie du château et dans ses jardins.
Rejoignez un groupe et laissez-vous guider ! Tout au long du parcours, de courtes saynètes donnent vie au lieu et content de belles histoires. Une grande partie de la déambulation se déroule en extérieur. Pensez à prévoir une tenue chaude, pour la fin de soirée. En fin de déambulation, la soirée se conclut par une représentation équestre, présentée sur les terrasses du château.

Dates 2026 : Juillet : 24 et 31 / Août : 7 et 14. Durée estimée : deux heures. Entrée : 14 € / 8 € (3 à 12 ans) / Infos : 05 55 98 99 27 / Plus d'infos sur le site : https://chateau-pompadour.fr/.../les-soirees-de-la

Nouveaux horaires de la mairie. Le secrétariat accueille le public du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous avec le maire ou les élus et ce, à compter du 1er juillet. Tél. au 05 55 73 30 43, secretariat@ville-pompadour.fr.

Collecte de sang. Jeudi 30 juillet, de 14h30 à 19h, salle polyvalente. Uniquement sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr.

Beyssenac - Le jury régional des villages fleuris en visite



Le jury régional a découvert les évolutions du fleurissement de la commune.

Le jury régional des villages fleuris de Nouvelle-Aquitaine a dernièrement visité la commune pour le renouvellement du label village Fleuri, 2 fleurs obtenu en 2022.
Francis Comby, maire de Beyssenac, a eu le plaisir d'accueillir les trois membres de ce jury, aux côtés de plusieurs élus et de beyssenacois membres de la commission de fleurissement.
Les actions entreprises ces dernières années par la commune de Beyssenac ont été présentées : économies d'eau et de lampes Led, plantations de plantes vivaces, de plantes couvrantes, de plantes pied de mur, prairie fleurie, entretien du patrimoine, paillage avec les déchets de broyage après la taille des arbres, greffage et plantations de pommiers. Et aussi : coupe d'amélioration dans la forêt communale, sécurisation d'un chêne remarquable, nouveaux parcours de randonnée PAPSE, implication des enfants pour réaliser une boîte à livres et un hôtel à insectes, toilettes accessibles, panneaux photovoltaïques sur l'atelier municipal, espace sans tabac….
Cette visite fut aussi l'occasion pour Charles Brachet, agent communal, de recevoir des conseils pour la taille, les plantations, l'entretien… de la part des membres du jury, spécialistes des espaces dans des collectivités de Nouvelle-Aquitaine.
Dans quelques semaines, le verdict du jury sera transmis à la commune de Beyssenac : maintien du label 2 fleurs ou autre ?

Beyssenac - Les associations préparent le comice agricole l'ouest corrézien



Les associations beyssenacoises à la réunion de préparation de cette grande journée agricole.

Le comice agricole de l'Ouest corrézien, regroupant les secteurs de Lubersac, Juillac et Objat-Ayen, aura lieu à Beyssenac le samedi 18 juillet à partir de 8 h. Les associations de Beyssenac - comité des fêtes, société de chasse, *confrérie de la pomme* et *Beyssenac mécaniques anciennes* - assureront le repas de midi sur inscription au prix de 22 €. Les jeunes agriculteurs proposeront un casse-croûte tête de veau à 8h (12 €, réservation sur place). À partir de 9h, début de la présentation des animaux, du concours et exposition de matériel.

Saint-Sornin-Lavolps - L'association SOC enchante les musiques de films

La commune de Saint-Solve bouge tout au long de l'année grâce aux manifestations des diverses associations : concerts de chorales, théâtre d'improvisation de l'association *Tsun'Amis* (qui reprendra ses ateliers en septembre), le comité des fêtes, la Festoyade Saint-Solvaise (qui fêtera la fin de l'été le 29 août sur la place de l'église)…
Il y a quinze jours, la nouvelle association *SOC* recevait l'atelier d'art lyrique de Brive sous la direction de Nathalie Marcillac pour le spectacle « Coup de Chapeau » haut en couleur.
Et ce samedi 27 juin, cette nouvelle association a offert aux nombreux spectateurs sa première représentation à la salle polyvalente de la commune.
SOC signifie « Silence, on chante » faisant référence à la célèbre phrase prononcée lors des tournages de films « Silence on tourne ».
Cet ensemble vocal s'est en effet spécialisé dans les musiques ou chansons de film, de feuilleton ou de toute autre œuvre télévisuelle ou cinématographique.
Ce samedi soir, les dix chanteurs ont été dirigés par Patricia Meyer qui est à la fois la responsable vocale, celle qui choisit les morceaux, distribue les rôles, crée les partitions musicales



Les spectateurs ont été agréablement surpris par la nouveauté de ce spectacle.

et les mises en espace. Solo, duo, trio et tutti se sont succédé pour interpréter une vingtaine de thèmes musicaux du cinéma ou de la télévision : *les Visiteurs*, *Hunger Games*, *le Hobbit*, *Outlander*, *Hair*…
La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, moment pendant lequel les membres de l'association ont pu apprécier les divers commentaires des spectateurs, qui furent agréablement surpris par la nouveauté de ce spectacle.

SOC est à la recherche de quelques voix supplémentaires pour compléter l'effectif actuel : n'hésitez donc pas à les contacter sur leur page Facebook « SOC Silence On Chante ».

Collonges-la-Rouge - Bernard Chambon et Pierre Chatâgnon à Art en Gare

La nouvelle saison de *l'Art en Gare* a été lancée avec deux artistes originaux et habitués des lieux puisqu'il s'agit de la septième année qu'ils exposent ensemble et partagent le même goût pour la nature, faune et flore réunies. Il s'agit de Bernard Chambon et Pierre Châtagnon.
Bernard Chambon, dit le Croqueur sculpteur sur bois, réalise des objets d'après nature qui, par leur forme généreuse souvent arrondie, imitent à la perfection le sujet reproduit. On retrouve également dans ses portraits cette même précision. Pierre Châtagnon, photographe et compagnon d'art de Bernard, montre une préférence cette année pour la couleur et le réalisme paysager. Ses palettes de couleurs et de vues sont tout aussi réelles mais mystérieuses que les sculptures de bois.
Les deux artistes complices apportent surtout une richesse humaine par leur contact. Ils aiment partager leurs découvertes et leurs expériences artistiques tout en créant des univers



Les artistes Pierre Chatâgnon et Bernard Chambon, le maire Michel Charlot et Carole Crémoux responsable culturelle de la mairie.

intimes, imaginaires et fantastiques.
Les deux artistes ont montré leurs œuvres du 3 au 10 juillet, à l'ancienne petite gare rénovée de Collonges en face de l'office de tourisme. L'entrée est gratuite.

Saint-Martin-Sepert

Les Fours à Lier. Samedi 25 juillet, le comité des fêtes mettra, pour cette troisième édition, le feu dans les quatre fours à pain du village pour y cuire, pains, pizzas, poulets et pâtés de pomme de terre. Marché de producteurs ultra-local, animations pour les enfants, repas sur la place du village, buvette et concert de Malval. À la nuit tombée, déambulation enflammée.

Saint-Sornin-Lavolps

Trois autrices en dédicaces à la librairie Au fil des mots. Pour la première fois, Sabrina recevra trois autrices dans sa librairie de la galerie d'Intermarché de Saint-Sornin-Lavolps/Pompadour vendredi 17 juillet de 8h30 à 12h. En effet, en partenariat avec les éditions *Mon Limousin*, Gisèle Gueller, Liliane Fauriac et Régine Rossi-Lagorce viendront dédicacer leur dernier ouvrage.

Meyssac - Un deuxième livre pour Gisèle Gueller

Comme tous les ans, dans les derniers jours de juin, Gisèle Gueller vient retrouver la maison de famille de Meyssac, perchée sur les remparts qui encerclent le bourg. Outre ses valises, elle est venue avec un carton contenant quelques dizaines de livres. Il s'agit, après « *L'Imbécile et l'encyclopédie* » paru en 2021, de son deuxième ouvrage intitulé « *La Fugue de la Reine* ». Un livre qui nous entraîne au théâtre. Un théâtre qui ne correspond pas vraiment à l'image que tout un chacun se fait de ce type de lieu de spectacle.
Un théâtre qui se trouve dans une improbable banlieue de la région parisienne, entouré de friches industrielles, pour voir jouer une pièce qui n'a pas été annoncée dans un quelconque programme, ni même eu droit à la moindre ligne d'un critique théâtral. Quoi qu'il en soit, les spectateurs se retrouvent calés dans leurs fauteuils rouges. Ce qui donne à l'autrice le soin d'en présenter quelques-uns. Pour la plupart des écorchés de la vie. De ceux qu'elle a pu connaître dans son métier d'éducatrice spécialisée devenue cadre dans la protection de l'enfance. Les nombreuses digressions, pourtant instructives, qui émaillent les 202 pages du roman perdent parfois le lecteur par rapport à la ligne conductrice du livre qu'est le théâtre.
Sans doute aussi perdu que les spectateurs à qui l'on demande, sitôt confortablement installés, d'enlever leurs chaussures au profit de chaussons et de monter sur scène où, sur un damier, sont installés les acteurs en qualité de pièces noires et blanches d'un grand jeu d'échecs.
Un spectacle qui nous plonge dans un univers surréaliste, où les remarques et répliques des acteurs naviguent entre incongruité et suite logique de l'intrigue.
Arrive l'entracte pendant lequel la reine noire s'échappe, pour ne pas dire s'évade, cherchant



Gisèle Gueller présente son deuxième ouvrage intitulé « La Fugue de la Reine ».

une station de métro, montant dans une rame qui va la conduire jusqu'au cœur de Paris. La reine finit par se retrouver dans l'appartement modeste et parfaitement rangé, sous les toits, d'une femme qui lui offre une tasse de thé. S'engage alors une longue et presque intime conversation. La reine sera-t-elle de retour pour le second acte de la pièce ? Bien sûr, pas question ici de « divulgâcher », comme le disent les Québécois, la fin de ce roman, souvent déroutant pour finir par en devenir attachant.
Si vous voulez rencontrer l'autrice, sachez qu'elle installe une petite table et des piles de livres tous les vendredis matin au coin de la place du Jet d'eau, au milieu des commerçants du marché.

« La Fugue de la Reine », de Gisèle Gueller, aux Éditions Mon Limousin.

Branceilles - Un concert d'exception sous les étoiles

C'est sous un magnifique ciel estival que l'association *Branceilles Patrimoine Arts et Culture* a offert, samedi 4 juillet, un moment musical de grande qualité aux habitants et aux nombreux visiteurs de la commune.
Pour l'occasion, la place de l'église s'était transformée en une véritable scène à ciel ouvert, accueillant le groupe Aristofan, dont les sonorités envoûtantes de jazz Nouvelle-Orléans ont rapidement conquis un public venu nombreux.
Fidèles à leur réputation, les quatre musiciens ont enchaîné avec brio les grands standards revisités et leurs compositions originales, faisant preuve d'une énergie communicative tout au long de la soirée.
Cette soirée doit également sa réussite à l'engagement des bénévoles de l'association.
Le président de l'association Jean-Claude Boisseau et les membres du conseil d'administration ont fait preuve d'un remarquable sens de l'organisation, transformant cet événement en un véritable succès.
De la logistique à l'accueil du public, en passant par la confection et la vente de délicieuses pâtisseries réalisées par leurs soins, rien n'avait été



Une partie de l'auditoire captivé par Aristofan.

laissé au hasard. Les petites tables dressées sur la place, délicatement éclairées à la lueur des bougies, apportaient une touche chaleureuse et intimiste, donnant à cette belle soirée des airs de cabaret en plein air.
Une nouvelle fois, Branceilles patrimoine arts et culture démontre combien l'implication de ses bénévoles contribue au dynamisme culturel de la commune.

Curemonte - Entrée gratuite pour une visite « Patrimoine »

L'ouverture du site féodal de Curemonte, ce dimanche 19 juillet, offrira au public un accès rare à l'ensemble castral qui domine le village. Dès la place de la Barbacane, les deux châteaux classés se présentent d'un seul tenant, dessinant cette silhouette de pierre qui fait la renommée du bourg. Leur présence, massive et complémentaire, rappelle la singularité d'une coseigneurie où deux lignages ont longtemps partagé la même enceinte.
Passé le portail, le visiteur découvre un espace où la pierre semble retenir la mémoire du lieu. Les volumes se répondent, la lumière glisse sur les façades et révèle, au fil de la balade, la densité du site. Cette organisation montre comment l'ensemble a structuré la vie du village et demeure au cœur de son identité. L'ouverture, de 14h30 à 18h30, permettra une découverte libre du site. Trois visites commentées, à 15h, 16h et 17h, apporteront un éclairage sur l'histoire des châteaux et sur l'évolution de cette coseigneurie corrézienne. Le château de Saint-Hilaire, rectangulaire et flanqué de trois tours à mâchicoulis, et le château de Plas, identifiable à ses deux tours carrées ; l'une d'elles porte une porte ornée des armes familiales. Au sud, deux tourelles — l'une cylindrique, l'autre hexagonale — complètent l'enceinte.
Proposée par *l'Association Entre Temps Curemonte, le patrimoine revisité*, cette ouverture exceptionnelle et gratuite offre une occasion unique d'approcher un ensemble habituellement discret, mais essentiel au profil et à la mémoire du village.

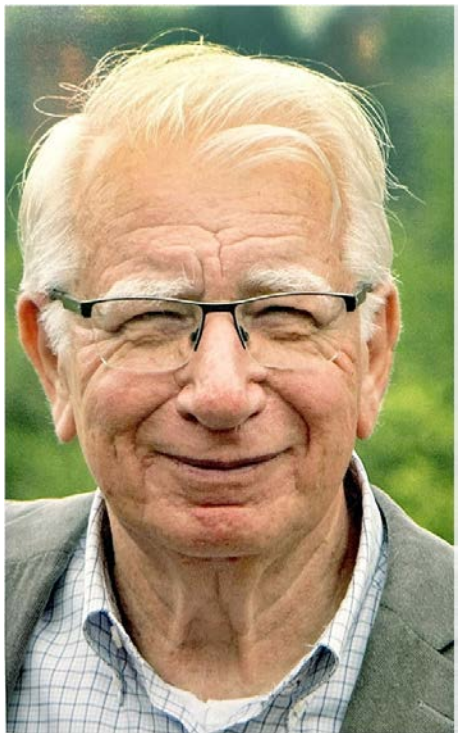
Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : Samedi 18 juillet au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et toute la journée ainsi que le lendemain Dimanche 19 juillet Puyjalon (05.55.25.40.66).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Collonges-la-Rouge - René Dupuis nous a quittés

Président de l'association *Les Amis de Collonges* depuis 2013, René Dupuis était arrivé à Collonges en 1974. Né en 1938, René a fait partie de la génération appelée à prendre l'uniforme militaire et à rejoindre l'Algérie. Ayant fait carrière dans le groupe Unilever, ses compétences financières furent appréciées.
C'est ainsi que l'association *Les Amis de Collonges* – à laquelle René adhéra durant cinquante-deux ans – bénéficia de ses qualités de trésorier, puis de président durant les treize dernières années.
Entre-temps, René s'était engagé au conseil municipal dès 2001 avec Henri Bassaler, puis fut réélu en 2008. Pendant toutes ces années, il s'était penché sur les questions d'environnement, notamment la gestion des déchets.
Sa passion pour la défense du patrimoine de Collonges aura été son combat permanent. On peut citer, par exemple, sa détermination à défendre le site de la gare de Collonges contre l'implantation d'un office de tourisme disproportionné. Il fut l'un des initiateurs de la charte de publicité du village. Maintenir de bonnes relations avec les commerçants et l'Office de tourisme fut sa volonté.
Il a suscité et animé, souvent avec son aimable sourire, bien des débats. Il se réjouissait de la préparation du centenaire de l'association en 2027.



Les Amis de Collonges pleurent René Dupuis.

Curemonte - Les écoliers réussissent pour le regroupement pédagogique



Les parents ont vivement applaudi le spectacle présenté par les écoliers.

Lundi 29 juin au soir, la serre communale de Saint-Julien-Maumont a accueilli le spectacle de fin d'année des enfants du regroupement pédagogique de Branceilles, Curemonte et Marcillac-la-Croze. Les élèves ont offert un moment « plein de fraîcheur », résultat du travail mené tout au long de l'année par les cinq enseignants, les ATSEM et les agents municipaux mobilisés autour des écoles. Le regroupement pédagogique a tenu à remercier les bénévoles de l'association des parents d'élèves, dont l'implication constante permet d'apporter un vrai plus à la vie scolaire. Grâce aux actions menées tout au long de l'année, ils ont financé les trajets en car ainsi que le voyage de fin d'année, offrant aux enfants des expériences supplémentaires qui enrichissent leur quotidien.

Curemonte - Claude Giverne expose le ciel en mouvement

À Curemonte, l'association *Les Amis de Curemonte* poursuit son programme estival à l'église Saint-Hilaire de la Combe, où elle accueille du 17 au 28 juillet une nouvelle exposition consacrée au travail du plasticien Claude Giverne. Chaque après-midi, de 14h30 à 19h00, les visiteurs pourront découvrir une série de peintures, dessins et installations autour des mouvements stellaires.
L'artiste présente ici un ensemble intitulé « Mouvement des étoiles » issu du cycle *Horizons*, dans lequel il interprète les déplacements des constellations comme une écriture visuelle. Ses œuvres jouent sur les scintillements, les lignes de forces, les repères colorés et les axes de lumière pour traduire la mobilité du ciel nocturne. Cette approche, à la fois graphique et sensible, met en scène l'élan des étoiles dans leur course d'est en ouest, jusqu'à suggérer une traversée de la Voie lactée.
L'exposition s'enrichit également de sculptures et dessins de météorites, qui évoquent la matière cosmique, les collisions et les vibrations qui traversent l'espace. Dans l'abside, une installation de trois aiguilles cristallines — jaune, bleue, verte — figure le triangle d'été formé par Deneb, Vega et Altair, posé sur un tapis de mousse, comme un dialogue entre ciel et végétal.
L'entrée est libre tous les jours de 14h30 à 19h00, du 17 au 28 juillet.
Renseignements : site des *Amis de Curemonte* curemonte.org



Cosmographie, est une des œuvres exposée.

Marcillac-la-Croze - Un moment suspendu avec la musicienne Armoni

Marcillac-la-Croze a accueilli mercredi 8 juillet la musicienne clermontoise Marion Lhoutellier, alias Armoni, pour une soirée singulière à La Barrière, nouvelle étape de « C'est Ma Tournée », l'opération culturelle portée par *la FAL 19* et *Des Lendemains Qui Chantent*.
Le public, installé en plein air après une journée de chaleur exceptionnelle, a découvert l'univers d'Armoni, musicienne multiinstrumentiste qui poursuit une recherche sonore mêlant intimement acoustique pure et textures synthétisées. Entre boîte à rythme, violon virtuose et voix qui se glisse dans ses compositions comme une respiration, elle a déroulé des morceaux épiques, sensibles, parfois presque cinématographiques.
Dans la lumière douce du coucher de soleil, ce moment suspendu a trouvé son rythme : une écoute attentive, un silence complice, puis des applaudissements chaleureux pour saluer une performance à la fois inventive et profondément habitée.



Armoni enveloppe le public dans ses paysages sonores au coucher du soleil.

Lostanges

Conférence. Pierre Louty, qui a fondé les éditions de la Veytizou en 1984 et publié de nombreux récits et témoignages sur la Résistance, viendra à Lostanges samedi 25 juillet à 15h30 à la salle polyvalente, pour parler de l'action des maquis dans le Quercy et en Corrèze. L'association *Les Amis de Lostanges* vous invite à assister à cette conférence qui sera très captivante et instructive. Entrée gratuite.

Collonges-la-Rouge

Théâtre. *Le Repas des fauves* de Vahé Katcha sera joué le mardi 21 juillet sur la place du Lavoir. Par la Cie du Grenier théâtre dans une mise en scène de Claude Hélias. Renseignements et réservations au 05.55.25.41.19 ou theatrales-collonges.org. Synopsis : 1942, dans la France occupée, sept amis se retrouvent pour fêter l'anniversaire de leur hôtesse. La soirée se déroule sous les meilleurs auspices, jusqu'à ce que, au pied de leur immeuble, soient abattus deux officiers allemands. Par représailles, la Gestapo exige qu'ils désignent deux otages choisis parmi eux. Le commandant Kaubach, qui dirige cette opération, reconnaît, en la personne du propriétaire de l'appartement, M. Pélissier, un libraire à qui il achète régulièrement des ouvrages. Soucieux d'entretenir les rapports courtois qu'il a toujours eus avec le libraire, le commandant Kaubach décide de ne passer prendre les otages qu'au dessert. Aux Molières 2011, le spectacle a été nommé dans quatre catégories et a gagné trois récompenses : Molière de l'adaptateur, Molière du metteur en scène et Molière du théâtre privé.

Saint-Julien-Maumont

Transports scolaires pour l'année 2026/2027. À Saint-Julien-Maumont, les familles concernées sont invitées à inscrire leurs enfants au plus tôt. Les inscriptions se font prioritairement en ligne sur le site du conseil régional : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription. Attention, au-delà du 28 juillet sans motif dûment justifié, la participation des familles pour frais de dossier sera de 24 €. Important : la carte de transport de cette année doit être conservée par les élèves, les droits au transport étant réouverts pour 2026/2027 une fois l'inscription validée. À noter : l'antenne de Tulle du service transports se situe 4, rue du 9 juin 1944.

Restriction de la consommation de l'eau. Vu la météo et la sécheresse, bien qu'il n'y ait pour l'instant pas de restriction sur ce secteur, le syndicat de Bellovic appelle chacun à faire preuve de vigilance dans l'usage quotidien de l'eau, en particulier en ce qui concerne l'arrosage du jardin, le lavage des voitures ou encore le remplissage des piscines.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire. Le *Plui* voté lors du Conseil Communautaire du 26 février 2026 fait désormais l'objet d'une enquête publique du 22 juin au 22 juillet 2026. Celui-ci peut être consulté : à Beaulieu-sur-Dordogne à la CDC le samedi 18 juillet de 9h à 12h et le mercredi 22 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h ; à Meyssac à la CDC le jeudi 16 juillet de 9h à 12h et le mardi 21 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h ; à Beynat à la mairie le samedi 11 juillet de 9h à 12h, le jeudi 16 juillet de 15h à 18h et le lundi 20 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il est également possible de consulter la carte de la commune et de noter éventuellement des observations aux jours d'ouverture de la mairie de Saint-Julien-Maumont, à savoir les mardis et jeudis matin.

Les horaires d'été de la déchetterie. Du 18 juin au 31 août, les horaires de la déchetterie de Saint-Julien-Maumont sont les suivants : du lundi au jeudi inclus de 8h à 12h et les vendredi et samedi de 8h à 15h.

Vigeois - Une visite théâtralisée au cœur des années 1950

Les mercredis 22 juillet et 12 août à 21h, le Pays d'art et d'histoire en partenariat avec le *Foyer culturel de Vigeois*, propose une visite théâtralisée dans les rues de Vigeois. Une déambulation originale qui invite le public à remonter le temps pour découvrir le quotidien des Vigeoyeuses et des Vigeoyeux dans les années 1950.
Au fil des ruelles, les visiteurs seront guidés à travers le bourg tandis que des comédiens amateurs feront revivre des scènes inspirées de la vie locale. Ponctuée d'anecdotes et de souvenirs, la visite retrace avec humour les petits événements qui rythmaient autrefois la vie du village. Ces saynètes ont été écrites à partir des témoignages et anecdotes recueillis auprès des habitants par Madame Marie-Hélène Chastre. Elles illustrent l'évolution du village au cours de la seconde moitié du XX[e] siècle. Mise en scène par Séverine Garde-Massias de la *Compagnie Théâtre sur le fil*. Rendez-vous à 21h devant l'abbatiale de Vigeois. La visite dure environ une heure trente. Tarifs : 7 €, 3,50 €, gratuit. Renseignements : Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise : 05 55 84 95 66 - pah@vezereardoise.fr



Plongez dans l'histoire avec la Compagnie « Théâtre sur le fil »- © Marc Allenbach.

Vigeois - Une nouvelle saison pour les Jeudis joyeux !

Pour la cinquième année consécutive, les Jeudis joyeux font leur retour sur la place du village de Vigeois. Créée en 2021 par le *Comité des fêtes* avec le soutien de nombreux bénévoles, ce rendez-vous estival est devenu un moment incontournable de la vie locale.
À l'origine de cette initiative, un constat simple : l'absence de restaurant ou de café sur la place principale du bourg ne permettait pas aux habitants et visiteurs de profiter d'une soirée amicale et de rencontre. Les Jeudis joyeux sont ainsi nés avec l'envie d'offrir, chaque semaine, une pause festive et conviviale. Depuis, un bar et un restaurant ont ouvert leurs portes, redonnant vie au centre-bourg. Pour autant, les Jeudis joyeux ont su conserver toute leur place dans l'animation locale, devenant un rendez-vous incontournable de l'été.
Cette nouvelle saison a débuté le 9 juillet dernier avec la prestation du groupe Panama. Malgré une forte chaleur, cette première soirée a été une belle réussite. La programmation se poursuivra tout au long de l'été avec plusieurs groupes. Le 16 juillet : Repris de justesse, 23 juillet : Amazzia Trio, 6 août : Tito et Toti, 13 août : Ginko Yellow, 20 août : Droit de bouchon.



Ambiance festive sur la place de la mairie.

Tous les jeudis à partir de 18h, le public peut retrouver des producteurs locaux, une buvette, un coin restauration avec plancha, un espace pique-nique sur l'herbe, un coin enfants ainsi qu'une animation musicale. Le *Comité des fêtes* veut faire vivre le village en proposant des soirées chaleureuses, à l'image de leurs quatre jours de fêtes annuelles du 31 juillet au 4 août.

Retrouvez toutes les actus du Comité des fêtes de Vigeois sur Facebook et Instagram.

Estivaux - Le sous-préfet aux champs

Nommé fin novembre dernier, le sous-préfet de l'arrondissement de Brive est venu découvrir la commune d'Estivaux le jeudi 9 juillet dernier, en milieu d'après-midi. Frédéric Lavigne n'était certes pas en terre inconnue puisqu'il a occupé, jadis, le poste de direction de l'Ehpad d'Allassac. C'était il y a... environ deux décennies et, depuis, la commune a quand même pas mal changé.
Dès son arrivée sur place, le représentant de l'État a été accueilli par le maire estivalois Christian Chatras, accompagné de cinq conseillers municipaux et convié, malgré la chaleur lourde, à une balade découverte de la commune. L'aire des Chapelles en bord de Vézère, la route d'accès à la plate-forme SNCF de Freyssinet, le domaine des Réjaudoux et, dans le bourg, l'église, la maison Treuil et le Vallon ont été les différentes étapes de ce circuit et elles ont offert une vue d'ensemble variée et représentative des atouts de la commune, de l'esprit d'entreprise estivalois et des efforts réalisés depuis quelques décennies. Chacune a évidemment donné lieu à des explications et ouvert le dialogue.
Au retour à la mairie, la visite constructive d'Estivaux s'est poursuivie sous la forme d'une petite réunion. Des explications complémentaires ont été données, concernant différents domaines (réalisations en cours, projets, subventions, fonctionnements administratifs...). Le premier magistrat estivalois a fait part de ses inquiétudes relativement à la baisse des ressources municipales, aux petites incivilités, à un avenir quelque peu incertain... Cette réunion interactive a donné lieu à des échanges francs, concrets et constructifs dans une ambiance chaleureuse. La qualité d'écoute du sous-préfet, sa volonté affichée de proximité, sa simplicité ne sont pas passées inaperçues.



Visites dans le bourg, pour terminer le tour d'horizon communal.

Estivaux - Un marché gourmand fort apprécié

Dimanche 5 juillet, l'association *Via Estivaux* a organisé à Estivaux un marché gourmand. C'était le second de l'année après celui du 26 avril. Ces rendez-vous ont une envergure et une importance supérieures aux traditionnels marchés hebdomadaires.
En effet, compte tenu du nombre de commerçants qu'ils attirent, les offres sont plus nombreuses et variées, et il y a possibilité de se restaurer sur place.
Le 5 juillet, les producteurs et créateurs estivalois ont dressé leurs étals respectifs sous la halle : la boulangerie Crouzevialle (pains et gâteaux), le Cabri des Vergnes (fromages), la savonnière *Mélite et papillon*, le Vallon (buvette et restauration), l'apiculteur des Réjaudoux…
Leurs collègues des communes proches (Korine Créat, *Les Fils Perlés d'Isa*, le Potager Vigeoyeux, la Minotière, les Perpezacois d'Handri avec les produits malgaches) ont contribué à la diversification des offres. Ce marché a connu une belle fréquentation. Certains en sont repartis rapidement pour aller mettre au réfrigérateur les produits achetés ; d'autres (70 à 80) ont préféré manger sur place en compagnie. Toutes les tables installées ont été occupées. Pour le plat principal, Gwendoline, du Vallon, avait prévu des galettes comme alternative à l'araignée de porc-pommes tapées préparées par Sabine et Walter (La Minotière). Pour le dessert, il y avait également plusieurs choix possibles. Toutes les personnes présentes ont apprécié l'ombre offerte par la halle. Fort de ce beau succès, *Via Estivaux* réfléchit à de prochaines dates…



Il y a encore une acheteuse à l'étal du Potager vigeoyeux mais c'est déjà le moment du repas.

Perpezac-le-Noir - Familles rurales du plateau visite le Cotentin



Avec Familles rurales du plateau, les participants ont découvert les merveilles du Cotentin.

Trente-cinq personnes avec Familles rurales du plateau ont effectué un séjour de cinq jours dans le Cotentin, voyage placé sous le signe de la détente et de la découverte. Le premier jour, le groupe s'est dirigé vers la côte des Havres et de Lessay où il a séjourné quatre jours.
Les jours suivants, avec la présence d'un guide tout au long du séjour, ce fut la découverte du cap de la Hague : magnifique panorama avec ses villages et son habitat traditionnel ; découverte de Cherbourg avec le dynamisme de son port et la Cité de la Mer ; puis les plages du Débarquement, principalement Utah Beach qui fut choisie par les Alliés pour s'emparer rapidement du port de Cherbourg. Le groupe découvre Sainte-Mère-Église, premier village de la France libre, Bayeux avec sa cathédrale inaugurée en 1077 par Guillaume le Conquérant et son Musée de la Bataille de Normandie où chacun a pu connaître les opérations militaires jour par jour du 7 juin au 29 août 1944. Puis ce fut l'incontournable Mont Saint-Michel, la merveille de l'Occident, Avranches et Granville, ville fortifiée par les Anglais au XV[e] siècle qui conserve les traces de son passé militaire et religieux, et le Musée Christian Dior avec les magnifiques jardins de la Villa Dior. Sur la route du retour, le groupe découvre un atelier de fabrication de cloches unique du XIX[e] siècle où traditions ancestrales se marient avec technologies de pointe, d'où une centaine de cloches par an voient le jour.

Estivaux

Balade contée au crépuscule. Le lundi 20 juillet prochain, à 20h30, dans le bourg d'Estivaux : balade contée au crépuscule. « Quand le jour s'efface, la nature murmure et les histoires s'éveillent... Laissez-vous guider à l'heure où les mystères prennent vie. » Sur réservation : mairie 05 55 73 73 07 ou *Le corps à vivre* 06 75 48 74 24. Participation libre au chapeau. Un pot de l'amitié sera offert par la municipalité.

Saint-Bonnet-llenfantier

Le village en fête les 25 et 26 juillet. Le samedi, le foyer rural de Saint-Bonnet organise une exposition gratuite de vieilles mécaniques (mobylettes, engins agricoles et de chantier, voitures) organisée en plein air, sur le terrain jouxtant la salle polyvalente. Vers 20h, DJ Daniel Vilela animera la soirée également en extérieur et gratuite dans le thème des années 80. Pendant toute cette journée, une buvette sera à disposition ainsi qu'un foodtruck de proximité et la fontaine à pizza de Christiane pour la restauration. Ambiance assurée. Dimanche 26, à partir de 8h, la traditionnelle foire aux vins, produits régionaux et artisanaux étoffera l'exposition des vieilles mécaniques. Buvette, foodtruck et la fontaine à pizza. À partir de 20h, le foyer rural vous propose son repas de tradition : tête de veau et pièce de bœuf (25€ pour les adultes et 15€ pour les enfants de moins de 12 ans). Pour y participer, il est obligatoire de réserver pour le 18 juillet dernier délai les places étant limitées au 06.73.67.53.49 ou 06.84.50.05.50.

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**124**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CONSTITUTION

Aux termes d'un électronique en date du xx Juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : **GG URSUS TRADING**

Siège : 15 Rue Roger Nayrac - 19100 BRIVE LA GAILLARDE.

Capital : 1.000 €uros.

Objet : Le commerce de détail, principalement par voie électronique et au moyen de tout site internet,

plateforme en ligne ou canal de vente à distance, de cartes à jouer et à collectionner, y compris les cartes rares ou de collection, de boosters, decks, starters, coffrets, portfolios, classeurs, protections et accessoires de rangement, ainsi que de peluches, figurines, jeux, jouets, articles ludiques et, plus généralement, de tous produits dérivés ;L'achat, la vente, la revente, la distribution, la commercialisation, la représentation, l'importation et l'exportation de tous produits dérivés, marchandises, biens et accessoires similaires, connexes ou complémentaires à ceux visés cidessus, destinés principalement à une clientèle de consommateurs ;La création, l'édition, l'exploitation, la gestion, l'administration et la maintenance de sites internet, boutiques en ligne, plateformes de commerce électronique, applications et, plus généralement, de tous supports et outils numériques destinés à la promotion, la présentation ou la vente des produits susvisés ;La réalisation de toutes opérations de communication, marketing, publicité, référencement, animation commerciale, y compris l'organisation, la participation ou le parrainage de salons, conventions, événements, tournois, expositions, opérations promotionnelles ou ludiques en lien ou non avec les produits commercialisés par la société, vente de snacks et de boissons sans alcool ; La fourniture de toutes prestations de services se rapportant directement ou indirectement à l'activité principale, et notamment de prestations de conseil, d'animation, de démonstration, de présentation de produits, d'évaluation ou d'expertise de collections, de gestion logistique, de préparation de commandes, d'emballage et d'expédition ;La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entités, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire à celui de la société, ainsi que la gestion et la cession de ces participations.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président de la Société : Monsieur Gaëtan GAUDEMER.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE.

Pour Avis.

A2619**591**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 10/07/2026, il a été constitué une GFA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GFA CEG

Objet social : la propriété et l'administration de tous biens et droits immobiliers à usage agricole ;

Siège social : 566 route de Viers, 19190 LANTEUIL

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. COSTE Emilien 566 route de Viers 19190 LANTEUIL

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

La société sera immatriculée au RCS de BRIVE.

La gérance

A2620**059**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 10 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE GRAND AIR CORREZIEN

Forme sociale : société par actions simplifiée à associé unique

Capital social: 1000 euros, constitué uniquement d'apport en numéraire

Siège social: 113 Chemin des Coustaux 19450 CHAMBOULIVE

Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS

Objet social: La production avicole, l'achat et la revente d'œufs.

Admission aux assemblées et droits de vote: tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions: la cession des actions de l'associé unique est libre

Agrément : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Président : Mme Sandra BOSSOUTROT PERRIER demeurant 113 Chemin des Coustaux 19450 CHAMBOULIVE

La société sera immatriculée au RCS de BRIVE

POUR AVIS

A2619**606**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE
Notaires associés à USSEL (19200)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte en date du 8 juillet 2026 reçu par Maître Anne-Claire BESSE, notaire associé à USSEL, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : **LA GRAULE SCI**

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens mobiliers, et à titre exceptionnel, la vente des biens qu'elle détient,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

Siège social : SAINT SULPICE LES BOIS (19250), 2, La Graule.

Capital : CENT DIX MILLE EUROS (110 000 euros)

Co-Gérance : M. William DAMOUR demeurant à SAINT SULPICE LES BOIS (19250), 2, La Graule, Melle Sophianne PIEULHET demeurant à SAINT SULPICE LES BOIS (19290), 2, La Graule et M. Guillaume TAOC demeurant à SAINT SULPICE LES BOIS (19250), 2, La Graule.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE

Pour avis
Me Anne-Claire BESSE



A2619**612**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me DESCHAMP notaire à TULLE le 06/07/2026 enregistré, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DOMAINE DU LAC DE SOURSAC

Siège social : SOURSAC (19550) , Le Pont Aubert .

Objet : L'acquisition, la détention, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation commerciale d'un établissement d'hôtellerie de plein air et de tout ensemble d'hébergements touristiques meublés (emplacements de camping, mobil-homes, chalets, lodges, bungalows, gîtes et autres logements meublés de tourisme), la location meublée de courte durée de ces hébergements, assortie de prestations para-hôtelières et de services touristiques, notamment l'accueil des clients, la fourniture de linge, le nettoyage régulier des locaux, la mise à disposition d'équipements et infrastructures de loisirs, la création et l'exploitation d'activités de restauration, snack, buvette, débit de boissons dans le cadre légal applicable, l'organisation et l'animation d'activités de loisirs, culturelles, pédagogiques et de bien-être, telles que ateliers, évènements, animations nature, activités de découverte de l'environnement, ferme pédagogique, ainsi que toutes prestations de services annexes et connexes destinées à la clientèle touristique

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : 10000€, constitué d'apports en numéraires

Gérance : Monsieur Ken MEUL et Madame Patrycja LUCKA, demeurant ensemble à BOUSVAL (BELGIQUE) Drève Micheline, pour une durée illimitée.

Cessions de parts : libres entre associés, et entre personnes parentes en ligne directe ou entre frères et sœurs, ainsi que les conjoints et les partenaires liés par un pacte civil de solidarité. Toutes les autres mutations de parts sociales sont soumises à l'agrément.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de **BRIVE LA GAILLARDE.**

Pour avis

Le Notaire.

A2619**639**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me DESCHAMP Notaire à TULLE le 06/07/2026 enregistré, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI MEUL LUCKA.

Siège : SOURSAC (19550) , Le Pont Aubert .

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la vente exceptionnelle, la gestion, l'administration, et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement y compris la conclusion de baux à construction, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société

Capital : 1000€, constitué d'apports en numéraires.

Gérance : Monsieur Ken MEUL et Madame Patrycja LUCKA, demeurant ensemble à BOUSVAL (BELGIQUE) Drève Micheline, pour une durée illimitée.

Cession de parts : libres entre associés. Toutes les autres mutations de parts sociales sont soumises à l'agrément.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis.

Le Notaire

A2619**906**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 9 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : AL INVEST.

Siège : 25, Rue Armand Carrel 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros en numéraire

Objet social : La Société a pour objeten France et à l'étranger:

- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité;

- l'emprunt, l'octroi de garantie sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales ;

- la réalisation de toutes opérations de trésorerie et la gestion de trésorerie de sociétés filiales ou sous filiales ;

- la gestion de titres et de valeurs mobilières ;

- l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;

- la gestion financière d'entreprises;

- l'animation des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales;

- l'assistance administrative, commerciale, technique, informatique, financière, juridique et l'assistance à l'animation marketing et commerciale et la fourniture de prestations administratives, comptables, informatiques, financières, commerciales, techniques, marketing et juridiques, dans les sociétés, dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales;

- la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

Gérant : Monsieur Amaury LEYRAT demeurant 25 Rue Armand Carrel, 19100 BRIVE LA GAILLARDE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

P our avis, le gérant

A2620**075**

SASU GARAGE HM AUTO

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social :
83 avenue Honoré de Balzac
19360 MALEMORT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à MALEMORT en date du 9 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associée unique

Dénomination : GARAGE HM AUTO

Siège social : 83 avenue Honoré de Balzac 19360MALEMORT

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de CAHORS

Capital social : 500 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Objet :

- L'entretien et la réparation de tous véhicules automobiles,
- La mécanique générale,
- La carrosserie,
- L'achat, la vente, la location de tous véhicules neufs ou d'occasions
- L'achat et la vente de pièces détachées, accessoires et équipements relatifs à l'automobile

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément **préalable de la collectivité des associés.**

Président : Monsieur Hamidullah REZAI, 6 allée Jean Ferret 19100 BRIVE LA GAILLARDE

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE

A2619**917**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par acte SSP en date du 02.07.2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : YCM AUTO

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 5 000,00 euros

SIEGE : 1, Le Bros Bas - 19380 ALBUSSAC

OBJET : Le conseil aux particuliers et entreprises pour l'achat et la revente de voitures de sport, de collection et de prestige ; L'achat-revente de voitures de sport, de collection et de prestige neuves ou d'occasion à destination des particuliers et des entreprises ; La location de véhicules automobiles, camions, motos, de courte et longue durée ; Le négoce de véhicules automobiles, camions, motos ; La recherche de financements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

AGREMENT : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, et ce y compris si le bénéficiaire est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société.

PRESIDENT : la société YCM INVESTISSEMENT, SAS au capital de 637.415 €, dont le siège est 1 Le Bros Bas 19380 ALBUSSAC, Siren 925.286.288 RCS Brive.

IMMATRICULATION : RCS de BRIVE

Pour avis

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 06 juillet 2026

SAS TRANSPORTS CANTAL AUVERGNE (TCA)

Impasse Gutemberg, Zone Industrielle du Terroir, 31140 Saint-Alban.

Activité : Transport public routier de marchandises, location de véhicules industriels avec conducteur. RCS TOULOUSE 799 023 197.

Jugement du tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 06/07/2026 arrêtant le plan de cession au profit de SAS LABATUT GROUP,.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 06 juillet 2026

SAS TRANSPORTS CANTAL AUVERGNE (TCA)

Impasse Gutemberg, Zone Industrielle du Terroir, 31140 Saint-Alban.

Activité : Transport public routier de marchandises, location de véhicules industriels avec conducteur. RCS TOULOUSE 799 023 197.

Jugement du tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 06/07/2026 prononçant la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 Rue Pargaminières CS 18501 31685 TOULOUSE Cedex 6.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 02 juillet 2026

SARL LES DEMENAGEURS DE LA LIMAGNE

4 Rue Louis Rosier, 63000 Clermont -Ferrand.

Activité : Transport public routier de marchandises, de déménagement, et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de Pma ; achat et vente de marchandises. RCS CLERMONT FERRAND 912 262 698.

Jugement du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand en date du 02 Juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand , et mettant fin à la mission de l'administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT.

FONDS DE COMMERCE

A2618**956**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2026, enregistré au SIE TULLE, le 30/06/2026, dossier : 202600013640, bordereau : 1904P012026A00707, M. AZIMI Ali Murad, demeurant 1 avenue Pasteur 19100 BRIVE LA GAILLARDE, a cédé à LE MIAM'S, SASU au capital de 500 €, ayant son siège social 7 ALLEE DANIEL DE COSNAC 19100 BRIVE LA GAILLARDE, immatriculé au RCS de BRIVE sous le n°106 467 103, un fonds de commerce immatriculé n°100 398 015 : Sandwicherie restauration rapide, exploité sis 51 Avenue de Paris, 19100 BRIVE LA GAILLARDE, moyennant le prix de 25 000 €, s'appliquant : - éléments incorporels : 20.000 € éléments corporels : 5.000 € La date d'entrée en jouissance est fixée au 25/06/2026. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Maitre Olivier BROUSSE, à BRIVE LA GAILLARDE (19100) - 14 Boulevard MIRABEAU, SELARL LEXIADE-ENTREPRISES, où domicile a été élu à cet effet et pour la correspondance à Maitre Olivier BROUSSE, à BRIVE LA GAILLARDE (19100) - 14 Boulevard Mirabeau.

DIVERS

A2619**935**

EXTRAIT DU JUGEMENT DECLARATIF D'ABSENCE

Selon un jugement rendu le 12.06.2026, le tribunal judiciaire de TULLE a déclaré absente **Mme Sandrine DOMINIAK** née le 31.08.1975 à Tulle (19) dont le dernier domicile connu était sis 5, rue du Cloitre Sainte Ursule 19400 ARGENTAT et qui n'a pas reparu dans les 10 ans du Jugement ayant constaté la présomption d'absence et ce, en application des articles 122 et suivants du code civil.

Pour publication

DISSOLUTIONS

A2619**672**

IMMODORE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 200 euros
Siège social : 8 rue de Grammont C/O Gérard Vachal 19200 USSEL
Siège de liquidation : 8 rue Gramont C/O Gérard VACHAL 19200 USSEL
453 160 202 RCS BRIVE LA GAILLARDE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Lionel BERTHELOT, demeurant 857 rue Cardinal Villeneuve ST-BRUNO QC J3V5Z2 (Canada), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Grammont C/O Gérard VACHAL 19200 USSEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Brive de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur



VENTES

A2619**671**

Me Aurélie MORICHON-VERGNE
La Foucherie - 2 impasse du Cirque
19500 MEYSSAC

Vente de parcelles boisées

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente sur la commune de MEYSSAC (19), les parcelles suivantes : AB 16, les eyrials, 12 a 90 ca, AB 26, les eyrials, 42 a 70 ca, AB 407, les eyrials, 35 a 91 ca. Moyennant le prix principal de QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition. L'entrée en jouissance aura lieu le jour de la signature de l'acte de vente. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ces terrains dispose d'un délai de DEUX MOIS à compter de l'affichage en la mairie de MEYSSAC (19) de cet avis de cession, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Aurélie MORICHON-VERGNE, notaire à MEYSSAC (19), 2 impasse du Cirque, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

Pour avis et mention.

TESTAMENT

A2619**796**

Maître Vincent SAGEAUD,
Notaire à LAPLEAU (Corrèze)
2 bis avenue des Pradelles

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2009,

Monsieur Raymond **MONEGER**, en son vivant retraité, veuf de Madame Alice Amélie DEMICHEL, demeurant à EGLETONS (19300) 23 rue de la Butte. Né à SAINTHILAIRE-FOISSAC (19550), le 19 avril 1933 et décédé à TULLE (19000) (FRANCE), le 23 juin 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à LAPLEAU, le 8 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent SAGEAUD, notaire à LAPLEAU (19550), 2bis, Avenue des Pradelles, référence CRPCEN : 19011, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TULLE de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

A2619**931**

MAITRE LEROUX & MAITRE CHANIOL
Notaires Associés
8, Boulevard Clemenceau 19200 USSEL

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 24 septembre 2025, Monsieur Patrice Noël Christian **CORDRAY**, né à PONT L'EVEQUE (14130), le 10 décembre 1953, demeurant à USSEL (19200) 82, Avenue Carnot, divorcé de Madame Anita Florine CARLIER, décédé à BRIVE LA GAILLARDE, le 13 février 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie LEROUX, Notaire à USSEL (19200) suivant procès-verbal en date du 28 avril 2026, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de TULLE (19000), le 2 juin 2026. Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Sophie LEROUX, Notaire chargé du règlement de la succession à USSEL (19200) 8, Boulevard Clemenceau.

Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**080**

JOANNY DIDIER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : LAVASTROUX
19320 ST MARTIN LA MEANNE
Siège de liquidation : 19 Lotissement de Chassial,
19220 SERVIERES LE CHATEAU
511 400 210 RCS BRIVE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026 au 19 Lotissement de Chassial, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Didier JOANNY, demeurant 19 Lotissement de Chassial, 19220 SERVIERES LE CHATEAU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2619**574**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«SFERE BUREAUTIQUE 19»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 EUR
Siège social :
BRIVE LA GAILLARDE (Corrèze)
50, rue Robert Margerit
538.463.167 RCS BRIVE

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 22 juin 2026, il a été décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Cette transformation, régulièrement effectuée, n'a pas entraîné la création d'une personne morale nouvelle.

En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Ancienne mention : Gérant Jacques-Albert MOREL, démissionnaire de son mandat à la même date.

Nouvelle mention : Présidente **GROUPE SÉQUENCES-** société par actions Simplifiée -521.092.064 RCS ANGOULÊME

Commissaire aux comptes :
Ancienne mention : NÉANT
Nouvelle mention : NÉANT
Agrément des cessions d'actions :
Ancienne mention : NÉANT
Nouvelle mention :

En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la Société donné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de BRIVE.

Pour avis

A2619**284**

TREILLE SERVICES ET FORMATION

Société par actions simplifiée
au capital de 7000 euros
Siège social : Les 4 Routes de Lons
1053 Route de la Mandrie
19230 ST SORNIN LAVOLPS
RCS BRIVE 519 182 752

Par décision prise en assemblée générale du 1er juillet 2026 il a été pris acte de la démission de M. Jean-Michel TREILLE demeurant «Les Récompenses» - 19350 CONCEZE de ses fonctions de Président et de son remplacement par Mme Nina TREILLE demeurant 29 Impasse des Bruyères 19350 CONCEZE à compter du même jour, pour une durée non limitée.

POUR AVIS

A2620**076**

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

MODIFICATIONS

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1er Juin 2026 de la Société **BISTRO 2V**, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 € dont le siège social est à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), 10, Boulevard Jules Ferry, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 989 602 313, il a été décidé de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 10.000 €. Sous sa forme de Société par Actions Simplifiée, la Société était dirigée par : Président de la société: Mr Christophe VIEILLEFOND ; Directeur Général: Mr Gabin VIEILLEFOND. Sous sa nouvelle forme de Société à Responsabilité Limitée, la Société sera gérée Mr Christophe VIEILLEFOND et Gabin VIEILLEFOND nommés co-gérants de la Société pour une durée illimitée.

Pour Avis.

A2620**125**

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

A NAVES MOTOCULTURE

SARL au capital de 5000€
Siège social : Les Ariaux 19460 NAVES
538234956 RCS BRIVE

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte authentique reçu par Me PATIER notaire à TULLE le 24/06/2026 enregistré, les associés ont décidé d'étendre l'objet social de la société à compter du 24/06/2026 à : «vente de granulés, vente de flexibles hydrauliques». Modification de l'article 2 des statuts en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis.

Le Notaire.

La Vie Corrézienne — Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Destination Santé

Nutrition : pourquoi la sardine est-elle la star des réseaux sociaux ?

Contre toute attente, la sardine et son image un brin vintage, représentent en ce moment l'une des stars des réseaux sociaux. Et pour cause, au-delà de son accessibilité économique, elle jouit de nombreux atouts santé. Lesquels ?

Paraît-il que la génération Z en raffole ! Si ses bienfaits pour la peau mis en avant sur les réseaux sociaux restent globalement à prouver, la sardine fait partie des aliments plutôt bon marché et excellents sur le plan nutritif. Elle constitue en particulier une excellente source d'acides gras de type oméga 3, que l'organisme ne peut produire.

Oméga 3 à foison

Également présents dans d'autres poissons gras comme le maquereau, le hareng ou le saumon, ces oméga 3 exercent un rôle majeur dans la prévention comme la prise en charge des maladies cardio-métaboliques associées à un état inflammatoire : à l'image du diabète de type 2, de l'hypertension artérielle ou d'une hypertriglycéridémie.

Riche en nutriments

Au-delà des acides gras, la sardine renferme des quantités non négligeables de nutriments indispensables comme :

- le calcium : dans 100g de sardine, se trouve l'équivalent « calcium » de 400ml de lait !
- le potassium, à raison de 397mg pour 100g ;
- le magnésium : 39mg pour 100g ;
- des vitamines de type A, B12, E et encore D.

Fraiches ou en conserves ?

Si vous hésitez entre la version fraiche ou en boites, tout dépend notamment de la saison ! Au printemps et en été, la sardine fraîche sera l'occasion de grillades autour d'un barbecue ou bien à la plancha. Vous aurez le choix entre plusieurs variétés. Dans tous les cas, préférez-les toujours brillantes, bien rigides et sans traces de sang sur la tête. Leur état de fraîcheur constitue un critère primordial, sur lequel vous ne devez pas transiger.

Du mercure ?

Quant au sujet de l'exposition alimentaire au mercure, susceptible de s'accumuler dans certaines espèces de poissons, la sardine serait moins exposée que les grands poissons prédateurs. A l'image du thon, connu pour renfermer des concentrations potentiellement élevées de méthylmercure.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**012**

PREFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTE-MARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ET-GARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne

Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne chambre d'Agriculture de la Dordogne 295 boulevard des Saveurs à Coulounieix-Chamiers.

Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : : https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/nvironnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public

La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête, Monsieur Dominique FRANÇOIS et Madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et en cas d'empêchement Monsieur Alain LAUMON, est désigné commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier et un registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :

- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat
- Mairie d'Angoulème
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie de Aurillac

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra des permanences aux jours, lieux et heures suivants :

Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00

DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

Mairie de Brive
- Lundi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie de Tulle - Lundi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00

Mairie de Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Sarlat
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00

Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.

Dans tous les cas, les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observation par voie électronique à l'adresse dédiée :ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre à l'attention de monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête domicilié à la mairie de Coulounieix-Chamiers à l'adresse suivante : Mairie avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions est également adressée aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public

A l'issue de cette procédure, le dossier sera examiné par les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des 11 départements concernés qui émettront un avis. La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

A2619**865**

LA COMMUNE DE CHABRIGNAC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire de Chabrignac du 15 juillet 2026, Une enquête publique sera ouverte en mairie du 3 au 17 août 2026 portant sur l'aliénation du chemin rural sis Les Trois Fonts. Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur. Madame Mary-Lise BAUDOUX-PLAS, Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Chabrignac le 3 août de 10h à 12h et le 17 août de 15h à 17h.

A2619**288**

Haute Corrèze Communauté

Approbation de la modification de droit commun n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par délibération en date du 11 juin 2026, le conseil communautaire a approuvé la modification de droit commun n°2 du PLUi de Haute Corrèze Communauté.
La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 26 juin 2026.
Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture.

A2617**720**

HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

2EME PARUTION PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE N°8 DU PLUI DE HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

Par arrêté n°ARR 2026-056 du 16 juin 2026, le Président de Haute-Corrèze Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de la révision allégée n°8 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
Le projet porte sur :
- La réduction d'une zone agricole ou naturelle dans l'optique d'étendre la zone constructible sur la parcelle AB 204 et de redéfinir l'OAP la concernant.

L'autorité responsable du projet de révision allégée n°8 du PLUi est Haute-Corrèze Communauté dont le siège est situé 23 parc d'activité du Bois Saint-Michel 19200 USSEL.

Territoire concerné :
Le projet de révision allégée n°8 concerne le territoire de la commune de Saint-Fréjoux.

Durée de l'enquête publique :
L'enquête aura une durée de 36 jours consécutifs, du vendredi 10 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026 inclus.

La commission d'enquête :
Madame Marie-France DESBARATS a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Limoges.
Madame Karine MONTINTIN a été désignée commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Composition du dossier d'enquête publique :
Le dossier d'enquête publique comprend :
Le dossier du projet de révision allégée n°8 ;
Un résumé non technique et une évaluation environnementale ;
L'avis des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale complété d'un mémoire en réponse ;
La mention des textes qui régissent l'enquête publique ;

Modalités de mise à disposition et de consultation du dossier d'enquête publique :
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du vendredi 10 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :
- Au siège de la Communauté de Communes de Haute Corrèze Communauté (23 Parc d'Activité du Bois Saint Michel 19200 Ussel) du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 14h à 17h ;
- En mairie de Saint-Fréjoux (Le Bourg 19200 Saint-Fréjoux) le lundi de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;

Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en commune et au siège de l'enquête publique, prévus pendant la période d'enquête publique.

Observations et propositions du public :
Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations, appréciations, suggestions ou contre-propositions : sur les registres ouverts à cet effet, les adresser par correspondance à l'attention de
Madame le commissaire enquêteur (23 parc d'activité du Bois Saint-Michel 19200 USSEL) ou par courrier électronique à madp-plui@hautecorrezecommunaute.fr
Les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : https://hautecorreze.fr

Permanences du commissaire enquêteur :
Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir le public aux dates, heures et lieux suivants :
- **Le vendredi 10 juillet 2026 de 14h à 16h en mairie de Saint-Fréjoux ;**
- **Le jeudi 30 juillet 2026 de 9h30 à 11h30 au siège de Haute-Corrèze Communauté ;**
- **Le vendredi 14 août 2026 de 14h30 à 16h30 en mairie de Saint-Fréjoux ;**

Issue de l'enquête publique :
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Haute-Corrèze Communauté et à la préfecture de la Corrèze aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Il sera également publié sur le site : hautecorreze.fr.
Le conseil communautaire se prononcera ensuite par délibération sur l'approbation du projet de révision allégée n°8 du PLUi de Haute Corrèze Communauté, éventuellement modifié au vu des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur.

A2619**289**

Haute Corrèze Communauté

Approbation de la modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par délibération en date du 11 juin 2026, le conseil communautaire a approuvé la modification simplifiée n°4 du PLUi de Haute Corrèze Communauté.
La dite délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes pendant un mois à compter du 25 juin 2026.
Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture.

La Vie Corrézienne
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ETS MATHIEU MACHEMIE
ACHAT VENTE LOCATION

RACHAT MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS

Tracteurs toutes marques et tous états - Tous matériels de fenaisons (round baller, presses, faucheuses)

06 14 61 10 27

PETITES ANNONCES

VIDE-MAISON

Achète meubles anciens,, pendules, tableaux, violons, vielles montres, pièces de monnaie, Tél: 06 17 99 08 90

BONNES AFFAIRES

Av rayonnage charge lourde, H2.40 L6m l1.52 4 niveaux Rgt. Horiz.+2 autres éléments faire offre T:0667613978

Av service vaisselle café et verres, linge table armoire buffet chaise banc paravent 0638910609/0675923003

AV cuve 3000 l, ronde métal pour récupérateur d'eau pluviale prix raisonnable Tél: 06 72 56 40 60

AGRICULTURE

Vend foin boule 120, année 2026 Tél: 06 86 80 45 72

La Vie Corrézienne

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

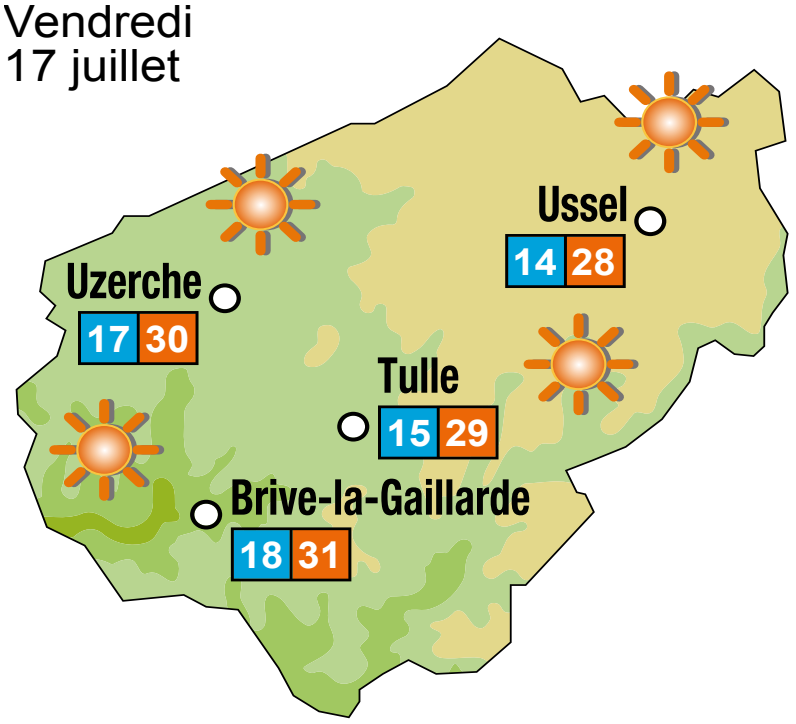
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

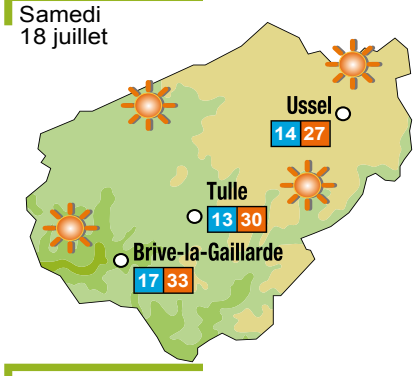
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

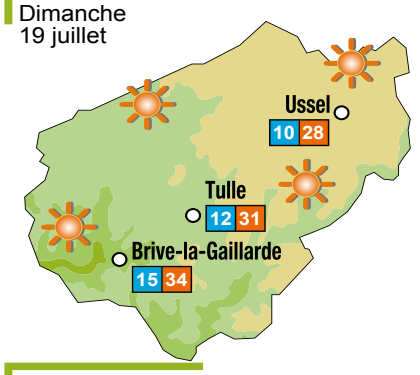
Vendredi 17 juillet



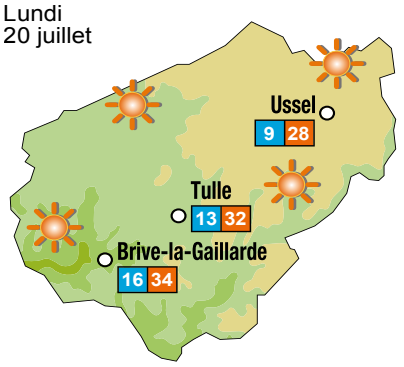
Samedi 18 juillet



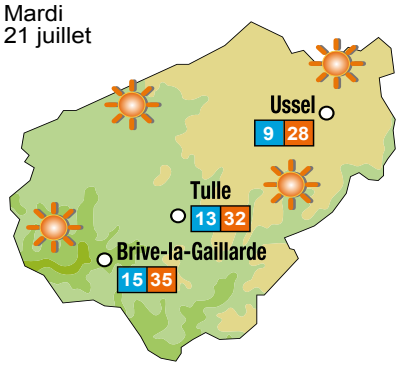
Dimanche 19 juillet



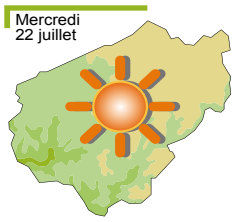
Lundi 20 juillet



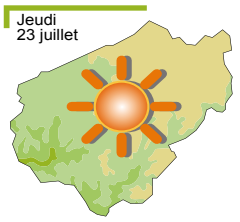
Mardi 21 juillet



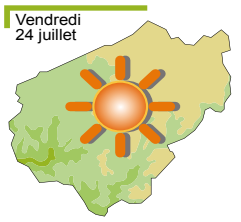
Mercredi 22 juillet



Jeudi 23 juillet



Vendredi 24 juillet



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 16 juillet 2026



OFFRE COUPLÉE
1 descente canoë de 8 km sur la Vézère + 1 entrée aux Jardins de Colette

LA BASE Sports Loisirs Vézère — www.base-vezere.com — 05 55 84 73 54

Les Jardins de Colette — www.lesjardinsdecolette.com — 05 55 86 75 35

23€ / adulte
18€ / enfant

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

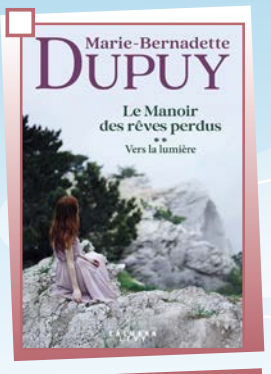
1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne